This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

THE LIBRARY

064
So 206

1916-18

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

Digitized by Google

La Société, en insérant dans son Recueil les travaux qu'elle juge dignes d'intérêt, laisse aux auteurs la responsabilité des opinions qu'ils émettent.

Ce volume se trouve

A ÉVREUX

Chez M. LEBIGRE, libraire.

ET A PARIS

Chez M. Paul CHERONNET, libraire, 19, rue des Grands-Augustins.

Digitized by Google

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

FONDÉE EN 1807

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE LE 11 JUIN 1832

VII[e] SÉRIE

TOME CINQUIÈME

ANNÉE 1917

ÉVREUX

IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY, PAUL HÉRISSEY, SUCC[r]

1918

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Séance générale du 6 mai 1917 1

— Discours de M. Paul Harel, président de la Société . . 1
Extrait du procès-verbal de la séance 11

— Les Fêtes des Fous au Moyen-Age, en Normandie, par M. l'abbé Guéry, aumônier du lycée d'Evreux, membre de la Société. 17

— Rapport de M. Léon Dubreuil, professeur d'histoire au Lycée d'Evreux, membre de la Société, sur *La vie sociale pendant la première partie de la Révolution* (1789-1798), à Rouen et environs, par M. L. Chanoine-Davranches 47

— Rapport de M. Paul Hérissey, membre de la Société, sur le roman de M. Joseph L'Hopital : « Un clocher dans la Plaine ». 57

— Un poète ébroïcien, Eugène Mordret (1830-1856), par Mme Th. Fayet-Cauet, membre de la Société. 65

Impressions d'Orient, par Lottin de Laval (Manuscrit inédit). 80

Séance publique du 4 novembre 1917. 95

— Discours de M. Paul Harel, président de la Société. . . . 96

— Discours de M. le préfet de l'Eure 100

— Rapport de M. Albert Doucerain, secrétaire perpétuel, sur l'attribution des récompenses du concours des cultivatrices de l'arrondissement d'Evreux (Dotation André Bertin). . . 102

— Palmarès du concours 123

Assemblée générale du 3 février 1918. Extrait du procès-verbal 129

— Discours de M. Joseph L'Hopital, président de la section des Lettres. 134

— Rapport général sur la situation et les travaux de la Société en 1917, par M. Albert Doucerain, secrétaire perpétuel . . 141

Digitized by Google

— La *chapelle Saint-Eloi de Nassandres* (étude sur le culte des pierres, des sources et des arbres), par M. Léon Coutil, membre de la Société 159

— La *briquette en terre de bruyère*, découverte industrielle de M. l'abbé Delacotte, curé de Saint-Aubin-le-Guichard . . 277

— Les *travaux de M. Join-Lambert*, ancien président de la Société, par M. Louis Régnier, membre de la Société 285

Discours prononcés aux obsèques de M. Join-Lambert, à Livet-sur-Authou, le 22 septembre 1917, par MM. Kuhn, secrétaire général de la Préfecture de l'Eure; Milliard, sénateur de l'Eure, membre de la Société; Dutheil, conseiller général de l'Eure ; Cesselin, conseiller d'arrondissement, membre de la Société ; Chauvel, maire de Livet 312

Notice biographique sur M. le général de division Vigy, membre de la Société, par M. le capitaine de gendarmerie Bucquoy, membre de la Société. 323

Nécrologie 339

Ouvrages entrés à la bibliothèque. 340

Liste des Présidents de la Société. 344

Liste des Membres de la Société. 347

Liste des Sociétés correspondantes 365

Digitized by Google

SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES
DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

SÉANCE GÉNÉRALE DU 6 MAI 1917

DISCOURS

DE M. PAUL HAREL, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

Messieurs,

« La *Société libre de l'Eure*, en me nommant son président, m'a fait un honneur dont je sens tout le prix. Après l'en avoir de nouveau remerciée, me sera-t-il permis d'ajouter que cet honneur je le dois en partie à l'étude si cordiale de mon ami Joseph L'Hopital, comme à la sympathie obstinée de M. le secrétaire perpétuel ?

« Ils vous ont dit qu'à l'action d'une puissante et illustre Société j'avais uni, de loin, une action personnelle digne au moins de votre sympathie, puisque j'ai comme vous, messieurs, aimé la vie champêtre, honoré les vieux serviteurs, combattu l'émigration des paysans vers les villes.

« A cela, ne serait-ce que pour prendre date, je joindrai la glorification des familles nombreuses. Là encore j'ai sûrement exprimé vos propres sentiments lorsque

Digitized by Google

m'adressant, il y a près d'un quart de siècle, à l'homme qui pleurait son fils unique, je disais :

. . . . . .

Pauvre père, ton deuil est devenu mon deuil.

Mais, le jour où la fleur de ton sang s'est flétrie,
J'ai connu des sanglots plus profonds que les tiens.
C'étaient des cris d'alarme et c'était la Patrie
Qui demandait : où sont mes fils et mes soutiens ?

Où sont les bras ? Où sont les hommes pacifiques,
Les moissonneurs penchés qui se redresseront
Au pas envahisseur des peuples prolifiques ?
La Patrie en danger, combien la défendront ?

Peuple, si l'aigle noir plongeait son bec vorace
Dans ta chair, nos destins seraient ils terminés ?
Soumettras tu jamais ton génie et ta race ?
Céderas-tu la terre où les aïeux sont nés ?

Non, mais comment lutter, pays des foyers vides ?
France, les étrangers ont mal parlé de toi,
Et s'ils t'ont regardée avec des yeux avides,
C'est que la loi du nombre, hélas ! n'est plus ta loi !

Et j'ai peur du péché qui t'a diminuée,
Et j'ai l'effroi du mal qui décime les rangs,
Juste à l'heure où, là-bas, monte vers la nuée,
Formidable et vengeur, le cri des conquérants !

« Eh bien, les conquérants, ou plutôt les monstres sont venus. En proie à une sorte de « possession » collective, visiblement rattachés au diabolisme par l'orgueil, le mensonge et la cruauté, les Boches sont venus, brûlant les villes, assassinant les cathédrales, ravageant les campagnes, martyrisant les populations. Leurs légions, dans l'avance et dans le recul, ont sauvagement

Digitized by Google

appliqué les doctrines du militarisme prussien. De la science, bonne en soi, l'Allemagne a fait un usage criminel. De là son châtiment inéluctable ici-bas, les nations ne pouvant être punies que dans l'ordre du temps. Mais, vaincue et châtiée, la Germanie ne sera pas détruite, et voilà pourquoi, tout en souhaitant qu'après une paix glorieuse la mécanique et la chimie soient employées à des fins pacifiques, mises généreusement au service de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, il nous faudra, plus que jamais, surveiller la race ennemie, en songeant à la réfection de la nôtre. Déjà, les sociologues entrevoient pour nous le rajeunissement dans un influx de sang étranger. A cela, pas d'inconvénient, pourvu que les foyers se reconstituent. La fusion profite toujours à l'autochtone ; la terre lui vient en aide ; elle change les habitudes, modifie les idées et refait les masques. C'est la grande conquérante.

« Toutefois, nous autres paysans, appelons de tous nos vœux, entre nos fils et nos filles, des alliances fécondes, afin qu'il en sorte des générations saines et croyantes, amoureuses de la terre, travaillant, procréant sous une législation favorable et sous les bénédictions de Dieu.

« Alors nos descendants pourront voir, d'étape en étape, grossir chez eux le chiffre des naissances et la vie prendre enfin des revanches sur la mort. Il en résultera pour eux plus d'harmonie dans une meilleure éducation familiale, plus de sécurité dans la force ; mais que leur bon sens les préserve du rêve pacifiste, car ils auront, comme nous, des conflits économiques à régler, des problèmes sociaux à résoudre, des guerres

Digitized by Google

inattendues à soutenir. Qu'ils goûtent, au milieu de tout cela, en de longs intervalles, les joies légitimes de l'amour, que les mariages et les baptêmes les ramènent, de temps à autre, aux somptuosités passagères des festins. Respectueux de la mortification, ne sommes-nous pas les disciples du Dieu qui changea l'eau en vin, qui multiplia les poissons et dont l'Eucharistie reste figurée par l'abondance du pain dans les corbeilles ?

« Messieurs, vous allez dire : voilà l'aubergiste ; il montre le bout de l'oreille ; il veut, en nous convertissant, échapper à l'accusation de gourmandise portée contre lui par Joseph L'Hopital.

« Pas tout à fait, mais après les remarques sérieuses, il m'a semblé que le récit d'une aventure poético-culinaire aurait ici quelque chance de vous intéresser. Je profiterai donc d'une transition pour vous conter une anecdote qui se rattache d'ailleurs aux fastes de votre Compagnie. Si j'apporte avec elle une petite contribution à l'histoire de la *Société libre de l'Eure*, il faudra bien que vous m'excusiez d'avoir tout à coup changé de ton.

« En 1894, le dimanche 29 avril, votre section de Bernay vint à Notre-Dame-du-Hamel pour l'inauguration d'une plaque commémorative en l'honneur de Léon-François Réguis, curé du lieu de 1772 à 1788, doyen de Montreuil, prédicateur éloquent et savant théologien.

« M. Bligny, maire, m'écrivit pour m'inviter au banquet et me demander d'aller dire une pièce de vers à la cérémonie. J'acceptai. Le train ayant du retard, je n'arrivai le dimanche au Hamel qu'à une heure de

Digitized by Google

l'après-midi. Je demandai où pouvaient bien se trouver ces messieurs de la *Société libre de l'Eure*. On m'indiqua une mairie dans le voisinage immédiat de laquelle se trouvait une maison où des gens paraissaient affairés. Je me dis : voilà l'auberge, et, m'adressant à une jeune femme qui tenait un énorme plat dans ses mains fines, je la priai de m'indiquer l'endroit où ces messieurs banquetaient.

— Au premier étage, me répondit-elle, mais vous êtes bien en retard.

« En effet, quand je pénétrai dans la salle du festin, M. Camille Fouquet, la coupe en main, disait les choses les plus aimables à votre section de Bernay, qu'une compagnie de sapeurs-pompiers encadrait. Je m'installai timidement à l'angle d'une table où l'on m'apporta de la blanquette figée et du gigot tiède. Je n'y touchai pas et, dissimulant mon désappointement, je trempai quelques croûtes de pain dans une tasse de café médiocre.

« Vers deux heures et demie, nous descendîmes dans une cour au centre de laquelle s'élevait une estrade. La cour était séparée de la route par une grille ; derrière la grille trois ou quatre cents personnes attendaient. La tribune se remplit. M. Boivin-Champeaux parla le premier, fort bien ; mais les autres orateurs ne disposant que d'un faible organe, la foule, après vingt minutes d'attention déférente, se lassa de ne rien entendre. Les loteries, les jeux de boule, les bastringues qu'elle avait quittés la tentèrent de nouveau. Elle s'y rua.

« Et pendant une heure au moins, son bruit dominant tout, la voix des orateurs fut complètement couverte.

Digitized by Google

« Enfin, mon tour de parole arriva. J'avais choisi dans mon œuvre un poème héroïque : *Bertrand Duguesclin au Tournoi de Rennes, en 1337*. Les vers se prêtaient à une assez curieuse mimique et à des effets vocaux presque certains. La foule, non loin, jouait et criait. Alors je me mis à crier plus fort qu'elle, et je la fis taire, et elle vint, elle revint se masser près de la grille. Tout de suite, j'étais devenu sympathique à cette masse d'hommes et de femmes. Ma voix les étonnait. Je reconnus des habitants de Montreuil-l'Argillé, des gens de Saint-Evroult, de la Gonfrière, de la Goulafrière. Je sentis qu'ils voulaient m'applaudir ; j'en avais d'ailleurs besoin, car l'invraisemblable ton sur lequel j'avais commencé ne m'eût pas permis d'arriver jusqu'à la fin de mon poème : 248 vers !

« Après avoir évoqué la vieille Armorique, après avoir dit que, pour le tournoi de Rennes,

> Les bretons bretonnants et les bretons gallois
> S'étaient bardés de fer...

« J'arrivai brusquement au portrait de Bertrand Duguesclin :

> Petit, trapu, camus, moricaud, tête énorme,
> Haut d'épaules, rugueux et fort comme un tronc d'orme,
> Dépenaillé, rustaud, laid comme le péché,
> Bertrand a le renom d'un ourson mal léché.
> Les ongles des amis sont marqués sur sa trogne.
> Quand on le touche, il mord ; quand on l'approche, il grogne.
> . . . . . .
> Certain jour, on l'exile à Rennes, chez sa tante
> Qui l'emmène à l'office et le traîne au sermon.
> Mais l'ange n'est pas prêt à chasser le démon.
> Il lui manque cette humble et tranquille bravoure
> De goûter l'oremus que sa tante savoure.

Digitized by Google

Les ornements sacrés lui paraissent moins beaux
Qu'un pourpoint déchiré, qu'une cape en lambeaux.
En prenant l'eau bénite en sortant, il renifle.
Le premier gâs qu'il trouve a sa première gifle
Et la deuxième...

« Sur ces mots, la foule m'arrêta net; elle se mit à rire et battit des mains. Je pus reprendre haleine. J'étais sauvé. J'avais une claque. Elle me resta fidèle jusqu'à la fin. J'obtins vraiment un beau succès vocal. Mon 248e alexandrin fut couvert d'applaudissements, et je m'arrachai difficilement aux étreintes de la section de Bernay, qui ne se doutait pas que j'étais mort de faim.

« Sautant de l'estrade, j'entrai bientôt dans la maison voisine. La petite dame aux mains fines s'y trouvait avec un homme en blouse. Celui-ci voulut me féliciter :

« — Ah ! monsieur, quelle voix ! quelle voix ! on vous a entendu jusqu'au haut du cimetière.

« — C'est bon, c'est bon, fis-je, et m'adressant à la jeune femme :

« — Madame, vous reste-t-il quelque chose ?

« Elle fit :

— « Mais, monsieur... vous n'allez pas manger ici ?

— « Pardon, madame, je vais manger ici. D'ailleurs vous avez fait un bœuf à la mode.

« — Comment le savez-vous ?

« — Je le sens. Il embaume votre maison.

« Elle joignit les mains.

« — Ah ! voilà, repris-je, vous ne voudriez pas qu'à cinq heures un poète famélique vienne ici dévorer un plat que vous réservez à d'autres clients, à des gens qui

Digitized by Google

se sont annoncés. Ce sont là, madame, permettez-moi de vous le dire, les inconvénients du métier. Je les connais, puisque j'appartiens à la Corporation... Mais pourquoi riez-vous tous les deux?

« — On va vous dire ça tantôt, promit l'homme en blouse ; en attendant, je vais tirer du cidre à la pignoche.

« Il ajouta :

« — Dépêche-toi, ma fille, un couvert pour monsieur et le bœuf à la mode !

« La petite dame s'exécuta. J'attaquai son bœuf. Il était d'une telle qualité que je m'en octroyai, sans façon, une deuxième tranche.

« L'homme en blouse me versait à boire.

« — Ah ! ça, mon brave homme, si vous alliez me chercher une bouteille de vin ?

— C'est une idée, j'y vais. On n'a rien à vous refuser.

« Après quelques minutes il revint, déboucha la bouteille et posa deux verres sur la table. Nous trinquâmes.

« Et c'est à ce moment qu'au fond de la salle apparut un quatrième personnage, le personnage muet. C'était un homme assez grand, bien vêtu, l'air intelligent.

« — Quel est ce monsieur, qui reste piqué, là-bas?

« — C'est mon gendre, répondit l'homme en blouse.

« — Ah ! c'est l'aubergiste. Mais pourquoi n'a-t-il pas l'air content ? Je fais pourtant de la dépense !

« Et je commandai :

« — Madame, les desserts, s'il vous plaît. Ensuite, vous voudrez bien me faire un café spécial et m'ap-

Digitized by Google

porter tout ce que vous avez de meilleur comme eau-de-vie ! Le prix n'y fait rien !

« A ce moment, le personnage muet leva les bras en l'air et disparut.

« Cela ne me troubla pas. Je bus mon café tranquillement, j'allumai un cigare et, fixant l'hôtesse qui souriait à deux pas, je lui dis :

« — Vous êtes charmante et monsieur votre père est un homme d'une rare complaisance, je regrette vraiment de vous quitter. Cependant, il le faut, voici l'heure du train. Allons, qu'est-ce que je vous dois ?

« Elle fit :

« — Mais, monsieur...

« — Mais, madame, j'ai l'habitude de payer.

« — Payer ! s'écria l'homme en blouse, payer quoi ?

« — Cet excellent repas. Si vous ne voulez pas me donner l'addition, je vais la faire.

« — Ne vous cassez pas la tête à compter, mon bon monsieur.

« — Alors, expliquez-vous !

« — Eh bien, voilà : vous n'êtes pas à l'auberge.

« — Je ne suis pas à l'auberge ?

« — Non.

« — Où suis-je, alors ?

« — Vous êtes chez le maître d'école !

« Stupeur. J'étais chez le maître d'école. L'homme du bas de la salle, le personnage mélancolique et muet, c'était l'instituteur ! J'avais mangé son bœuf à la mode, fait marcher son beau-père et trotter sa femme.

« Celle-ci riait aux éclats. Je voulus m'excuser.

« — Oh ! monsieur, vous ne nous devez pas d'excuses.

Digitized by Google

D'abord, c'est un honneur de vous servir, et puis : vous commandez si bien !

« Elle me tendit une main, que je serrai.

« Et voilà, messieurs, comment j'ai fait, il y a vingt-trois ans, mes débuts à la *Société libre de l'Eure*. »

Digitized by Google

SÉANCE GÉNÉRALE DU 6 MAI 1917

(Extrait du procès-verbal).

Présidence de M. Paul HAREL

Président de la Société

Étaient présents : MM. Paul Harel, J. L'Hopital, Bourgne, Guillemare, Lapeltey, abbé Guéry, Régnier, Hubert (Albert), Bourguignon, Legué, Momenteau, Mahieu, Corbasson, Izarn, Portail, Brail, Bucquoy, Lauvray, Letartre, Quirière, Courcelles, Besnier, Garnier, André Bertin, Hubert (Alphonse), Lecomte, Blot, Dubreuil, Lecœur, Léon Coutil, Letellier-Alaboissette, Doucerain, Vincent, M. et Mme Souty.

Se sont excusés : Mme Fayet-Cauët, MM. Maurice Hervey et Monnier, sénateurs de l'Eure, Georges Bonjean, Emmanuel Boulet, Gouhier, abbé Thuillier, Paul Hérissey, Fouquet, Penciolelli, chanoine Eudeline, marquis d'Albuféra, Georges Chauvin, Sylas Loisel.

M. Doucerain, secrétaire perpétuel, donne lecture du procès-verbal de la séance générale du 23 janvier 1917, qui est adopté.

Mort de M. Louis Bonjean. — « Messieurs, j'ai le regret de vous faire part de la mort devant l'ennemi de notre confrère, M. Louis Bonjean, avocat à la Cour d'appel de Paris, fils aîné de M. Georges Bonjean, ancien président de la Société.

Le lieutenant Louis Bonjean, du 119e d'infanterie,

Digitized by Google

était disparu dans un violent combat, livré dans la nuit du 28 au 29 octobre 1914 autour de la ferme du Luxembourg, à Hermonville, dans la Marne. On affirmait, sans en donner la preuve absolue, qu'il avait été seulement blessé et fait prisonnier sur le champ de bataille, resté ce jour-là en la possession de l'ennemi. Mais des renseignements nouveaux parvenus depuis à sa famille ne permettent plus de douter de la réalité de la perte que nous avons subie. Il est mort pour la France, à trente-deux ans, laissant une jeune veuve, et donnant à son père, juge au Tribunal de la Seine, les plus magnifiques consolations. Docteur en droit, il avait soutenu sa thèse sur toutes les questions qui, dans les codes français, se rattachent au rôle social de la mère, et son bel ouvrage *Maternité*, paru chez Figuière, en 1910, nous avait été offert. L'Académie française vient de lui décerner un de ses prix littéraires, comme aux autres écrivains tombés à l'ennemi, en saluant en lui le créateur de l'œuvre de Fontgombault. J'ai adressé, en votre nom, Messieurs, à notre ancien Président, M. Georges Bonjean, les sympathies très vives de la Société.

Legs de M. Lerenard-Lavallée. — La Société libre de l'Eure a été autorisée, par arrêté préfectoral en date du 2 mars 1917, à accepter le legs de M. Lerenard-Lavallée, son ancien président, consistant en la nue-propriété d'une somme de 20.000 francs, dont l'usufruit est réservé sa vie durant à M^me^ Lerenard-Lavallée. M. Letellier-Alaboissette, trésorier, délégué à cet effet par le Conseil d'administration, est allé recevoir et signer la délivrance du legs le 14 avril 1917 en l'étude de M^e^ Morin, notaire à Bernay.

J'ai accompagné, Messieurs, notre trésorier, et j'en

Digitized by Google

ai profité pour m'entretenir avec Me Pottier, notaire suppléant Me Morin, et trésorier de la section de Bernay, des intérêts généraux de la Société et notamment de la reconstitution de la section de Bernay si gravement atteinte par la guerre et par des deuils successifs.

Le Trésor d'argenterie de Berthouville. — Ce magnifique ouvrage de M. Babelon, illustré de 36 planches en héliogravure, et orné de dessins très finement enlevés de notre confrère, M. Léon Coutil, nous a été offert gracieusement par M. le Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts. La bibliographie placée en tête de l'album indique les précédents travaux de nos anciens présidents, MM. Auguste Le Prevost et Join-Lambert, sur le trésor de Berthouville, parus dans le *Recueil de la Société libre de l'Eure.* Il était donc de toute justice que cet ouvrage figurât dans les rayons de notre bibliothèque. Nous n'en sommes pas moins reconnaissants à notre ancien président, M. H. Omont, membre de l'Institut, qui a été notre bienveillant intermédiaire auprès du ministre des Beaux-Arts.

Histoire de l'abbaye de Lyre. — Je veux aussi vous signaler, Messieurs, l'apparition prochaine de l'histoire de l'abbaye de Lyre, due à la plume érudite de notre savant confrère, M. l'abbé Guéry, aumônier du lycée d'Evreux, volume de 670 pages, avec 12 illustrations hors texte, qui vient de sortir des presses de l'Imprimerie de l'Eure.

Malgré la disparition complète du monastère, M. Louis Régnier, auquel la partie archéologique avait été réservée, a pu, grâce aux plans de dom Miserey, ressusciter en quelque sorte l'abbaye de Lyre et en décrire le mobilier.

Digitized by Google

Dans une lettre-préface qui figure en tête de l'ouvrage, Mgr l'évêque d'Évreux a rendu à la nouvelle œuvre de M. l'abbé Guéry un hommage mérité. Sa lettre se termine ainsi : « Comme celle du Bec, l'abbaye de Lyre a trouvé parmi nous son historien ; je souhaite pareille bonne fortune à chacun de nos anciens monastères. »

« *Normandie* », *revue régionale illustrée*. — A titre documentaire, je vous signale également, Messieurs, l'apparition d'une nouvelle revue littéraire, *Normandie*, dont le premier numéro porte la date d'avril 1917. Cette revue, heureusement inspirée par le programme régionaliste, s'occupe, comme nous-mêmes, des questions agricoles, économiques et littéraires. Je vous propose de l'encourager d'un abonnement. Les rédacteurs de *Normandie* ont eu la bonne idée de demander à notre Président, M. Paul Harel, une poésie d'actualité. Celui-ci, avec sa bienveillance coutumière et son patriotisme vigilant, a répondu en envoyant le sonnet suivant qui est sans défaut et vaut un long poème, comme vous allez en juger :

SCOUTING ET SOUS-MARIN

Le Scouting « éclaireur de la mer ». Il vole et plane, lâchant des bombes sur le submersible ennemi, caché entre deux eaux.

Bateau caché, poisson tortueux, sous-marin,
Fait pour l'embûche horrible et les espionnages,
Tu viens souiller les flots, épris des beaux carnages,
Par des assassinats dans les goûts d'Outre-Rhin.

Sur les eaux, le scouting, en son vol souverain,
A vu ton périscope aux légers griffonnages

Digitized by Google

Et, tel un émouchet descendu des nuages,
Il s'attache à sa proie avec un cœur d'airain.

Ce n'est plus, sous la mer de nacre et d'émeraude,
Le poisson ténébreux qui glisse, épie ou rôde,
Mais le monstre affolé par l'oiseau menaçant,

L'éclaireur de la mer, l'oiseau vengeur du crime,
Et qui va faire encor, du milieu de l'abîme,
Monter la tache d'huile et les taches de sang.

PAUL HAREL.

Récompenses aux femmes et aux enfants des cultivateurs mobilisés. — Notre excellent confrère, M. Emmanuel Boulet, président du Syndicat agricole du Roumois et membre correspondant de l'Académie d'agriculture, a procédé le 10 avril 1917, à Bourg-Achard, à la distribution de diplômes d'honneur aux cultivatrices de la région qui ont ensemencé toutes leurs terres pendant l'absence de leurs maris mobilisés.

M. Doucerain donne lecture de la lettre de M. Boulet, ainsi que du discours prononcé par lui à la séance publique de distribution des récompenses. L'assemblée générale félicite M. Boulet de l'initiative qu'il a prise, au nom et comme président du Syndicat agricole du Roumois, et des belles paroles qu'il a prononcées à cette occasion.

Don de M. André Bertin. — M. André Bertin, conseiller d'arrondissement du canton d'Évreux-Sud, m'a fait connaître qu'il fait don à la Société d'une somme de 3.000 francs pour être employée à la distribution de diplômes, de médailles et de primes en espèces aux cultivatrices des deux cantons nord et sud d'Évreux, qui se seront distinguées dans la culture de leurs terres,

Digitized by Google

ainsi qu'aux ascendants et aux enfants qui les auront aidées à maintenir leur exploitation agricole en bon état. Il serait heureux également qu'une partie de la somme donnée soit réservée aux vieux ouvriers d'usine qui ont consacré leurs forces au service de la défense nationale ou repris du travail sur la demande de leurs patrons.

La distribution des récompenses aurait lieu au mois de novembre, en séance publique, à l'amphithéâtre.

M. André Bertin est chaudement remercié par M. le Président, au nom de la Société, et au nom des cultivatrices des deux cantons d'Évreux qui bénéficieront de sa générosité.

Discours et lectures. — M. Paul Harel prend alors la parole pour prononcer son discours d'installation. Il est vivement applaudi.

Successivement, MM. l'abbé Guéry, Léon Dubreuil et Albert Doucerain (ce dernier au nom de M^me^ Th. Fayet-Cauët et de M. Paul Hérissey) donnent lecture des travaux qui figurent à l'ordre du jour de la séance, et dont l'insertion au *Recueil* est votée par l'assemblée générale.

Enfin deux vœux de la Société d'agriculture de l'Allier et de la Société française d'archéologie sont adoptés par les membres présents.

La séance est levée à quatre heures.

Digitized by Google

LA FÊTE DES FOUS AU MOYEN AGE

EN NORMANDIE

PAR M. L'ABBÉ GUÉRY, AUMÔNIER DU LYCÉE D'ÉVREUX

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

Lu à la séance du 6 mai 1917.

Ces fêtes consistaient dans des réjouissances extravagantes auxquelles les clercs, les diacres et même les prêtres, se livraient immodérément, en plusieurs églises, depuis Noël jusqu'à l'Épiphanie, et principalement le jour de Saint-Étienne, à la fête des Saints-Innocents, le premier jour de l'an, le jour de la Saint-Vital à Évreux par la *procession noire*, ou à Jumièges à la Saint-Jean par celle du *Loup-Vert*. Cette coutume bizarre, pratiquée du temps de saint Augustin, qui en condamne les excès, paraît avoir pris une grande extension dans l'Église grecque, sous le Bas-Empire. Pendant plusieurs siècles, à Constantinople, le peuple et le clergé, aux fêtes de Noël et de l'Épiphanie, se livrèrent à toutes sortes de désordres. La *fête des fous* était déjà introduite en Angleterre au XII^e^ siècle, puisqu'elle y fut proscrite, à cette époque, sous peine d'excommunication. Elle existait en France depuis longtemps, et s'y célébrait de préférence dans les villes de Beauvais, Sens, Autun,

Digitized by Google

Rouen, Dijon, Évreux, Beaune, Paris, Bayeux, Nevers, etc.

Il ne faudrait pas s'étonner de voir l'Église si tolérante à l'égard de ces fêtes burlesques, car après avoir proscrit les jeux du théâtre romain, comme infectés de paganisme, anathématisé les saltimbanques qui, par des chants et des facéties de tous les jours, continuaient l'idolâtrie dans les rangs du peuple, toujours avide de plaisirs scéniques, elle devait, dans l'intérêt de son influence, inaugurer le génie dramatique sous des formes nouvelles, en imprimant a ses rites un caractère mimique. De là vinrent les *miracles* et les *mystères* tels que : l'adoration des mages, les noces de Cana simulées à l'Épiphanie, les scènes de la Passion et de la Résurrection, les processions à l'extérieur des églises, les pèlerinages, etc. En opposition aux liturgies graves et sérieuses parvenues au plus haut degré de magnificence, au XII^e^ siècle, s'élevèrent les liturgies joyeuses et bouffonnes dans lesquelles le peuple et surtout les femmes intervenaient et jouaient un rôle plus ou moins actif dans les cérémonies qui permettaient la gaieté, comme Noël, Pâques, fête des patrons, etc. Bientôt le clergé lui-même se mêla au peuple pour la célébration de ces liturgies qui, presque toutes, étaient accompagnées de danses dans les églises et dans les cimetières, d'abord au chant des psaumes, puis, plus tard, au chant de couplets profanes. Canons des Conciles, des Synodes, terribles légendes, drame de la danse macabre, tout fut employé, mais en vain pour arrêter ces regrettables coutumes.

Maurice, évêque de Paris, mort en 1196, avait tenté d'abolir la *fête des fous*, et son successeur, Eudes de

Digitized by Google

Sully, voulut également, avec l'aide du cardinal Pierre de Capoue, légat du Pape, essayer de proscrire, en 1199, ces restes d'une superstition païenne, plus digne d'horreur que d'imitation, pendant lesquels l'église se trouve remplie de gens masqués qui la profanent par des danses, des jeux, des chansons légères, des bouffonneries sacrilèges et par toutes sortes d'excès, quelquefois même jusqu'à effusion du sang. Pierre de Corbeil, mort en 1222, pour enrayer le mal, composa l'*Office des Fous* dont le véritable titre est *Office de la Circoncision*, office très riche de poésie, de musique et de cérémonies, afin que l'intérêt, la magnificence même en pût séduire le peuple, l'arracher aux plaisirs de la rue en ces temps de licence, l'attirer à l'église et l'y retenir longuement. Un de ses successeurs sur le siège archiépiscopal de Sens, Odon, obtint en 1245, dans son diocèse, la suppression des travestissements dont s'affublaient les auteurs de cette farce répugnante ; mais il ne crut pas pouvoir la défendre entièrement.

Du reste une scission se fit bientôt parmi les adhérents, d'où les confréries sérieuses restées sous l'autorité de l'Église et les confréries bouffonnes devenues séculières qui finirent même, vers le XIII^e^ siècle, par devenir satiriques, sous le fallacieux prétexte de corriger les mœurs (*castigabant ridendo mores*), telles que la *procession noire d'Évreux*, la confrérie *des Cornards*, etc., se rapprochant des farces purement scéniques, désignées sous le nom de *soties* [1].

1. *La Sottie en France* par M. Émile Picot, *Romania*, 7^e^ année, 1878, p. 236-332 : « Pendant des siècles, la liberté de la parole n'exista que sous le masque de la folie, mais sous ce masque, on peut dire qu'elle fut presque complète : les cérémonies de l'Église purent être impunément parodiées le jour des Saints-Innocents ; les fous jouirent du privilège de

Digitized by Google

Le pape Innocent III défendit les jeux théâtraux dans les églises[1], c'est-à-dire, non les offices dramatiques, mais les désordres réels, les bouffonneries, les mascarades auxquels le bas clergé, joint aux laïques, se livrait dans les cimetières et dans les cathédrales. On conserva l'*Office des Pasteurs* à Rouen avec *festum Asinorum*, l'*Apparition de l'étoile aux mages* à l'abbaye du Bec, l'*Office des trois rois* à la cathédrale de Rouen, le *déchirement du voile du Temple*, d'après le récit de la Passion, à l'abbaye de Jumièges, les langues de feu au jour de la Pentecôte, le *départ de l'Alleluia*, la solennité *Baculi* à Bayeux, les fêtes du *deposuit*, etc.

Ces dernières mettaient en drame un verset du *Magnificat* des Vêpres : *Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles*. On chantait ce verset avec une telle frénésie que, plus tard, l'Église réconciliée avec le pouvoir temporel et effrayée pour elle-même du pouvoir démocratique, voulut modérer cette vigoureuse expression populaire, en sorte qu'Othon, archevêque de Paris, ne permit de répéter que cinq fois le fameux verset, véritable *Marseillaise* du moyen âge. Il n'est pas inutile de remarquer que les dépositions royales, telles que celle de Louis-le-Débonnaire, coïncident avec l'éta-

faire entendre la vérité aux rois, etc. (p. 236). Les fous, sots ou badins portent seuls le capuchon à oreilles d'âne ; à côté d'eux on voit figurer d'autres acteurs, appelés galants, compagnons, etc. ; mais en réalité ceux-ci ne se distinguent des premiers que par le costume » (p. 248).

1. « On fait quelquefois, dit-il, dans les églises, des spectacles et des « jeux de théâtre, et non seulement on introduit dans ces spectacles et « ces jeux des monstres de masques, mais même en certaines fêtes des « Diacres, des Prêtres et des Sous-diacres prennent la hardiesse de « faire ces folies et ces bouffonneries, etc. Nous vous enjoignons « d'exterminer de vos églises la coutume, ou plutôt l'abus et le déré- « glement de ces spectacles et de ces jeux honteux, afin que cette impu- « reté ne souille point l'honneur de l'Église. »

(*Lib. 3 Decretal. Tit, I de vita et honestate Clericorum*).

Digitized by Google

blissement de ces liturgies. Aussi ces fêtes du *deposuit* se répandirent dans toute la Normandie et ont subsisté jusqu'à nos jours pour la déposition de l'échevin dans les confréries de *charité*, de celui ou de celle qui, pendant une année, conserve le *bâton* du patron de la paroisse ou de la sainte Vierge. Aux grandes fêtes on exécute encore dans les campagnes normandes un curieux *Magnificat* en plain-chant dont le verset *deposuit de sede* est, à mon avis, une réminiscence du moyen âge. Le choriste commence par des notes graves, basses, caverneuses, on croirait entendre s'écrouler les trônes, tous ces puissants de la terre, ces potentats, ces tyrans haïs du peuple ; puis la voix s'élève, vibre, claironne sur l'*exaltavit*, se balance comme pour marquer les péripéties de la lutte, prend les humbles, *humiles*, au dernier degré de l'échelle sociale, pour ainsi dire, par un *do* d'en bas, les élève par des arpèges, des sons vifs, vibrants, jusqu'au *ré* d'en haut, et cette exaltation frénétique se termine par un accord plaqué en *fa*, indiquant la stabilité du triomphe ! Ce *Magnificat*, publié ou réédité en 1836 par M. l'abbé Gomant du diocèse de Séez, sent encore la poudre des journées révolutionnaires de 1830, avant-coureur de celles de 48 !

Mais beaucoup plus importante fut la *fête des fous*. La première cérémonie consistait dans l'élection de l'*Abbé*, choisi parmi les membres du bas clergé, et ensuite, selon les localités, dans l'élection soit d'un évêque, soit d'un pape des fous qu'on prenait parmi le peuple et auquel on attribuait tous les insignes de l'évêque ou du Souverain Pontife. L'abbé des fous devait son élection aux jeunes chanoines, aux clercs et aux enfants de chœur qui proclamaient leur choix par

Digitized by Google

un *Te Deum*. Puis, prenant l'élu sur leurs épaules ils le portaient en triomphe jusque dans sa demeure où le Chapitre venait de s'assembler ; là on le faisait asseoir sur une estrade préparée à l'avance. Dès son entrée tout le monde se levait, même l'évêque s'il était présent. On lui adressait de grandes salutations en lui offrant du vin et des fruits ; il buvait et commençait à chanter. Aussitôt les assistants, le haut chœur d'un côté et le bas chœur de l'autre, lui répondaient en élevant progressivement la voix et en finissant par lutter à qui crierait le plus fort, dirait le plus de facéties, gesticulerait de la manière la plus grotesque. On sifflait, on raillait, on hurlait, c'était un *crescendo* assourdissant. Quand les forces de chacun étaient épuisées l'huissier congédiait l'assemblée qui sortait alors tumultueusement et parcourait la ville en continuant à se livrer à mille extravagances. La description de ces excès a fourni à Walter Scott un des plus beaux passages de son roman de l'*Abbé* (XIV^e^ et XV^e^ chapitres).

Indépendamment de cet abbé les églises cathédrales et celles qui relevaient directement du Saint-Siège élisaient un évêque ou un pape des fous. Ce choix fait parmi le peuple, au milieu de l'appareil le plus burlesque, mérite d'être raconté. L'élu revêtu d'habits pontificaux, précédé de jeunes ecclésiastiques portant sa mitre ou sa crosse, sa croix archiépiscopale ou sa tiare, entouré d'un clergé nombreux affublé de déguisements divers, les uns masqués ou barbouillés de lie, les autres déguisés en femmes, était porté sur leurs épaules jusque dans sa maison. A son arrivée on ouvrait toutes les portes et toutes les fenêtres ; on plaçait un tonneau défoncé sur une des croisées ; l'évêque ou le pape entrait

Digitized by Google

dedans, et, de là, donnait sa bénédiction à la multitude. Puis on se rendait processionnellement dans le chœur de l'église où l'on chantait des couplets que les gestes rendaient encore plus grossiers. Pendant cette scandaleuse parodie du service divin, les diacres et les sous-diacres mangeaient sur l'autel, près du célébrant, des boudins et des saucisses, jouaient aux dés et aux cartes, mettaient dans l'encensoir des morceaux de vieilles semelles, dont l'exhalaison infecte obscurcissait l'église et provoquait les contorsions joyeuses des assistants. La messe terminée, ils parcouraient le chœur en sautant et en gambadant. Puis, ils se faisaient traîner par toute la ville dans des tombereaux remplis d'ordures, cherchant à qui mieux mieux à se faire remarquer par de plates bouffonneries et de ridicules provocations. Le roi de la fête, évêque, archevêque ou pape, apparaissait sur un brancard porté solennellement par quatre hommes revêtus d'habits chamarrés. Il faisait sur cette espèce de pavois toutes les singeries capables d'exciter le rire des spectateurs, et recevait ensuite du Chapitre un fromage pour prix de *ses peines et services*. Pendant les trois jours de Saint-Étienne, de Saint-Jean et des Innocents, l'évêque fou, revêtu des habits pontificaux, la mitre en tête, crosse à la main et suivi de son aumônier en chape coiffé d'un petit coussin au lieu de bonnet, venait s'asseoir dans la chaire épiscopale, assistait à l'office, y recevait gravement les mêmes honneurs que le véritable évêque. A la fin de l'office l'aumônier criait à pleine voix : *Silete, silete ; silentium habete !* et le chœur répondait *Deo gratias !* Ensuite l'évêque donnait sa bénédiction, après quoi l'aumônier distribuait aux assistants des indulgences burlesques :

Digitized by Google

De part mossenhor l'evesque,
Que Dieus vos done grand mal at bescle (au foie)
Aves una plena banasta de pardos,
Et dos des de raycha de sot lo mento ! (deux doigts de teigne)

ou bien encore :

Mossenhor ques ayssi presenz
Vos dona XX banastas de mal de dens,
Et a vos autras donas a tressi
Dona una coa de Rossi.

Aux Vêpres on chantait une antienne composée du commencement des psaumes, où l'on répétait, de deux vers en deux vers, l'exclamation bachique et profane d'*evohe*[1]. Ensuite le célébrant entonnait les Vêpres. Il chantait le *Deus in adjutorium* et le chœur le terminait par un *alleluia*, séparé par vingt-deux mots de la manière suivante :

Alle, Resonent omnes ecclesiæ
Cum dulci melo symphoniæ.
Filium Mariæ genitricis piæ
Ut nos septiformis gratiæ
Repleat donis et gloriæ :
Unde Deo dicamus Luia[2].

Alors quatre ou cinq chantres annonçaient à haute voix l'office par ces trois vers :

Haec est clara dies, clararum clara dierum ;
Haec est festa dies, festarum festa dierum,
Nobile nobilium rutilans diadema dierum[3],

1. L'abbé Villetard repousse ironiquement cette lecture en affirmant qu'il n'y a pas *evohe* mais les voyelles *e, u, o, u, a, e* pour *seculorum amen*. Cette interprétation ne s'accorde guère avec cette répétition de deux vers en deux vers. On met, en effet, ces six voyelles pour indiquer le ton du psaume, mais on ne le répète pas après chaque verset.

2. Cf. *Histoire de la poésie liturgique au moyen âge. Les Tropes*, par Léon Gautier. Paris, V. Palmé, 1886.

3. Cf. Leber, p. 345.

Digitized by Google

Pour mieux supporter la durée de cet office, qui devait être très long, les chantres et les assistants s'interrompaient de moment à autre pour se désaltérer par de copieuses libations. On chantait enfin le *Magnificat* sur l'air de

> Que ne vous requinquez-vous, vieille[1],
> Que ne vous requinquez-vous donc!

Puis la bande joyeuse se rendait sur un théâtre dressé à cet effet devant l'église, et y exécutait, en présence de toute la ville, les farces les plus viles et les plus burlesques. On les terminait par des seaux d'eau qu'on versait à profusion sur la tête du préchantre et sur les hommes nus qui ne manquaient jamais à la fête, le tout aux bruyants éclats des assistants et des acteurs ravis et transportés de joie.

Malgré les canons des Conciles Normands, la *fête des fous* existait encore à Évreux au XIV^e^ siècle car, au Chapitre Général de 1395, dont les statuts sont inédits, à l'article 134 intitulé *de festo stultorum,* on lit : « De « même, quoique dans notre Eglise cathédrale il y ait « une coutume d'après laquelle quelques jeunes chape- « lains et clercs de notre dite église au premier janvier et « la veille — coutume à bon droit nommée fête des fous « — avaient permission de jouer dans l'église et dans « la ville, cependant ces chapelains et clercs ou quelques- « uns d'entre eux s'efforcent en ces jours, au delà de la « mesure permise, comme des insensés, de marcher, de « se tenir en cette dite fête et de se comporter de telle

1. Se dit des vieilles femmes qui se parent avec affectation, d'une manière qui ne convient plus à leur âge. Les vieilles qui se requinquent ont quelque amourette en tête.

(*Dict. de Trévoux.*)

Digitized by Google

« façon que d'énormes scandales, depuis peu de temps, « en sont provenus ; sur quoi, nous, désireux qu'il « n'arrive de là rien de plus grave et selon le devoir qui « nous incombe, nous le défendons sévèrement à tous « et à chacun de nos chanoines, chapelains et clercs « de notre dite église, même sous peine d'excommuni- « cation portée par nous contre ceux qui oseraient con- « trevenir dorénavant, peine que nous infligeons ainsi, « afin que désormais personne, durant cette fête, fasse « ou suscite, dans l'église ou dans le chœur, jeu, danse, « tumulte, cris, par lesquels le service divin puisse être « troublé en quelque manière [1]. »

L'article 135 du même Chapitre ajoutait : « De « même nous défendons que durant cette fête quiconque « de nos sujets fasse à quelqu'un de quelqu'état qu'il « soit, pauvre ou riche, injure effective ou verbale, « jette du son ou d'autre poussière — *confetti* avant la « lettre, — récite ou publie des vers grotesques ou « diffamatoires, ou des comédies au préjudice de qui « que ce soit. »

Enfin l'article 136 ajoutait : « De même que nul « n'aille par le bourg ou les faubourgs, seul ou en « troupe, en habit déguisé, si ce n'est pour porter de « l'eau bénite au jour accoutumé. »

En présence d'une coutume si invétérée, si agréable au peuple, il fallait sans cesse renouveler les défenses. Le Chapitre Général d'Evreux de 1451, dans son article 234, y revient en ces termes : « De même et « comme d'après les décrets des sacrés conciles et des « saints docteurs en vertu desquels tous les fidèles et

1. Cf. *Appendice* I et II.

Digitized by Google

« surtout les personnes ecclésiastiques sont tenus,
« d'obéir et de se soumettre, il est absolument défendu,
« que dans les églises, par des personnes ecclésias-
« tiques soient faites ou commises des excentricités ou
« turpitudes aux calendes de janvier et aux jours qui
« suivent la naissance du Seigneur, lesquelles inso-
« lences et abus sont dits *fête des fous* et ne sont
« observés que par les fous; bien plus on doit les
« exécrer pour toujours dans cette église qui est nôtre,
« désireux de purifier le temple du Seigneur de toute
« déshonnêteté et souillure, ce temple qui est l'Église
« à laquelle convient toute sainteté dans la durée des
« jours : NOUS DÉFENDONS sous peine d'excommunication
« que par la suite chanoines, chapelains, ou autres per-
« sonnes ecclésiastiques dépendant de nous exercent,
« fassent ou commettent dans notre église n'importe
« quelles facéties, insolences ou impudicités, jeux
« déshonnêtes, sous prétexte de quelque coutume
« dépravée ou corrompue, et nous voulons que la lec-
« ture de la présente ordonnance soit tenue pour avis
« canonique par tous et chacun de ceux qui, sous
« quelque nom que ce soit, témérairement susciteront
« ou exerceront les susdites insolences ou autres, nous
« voulons qu'ils encourent, de ce fait, par cette ordon-
« nance et sentence, s'ils sont nos sujets, la sentence
« d'excommunication. Que si, ce qu'à Dieu ne plaise,
« ils supportent d'un cœur endurci cette dite sentence
« d'excommunication nous procéderons contre eux
« comme envers des rebelles et des mal pensant dans
« la foi, selon les sanctions canoniques des saints Pères,
« car faire de telles actions n'est rien autre chose,
« selon nous, que de s'unir aux infidèles. Quelle société,

Digitized by Google

« en effet, le Christ peut-il avoir avec Bélial ou quelle « intimité y a-t-il d'un fidèle avec un infidèle, ou quel « rapport du temple de Dieu avec les œuvres diabo- « liques. »

On comprendra facilement cette persévérante sévérité quand on voit les chapelains de la cathédrale d'Évreux, non contents de ces fêtes burlesques de Noël et de la Circoncision, y ajouter encore la *cérémonie de la Saint-Vital* le 28 avril, dite de *la procession noire*[1] ou de *la Bouteille*, décrite dans le *Mercure de France* du mois d'avril 1726 et rééditée par Bonnin dans ses *Opuscules et mélanges historiques sur la Ville d'Évreux* (p. 149). Quoique l'auteur de cette lettre ait affirmé posséder entre les mains les actes authentiques originaux de ce qu'il affirmait, certains cependant émettaient des doutes sur sa véracité, d'autres niaient positivement ces faits extraordinaires. M. Georges Bourbon a trouvé dans un registre du XVIII^e^ siècle, offert par M. Duwarnet aux Archives de l'Eure en 1885, et classé dans sa série G, sous le numéro G. 1808, le passage suivant : « Le jour « de *Bouteille* (obit fondé par un ancien diacre et cha- « noine d'Évreux à la fin du XIV^e^ siècle, G. 133 ; « H. 323)[2], le 28 avril, à midy, les chapelains se trans- « porteront processionnellement à La Bouteille, hameau « de Saint-Michel-des-Vignes, comme ils ont ordinaire « de faire... Il fut jugé qu'il n'y aura aucune peinture « dans le cœur de l'église le jour de l'obit de Bou-

1. L'origine de la *procession noire*, d'après le *Mercure*, remonte au X^e^ siècle ou au XI^e^ et faisait partie de la fête des fous et des *saouls-diacres*.

2. Cf. Appendice IV pour les conditions de cet obit. — M. Stabenrath cite une charte du roi Louis X qui contient la plainte des chapelains. Voir les pièces à la Bibliothèque Nationale.

Cf. Année Ecclésiastique, T. VIII, juillet, p. 79 : Sur une ancienne Cérémonie dans la Cathédrale d'Evreux. (1762)

Digitized by Google

« teille, mais qu'il y aura au milieu du cœur durant les « Vigiles et la messe de l'obit un drap de six pieds « de long et trois pieds de large, auquel sera pourtraité « et figuré une croix et auprès d'icelle croix, aux deux « coins du drap, seront figurées les armes dudit Bou- « teille en deux écussons, selon que ils sont en certaine « verrière de la nef de la ditte église... Le Chapitre se « plaignait de ce que les chapelains faisaient des folies, « des excès, des extravagances dans l'église cathédrale « aux fêtes de Noël et autres jours, surtout le jour de « l'obit de Bouteille. Ce jour ils peignoient une grande « bouteille qui occupoit tout le cœur d'un côté des stalles « et de l'autre, sonnoient en confusion toutes les grosses « cloches; durant l'office ils tournoient le dos à l'autel, « une partie ne s'occupoit que de la peinture de leur « bouteille, une autre partie étoit occupée à sonner, le « chœur manquoit de suppôt; les chapelains venoient « d'introduire une nouvelle cérémonie, ils avoient fait « une grande bouteille de cuir contenant environ « 16 pots, sur laquelle ils avoient peint des marmou- « sets, des serpents et autres bêtes, avec des inscriptions « foles et extravagantes. Le Chapitre, las de toutes ces « extravagances, a deffendu très expressément par une « ordonnance de laditte année 1462, punit même trois « des dits chapelains en leur ôtant habit et office qu'ils « avoient en laditte église, de manière que la bouteille « ne fut point peinte cette année le jour de l'obit, c'est- « à-dire le 28 avril. Mais, tandis que le Chapitre étoit « en une procession générale en l'église des frères prê- « cheurs de la ville, les chapelains ou partie d'iceux, « avec une troupe de vile populace, plus de cent, furent « dans les tours de la cathédrale, à coups de marteau,

Digitized by Google

« de barre de fer, cassèrent, brisèrent et forcèrent les « portes, les serrures, les verrouts, violentèrent les « sonneurs, menaçoient de les jeter du haut en bas, « s'emparèrent des cloches, sonnèrent sans ordre, « sans mesure, en confusion, l'espace de trois heures ; « les sonneurs restèrent durant ce temps dans le clo- « cher, ne pouvant pas descendre, étant au-dessus des « cloches et en danger de péril ; cette populace furieuse « les menassoit encore de tuer les sonneurs et d'abatre « leur maison; les chanoines en portèrent leurs plaintes « à l'Echiquier et obtinrent un mandement adressé au « vicomte pour informer, etc. »

Des actes authentiques et originaux affirment que les révoltés, au XIII^e^ siècle, « poussèrent même l'insolence « jusqu'à pendre par les aisselles, aux fenêtres d'un « des clochers, deux chanoines qui y étaient montés de « la part du Chapitre, pour s'opposer à ce dérègle- « ment ; l'un d'eux était *Jean Mansel,* trésorier de la Cathédrale († en 1206), conseiller d'Henri II, roi d'Angleterre, l'autre *Gautier Dentelin,* chanoine, trésorier après le précédent.

Nos vénérables chanoines d'Évreux cherchaient donc par tous les moyens en leur pouvoir à combattre ces criants abus, aidés par les décisions des synodes ou des Conciles Provinciaux. Celui de 1214 ordonne aux évêques de s'abstenir des *fêtes des fous*, de peur qu'on ne prenne la crosse, *ne accipiatur baculus* ou selon une autre édition *ubi baculus accipitur,* et au titre XIX il défend les danses des femmes dans les cimetières ou les lieux sacrés. En 1445, le 11^e^ canon défend la *fête des fous* en ces termes : « De même afin que honnête- « ment et saintement on serve notre Créateur ce saint

Digitized by Google

« Synode défend les jeux qui sont vulgairement appe-
« lés *des fous*, avec les masques sur le visage, jeux
« qui se font honteusement dans les cimetières et les
« églises, car de tels jeux déshonorent la dignité ecclé-
« siastique ; soumettant tous et chacun de ceux qui ose-
« raient agir autrement à la sentence d'excommunica-
« tion, et arrêtant que si les dits transgresseurs ont
« coutume de percevoir quelques distributions dans ces
« mêmes églises, ils les perdent pendant les trois mois
« qui suivront et le produit en sera distribué aux autres
« personnes honnêtes du chœur[1] ».

Les constitutions synodales d'Avranches défendent de présenter au peuple des spectacles vains et quelquefois lascifs, dans les églises et cimetières, pendant les fêtes de la Nativité... et de s'y livrer à des tumultes, à des jeux, la nuit de la commémoration des morts (dom Bessin, 1550, p. 293).

En 1581 le Concile de Rouen condamne les danses ou autres jeux dans les cimetières et défend aux enfants, dans les églises cathédrales ou autres, l'exercice des *choses théâtrales ou ridicules*, à la fête des Saints-Innocents.

Le synode d'Évreux de 1644 dit : « Pour obvier aux
« désordres qui se sont croulez en plusieurs endroits de
« notre Diocèse, principalement durant l'été, quand, au
« lieu de célébrer avec toute révérence les fêtes des
« Patrons de l'Église, on les a vues prophanées par
« beaucoup de gourmandise, yvrognerie, danses, tra-
« gédies déshonnêtes, farces, et autres dissolutions :
« Nous avons ordonné, suivant le Décret du Concile Pro-

1. Dom Bessin, p. 124, XIV ; p. 125, XIX ; p. 185.

Digitized by Google

« vincial de Rouen, que les Curez, les Dimanches aupa-
« ravant lesdites fêtes ou assemblées, dénonceront pour
« excommuniez tous ceux qui, au préjudice du service
« et l'honneur de Dieu et de ses Saints, s'employeront
« à de telles choses, en quelque manière que ce soit,
« les permettront et autoriseront » (dom Bessin p. 404).

Enfin la *Pragmatique Sanction* de Charles VII apporta l'appui du pouvoir civil en reproduisant un canon qui menace de toutes les foudres de l'Église les acteurs et auteurs de la *fête des fous :* « Honteux encore « est cet abus fréquent dans quelques églises que à « certaines solennités de l'année, les uns mitre en tête, « crosse à la main, revêtus des habits pontificaux, don- « nent une bénédiction comme les évêques, les autres « se déguisent en rois et en ducs. Dans quelques loca- « lités on nomme cette fête *fête des fous*, ou des Inno- « cents ou des Enfants. Ceux-ci se livrent à des jeux « effrayants ou théâtraux, ceux-là à des danses et des « contorsions d'hommes et de femmes afin d'attirer les « spectateurs et d'exciter les rires dissolus. Quelques- « uns enfin préparent même des repas et des banquets. « Ce saint Synode statue et ordonne, tant aux ordinaires « qu'aux doyens et aux curés des églises, sous peine de « suspense de tous revenus ecclésiastiques pendant « trois mois, de ne plus permettre de telles moqueries « ou de ces badineries... dans l'église qui doit être une « maison de prières, soit dans les cimetières ; qu'ils ne « négligent pas de punir les transgresseurs par les cen- « sures ecclésiastiques et d'employer les peines cano- « niques. Donc toutes coutumes, statuts ou privilèges « en opposition avec les décrets (à moins qu'ils n'ajou- « tent encore des peines plus grandes) sont nuls. Ainsi

Digitized by Google

« en a ordonné ce saint Synode. Donné en session pu-
« blique célébrée à Bâle solennellement dans l'église
« cathédrale, le jeudi IX[e] jour du mois de juin
« MCCCCXXXV[1]. »

Malgré toutes ces sanctions l'invétérée coutume persévérait à tel point qu'un homme ayant été élu abbé du clergé et refusant de l'être et de donner le repas dû en cette qualité, y fut condamné par un jugement du 31 mai 1406, cité par Ducange !

D'après l'*Ordinaire* de Bayeux (XIII[e] siècle) et le *Coutumier* (1270), édités par M. le chanoine U. Chevalier, il y avait dans la cathédrale : le jour de Saint-Étienne, la fête des diacres; le jour de Saint-Jean, la fête des prêtres et le jour des Saints-Innocents *festum puerorum*. « Par ce mot, nous écrit M. l'abbé Le Mâle, il faut « entendre tous ceux qui avaient séance, sur le banc, « au-dessous des deux rangs de stalles, c'est-à-dire les « enfants de chœur au nombre de six, les clercs et « même les chanoines *in minoribus* », les sous-diacres n'y sont pas mentionnés. A la Circoncision on trouve dans cet *Ordinaire* du Chapitre une fête *baculi* pour laquelle on chante la séquence *Eya recolamus* « mais « si c'est *in solennitate baculi* c'est *Nato canunt omnia*[2] « qui est celle de Noël. Le même jour le répons qui « suit le capitule des Vêpres est *in principio*, mais *si* « *deferatur baculus* on chante *in turba* autour du can- « délabre le répons *videte miraculum* et la séquence « *Letabundus* à la place de l'hymne *A solis* et il en est « de même les jours *in quibus defertur baculus*. A l'Épi-

1. *Pragmatica Sanctio*, Parisiis, 1546, p. 363. Appendice III.

2. Cf. Cette prose dans la *Revue Catholique de Normandie*, 1892, p. 481-482.

Digitized by Google

« phanie *si baculus ostendatur* on chante *videte miracu-*
« *lum*, sinon *in columba specie*. » L'Invitatoire de Matines, dans la fête du *baculi* se chantait, *non ante jenas* (balustrades) *chori*, mais par huit chantres : deux sur les voûtes au-dessus de la porte occidentale, deux derrière l'autel et deux sur les voûtes de chacun des transepts. Mon érudit ami pense qu'il s'agit ici de la fête des *Sous-diacres*, dite des ânes et des fous. Outre ce que nous avons dit plus haut au sujet de cette fête interdite aux évêques par le Concile de Rouen de 1214 *ne accipiatur baculus*, M. U. Chevalier a trouvé dans un graduel allemand ces vers :

Gregis pastor Tityrus
Asinorum Dominus
Noster est episcopus,
Ad honorem Tityri
Festum colant Baculi
Satrapæ et Asini.
Veneremur Tityrum
Qui nos propter Baculum
Invitat ad epulum [1].

Il s'agit bien là de l'*episcopus* des sous-diacres, de celui d'entre eux qui officiait à cette fête ainsi qu'on la trouve dans les traités *de Officiis* des XI^e^ et XII^e^ siècles, tels que ceux de Beleth, Pierre de Chartres et surtout dans l'*Officium Stultorum* de Pierre de Corbeil. Pierre de Chartres dit au sujet de la *fête des Sous-diacres :* « Cette fête, que nous appelons *des fous*, se célèbre par « quelques-uns à la Circoncision, par d'autres à l'Épi-

1. Le pasteur du troupeau, Tityre, Maître des Anes, est notre évêque. En l'honneur de Tityre que les satrapes [chefs] et les ânes célèbrent la fête de la crosse... Vénérons Tityre qui, à cause de la crosse, nous invite au festin.

Digitized by Google

« phanie ou pendant son octave. On fait quatre réjouis-
« sances publiques dans l'Église après la naissance du
« Seigneur, savoir : celles des lévites, des prêtres, des
« enfants, c'est-à-dire des mineurs d'âge et d'ordre, et
« des *Sous-diacres* qui sont d'ordre douteux, d'où il
« arrive qu'ils sont parfois rangés dans les ordres sacrés,
« quelquefois non, ce qui fait qu'ils n'ont pas d'époque
« certaine et que l'office se célèbre confusément. »
M. l'abbé Le Mâle conclut en disant : « C'étaient des fous et des ânes parce qu'ils ne savaient pas s'ils appartenaient aux ordres majeurs ou mineurs, de là le nom de *fête des fous* ou des ânes. »

M. A. Gasté a donné dans la *Revue Catholique de Normandie* (1892, p. 488) quelques notes sur la fête des Enfants à Bayeux, d'après un inventaire de 1476, où se trouve le détail des ornements du petit évêque : deux mitres, bâton pastoral, deux mitaines, quatre petites chapes de satin vermeil, etc. Ensuite il publie l'*officium infantum* de Coutances d'après le *Novus Ordinarius* (Bibl. Nat. Mss. lat., 1301), office excessivement sérieux, exempt des folies accoutumées.

A Lisieux, le jour de Saint-Barnabé, les chanoines faisaient une cavalcade en l'honneur de saint Ursin, semblable à celle d'Autun, le 31 août, racontée dans le *Mercure de France* de juillet 1725 (p. 1598) et par H. de Formeville dans son *Histoire de l'ancien évêché-Comté de Lisieux*, p. CCIX[1].

Il ne faudrait pas juger cette *fête des fous* d'après

1. *Le Magasin Pittoresque* (1er juin 1898, p. 182), dans un article intitulé *La fête des fous et la mère folle de Dijon*, dit : « A Lisieux, l'abbé est élu à la pluralité des voix, sous un gros orme près duquel on a placé des bancs, un bureau, un tapis. On montre encore de nos jours cet orme légendaire ».

Digitized by Google

nos idées actuelles, ce serait une erreur grossière. Les coutumes ancestrales pour être justement appréciées doivent rester dans leur cadre historique. On doit se souvenir qu'au moyen âge l'église était la maison commune; là se réunissaient nos pères pour prier sans doute, mais aussi pour traiter leurs affaires et, parfois, se divertir. Loin d'intentions impies ou scandaleuses dans ces fêtes, il y avait plutôt les élans multipliés, quoique mal dirigés, d'une dévotion superstitieuse que ces esprits ignorants ne séparaient pas des actes les plus opposés à la véritable piété. Leur grand défaut consistait dans leur ignorance et leur crédulité. D'un autre côté le catholicisme étant une école de liberté, d'égalité et d'affranchissement passager dans ce monde, symbole de l'affranchissement éternel, permettait aux chanoines ou autres dignitaires, de descendre des stalles, en ces jours appelés *les libertés de décembre*, pour céder la place aux enfants, aux chapelains et vicaires. Voilà pourquoi ces coutumes à ces époques d'affranchissement des XIII^e^ et XIV^e^ siècles eurent une telle vogue et une telle popularité.

Que la liberté ait ensuite dégénéré en licence rien d'étonnant, car l'esprit d'indépendance devint de plus en plus actif aux XV^e^ et XVI^e^ siècles. En présence de ces criants abus force fut donc de recourir aux mesures les plus rigoureuses, ainsi qu'il a été constaté plus haut. Ces efforts persévérants constituent même un des épisodes les plus caractéristiques de la lutte du christianisme, contre les coutumes du paganisme, au sein des populations chrétiennes.

Cette *fête des fous*, souvent confondue avec celle des *Anes* ou de l'*Ane*, avec celle des *Hypodiacres* ou

Digitized by Google

diacres saouls, des *Cornards* de Rouen et d'Évreux, méritait bien, ce me semble, d'être précisée en ce qui concerne notre histoire normande, appréciée sans parti-pris, remise dans son cadre moyenageux, délimitée quant au rôle de l'Église qui a su tolérer, pour ne pas briser, diriger le mouvement populaire pour le détruire dans ses néfastes tendances et arriver, finalement, à purifier tous ces rites grotesques en conservant sa majestueuse et admirable liturgie.

APPENDICE

I

CHAPITRE GÉNERAL D'EVREUX, tenu en 1395, ART. 134.
De festo stultorum.

« Item quamvis fuerit in nostra Ebroicensi ecclesia con-
« suetum quod aliqui juvenes capellani et clerici nostre dicte
« ecclesie die prima Januarii atque die precedenti quod fes-
« tum stultorum merito nuncupatum facere et ludere per
« ecclesiam atque villam consueverint permissive, attamen
« ipsi capellani et clerici seu aliqui ipsorum in festo hujus-
« modi ultra modum debitum tanquam elati procedere ni-
« tuntur, atque in dicto festo taliter se habere et gerere quod
« nonnulla enormia scandala a pauco tempore citra ex eo
« emerserunt : super quo nos cupientes ne deterius inde
« contingat talibus prout nostra interest obviare, omnibus et
« singulis concanonicis nostris, capellanisque et clericis

Digitized by Google

« nostre dicte ecclesie districte inhibemus, etiam sub ex-
« communicationis pena ac alia per nos contra ipsos et
« quemlibete orumdem qui contrarium facere in antea pre-
« sumpserunt quoquomodo infligenda ne de cetero aliquis,
« durante dicto festo, in ecclesia vel in choro, aliquem ludum,
« seu tripudium aut aliquem tumultum faciat vel procuret,
« aut clamorem emittat per que servitium in aliquo pertur-
« betur. »

ART. 135.

« Item ne dicto festo durante, aliquis, quicumque sit, sub-
« ditus noster, faciat seu inferat alicui persone, cujuscumque
« status sit, pauperi vel diviti, injuriam realem aut verba-
« lem, seu furfurem vel aliam pulverem projiciat, carmina
« villia seu diffamatoria, aut comedias in prejudicium alicu-
« jus pronuntiet aut promulget. »

ART. 136.

« Item quod nullus vadat discurrendo per burgum aut
« suburbia in quocumque habitu dissimulato solus vel
« catervatim aut alias, nisi solum pro aqua benedicta deffe-
« renda in die consueto. »

II

CHAPITRE GÉNERAL D'EVREUX, tenu en 1451, ART. 234.

« Item et cum ex decreti sacrorum conciliorum et sancto-
« rum doctorum determinatione quibus cuncti fideles et
« maxime viri ecclesiastici tenentur obedire et acquiescere,
« sit usquequaque prohibitum ne in ecclesiis per viros eccle-
« siasticos fiant aut committantur deformitates aut turpitu-
« dines in Kalendis Januarii et proximis diebus Nativitatis
« Domini, que insolentie et abusiones festum stultorum non
« nisi a stultis dicte et observate, ymo potius execrate sunt
« aliquando in hac ecclesia nostra, cupientes ab omni spur-
« citia et inhonestate purgare templum domini quod est

Digitized by Google

« ecclesia quam decet omnis sanctitudo in longitudinem « dierum, inhibemus sub penis excommunicationis ne de « cetero canonici, capellani aut alii quicumque viri eccle- « siastici subditi nostri exerceant, aut faciant seu commit- « tant in ecclesia nostra quascumque fatuitates, insolentias « aut spurcicias, seu ludos inhonestos pretextu cujuscumque « prave consuetudinis aut corruptele, et volumus presentis « ordinationis nostre lecturam pro monitione canonica haberi « contra omnes et singulos qui predictas insolentias quo- « cumque nomine censeantur ausu temerario suscitabunt aut « exercebunt alias ex facto per hane nostram ordinationem « et sententiam, si fuerint nobis subditi, sententiam excom- « municationis incurrant. Quod ei, quod absit ! animo susti- « neant indurato dictam excommunicationis sententiam, « contra eos tamquam rebelles et male sentientes in fide pro- « cedemus, juxta sanctorum patrum canonicas sanxiones, « nam talia facere, nil aliud esse censemus quam ducere « jugum cum infidelibus. Que enim conventio christi ad « belial, aut que pars fidelis cum infideli, aut quis consensus « templo Dei cum operibus diabolicis. »

(*Archives de l'Eure, fonds non sérié de l'Evéché.*)

III

De spectaculis in Ecclesia non faciendis

« Ordinarii et ecclesiarum decani, et rectores, sub pœna « suspensionis proventuum ecclesiasticorum trium mensium « spatio, ludibria hic descripta, prout nec mercantias, etc.

« Turpem etiam illum abusum in quibusdam frequenta- « tum ecclesiis, quo in certis anni celebritatibus nonnulli « cum mitra, baculo ac vestibus pontificalibus, more episco- « porum benedicunt, alii ut reges ac duces induti, quod fes- « tum fatuorum vel innocentium seu puerorum in quibus- « dam regionibus nuncupatur. Alii larvales ac theatrales « jocos, alii choreas, ac tripudia marium ac mulierum « facientes, ut homines ad spectacula et cachinationes mo-

Digitized by Google

« vent. Alii comessationes et convivia ibidem præparant : « hæc sancta Synodus detestans statuit et jubet tam ordina- « riis quam ecclesiarum decanis et rectoribus, sub pœna sus- « pensionis omnium proventuum ecclesiasticorum trium « mensium spacio, ne hæc aut similia ludibria, neque etiam « mercantias, seu negociationes nundinarum in ecclesia, « quæ domus orationis esse debet, et etiam in cœmeterio « exerceri amplius permittant. Transgressoresque per cen- « suram ecclesiasticam aliaque juris remedia punire non « negligant. Omnes autem consuetudines, statuta, aut pri- « vilegia, quæ his non concordant decretis (nisi forte ma- « jores adjicerent pœnas) irrita esse, hæc sancta Synodus « decrevit. Datum in sessione publica Basilie in majori eccle- « sia solenniter celebrata, die jovis IX mensis Junii anno « MCCCCXXXV. »

(*Pragmatica Sanctio.* Parisiis. 1546, p. 363.)

IV

« De la partie de nos bien amez les vicaires, chappelains et « clercs de la cathédrale Nostre-Dame, nous a esté humble- « ment exposé que jà, soit ce que, au droit de la fondation « de certain obit qui se fait chacun an dedens le cueur de « la dicte église, pour l'ame de feu maistre Guillaume de « Bouteille, en son vivant chanoine de ceste église, fondeur « du dict obit, iceulx exposans, puissent et loisent entre « autres choses, sonner, ou faire sonner toutes les grosses « cloches, avec d'icelle église, le vingt-huitième jour d'avril, « vigille dudict obit, et lendemain d'icelui, et aussi de « paindre, ou de faire paindre, sur le pavé du dict cueur, « *une bouteille*, en signe de ce que le dict fondeur avoit eu « son surnom de Bouteille, et pour service d'icelle fondation, « et à ce que ceulx qui verront la dicte painture soient meuz « de prier Dieu pour l'âme de lui, et que de ce les dits expo- « sans et leurs prédécesseurs aient été en bonne pocession et « saisine, par tel et si longtemps qu'il n'est mémoire du con- « traire. Toutes voies, les dicts doyen et chappitre ou aul-

Digitized by Google

« cuns d'eulx ont, depuis le dict gaige-plège, effacié ou fait « effacier une bouteille que les dicts exposans avoient mis, « paint ou fait paindre sur le pavé du cueur de ladite église, « ainsi qu'il leur loisait, et qu'ils ont accoutumé faire cha- « cun an... »

Cette charte est de 1462 et montre la mauvaise foi des chapelains qui se gardaient bien de mentionner les plaintes énumérées par les chanoines à propos de leur scandaleuse conduite en cette circonstance.

(*Revue de Rouen*, 1838, p. 73.)

Aux Archives Nationales on trouve plusieurs documents relatifs à cette affaire [fonds latin n^e^ 5201, A^2^, n^os^ 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24] et signalés dans un registre conservé aux Archives de l'Eure G., 1808, p. 349.

Dans les comptes de 1440-1441, pour la cathédrale d'Évreux on lit : « ... dépenses pour pain et vin à boire sur la fosse de Guillaume de Bouteilles, en son vivant chanoine d'Évreux, le jour de son anniversaire 5^s^ 5^d^ ». *Archives de l'Eure*, G. 133.

Dom Martène : *De festo S. S. Innocentium a pueris celebrato.*

« Quod in festo S. Stephani Diaconi, in die S. Joannis « Presbyteri, id in festo S. S. Innocentium præstabant « pueri, hoc est præcipuum in divinis officiis partem, quan- « tum per eorum ætatem liceret, habebant, superiores chori « sedes occupabant, alii inferiores; antiphonas et responsoria « cantabant, chorum regebant cum proprio cantore cui in « Ecclesia S. Martini locum et baculum cedebat cantor pres- « byterorum cum ad illum cantici *Magnificat* versiculum « *Deposuit potentes* devenissent : Imo et proprium habebant « Episcopum, qui et benedictiones et collectas legeret. (Puero « Episcopello, inquit Lucas Cusentinus Episcopus in suo « ordinario, pontificalia conceduntur insignia, et ipse dicit « orationes). De hoc puerorum Episcopo ita scribit Turonense « S. Martini Rituale ms... quando *Magnificat* canitur, veniunt « clericuli in choro cum Episcopo habente candelas accensas « de proprio, et quando *Deposuit* canitur, accipit cantor

Digitized by Google

« puerorum baculum, et tunc in stallo ascendunt pueri, et « alii descendunt, et dicta oratione, vadunt ad altare crucifixi, « etc. Deinde ducit eos cantor in domum suam, et ibi bibunt, « et dant candelas janitori cantoris.) Ceterum cum ex hujus- « cemodi puerorum ritibus perplures subrepissent abusus, « eos de medio tollere tentavit Concilium Basilense ses- « sione 21. »

(*De antiquis Ecclesiae Ritibus...*, t. III, p. 39-40.)

Dom Martène : *Festum Circumcisionis. Paganorum initio anni superstitiones. Jejunium in Calendis Januarii.*

« In antiquioribus Sacramentorum libris alia insuper ha- « betur missa *Ad prohibendum ab Idolis* inscripta..., quæ « potissimum instituta erat ad reprimendas paganorum hac « die superstitiones, quas fuse describit S. Augustinus, seu « quivis alius sermone 129... his verbis : [Hinc itaque est, « quod illis diebus pagani homines perverso omnium rerum « ordine, obscenis deformitatibus teguntur, ut tales utique « se faciant qui colunt qualis est ille qui colitur. In istis enim « diebus miseri homines, et quod pejus est, aliqui baptizati « sumunt formas adulteras, species monstruosas, in quibus « quidem sunt primum pudenda, aut potius dolenda sunt. « Quis enim sapiens poterit credere inveniri aliquos sanæ « mentis, qui cervulum facientes in ferarum se velint habi- « tum commutare? Alii vestiuntur pellibus pecudum, alii « assumunt capita bestiarum, gaudentes et exultantes si « taliter se in ferinas species transformaverint, ut homines « non esse videantur. Ex quo indicant ac probant, non tam « se habitum belluinum habere quam sensum. Nam quamvis « diversorum similitudinem animalium exprimere in se ve- « lint, certum est tamen, in his magis cor pecudum esse quam « formam. Jam vero illud quale et quam turpe est quod viri « nati tunicis muliebribus vestiuntur, et turpissima demum « demutatione puellaribus figuris virile robur effeminant, « non erubescentes tunicis muliebribus inserere, militares

Digitized by Google

« lacertas, barbaras facies præferunt, et videri fœminæ vo-
« lunt]. »

(*De antiquis Ecclesiae ritibus...*, t. III, p. 40-41.)
(Cf. id., t. IV, p. 100, la citation d'Alcuin, *de Divinis officiis* et *Concil. II, Turonense.*)

*
* *

« Nous ignorons si le jour de la mi-carême portait un nom
« spécial dans la série des fêtes des fous qui se célébraient à
« Évreux; mais c'est bien à lui que s'applique cette citation
« d'un titre qui n'existe plus : *Ludunt ad quillas super voltas*
« *ecclesiæ, faciunt podia, choreas et choros et reliqua sicut*
« *in natalibus.* Nous ne répugnons pas à voir les chanoines
« jouer aux quilles, et même danser sur les voûtes de la
« cathédrale, lorsque nous savons que l'archevêque de Rouen,
« Eudes Rigaud, ne pouvait réformer de semblables excès
« dans les monastères de son diocèse, qu'il s'en plaignait sur-
« tout dans les couvents de femmes, et que longtemps encore
« après lui les conciles prescrivaient la réforme de cet abus.
« Les voûtes de la cathédrale portent encore à Évreux des
« traces de ces jeux ; aux angles intérieurs des tourelles de
« la façade septentrionale deux petites figures sculptées sur
« la pierre, en face des voûtes, représentent d'un côté la folie
« au rire acéré, tandis que de l'autre elle paraît s'endormir
« appuyée sur sa marotte, nous regrettons de ne pouvoir
« reproduire ces deux chefs-d'œuvre de malice, ignorés au
« milieu de tant d'autres du même genre. »

(*Analectes hist. sur Evreux*, par Bonnin.)

A la même page Bonnin donne une pièce intitulée : *Droits du Chapitre dans la forêt d'Evreux* et parmi ces droits celui « d'avoir perches, fourches et eschalaz pour noz anciennes vignes de l'église, et bois vert pour boisser la croix le jour de Pasques flories et bastons pour notre gieu de quilles que nous faisons à la miquaresme. »

La Bibliothèque Municipale d'Évreux possède deux manus-

Digitized by Google

crits du Chapitre d'Évreux dont l'un (Ms. 64) dit au IVe dimanche de carême :

« In ista dominica quarta inter officium mortuorum et Vesperas ludunt canonici Ebroicenses ad quillam, postmodum potant in capitulo et ea die lucrantur grossos fructus suarum prebendarum. »

L'autre (Ms. 95, p. 47) en écriture du XVIIe siècle ajoute : « In missa fiat distributio unicuique canonico 9s pro quillis. »

Il ne faudrait pas oublier que les chanoines de cette époque n'étaient pas de vénérables prêtres comme aujourd'hui, mais des jeunes gens qui, souvent, fréquentaient encore les écoles avant d'entrer dans les ordres sacrés.

BIBLIOGRAPHIE

Bonnin. — *Analectes historiques, recueil de documents inédits sur l'histoire de la ville d'Évreux.* Évreux, J.-J. Ancelle, 1839, grand in-8°.

Bonnin. — *Opuscules et mélanges historiques sur la ville d'Évreux.* Évreux, J. Ancelle, 1845, pp. 134-154.

Gastè (A.). — *Les Drames liturgiques de la Cathédrale de Rouen.* Revue Catholique de Normandie, 1892, pp. 349, 477 et 573.

Du Cange. — *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis,* aux mots *festum* et *Kalendæ.*

Busserolle (J.-X.-C. de). — *Notice sur la fête des ânes et des fous qui se célébraient au moyen âge,* etc. Rouen, 1859, in-8°, 11 pp.

Marc de Montifaud. — *Les Triomphes de l'abbaye des Conards avec une notice sur la fête des fous.* Paris, 1874, in-12.

Chérest (Aimé). — *Recherches sur les fêtes des Innocents et des Fous* dans le Bulletin de la *Soc. Hist. et Arch. de l'Yonne,* 1853, p. 20.

Villetard (Abbé H.). — *A propos de la fête des fous au moyen âge.*

Digitized by Google

Bulletin de la *Soc. Hist. de l'Yonne*, 1910. Auxerre, 1910, pp. 205-228.

Bourquelot (Félix). — *Office de la fête des fous*, publié dans *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, 1854.

Leber (E.). — *Fête des Fous et autres pratiques analogues* dans *Collection des meilleurs dissertations, notices et traités*, etc., t. IX, pp. 231-318.

Tilliot (du). — *Mémoires pour servir à l'histoire de la fête des fous*. A Lausanne et à Genève, M. DCCLI, in-12.

Chevalier (Abbé U.). — *Ordinaire et coutumier de l'Eglise Cathédrale de Bayeux*. Paris, A. Picard, 1902, in-8°, p. 427.

Deville (Étienne). — *Manuscrits ébroïciens de la Bibliothèque Sainte-Geneviève* dans la *Revue Catholique de Normandie*, janvier 1906, p. 165.

Delarue (Abbé). — *Essais historiques sur les bardes, les jongleurs et les trouvères Normands et Anglo-Normands*, t. II, pp. 161, 163, 166, 177, 181, 201, 303.

Soullier (P.). — *Le Plain-chant. Histoire et théorie*. Tournai, Desclée, 1894, p. 240.

Grisel (Abbé Hercule). — *Les Fastes de Rouen*, publiés par Bouquet dans la *Société des bibliophiles normands*, 5 cahiers.

Bessin (dom). — *Concilia Rotomagensis provinciæ*, etc. Rotomagi, F. Vaultier, 1717, in-folio.

Gomant (Abbé). — *Recueil de Chants Ecclésiastiques*. Paris, Langlois et Leclercq, 1837, in-12.

Formeville (H. de). — *Histoire de l'ancien Evêché-Comté de Lisieux*. Lisieux, E. Piel, 1873, p. cclx.

Deshayes (C.-A.). — *Histoire de l'Abbaye de Jumièges*. Rouen, Baudry, 1829, in-8°, p. 217.

Revue trimestrielle du département de l'Eure, janvier 1835 : Fête des Innocents, pp. 219-231.

Revue historique des cinq départements de Normandie, 1836 : La procession noire à Évreux, pp. 33 et 160, 1837 : *Le génie dramatique en Normandie*, pp. 3, 69 et 211 ; *La scie d'Harfleur*, p. 233.

Les nuits parisiennes à l'imitation des nuits antiques d'Aulu-Gelle, etc. Paris, Lacombe, in-12, 1772, p. 161.

Officium stultorum, sive fatuorum ad usum Ecclesiæ Senonensis, cum notis musicis, Catal. des Mss. de M. Baluze, Cod. 942, in-4°.

Pragmatica Sanctio cum glossis egregii, eminentisque scientiæ viri, Domini Cosme Guimier, etc. Parisiis, apud Galeotum a Prato, 1546.

Digitized by Google

STABENRATH (Ch. de). — Histoire d'Évreux. *L'abbé des Cornards* dans la *Revue de Rouen et de Normandie*, 1838, pp. 57-76.

FÉRET (Léon). — *Fêtes grotesques du moyen âge* dans *le Courrier de l'Eure* du 10 mars 1855.

CHÉRUEL (A.). — *Dictionnaire historique des Institutions, mœurs et coutumes de France*, seconde partie, au mot *Rites*, p. 1077. Paris, Hachette, 1870, in-12.

JACOB (P.-L.). — *Curiosités de l'histoire de France*, Paris, A. Delahays, 1858, in-12, pp. 9-43.

Dinouart (Abbé) — Recherches sur cette expression : Faire le Deposuit, et sur les Bâtons des Confrairies, T. XXXVI, août 1769, p. 155 de l'Année Ecclésiastique. —

Journal de Rouen 4 mai 1919 : Le Mai de la Bazoche par Raoul Aubé.

Digitized by Google

RAPPORT

De M. Léon DUBREUIL, professeur d'histoire
au lycée d'Évreux
Membre de la Société

SUR

LA VIE SOCIALE PENDANT LA PREMIÈRE PARTIE DE LA RÉVOLUTION (1789-1798)

ROUEN ET ENVIRONS

Par M. L. Chanoine-Davranches

Lu à la séance du 6 mai 1917.

Permettez-moi tout d'abord, messieurs, de vous remercier de l'accueil que vous avez bien voulu me faire parmi vous, accueil tel que je l'eusse souhaité, puisqu'il me permet de prendre immédiatement contact avec les membres d'une société honorable à la fois par son ancienneté et par la multiplicité des services qu'elle a rendus, puisqu'elle me permet de participer sans délai à vos travaux relatifs à l'histoire locale.

L'ouvrage que votre distingué secrétaire perpétuel, M. Doucerain, m'a demandé de vous présenter, mériterait plus qu'un bref compte rendu. Mais devant l'abondance des détails, devant la richesse de la documentation, j'ai pensé que ce serait trahir mon auteur, en l'espèce,

Digitized by Google

notre éminent collègue, M. Chanoine-Davranches, que de vouloir donner une rigoureuse analyse de son ouvrage : *La Vie sociale pendant la première partie de la Révolution, 1789-1798. Rouen et Environs*, et que mieux valait attirer votre attention sur l'originalité et l'intérêt de son travail, de manière à vous en inspirer le désir d'une lecture immédiate. Si je n'y parviens pas, ne vous en prenez qu'au *présentateur*, qui n'aura pas su son métier.

Et tout d'abord je louerai M. Chanoine-Davranches pour le sujet qu'il a choisi. Si l'on veut un jour faire une histoire sérieuse de la période révolutionnaire, période si complexe, avec ses grandeurs et ses faiblesses, ses vertus et ses tares, il faut que de nombreuses monographies locales aient été écrites par des travailleurs qui échappent à la hantise de retracer uniquement et toujours la biographie d'un personnage important ou secondaire, qui s'attachent à l'étude difficile des ensembles et qui doivent se résigner, en récompense de leurs efforts, à ne jamais connaître le grand succès. En effet, s'il est possible, dans la Révolution, de distinguer un certain nombre de chefs de chœur, de meneurs, si l'on préfère, il n'en demeure pas moins que la presque unanimité de la population a été appelée à y jouer son rôle, entraînée en sens divers par des circonstances impérieuses, par des événements généralement supérieurs à toute volonté. Œuvre difficile sans doute que de faire mouvoir les masses, mais œuvre qu'il importe cependant de tenter si l'on veut connaître les mobiles qui ont fait agir les individus, les considérations auxquelles ils ont dû se soumettre, les conséquences lointaines et incalculables qui devaient en résulter.

Digitized by Google

A cet égard, l'ouvrage de M. Chanoine-Davranches donne beaucoup plus qu'il ne promet. C'est qu'il ne s'est pas borné à l'étude de la vie sociale à Rouen et ses environs pendant une période de près de dix années, il a aussi abordé le problème de la vie économique, qui lui est corrélatif, et dont l'importance capitale ne pouvait lui échapper. L'abolition du régime seigneurial, la question des impôts ordinaires et des contributions forcées, le problème des subsistances, en un temps où nombre de citoyens avaient couru aux frontières défendre le territoire de la France contre l'envahisseur, où l'Angleterre, maîtresse de la mer, bloquait nos côtes, ont exercé une influence prépondérante sur tous les événements d'alors.

M. Chanoine-Davranches s'est limité à une région nettement déterminée — et ce faisant, il a bien fait. Les sources, auxquelles il a puisé, présentent tous les caractères d'authenticité désirables — je ne pourrais dire d'impartialité, car qui peut se targuer vraiment d'être toujours impartial ? Il s'est surtout servi du *Journal primitif d'Horcholle,* bon bourgeois rouennais, ancien procureur à la Cour des Comptes, à qui toutes ces nouveautés ne plaisent guère et que la succession des événements a certainement plus d'une fois dérouté. M. Chanoine-Davranches, bien qu'il ait contrôlé les affirmations d'Horcholle par la lecture de la collection des articles du *Journal de Rouen* et des délibérations de la municipalité, sources de tout à fait premier ordre, montre comme un faible à l'égard de son auteur, encore que Horcholle nous apparaisse bien timoré et bien incapable de s'élever jusqu'à des conceptions générales. Quoi qu'il en soit, les faits sont relatés d'une manière cor-

Digitized by Google

recte, et, sous les réserves précédentes, il n'est point imprudent de s'en rapporter à lui.

Mais M. Chanoine-Davranches est un érudit trop averti et trop consciencieux pour ne pas avoir beaucoup plus étendu sa documentation qu'il ne nous l'avoue. L'on retrouve chez lui l'expérience de toute une vie de recherches et de labeur. En ne nous le disant pas, il a péché par modestie. En réalité, son ouvrage est le tableau vivant, coloré, de la région rouennaise pendant tout le dernier quart du XVIII^e^ siècle. Il s'efforce de nous montrer l'évolution des pensées et des êtres, et, qualité qui n'est pas mince, il y est généralement parvenu.

Sans doute n'était-il pas absolument indispensable de consacrer, comme il l'a fait, la presque totalité du premier chapitre, et de longues pages, çà et là, au cours de son ouvrage, à l'exposé des événements qui se sont déroulés à Versailles et à Paris. Ces faits sont connus, et cette histoire n'a pas été autant renouvelée, qu'on veut quelquefois le dire, par les écrivains auxquels M. Chanoine-Davranches semble accorder une confiance peut-être excessive. C'est ainsi que cette thèse — que j'appellerai la thèse des *brigands* — qui veut expliquer par la présence de quelques centaines de gens sans aveu la prise de la Bastille et le déchaînement de toute la Révolution, ne parvient à rien expliquer. Et si l'on veut frapper de suspicion le compte-rendu des séances des États généraux, la lecture de nombreuses correspondances privées, écrites par des députés d'opinions cependant très diverses, suffit à la battre en brèche.

Au reste, il n'importe, et ce n'est pas là que M. Cha-

Digitized by Google

noine-Davranches pouvait faire œuvre vraiment originale. Mais ce qu'il nous dépeint avec vérité, c'est l'état de la Normandie à la veille de la Révolution, non seulement au point de vue politique et social, mais encore au point de vue économique, tableau dans lequel l'on retrouve les qualités et la science d'un jurisconsulte averti, auquel n'est demeurée étrangère aucune particularité des coutumes. Les élections se font aux États généraux et la Révolution semble devoir se réaliser sous les plus heureux auspices.

Cependant l'on souffre. Les récoltes sont insuffisantes et la manufacture rouennaise ne peut supporter la concurrence que lui fait l'Angleterre. Le traité de commerce de 1786, dans les stipulations duquel se retrouvent les idées des économistes, lui apparaît comme une revanche éclatante du traité de Versailles : elle ne nous est point favorable. C'est donc en pleine période de crise que le nouveau régime doit s'instaurer.

Tout de suite la lutte s'engage entre la municipalité et le Parlement, qui tombe en discrédit. C'est que, dans la réalité, deux principes, deux thèses sont en présence : d'un côté, la thèse de l'autonomie communale, qui semble bien avoir été celle des États généraux ; de l'autre, la thèse d'un fédéralisme parlementaire, thèse mal dégagée, à demi secrète, seule capable de satisfaire les insatiables ambitions des robins. Et cette lutte durera jusqu'au jour où l'Assemblée Constituante aura ordonné la suppression des Parlements, après un court laps de quelques mois où la chambre des vacations avait été seule maintenue en exercice.

Dès lors Rouen entre dans le branle de la Révolution, mais il y entre sans ardeur. C'est, pour employer un

Digitized by Google

mot qui sera bientôt mis à la mode, la parfaite cité du *modérantisme* intégral. Les corps constitués s'organisent : la municipalité, issue d'un suffrage moins restreint que les directoires, est plus tôt entraînée au courant des idées révolutionnaires : il en résulte toutes sortes de heurts et de tracas. Une filiale de la Société des Amis de la Constitution s'installe : elle deviendra le Club des Jacobins ; la garde bourgeoise se transforme en garde nationale ; Rouen célèbre sa fête de la Fédération, et les gardes nationaux d'Evreux y prennent part, comme ils ont pris part à la Fédération chartraine. Quelques tentatives de jacquerie, la mise en vente des biens du clergé, les conséquences du serment à la Constitution civile avec l'élection de l'évêque et des curés et les premières mesures concernant les réfractaires et les émigrés, achèvent de donner à cette période, traversée des impressions produites par la mort de Mirabeau et la fuite du Roi, tout son caractère. Nous sommes désormais en mesure de comprendre les luttes d'influences et les luttes de partis.

La prépondérance des sociétés révolutionnaires tend à s'affirmer chaque jour davantage. Le Théâtre des Arts devient un champ clos. Ce sont de bien jolies pages que celles où M. Chanoine-Davranches nous montre les Rouennais s'y donnant rendez-vous, non plus pour applaudir ou siffler au jeu des acteurs, mais pour y affirmer, par cris et coups, leurs convictions politiques. Et l'on voit passer... sur la scène la Montansier, Molé et enfin le directeur Cabousse, en attendant que se manifeste la concurrence de Ribié et du Théâtre Français.

Les journées du 20 juin et du 10 août, puis les mas-

Digitized by Google

sacres de septembre achèvent la déroute des modérés. Cependant les Rouennais, dont M. Chanoine-Davranches célèbre, à maintes reprises et non sans raison, la sagesse avisée, se gardent de participer sérieusement à ce mouvement adverse qui se développera au temps de la Convention et deviendra le Fédéralisme. Il n'est pas douteux que la guerre étrangère les ait remplis d'anxiété. Et la Terreur s'établit.

Il faut avouer que le mot est bien gros. Des scènes regrettables se produisent, d'incessantes arrestations s'effectuent, des exécutions peu nombreuses — il est vrai que ce peu est toujours trop — ont lieu. Des députés en mission se succèdent, plus terribles en paroles qu'en actions, et dont les plus grands soucis sont d'enrayer l'esprit de rébellion et d'assurer les approvisionnements. Si M. Chanoine-Davranches insiste beaucoup sur le second point, en revanche est-il un peu bref sur le premier, faute de documents sans doute. Il faut cependant penser que si des mesures d'exception furent prises, c'est qu'on crut nécessaire — à tort ou à raison — de les prendre. Aussi tous les révolutionnaires nous font-ils un peu trop l'effet de fantoches, qui s'agitent sans rime ni raison. Qu'il n'y ait pas eu à proprement parler « une conspiration rouennaise », soit, mais que Rouen n'ait pas été un foyer d'intrigues, c'est tout au moins contestable. L'on aurait voulu connaître plus en détail le rôle de l'opposition. Personne d'entre nous n'admettra que les contre-révolutionnaires ne firent que gémir, pleurer et prier : ces considérations ne sauraient suffire à nous faire comprendre comment ils se trouvèrent dès l'an III, mais surtout en l'an IV, les maîtres de la situation.

Digitized by Google

M. Chanoine-Davranches insiste beaucoup sur la célébration des cultes de la Raison et de l'Être Suprême et sur la pompe des innombrables fêtes civiques qui se déroulèrent en vertu des ordres de la Convention et des Conseils. Et il a bien raison. Il y a là une des caractéristiques essentielles du mysticisme de cette époque et il est intéressant de ne pas la négliger. Toutes ces cérémonies nous font l'effet d'être mortellement ennuyeuses ; cependant les contemporains les aimaient ; mais il faut reconnaître que vraiment on leur en donna à satiété.

La réaction thermidorienne apporta de profondes modifications dans la composition des directoires et de la municipalité, en attendant que fût appliquée la Constitution de l'an III. Le jacobinisme pourchassé se défend. Tout est occasion de troubles et de bagarres. La misère est à son comble et l'agiotage, qui n'est plus contenu par les lois sur le maximum, les accapareurs et le cours forcé des assignats, aggrave encore la situation. Rouen fut souvent à la veille de la famine. On connut le rationnement, et l'on s'aperçut qu'il soulevait des questions tout aussi angoissantes que celles que nous espérons voir écartées aujourd'hui. L'on s'en tira vaille que vaille, et cette œuvre ne doit pas être comptée pour l'un des moindres titres que les édiles rouennais possèdent à la reconnaissance de leurs concitoyens. Le culte catholique reprend ses droits petit à petit, mais à la tyrannie jacobine succède bientôt la tyrannie de la jeunesse royaliste.

La période du Directoire a peut-être été un peu trop rapidement esquissée. Telle que M. Chanoine-Davranches nous la fait connaître, elle nous apparaît pleine d'imprévu et de variété, avec ses coups d'État et ses

Digitized by Google

brusques revirements. L'on s'efforce cependant de rétablir un peu d'ordre en toute chose, sans trop encore y parvenir, car les passions restent vivaces, les ressources font défaut et les chauffeurs commencent à désoler les campagnes. Des pages curieuses sur l'établissement du culte théophilanthropique, sur le désordre des campagnes et l'inexécution des arrêtés sur l'exercice des cultes nous conduisent à la mort de l'évêque constitutionnel Gratien. M. Chanoine-Davranches s'est rendu compte que cet événement ne marquait pas la fin d'une période d'histoire, même pour la ville de Rouen, et, en quelques touches, il nous mène jusqu'au 18 brumaire. Etant donné l'importance qu'il a accordée au mouvement religieux, il aurait pu être utile de pousser jusqu'au Concordat.

Je devrais, pour être complet, mentionner quelques-uns des nombreux personnages que M. Chanoine-Davranches fait mouvoir au cours de son beau livre et qu'il silhouette avec vivacité et élégance. Dans cet ouvrage qui risquait parfois d'être aride, ces portraits introduisent l'agrément et la variété.

Quelles que soient les critiques que j'ai cru devoir faire au cours de ce trop rapide exposé, la *Vie sociale pendant la première partie de la Révolution*, à Rouen et dans ses environs, n'en demeure pas moins l'une des plus importantes contributions que je connaisse à l'étude de l'histoire locale pour cette période si mouvementée et si vivante, qui a vu s'établir les fondements de la société moderne.

Si M. Chanoine-Davranches n'a peut-être pas toujours atteint cette impassibilité idéale, que vainement l'on voudrait retrouver chez les historiens, il a du

Digitized by Google

moins sérieusement visé à l'impartialité et il a su conserver toujours cette objectivité qui assure la qualité d'un ouvrage. Le sien sera toujours un instrument de travail de tout à fait premier ordre. Je ne crois pas que l'on puisse faire d'une œuvre semblable un plus bel éloge et je suis convaincu que c'est celui que M. Chanoine-Davranches a le plus désiré qu'on lui fît.

Digitized by Google

RAPPORT

De M. Paul HÉRISSEY
Membre de la Société

SUR LE ROMAN DE M. JOSEPH L'HOPITAL
« **Un Clocher dans la Plaine** ».

Lu à la séance du 6 mai 1917.

Au mois de janvier 1917, parut un livre où il n'était aucunement question de la guerre. Cette singularité suffisait à constituer un gage de succès; car, il faut en convenir, la multiplicité des récits de combattants et de non combattants, des impressions de tranchées, des croquis de l'*avant* et de l'*arrière*, des souvenirs d'hôpitaux, de trains militaires et de mobilisation a épuisé tout ce que le plus bienveillant patriotisme peut impliquer d'indulgence. La littérature gardera surtout de la guerre ce qui ne fut pas écrit pour le public : des notes personnelles et de simples lettres dont beaucoup, avant de devenir des documents, sont déjà des reliques.

Un roman dépourvu du moindre aperçu militaire ou diplomatique mérite-t-il aujourd'hui le reproche de manquer d'actualité? En pleine campagne de Russie, l'Empereur pensait bien à réorganiser la Comédie-Française. Or, certains problèmes beaucoup plus graves

Digitized by Google

qu'une question de théâtre se posent à présent, notamment dans les campagnes, avec une acuité de jour en jour grandissante. La plupart des combattants sont des paysans. Ce serait une naïve erreur que de les croire, parce qu'ils portent les armes, oublieux de ce qui, de près ou de loin, touche à la terre. Aussi bien, pour ceux qui luttent, ceux et celles que rongent l'inquiétude, l'attente ou le chagrin, la vie des champs apparaît souvent comme un rêve apaisant et réparateur. Rien n'est plus opportun que d'offrir à de tels lecteurs un livre plein de leurs préoccupations et de leurs espoirs.

Dans le roman qui a pour titre *Un clocher dans la plaine*, les yeux qui voient et l'esprit qui juge sont ceux d'un modeste curé de campagne dont l'église est branlante et le troupeau divisé. Sommé par l'évêché de commencer sans délai la quête pour le *denier du culte*, il apparaît, le bréviaire à la main, allant par les chemins pierreux de la plaine, de hameau en hameau. Dans ce pays aux teintes fondues et aux lignes planes, où des toits bruns surgissent çà et là d'un bouquet d'arbres, les plus beaux jours d'été traînent souvent des reflets d'automne, et, tout le long des mauvaises saisons, de lourds nuages gris imprègnent toutes choses d'une immuable et très douce mélancolie. Une fois de plus, le pauvre curé se trouve mêlé à un de ces drames ruraux dont les paysans vivent lentement les péripéties, laissant les événements se dérouler jusqu'aux extrêmes conséquences et le temps leur apporter les chances dont ils excellent à profiter.

Dès les premières pages, quelques détails typiques précisent un milieu : les gens et les champs sont, à n'en point douter, ceux d'un coin de Normandie très spécial

Digitized by Google

et bien déterminé. Autour d'une jeune personne accorte et plantureuse, tournent trois garçons. Il s'agit de la fille d'un gros fermier, propriétaire de sa culture et maire du village. Elle s'appelle *Reine*, prénom bien exclusif et révélateur d'un état d'esprit : enfant unique, elle régnera sans partage sur la totalité du bien familial. M^lle^ Reine n'étant dépourvue ni de charmes, ni de sagesse, ni de coquetterie, réserve sa préférence et ne décourage aucun des trois soupirants. Elle réfléchit.

Ce n'est pas seulement entre tel ou tel fiancé que la jeune fille doit se décider, mais entre les aboutissants de trois familles rurales dont les tendances tout à fait différentes fixeront sa destinée. L'un parle à son cœur, l'autre inspire confiance à son esprit pratique, le troisième, plus rusé, séduit son imagination. Entre les deux derniers la lutte sera dure. Le premier est un de ces doux et de ces pacifiques auxquels il fut promis de posséder le monde.

Dans le roman, il ne fait que passer. Pauvre, chétif, inapte aux travaux des champs, il aide son père, le sacristain, dans l'entretien de l'église. Plus affiné et taciturne que les autres, il se laisse silencieusement miner par la maladie qui emporta sa mère et trois de ses frères, et par le grand amour qui le ronge sans espoir. Reine garde pour lui quelque inclination. Sa pauvreté ne la rebute pas. Ses yeux brillants de poitrinaire ont du charme. Son dévouement timide est touchant. Mais le fils du sacristain n'a plus à vivre qu'un seul beau jour, celui de la fête du village où la belle Reine le préférera publiquement pour porter avec elle à l'église le pain bénit. Le soir même, la politesse sera rendue. Pour l'honneur, rien que pour montrer à Reine

Digitized by Google

« qu'il a autant de cœur que les autres », le petit paysan chétif se sacrifie magnifiquement dans l'incendie d'une ferme, en essayant de sauver un taureau dont personne n'ose approcher. D'un coup de corne, il est frappé à mort. La foule s'affole de plus en plus et le désastre s'étend en éclairant la nuit. A l'écart, entre sa bien-aimée qui pleurniche et le curé qui le bénit, l'amoureux de Reine exhale doucement vers les étoiles son âme triomphante de chevalier.

A ce vaincu de la vie, la mort réserve une suprême ironie. Tandis que sonneront pour lui sous le ciel d'été les cloches compatissantes, la tombe de sa mère se rouvrira pour le recevoir et un fossoyeur d'occasion remuera tragiquement les cendres de la morte, en chantant, comme celui d'Ophélie, au grand soleil de midi.

Le second amoureux est vigoureux au physique comme au moral, mais un peu lourd d'esprit. Sa forte stature et aussi le bien de ses parents font plus d'impression sur Reine que ses paroles. Elle l'épouse en toute sécurité et entre ainsi dans la plus ancienne famille du pays, attachée par deux siècles de travail à une vieille ferme où, de mémoire d'homme, n'ont vécu que de braves gens. Pour Reine le bonheur est là.

Mais le troisième galant, éconduit par ce mariage, n'a pas abandonné ses prétentions. Allié par l'esprit à M. Homais, il achève à Paris son stage d'élève pharmacien. Son père, récemment installé au pays, est ambitieux, retors, fait de la politique et déteste M. le curé. Dans son ménage, il est autoritaire, sans rien de plus, car ses préoccupations sont ailleurs et ses pensées restent dissimulées. Pour bien affirmer la prospérité de ses affaires, il a couvert sa ferme d'un

Digitized by Google

toit rouge éclatant et garni sa salle à manger d'un mobilier désastreusement moderne. Et le jeune pharmacien exhibe autour de la demeure paternelle des cravates à faire rêver, fume de gros cigares et pose pour l'esprit sceptique. Cette famille se déracine, et la mort subite d'une tante à héritage survient à point pour précipiter les événements. Afin d'aller habiter la ville, on met la ferme en vente. Le fils achète une automobile et porte des cravates de plus en plus suggestives. Reine ne résiste pas à ce double prestige. Il ne tenait qu'à elle d'aller avec cet élégant et riche époux, vivre à Paris pendant quelques années, en attendant de trôner derrière un comptoir, dans une somptueuse boutique garnie de bocaux ! Il suffisait d'un mot pour réaliser ce rêve ! Malgré le bonheur paisible de son ménage, le regret et le dépit accaparent Reine sournoisement. On en arrive, en famille, aux allusions maladroites et le pressentiment d'un vague danger rend l'atmosphère pénible.

Un dimanche, pendant que tout le pays se trouve occupé aux enchères de la ferme, du matériel et du bétail, l'entrevue fatale a lieu chez Reine. Surprise par son mari en conversation trop intime avec le séduisant pharmacien, et désemparée par l'éclat de la scène, elle quitte subrepticement le domicile conjugal et s'enfuit à Paris...

En écrivant *Un clocher dans la plaine*, M. Joseph L'Hopital ne semble nullement avoir cherché à publier ce qu'il est convenu d'appeler *un bon livre*. Mais ce n'est pas sa faute si certaines erreurs provoquent dans la réalité un châtiment aussi immédiat que dans les plus honnêtes romans. A peine l'héroïne villageoise a-t-elle posé le pied sur le trottoir de la capitale, que son accoutrement et sa gaucherie lui attirent la fatale

Digitized by Google

mésaventure qui la conduit tout droit, et sans autre dommage, au commissariat de police. Son père aussitôt averti s'empresse de venir la chercher et de la ramener chez lui.

Au village, les époux séparés et leurs deux familles vont longuement s'observer et s'attendre. Sans autre événement que le cours des saisons et des travaux agricoles, un drame intime se joue en chacun d'eux. Drame silencieux où l'amour, la rancune, le regret, l'intérêt, l'espoir et l'amour-propre tiennent les rôles sans que les personnages agissent. Là est la plus curieuse partie du roman, celle où il n'y a rien que des gens qui souffrent. Un seul détail reste obsédant : quelle est donc la main anonyme qui, sans jamais se laisser découvrir, vient en l'absence du mari de Reine travailler son champ et avancer son ouvrage ? M. le curé le sait peut-être.

L'attente dure ainsi durant plusieurs chapitres sans que l'intérêt faiblisse, parce que chaque page est une touche de plus donnée à un tableau déjà poussé, et que chaque touche en appelle une autre plus définitive. Rien de ce qui constitue la vie des champs n'est omis. Une fête de village, le départ d'une famille et une aventure conjugale ont agité les environs. Tout s'est fondu dans le gris de la plaine et la froide mélancolie des automnes normands.

Le jour des morts est arrivé. De clocher en clocher, les glas se répondent à travers la campagne. Ce matin-là, une brume très épaisse entoure l'église et masque les allées et venues qui déjà animent le cimetière. Car, à pareille date, personne ne manque guère en pays normand à la visite des morts.

Digitized by Google

L'heure de la grand'messe approche, et la procession va sortir pour la bénédiction des tombes, avec la confrérie de la Charité au complet, en soutanelle et chaperons brodés, suivant le cérémonial séculaire. En se rendant à la sacristie pour revêtir ses habits de chœur, M. le curé traverse le cimetière où arrivent déjà les premiers fidèles. Dans la brume, deux ombres semblent hésitantes autour de la même tombe, celle où le petit paysan tué l'an dernier, dans l'incendie, dort, près de sa mère, son dernier sommeil. Mais l'abbé ne croit pas au sommeil des morts. Il sent au contraire passer en ce moment pour la reconstitution d'un foyer, l'honneur de deux familles, le bien de sa paroisse et la consolation de son sacerdoce, un souffle de vie éternelle. Le geste opportun s'impose à sa volonté et dans son esprit surgissent les mots qu'il faut. Très vite, car l'heure presse, il attire vers la tombe les deux ombres qui se cherchent et par une sorte de seconde bénédiction nuptiale, expéditive et familière, il réunit les époux séparés.

Dans le pays, les gens gloseront à l'envi sur cette réconciliation inattendue. M. Joseph L'Hopital ne s'attarde pas à leurs propos. La terre développe chez ceux qui l'aiment ou seulement en vivent, la notion des grandes lois vraiment imposantes hors desquelles il n'existe pas pour l'humanité de bonheur durable. Elle en rend la connaissance plus immédiate et l'observation plus facile. Grâce à cela, ne réserve-t-elle pas aux hommes de bonne volonté docilement penchés vers elle, le secret de quelques jours heureux? M. Joseph L'Hopital ne l'affirme pas dans son dernier roman. Il fait parler dans leur langue pittoresque des gens simples, totalement étrangers aux thèses abstraites.

Digitized by Google

Il est peintre et observateur plus que psychologue. Son style très pur excelle mieux à décrire qu'à expliquer. Il se plaît au décor, ne craint pas la couleur vive et joue finement dans la demi-teinte qui met en valeur les traits précis. Si subtil que soit son naturalisme, M. L'Hopital ne peut défendre son esprit de formation essentiellement classique contre l'attrait des généralisations et l'autorité des lois de la matière et de l'esprit. Et son dernier roman accentue précisément la grande idée morale qui domine toute son œuvre.

« Une femme au foyer, un champ à labourer, un clocher dans la plaine », telle est la formule à travers laquelle le mari de Reine entrevoit le bonheur, après maintes déceptions et par un grand effort de pardon et d'oubli. La vie en effet est-elle autre chose que l'art subtil d'accommoder des restes ? Pour l'humble tâche humaine, un peu de cette solitude et de ce silence « sans lesquels rien n'est grand » constitue un milieu favorable et un adjuvant précieux. Ces richesses sont offertes à tous par les champs de France.

M. Joseph L'Hopital a réservé la dédicace d'*Un clocher dans la plaine* à M. Frédéric Masson, en témoignage d'admiration et de multiples accointances d'esprit et de souvenirs. Or, il y aura bientôt et partout des foyers à refaire, des clochers à rebâtir, des champs à remettre en culture. A ceux et celles qu'attireront ces tâches réparatrices, M. Joseph L'Hopital aurait également pu destiner l'hommage de son livre. Il l'a écrit avec son cœur et son talent pour leur encouragement et leur réconfort.

Digitized by Google

UN POÈTE ÉBROICIEN

EUGÈNE MORDRET[1] (1830-1856)

PAR Mme TH. FAYET-CAUET

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

Lu à la séance du 6 mai 1917.

Soixante ans se sont écoulés depuis que la mort est venue ravir à l'affection et à l'admiration de ses amis et de ses condisciples un esprit charmant qui, moissonné dans l'épanouissement de sa jeunesse, a emporté dans la tombe les plus grandes et les plus légitimes espérances. Une pensée cependant avait dû les consoler. Eugène Mordret, en mourant à vingt-cinq ans, n'était pas tombé dans l'oubli, et, en faisant abstraction de l'homme, de l'ami dévoué, beaucoup avaient conservé le souvenir de son œuvre, avaient apprécié le littérateur distingué, le poète aux nobles aspirations, à la muse émue, aux conceptions charmantes. Et si l'on voulait

1. Qu'il soit permis à l'auteur de ces lignes de rappeler que son père, M. Cauët, avocat au barreau d'Evreux, fut le plus intime ami d'Eugène Mordret. Personne plus que lui n'a vécu de sa pensée, n'a mieux connu son âme tout entière, et ce n'est qu'avec le regret de voir qu'une plume plus autorisée que la mienne n'avait pas entrepris cette tâche que je me suis décidée à écrire cette notice. Un grand nombre de documents inédits, une correspondance volumineuse dans laquelle on peut puiser d'utiles renseignements augmenteraient beaucoup l'intérêt que peut présenter cette esquisse. — Th. C.-F.

Digitized by Google

une preuve de cette trace laissée par lui parmi les littérateurs contemporains, il suffirait de rappeler que plusieurs de ces hommes de talent qui sont jadis venus faire des conférences dans la ville d'Évreux sur les poètes français avaient cité, aux applaudissements de leurs auditeurs, les productions gracieuses de notre poète ébroïcien.

Il n'est donc pas trop tard pour s'entretenir d'Eugène Mordret, puisque son succès n'a pas été éphémère. Cette brève étude, pour venir longtemps après sa mort, aura au moins ce mérite de pouvoir porter sur lui et sur ce qu'il aura laissé un jugement plus serein, plus impartial.

C'est l'histoire de l'esprit d'Eugène Mordret en même temps que sa courte existence que je veux essayer de faire revivre aujourd'hui.

*
* *

Eugène Mordret est né à Gisors le 24 juin 1830. Sa famille occupait autrefois dans la société du département de l'Eure un rang assez élevé. Son père, ancien élève de l'École polytechnique, était entré dans le corps des ponts et chaussées et, après avoir été pourvu de différents emplois, il avait enfin été nommé ingénieur en chef du département de l'Eure. Il fut le prédécesseur immédiat de M. Méry.

M. Edmond Mordret, le père, était un esprit éminent; il réunissait en lui les qualités les plus opposées. Aussi versé dans les sciences mathématiques qu'habile administrateur, il avait voué aux lettres un culte passionné.

Digitized by Google

Tous ses loisirs étaient consacrés à la poésie, et le nombre de pièces bien venues qu'il a laissées atteste tout ce qu'il y avait de sève et d'inspiration dans son esprit.

Vers la fin de sa vie, il avait entrepris de traduire *Juvénal* en vers français, et il était d'ailleurs encouragé dans ce long travail par notre poète national, Béranger, qui prenait grand plaisir à lire les différentes parties de cette traduction.

La jeunesse d'Eugène Mordret s'était passée au sein d'un foyer domestique où les plus nobles enseignements lui avaient été donnés. Aux qualités du père de famille il faut joindre les sentiments pleins de tendresse et d'élévation dont M^me^ Mordret l'avait entouré. De nationalité italienne, M^me^ Mordret, née Dubois de Gennevilliers, unissait aux qualités exquises de la tendresse maternelle un esprit cultivé, délicat et parfaitement disposé à donner les directions précieuses qui laissèrent une trace ineffaçable dans l'éducation de son fils.

Eugène Mordret, d'ailleurs, par ses liens de famille, devait puiser parmi les siens ce patriotisme désintéressé, cet amour de la justice dont il avait la vivante image en son oncle Dupont de l'Eure[1]. Cependant la santé de M. Mordret père était devenue mauvaise ; il lui avait fallu se retirer à la campagne pour apaiser cette surexcitation du cerveau produite par des travaux trop assidus.

1. Dupont de l'Eure avait épousé M^lle^ Pauline-Elisabeth Mordret, sœur de M. Edmond Mordret. Cette femme de cœur et de si haute intelligence, qui partagea dignement l'existence de Dupont de l'Eure, est morte au mois de mars 1870, âgée de 81 ans.

Digitized by Google

La famille émigra donc vers la campagne et alla se fixer à Pithienville, dans une habitation spacieuse, au milieu des champs.

Après avoir passé quelques années au collège d'Évreux, Eugène Mordret entra au collège royal de Rouen. Les succès universitaires ne lui firent pas défaut, et l'on retrouva en lui les admirables facultés de son père. Aussi brillant dans les sciences que dans les lettres, il ne dépendait que de lui de suivre celle des deux voies qu'il voudrait embrasser.

Mais, ne l'oublions pas, c'est la poésie qui, chez lui, a fini par absorber toutes les forces de son âme, et nous ne devons pas négliger ses premiers essais, car ils donnent nettement la tendance de son esprit.

Nous savons par ses premières pièces que ce qui l'inspire surtout, c'est le spectacle de la nature, c'est le tableau si varié des beautés de la création; ce sont les grands monts tout dorés par le coucher du soleil, c'est le ruisseau qui coule sous la ramée, c'est le petit sentier perdu qui pénètre sous la cavée normande.

> Sentier, petit sentier, pavé de gazon vert
> Qui vas, rampant sous l'ombre, et fuis, creux et couvert.

C'est là le charme de Mordret, la note harmonieuse qu'il nous donnera dans ses vers, et, dès ses premières productions, sa muse a trouvé son inspiration vraie; il n'y aura chez lui aucune hésitation.

A cette première période se rapportent les pièces intitulées : *Vers faits à Pithienville, Idylle,* une pièce portant pour épigraphe : *Les mille bruits que fait la poésie dans le monde.* Puis : *Bouquet d'euphraise, Romance, Stella matutina.*

Digitized by Google

Vous goûterez certainement la fraîcheur de cette bluette :

STELLA MATUTINA

Dès que les brises réveillées
Font vibrer l'air sonore et frais
Des forêts,
Qu'au travers des sombres feuillées
Apparait le ciel argentin
Du matin ;

Quand le lapin montre sa tête
Au bord du gîte hospitalier
D'un terrier,
Et dresse une oreille inquiète,
Et, comme un trait, quitte d'un bond,
Sa maison ;

Quand la criarde sauterelle
Recommence au pied d'un buisson
Sa chanson,
Quand au fond des pins frémit l'aile
Des oiseaux que le jour bannit
De leur nid ;

Quand la babillarde alouette
Monte, en jetant son cri joyeux,
Dans les cieux,
Quand bluet et marguerillette
S'ouvrent aux rouges papillons
Des sillons ;

Rendons grâce au Roi de la terre
Qui met ce monde radieux
Sous nos yeux,
Par qui tout est joie et lumière,
Par qui tout respire et tout vit
Et tout rit !

Digitized by Google

Ces vers inédits sont de 1849, par conséquent de l'année qui a suivi sa sortie du collège de Rouen. On y sent une inspiration directe de Brizeux, pour lequel il n'a cessé d'avoir une admiration profonde et dont il procède évidemment dans ses premiers comme dans ses derniers ouvrages.

Dans les *Vers faits à Pithienville*, ainsi modestement intitulés dans le cahier manuscrit que nous avons sous les yeux, Mordret soupire un premier appel à l'amour, tant il est vrai qu'on ne goûte vraiment les charmes de la nature que si elle sert de cadre à une chère image !

. . . . . .

La lune cependant verse, calme et sereine,
Des torrents radieux d'argentines clartés,
Et les vents de la nuit, de leur tremblante haleine,
Font glisser sur son front comme flocons de laine
Les nuages dans l'air au hasard emportés.
Qu'il serait doux alors d'avoir à ses côtés
Quelque enfant de seize ans, âme douce et fidèle,
Qui se plaise avec vous et vous aime en secret,
Et qui, voyant aux cieux errer votre prunelle,
Sur votre front rêveur jette un regard distrait
Et dise à demi-voix : que cette nuit est belle !

Quant à la dernière partie de cette pièce, il n'est que trop vrai que c'était le secret désir de cette âme poétique. Cette enfant de seize ans — cette autre Marie, qu'il voudrait avoir à ses côtés — existait et était l'objet de ses plus secrètes affections; mais à ce moment elle n'a encore éveillé qu'un sentiment tendre, elle n'a point bouleversé le cœur du poète.

L'autre pièce : *Les mille bruits que fait la poésie dans le monde* avait été inspirée par une phrase tombée

Digitized by Google

des lèvres d'un des professeurs d'Eugène Mordret, Jules Simon. Le ton en est plus sérieux, et cette fois se trouve plus accentuée que dans aucune de ses premières pièces cette mélancolie douce qui n'a cessé de planer sur l'œuvre de Mordret.

Cette mélancolie trouve son origine dans le penchant amoureux qu'il ressentit pour cette jeune fille, qui ne sut pas la profondeur du sentiment qu'elle inspira, et c'est cet amour contrarié qui a décidé de sa vie, qui l'a dominée et dont il est mort. C'est au sortir du collège que la passion la plus sincère, la plus envahissante, s'est emparée de lui.

Ce grand amour nous découvre un autre côté de sa nature. Sans doute l'humble fille du peuple peut le séduire et l'entraîner[1]; mais il est, par-dessus tout, artiste, et raffiné : rien de ce qui séduit, rien de ce qui est beau ne le trouve insensible.

Appelons-la « Mina ». Que de vers exquis lui ont été adressés sous ce nom!

Ils étaient, l'un et l'autre, à peu près du même âge; ils étaient de plus unis par des liens de parenté, c'était une jeune fille très fêtée dans le monde, recherchée pour sa fortune, et aussi pour le charme et la grâce de sa personne. Eugène en était éperdument épris; avec ses sentiments absolus en tout, il aurait voulu l'avoir pour femme, et le mariage seul pouvait la lui donner.

Mais quelle distance à franchir! Elle, riche, choyée, entourée de jeunes mondains qui excellaient à conduire des cotillons; lui, pauvre, mal vêtu souvent, ne payant pas de sa personne, ayant, de plus, comme hérédité

1. Voir les vers qu'il a dédiés *A la Mémoire de Césarine Ango*, couturière à Pithienville, dans les *Récits poétiques*. Paris, Ledoyen, 1855.

Digitized by Google

possible, l'état mental de son malheureux père. Il avait bien des chances contre lui, presque toutes!

Cependant, l'accueil fait à ses premières poésies lui donna quelques illusions. Cela n'offrait aucune certitude pour lui faire obtenir la main de celle qu'il aimait.

Bientôt des revirements assez faciles à prévoir ne tardèrent pas à se produire. Mina brillait dans le monde; elle avait une voix délicieuse, elle était bien douée pour la musique, ses succès grandissaient et les « partis » affluaient.

Notre pauvre poète ne tarda pas à s'apercevoir que la fin du rêve était proche. On lui signifia qu'il fallait renoncer à toute espérance.

*
* *

Cependant il fallait compter avec les exigences de la vie. Il fallait songer à l'avenir. Mordret, avec une fierté qui l'honore, voulait devoir à lui-même et à ses travaux les ressources qui devaient lui assurer l'existence. Mais il ne sut ou ne voulut rien tirer de sa proche parenté avec Dupont de l'Eure.

Néanmoins, après de brillantes études littéraires, et après avoir obtenu sa licence, il fut nommé en 1853 professeur de rhétorique à Tourcoing. Mais cela, grâce à l'intervention du comte de Salvandy, ancien ministre de l'Instruction publique, qui, habitant le château de Graveron, à très peu de distance de Pithienville, s'était fort intéressé à son jeune voisin. Eugène Mordret, souvent invité aux soirées de Graveron, y récitait toujours avec succès ses poèmes : *Galatée, L'an Mil*, etc.

M. de Salvandy avait gardé de nombreux amis dans

Digitized by Google

les bureaux du ministère : il obtint donc ce poste sans difficulté pour son protégé.

Deux ans après — en 1855 — Mordret fut nommé à Napoléon-Vendée. Triste retraite pour un jeune homme de vingt-cinq ans ! Aussi prit-il en véritable dégoût l'enseignement et ne s'occupa-t-il surtout que de ses travaux littéraires. Il publia en 1855 ses *Récits poétiques*[1]. Beaucoup de comptes rendus en furent donnés à cette époque. Ils étaient tous élogieux, et unanimes pour prédire au jeune poète un avenir des plus brillants. Précisément, dans ces années qui vont de 1852 à 1858, dans la génération de l'époque, il y avait peu d'espérances à concevoir — les jeunes n'arrivaient que péniblement à la notoriété. Qui sait ce que serait devenu Mordret si la mort n'était pas venue le surprendre à l'époque même où les plus beaux fruits de son talent allaient mûrir?

Parmi ses œuvres poétiques figure un mystère en trois actes, *Nicolas Flamel*. C'est l'histoire d'un alchimiste du moyen âge qui vend son âme au diable pour acquérir de lui le secret de la fabrication de l'or, comme le docteur Faust vendait la sienne pour retrouver sa jeunesse et l'amour. Ce poème de *Nicolas Flamel* faillit devenir un scénario d'opéra, car Meyerbeer, à qui Mordret avait été présenté, avait accepté l'œuvre du jeune professeur de Tourcoing et devait l'orchestrer, avec la collaboration de Lottin de Laval, notre compatriote de Bernay, dont l'esprit universel s'assimilait facilement tous les arts[2]. Malheureusement des circons-

1. *Récits poétiques*, par Eugène Mordret. Paris, Ledoyen, 1855, in-12 de 265 p. (Imp. A. Hérissey, à Evreux).

2. Voir *Lottin de Laval, sa vie, son œuvre (1810-1903)*, par Etienne Deville, Paris, 1910.

Digitized by Google

tances imprévues rappelèrent à Weimar l'auteur des *Huguenots* et, quand il revint à Paris, il ne fut plus donné suite à ce projet.

Mordret, dans ses *Récits poétiques*, avait rendu un hommage vibrant au grand compositeur qui l'avait honoré de son amitié :

Meyerbeer, tout pensif, dans sa tunique noire,
Pince, de ses doigts forts, une harpe d'ivoire,
Et ses notes d'airain viennent redire en chœur
Tous les bruits de la terre et tous les cris du cœur !

Mordret terminait son recueil de vers par un cri déchirant de désespoir, où son âme affolée par l'abandon de sa fiancée, ou du moins de celle qu'il aurait voulu telle, exhalait son chagrin :

Dans un regret amer puisqu'il faut t'enfermer,
Et toujours vivre seul, toi qui voulus aimer,
Fais de nouveaux désirs à ton âme blessée,
Et comme une maîtresse adore la Pensée !

Qu'il me soit permis de reproduire ici la dédicace manuscrite que Mordret inscrivait à la première page du volume qu'il envoyait à mon père. Je le fais uniquement pour témoigner de la délicatesse de cœur de notre poète :

« Tu as vu naître, écrivait-il, ce livre page à page, vers à vers ; tu sais s'il a été composé avec une émotion sincère et un véritable amour de la poésie. J'y ai mis ton nom avec bonheur, et je te l'offre, à toi l'ami de toute ma jeunesse. C'est d'ailleurs tout ce que j'ai fait, car, hors de ces poésies, je ne suis rien. Tu as voulu me compter pour quelque chose au milieu de ma profonde obscurité ; je serais bien ingrat si je pouvais mettre

Digitized by Google

plus tard n'importe quelle sympathie au-dessus de la tienne. On ne doit préférer personne à celui qui vous lisait à vingt ans, et qui, vous aimant le mieux, vous a le premier compris. »

« Eugène MORDRET. »

Le succès des *Récits poétiques* fut réel. Jules Sandeau, Jules Simon, Emile Augier eurent, à cette époque, de Mordret une idée assez haute pour l'encourager à persister dans la voie qu'il avait choisie. C'est alors qu'il se décida à abandonner définitivement l'instruction publique, qui ne lui avait donné que des désillusions, des déboires ; il se consacra à la littérature ; mais cette nouvelle phase de son existence devait être de peu de durée.

*
* *

Il revient alors à Évreux et se remet au travail. Il goûte un plaisir évident à regarder les spectacles de sa ville, et il les note sous une forme satirique qui comporte toujours une leçon de morale, à la façon des fabulistes.

Témoin la pièce consacrée au *Marché d'Évreux*, dans laquelle il entreprend la réhabilitation de l'argent, pour tout ce qu'il représente d'efforts accumulés en vue d'un heureux avenir. Je vous demande la permission de la lire :

LE MARCHÉ D'ÉVREUX

Souvent, le samedi, quand le marché d'Évreux
Couvrait de paysans son pavé raboteux,
Voyant partout la foule interminable, immense,
Partout la plénitude et partout l'abondance,

Digitized by Google

Partout un bruit d'écus à réveiller un mort,
De l'argent, de l'argent et de l'argent encor,
Seul, errant sur la place où le peuple ruisselle,
J'ai senti dans mon cœur la joie universelle,
Et sur les carrefours où j'allais pas à pas,
Voilà ce que ma muse a murmuré tout bas:

— « Oh oui ! je hais l'argent ! de toute l'énergie
D'une âme qui chérit la sainte poésie,
Et ne veut ici-bas pour unique trésor
Que l'aspect des bois verts et des cieux vêtus d'or.
Je hais l'argent ! Je hais la cupidité brute,
L'engeance aux doigts crochus qui chiffre et qui suppute,
L'agio, le trafic, les lucres inhumains
Qui pourrissent le cœur et qui tachent les mains ;
L'homme qui n'a pour dieu que son coffre et son ventre,
Et tout ce que la Bourse enferme dans son antre
De boutiquiers retors, de financiers repus,
D'usuriers raccornis à compter leurs écus.
Mais, quand les pauvres gens de fatigue et de peine
S'en viennent à la ville au bout de leur semaine,
Ah ! je n'écoute point sans un mâle plaisir
L'argent sonner partout dans les bourses de cuir.
Salut, argent sacré ! Salut, noble salaire !
Argent gagné dix fois en écorchant la terre,
Pain du peuple, gros sous tout usés, tout crasseux,
Mais splendides à voir aux mains des malheureux !
Salut, bons paysans qui venez sur les places,
Et ne consentez point à vider vos besaces
Sans disputer une heure et recompter deux fois
La monnaie âprement arrachée au bourgeois !
Quand le blé se soutient, quand les pommes se vendent,
Quand de tous les côtés les acheteurs demandent,
De retour à la ferme, il vous sied, bonnes gens,
D'embrasser votre femme et vos petits enfants,
Et de frotter vos mains avec un gros sourire
En voyant les écus sur la table reluire,
Si bien que, vous défunt, votre famille un jour
Trouvera du pain cuit sur la pierre du four ! »

Digitized by Google

Voilà, parmi la foule interminable, immense,
Parmi la plénitude et parmi l'abondance,
Dans la ville encombrée où j'allais pas à pas,
Voilà ce que ma muse a murmuré tout bas.

* * *

Mordret habitait, au faubourg d'Argence, une maison qui était en dehors de la ville; véritable demeure de poète, isolée, calme, paisible. La rivière longeait un grand jardin, sorte de parc ombreux rempli de marronniers et de platanes; la maison était grande et spacieuse; sa mère était auprès de lui et cherchait par son énergie à relever cette âme blessée par les événements d'une vie bien courte cependant encore.

Il a habité là de 1855 à 1856. Le calme profond qui régnait dans cette villa d'Argence apporta un peu de baume à ses blessures, mais le laissa seul en face de tout son passé.

Ainsi tout lui avait échappé. L'enseignement ne lui avait apporté que les tracasseries de ses maîtres, comme à Tourcoing, ou l'ennui insurmontable, comme à Napoléon-Vendée. Puis un amour profond, mais dédaigné, acheva de briser cette nature délicate...

Lassé de tout, délaissé de tous, terrassé surtout par l'abandon de celle qu'il considérait comme sa fiancée, et qui rompit avec lui pour faire un brillant mariage, il traîna pendant quelque temps une misérable vie. C'était pitié, paraît-il, de le voir sous les grands arbres d'Argences, triste, atone, n'adressant plus la parole à personne, n'ayant d'autre occupation que de travailler aux *Nouvelles* qu'il produisait; travail qui l'intéressait

Digitized by Google

peu, mais qui lui était assez bien payé par l'éditeur de la *Revue contemporaine*[1].

Une seule chose avait résisté jusque-là : c'était sa constitution, robuste à tout prendre, et qui eût suffi à une tâche ordinaire ; mais les coups redoublés qu'il avait reçus et qui avaient réagi si tristement sur son état moral ne tardèrent pas à atteindre le corps lui-même. Il dépérit rapidement, ne prenant presque plus de nourriture. Il se mit au lit, enfin, vers le début du mois de février 1856, et il ne se releva pas. Une fièvre intense et de forme cérébrale l'emporta sans qu'aucun remède pût enrayer le mal. C'était le 22 février 1856.

Mordret était un spiritualiste convaincu. Élevé à l'école de Dibs, son professeur de philosophie, il avait pour l'existence de l'âme une inébranlable conviction. Mais, cette existence prouvée, que devenait cette âme ?... Ici, après bien des hésitations, il s'était jeté dans les idées de Pierre Leroux et de Jean Reynaud. Il croyait à la transmigration des âmes, conséquence de la théorie des peines et des récompenses. Plus il avançait dans les années de sa jeunesse, plus cette croyance prenait de force chez lui. Mais le ciel, c'étaient pour lui les innombrables mondes, dont les meilleurs étaient réservés aux âmes d'élite de notre pauvre terre.

Quand le dernier moment fut venu, cette figure, crispée par les intolérables souffrances de la fièvre, reprit tout à coup une sérénité inouïe. Son large front s'illumina, ses yeux clos et déjà vitreux eurent, pendant quelques instants, l'éclat d'une vision, et lentement, distinctement,

1. Mordret a publié dans la *Revue contemporaine* : *Les quatre millions de Gustave Kaempfs*, roman flamand, tome 7 ; *Carlos Verlinch*, esquisse de mœurs flamandes, tome 27 ; *La Fille du Préteur*, poème dramatique, tome 29.

Digitized by Google

avec une voix qui n'était plus la sienne, que sa mère même ne pouvait plus reconnaître, il prononça ces mots : « Je suis citoyen céleste... » Et il expira.

C'était là le résumé de toutes ses croyances... Il semblait qu'il était illuminé par une aurore nouvelle à mesure qu'il descendait vers les ombres du tombeau.

Ses obsèques furent imposantes. Pour tous ceux qui l'avaient connu, ce n'était pas un absent qui disparaissait. C'était un esprit hors de pair, c'était un vrai poète, une imagination brillante qui s'éteignait.

Il fut inhumé à Pithienville, dans cette agréable demeure où il avait passé les plus douces années de sa jeunesse. C'était par une des plus belles et des plus pures journées de l'hiver. On déposa son corps dans une tombe voisine de celle de son père. Le coin du parc où il devait reposer pour toujours était bien choisi pour recevoir les dépouilles d'un poète et rappelait d'une façon touchante tout ce qui l'avait charmé ici-bas.

Évreux, le 17 avril 1917.

Digitized by Google

IMPRESSIONS D'ORIENT[1]

PAR LOTTIN DE LAVAL

En ce temps-là la noble Alsace était terre française ; j'y comptais de chers amis ; bien que ma demeure en fût très éloignée, je les visitais souvent et au moment de partir pour une grande exploration de l'Orient je leur donnai rendez-vous à Strasbourg.

La séparation fut triste et ce fut, hélas ! un dernier adieu, car je ne les ai pas revus.

Je visitai curieusement pour la seconde fois Carlsruhe, Stuttgart, Augsbourg, Munich et Ratisbonne.

J'aime le Wurtemberg. Est-ce parce qu'il est la vivante image de belles et fraîches vallées où j'ai passé mon enfance ; qu'il a des coteaux verts et fleuris comme celui où j'ai bâti mon nid? — Là il me semblait à chaque nouvel horizon revoir la vallée de la Charentonne ou

1. Lottin de Laval, le romancier archéologue qui mourut à Menneval, le 23 février 1903, avait confié à notre regretté confrère Tyssandier, à titre de legs particulier, un certain nombre de manuscrits inédits. Notre confrère se proposait de publier deux de ces manuscrits lorsque la mort vint le surprendre lui-même, le 7 juin 1916. La famille de Léon Tyssandier a bien voulu charger la *Société libre de l'Eure* de publier ces deux manuscrits. Nous publions cette année le premier d'entre eux, les *Impressions d'Orient*, qui se rapportent au premier voyage que Lottin de Laval entreprit en Orient en 1844. Ces pages imagées, pittoresques, évocatrices, qui rappellent des lieux qui sont devenus les champs de bataille de la grande guerre, intéresseront certainement les lecteurs de notre Recueil.

Digitized by Google

celle de la Risle, plus grandiose encore, plus empreinte de poésie ; c'est que la magie des souvenirs est une puissance merveilleuse. A Ratisbonne je vins m'embarquer sur le Danube, *bleu* au dire des Allemands, bien que ses eaux ne soient pas bleues du tout. Le Danube est un beau fleuve, mais sale de ton chaque jour de la semaine ; il est peut-être bleu les dimanches ; peut-être aussi n'est-ce qu'une image de la poésie allemande.

Voici sur la crête d'une montagne un édifice superbe, un pseudo-Parthénon dépaysé sous le ciel pluvieux et noir; on l'aborde par des rampes grandioses qui le rapetissent, mais la pensée qui l'a édifié est gigantesque. C'est la Walhalla. Le roi Louis de Bavière a rassemblé dans ce temple grec les statues et les bustes de tous les grands hommes qui ont honoré l'Allemagne.

On passe devant une vieille forteresse, Passau, on glisse rapidement, l'atmosphère s'épure, le ciel devient bleu ; on quitte la triste Bavière, voici l'Autriche.

Des couvents, des châteaux superbes couronnent les rives escarpées du fleuve; des forêts de pins noirs estompent les lointains horizons ; l'abbaye de Mölk apparaît enfin avec toutes ses magnificences; assise sur un promontoire, avec ses blanches façades, ses clochers d'étain miroitant au soleil, son architecture géante, elle pourrait tout aussi bien convenir à un puissant empereur qu'à de *pauvres* Bénédictins. On aimerait à finir là sa vie dans l'étude de tous les arts comme un autre Théophile.

La cloche du vapeur tinte. C'est Linz ; ville adorable ; les flèches des églises, les tourelles des maisons, les toits des escaliers ont une saveur byzantine qui affriande. Les coupoles sont noir et or, gracieusement courbées,

Digitized by Google

contournées et tranchent vigoureusement sur le ciel. Les environs de Linz sont un véritable paradis; il y a là une mine inépuisable pour les paysagistes. Jusqu'à Vienne c'est un enchantement perpétuel.

J'ai vu presque toutes les capitales du monde; pour la vie de plaisir, la vie des élégances suprêmes, il y en a deux qui priment tout : Paris et Vienne. La grande cité autrichienne a des séductions infinies; la population est remplie d'urbanité, les femmes sont fascinatrices... Au Prater, la promenade du high-life, vous êtes émerveillé à la vue de ces beaux types créés par le mélange des races italienne, magyare, israélite et autrichienne. Là il n'y a rien de la lourdeur germanique. Ce sont femmes à part, grandes, blanches, sveltes, spirituelles et irrésistibles. Vienne a de riches musées; le Belvédère est rempli de chefs-d'œuvre et la collection d'Ambraf, fastueux amas de meubles rares, de divines orfévreries et d'armures ayant appartenu aux plus grands noms de l'histoire des XV^e^ et XVI^e^ siècles.

Mais je m'attarde et il y a bien loin d'ici à Bagdad; je reprends la voie du fleuve qui devient très grandiose; on dépasse Presbourg et je viens faire escale à Pesth.

Rien n'est charmant comme de voyager sur les fleuves. Les chemins de fer les ont fait délaisser et c'est une ingratitude, mais les vrais touristes y reviendront; sur le pont d'un bateau à vapeur, on voit du moins les contrées qu'on traverse, on a des horizons superbes, toujours nouveaux, l'esprit est plus ouvert et le corps moins brisé après huit jours de navigation qu'il ne le serait au bout de vingt heures de chemin de fer. Puis, que d'études curieuses pour l'observateur; à chaque escale, ce sont visages nouveaux et sur cette artère

Digitized by Google

immense qui relie tant de races, que de costumes variés, pittoresques, éclatants. Là se coudoient des Magyares enveloppés de peaux de mouton, avec des Slovaques, des Grecs, des Bulgares, des Turks, des Juifs, des Serbes, des Croates et les gens des confins militaires. Puis on fait parfois d'heureuses rencontres ainsi qu'il m'arriva en partant de Vienne : deux jeunes mariés charmants, de vrais grands seigneurs, le comte et la comtesse Koloman N... qui s'en allaient dans leur riche comitat de Transylvanie passer tout un été de lune de miel ; ils insistèrent avec toutes les séductions de la jeunesse heureuse pour m'emmener avec eux et j'aurais bien dû accepter ; car celui qui m'attendait à Constantinople n'était pas digne du sacrifice que je lui faisais pour ne pas manquer à ma parole. A Peter-Wardein, le paquebot s'arrêta en face de la forteresse fameuse, et le comte et la jolie comtessine s'élancèrent dans un fastueux équipage et me dirent un dernier adieu en agitant longtemps leur mouchoir.

Je vis Semlin Belgrade et longeai pendant huit heures la sombre chaîne des Karpathes. Le lendemain j'arrivai fort triste à Orsova. Orsova est une bourgade assez modeste, bâtie au bord de la rive gauche du Danube ; c'est la limite extrême de l'empire d'Autriche et des confins militaires Kaïzerlitschs. Elle a cependant une certaine importance à cause du transit ; c'est l'entrepôt des sangsues expédiées de l'Asie. Là est la quarantaine, et dans le voisinage sont les eaux thermales de Mehadia très fréquentées par l'aristocratie valaque et moldave.

Ici se trouve un des commandants du régiment des confins militaires. Administration, police, législature

Digitized by Google

politique, tout est militaire ; le commandant est à la fois notaire, maire, président, administrateur des finances, directeur des hôpitaux, etc. Le régiment compte 83.000 têtes ; dans ce nombre les femmes sont comprises. Tout homme est soldat ; chaque mois il doit huit jours de service au régiment ; on les répartit sur une foule de points des montagnes ou des bords du fleuve pour le cordon sanitaire. Ils doivent emporter leurs vivres et se vêtir, puis les huit jours écoulés ils s'en reviennent travailler aux champs ou dans les forêts. Cela forme une troupe excellente qui ne coûte rien à l'Autriche, mais pour cela le paysan des confins est exempt d'impôts qu'il paie en corvées hebdomadaires depuis l'âge de dix-sept ans jusqu'à cinquante.

Forcé de rester cinq jours à Orsova, j'ai assisté à une espèce de foire qui a fait poser devant moi les types les plus étranges de ces régions peu étudiées jusqu'à ce jour.

A une heure de là, une vieille forteresse turque barre le fleuve, c'est New-Orsova.

Voici l'Orient ! Aujourd'hui le commandant est venu me chercher pour assister à un spectacle curieux ; à l'échelle de la douane avait lieu au milieu d'une rumeur sans pareille le débarquement du harem de Kiamil, pacha de Bosnie, composé de dix-sept femmes, blanches, noires, jonquilles, et de cinq ou six enfants ; leur suite était des plus fantaisistes et très considérable ; Kawar, eunuques noirs et blancs, saïs, servantes de toutes couleurs, vieillards en loques, une vraie mascarade de Callot. Quelques-unes des femmes étaient strictement voilées, c'étaient les moins jeunes et les plus laides ; d'autres n'avaient qu'un linon des plus transparent sur

Digitized by Google

le visage, mais double ou triple sur la bouche; quant à la poitrine c'était trop beau pour la voiler.

Toute cette multitude bigarrée est restée là deux heures en plein soleil avant de pouvoir gagner la quarantaine, où nous sommes allés de compagnie. La quarantaine est un vaste assemblage de petites maisons grillées où l'on a parqué vaille que vaille les pauvres recluses que nos regards curieux, et peut-être indiscrets, n'intimidaient pas outre mesure. Parmi toutes ces femmes deux seulement étaient fort belles.

Grâce à mon puissant cicerone, j'espérais assister au déballage de ces lourdes malles (sandouka) de forme si nouvelle pour moi, et voir toutes les magnificences de la toilette mystérieuse des Cadines, mais le chef de la douane s'est montré plein de mansuétude et les sandouka sont restés clos. Nous avons gracieusement salué ces dames dont quelques-unes souriaient, ce qui fit rugir un abominable eunuque de grande taille, ventru, aux joues avachies, pendantes, et sur un signe de la plus belle cadine, un vieil officier turk, protecteur du harem, nous amena la petite fille du pacha, une admirable enfant de six ans, aux longs yeux noirs avec des cils frisés et les plus beaux sourcils du monde. Je retrouvai dans ce beau petit visage le haut de celui de la mère qui est une grande et belle femme de vingt-quatre à vingt-cinq ans.

Cette grande dame turke avait bien compris que j'aimais les enfants, l'admirable chose que cette intuition des mères!

Orsova était habité par deux Français qui semblaient mener grande vie grâce au commerce des sangsues. M. O... le directeur général de cet entrepôt ne se pro-

Digitized by Google

menait qu'en équipage magnifique, attelé de chevaux superbes; il fut charmant pour moi et me rendit service, voici comment. Avant de quitter Paris, j'avais songé à beaucoup de choses que bien des voyageurs négligent. J'étais allé fouiller plusieurs officines de fabricants de bijoux, dans le quartier du Temple et grâce aux précieuses indications de deux braves gens j'acquis une grande quantité de bijoux *démodés*. Colliers, bracelets, broches, pendants d'oreilles, ornés de diamants, de rubis, de saphirs, d'émeraudes, de perles, tout cela en *faux*, mais d'une si belle eau, avec des émaux d'un si grand goût, et serti avec l'incomparable habileté des ouvriers parisiens. Les mauvaises langues disent que nos grandes dames ne font pas fi toujours de cette joaillerie, et qu'elles mêlent volontiers ces choses de peu de valeur aux objets sans prix de leurs riches écrins. Quoi qu'il en soit j'eus fort à me louer de mon idée qui me permit de faire bien des fois plaisir durant mon long voyage, et de Trébizonde jusque vers l'Indus j'ai semé toutes ces richesses avec un succès digne de véritables orfévreries.

Seulement, dans mon ignorance commerciale, j'avais compté sans la douane autrichienne. A Linz on saisit mes quatre boîtes en me faisant signer je ne sais quelle déclaration; puis à Vienne il me fallut parapher je ne sais quoi encore et déposer une grosse somme d'argent; je fis le diable à quatre, mais on m'apaisa en m'assurant que cet argent me serait rendu en quittant l'Empire à Orsova. Or, au moment où j'allais monter dans la barque, le chef de la douane me remit mes colis bien scellés, intacts, en échange de mon reçu, seulement il fit la sourde oreille à propos de l'argent

Digitized by Google

versé. Comme il s'agissait de deux ou trois cents florins que je ne voulais pas perdre, je priai le commandant des confins de s'interposer, d'user de son autorité, mais ses protestations d'amitié n'aboutirent à rien ; le patron de la barque voulait partir, je vis dans tout cela quelque chose de louche, alors M. O... fit un peu le maître ; le patron reçut l'ordre d'attendre sans que le bon commandant s'en formalisât, et quelques minutes après le directeur à qui j'avais remis le billet de l'Office de Vienne me compta mon argent, en me disant qu'il saurait bien se faire rembourser et au besoin faire punir l'agent suspect d'Orsova.

Je ne veux point refaire l'itinéraire du Danube, n'ayant à lui consacrer que peu de pages, quand il mériterait des volumes. C'est un noble fleuve bien autrement grandiose et bien plus curieux que le Rhin dont la réputation est pourtant bien méritée ; au delà du pont de Trajan, on quitte la barque courrière pour accoster un joli vapeur, *le Nador*, qui nous a permis d'apercevoir un coin des Balkans, de visiter Widin, l'ancien nid d'Hussein pacha, le rude exterminateur des Janissaires, Nicopolis, Sistoba, Giurgévo, Routschouck en Silistrie, cruellement ruinée par les Russes. Que de misères au milieu de la nature la plus splendide !

Nous avons relâché un peu partout dans cette longue et curieuse navigation, à Routschouck, ville turque par excellence : aspect pittoresque, mosquées sans style, cimetières à chaque pas, maigre bazar, mais d'une riche couleur à la Rembrandt, maisons de lattis et de boue grise, splendeur et misère, vie oisive, musulmans fumant gravement devant leurs boutiques, juifs vous offrant toutes leurs défroques orientales, vieilles femmes

Digitized by Google

très voilées et très laides et mal accoutrées parcourant les rues, les jeunes houris ne sortant guère, tel nous apparut Routschouck.

A la Marine, je rencontre un missionnaire apostolique très connu M. Scaffi, qui revient du fond de la Perse et me donne de bonnes nouvelles d'Eugène Boré le célèbre orientaliste que je trouverai à Constantinople. Puis la navigation recommence sur l'interminable fleuve, la scène change, les rives s'aplatissent, les eaux deviennent jaunes, adieu la poésie, voici Galatz ; il faut quitter le *Nador* pour monter sur un grand steamer le *Ferdinando* capable de résister aux tempêtes de la mer Noire.

Il fallut rester un jour en face de ce triste Galatz, non moins triste qu'au temps d'Ovide, mais nous eûmes un dédommagement plein de charme pour nous qui abordions l'Orient pour la première fois. Un nouveau harem était là dans le grand salon du *Ferdinando* que nous allions occuper pendant que toutes ces cadines allaient nous remplacer sur le *Nador*. Ce harem était à Hafiz-Pacha, celui que la perte de la bataille de Nérib a rendu célèbre. J'ai vu *sans voiles* trois des belles voyageuses, l'une qui est Géorgienne est magnifique ; elle était destinée par Hafiz à l'un de ses amis. Les deux autres avaient un grand air, les yeux perçants, le visage allongé, des dents superbes, l'expression un peu farouche, elles étaient de race kurde à n'en pas douter. Il y avait là des enfants d'une beauté merveilleuse, vêtus avec un goût exquis d'étoffes de soie et d'or aux plus riches couleurs. Un jeune garçon de six à sept ans est venu me voir dessiner, m'a accompagné à bord du *Nador* et ne m'a pas quitté de la journée ; fils aîné du Pacha, il avait

Digitized by Google

des airs de prince et se souciait fort peu du Colonel (Smirabaï) commandant l'escorte de la maison d'Hafiz. Ce bel enfant avait un babil délicieux que je ne comprenais guère, alors il s'impatientait et courait chercher notre bon capitaine Dimbroslattilch afin qu'il me traduisît ses pensées ; à chaque phrase, quand il me voyait sourire, il frappait joyeusement dans ses petites mains en criant : *pek-éï, pek-éï*. C'est bien, très bien ! Au dîner, la favorite de ce grand harem, une des deux Kurdes qui était, autant qu'il m'en souvient, la mère de mon petit ami, nous a envoyé un plat d'excellents gâteaux au miel et des confitures sèches. Les dames turkes sont-elles donc si barbares, ai-je dit à mes compagnons. Il est vrai qu'Hafiz étant à Belgrade les cadines se sentaient en veine d'émancipation.

Il a fallu s'arracher à ces douceurs orientales, à ces mœurs si nouvelles pour nous ; puis changeant de bord nous avons filé à toute vapeur vers le grand estuaire du Danube. Des marais immenses couverts de roseaux à perte de vue, la Dobruscha; un pays affreux, empesté, telle est la Bessarabie. De mille en mille, on dépasse quelque misérable hutte en chaume, ou bien c'est une cabane construite sur des pieux devant laquelle se tient un Cosaque en longue robe grise, la lance à la main. — C'est le cordon sanitaire ! Enfin, enfin l'exil s'arrête sur une ligne d'un bleu indigo cru, des mâts de navires naufragés se dressent sinistres dans plusieurs directions, c'est la passe de Soulina, nous entrons dans la mer Noire. Un petit village russe orné d'un phare est assis sur les bords.

Malgré la sérénité du ciel, la mer est dure, la lame courte, le vapeur tangue fortement ; vers le soir un vent

Digitized by Google

furieux souffle des steppes de la Russie; tout le monde est malade, et le lendemain à midi, on se sent revivre en entendant déraper l'ancre. Nous sommes à Varna. Du port, ou mieux de la rade où nous sommes, la ville ne manque pas de caractère et de grandeur, assise qu'elle est au penchant d'une montagne dominée par un triple amphithéâtre. Les mosquées sont belles et plusieurs palais blancs et roses étalaient au soleil leur gracieuse architecture. Les fortifications semblent misérables et pourtant cette malheureuse ville, dans une des guerres précédentes, résista victorieusement durant six mois aux armées russes et ne succomba pas au fer, dit-on, mais à l'or.

Nous prenons de nombreux passagers à Varna, et à notre grande joie, l'élément féminin domine. Les plus dignes de notre attention sont le haut juge de Choumla et sa maison composée de deux vieilles femmes et trois ou quatre autres allaitant des enfants, tout cela gardé à vue par des domestiques arnautes à mine farouche dont la ceinture est hérissée de pistolets et de yataghans. Cet attirail formidable n'a pourtant pas l'air d'effrayer beaucoup une très belle turque de dix-sept à dix-huit ans, dont les grands yeux noirs brillent comme des étoiles. C'est, dit-on, la favorite de ce Boor, vieillard décrépit, laid comme un singe, qui reste accroupi mourant, près du bastingage, marmottant des prières en égrenant machinalement son comboloïo.

Si toutes ces jeunes mères n'ont à leur disposition que ce fantastique Mathusalem, on peut sans malice demander quel est le père de ces enfants. L'après-dînée fut très gaie, la soirée splendide, la mer s'était subitement calmée, on coucha sur le pont

Digitized by Google

un peu pêle-mêle, et malgré les Albanais il y eut bien la nuit une aventure de babouches jaunes..... mais je l'ai oubliée.

Un soleil radieux s'éleva dans le ciel, un soleil du 17 juin, jamais cette date ne s'effacera de ma mémoire ! Le *Ferdinando* filait à toute vapeur, on rasait une côte escarpée, puis j'aperçus tout à coup la fin de la mer et nous nous engouffrâmes dans un Boghar, large canal bordé sur ses deux rives de palais étranges, émergeant de jardins ou de forêts d'arbres merveilleux, puis çà et là, des villages aux aspects brillants sur le flanc des montagnes et des coteaux, des vallons fleuris s'enfonçant dans une atmosphère bleuâtre, des caïques, barques allongées, rasant l'eau comme des hirondelles, sur les rives resserrées, des Arabas dorés traînés par des bœufs, remplis de femmes vêtues des couleurs irisées de l'arc-en-ciel. C'était une magie de tons, de lumière qui nous enivrait ; après une heure et demie d'enchantements, nous arrivâmes en face d'un promontoire grandiose couronné à perte de vue de mosquées aux dômes dorés, flanqués par des centaines de minarets, véritables dentelles de marbre ou d'ivoire, se reflétant dans les ondes de saphir de la Corne d'or.

Nous étions à Stamboul, une des Mille et une Nuits. Rassurez-vous, lecteur spirituel ou belle lectrice, quelque enthousiasme que j'aie pour Constantinople, je ne vous ferai pas la monographie de cette ville merveilleuse qui n'est appréciable qu'à l'aide d'un volume de planches in-folio ; l'ayant habitée à diverses reprises, je la connais cependant comme personne, mais il me tarde de vous conduire dans des contrées moins connues où nous aurons l'intérêt de l'imprévu. Je me bornerai seu-

Digitized by Google

lement ici à des impressions personnelles qu'une grande sincérité pourra mettre en relief.

Il y a en ce monde une foule d'impertinents qui disent et écrivent à tout propos un mot dangereux, absurde, croyant faire preuve d'esprit, je m'inscris contre. Il s'agit de l'épithète de *Bourgeois* appliquée à une multitude d'hommes honorables, qui laissent endosser la blouse à d'autres. Les parrains du bourgeois ont été ou sont des écrivailleurs sans talent, des rapins fruits secs, et des déclassés de toute sorte ; ils ont semé la haine en terre fertile, sans se douter, les pauvres niais, que les irrités des dernières couches sociales leur appliquent à eux-mêmes ce titre de *bourgeois* si gros de menaces ; or, si nous avons bien compris la signification de ce mot, un bourgeois est un Monsieur convenablement élevé, un homme vêtu d'un habit ou d'un pardessus, un homme aisé, ayant terres et rentes, soit par héritage, soit par l'épargne à la suite d'un rude labeur, ce qui est fort *respectable :* cette classe n'est pas toujours, je ne l'ignore point, sensible aux délicatesses de l'esprit ni aux jouissances exquises des beaux-arts, mais ce n'est pas une raison pour la désigner aux farouches vengeances des sectaires, envieux voulant jouir sans travailler, eh bien, je dirai à ces bourgeois, tout en les honorant beaucoup : n'allez pas à Constantinople. La ville de l'Islam a sa beauté suprême, mais une beauté inaccessible au tempérament *bourgeois*. Pour vous ce ne serait pas une belle ville.

D'abord, la plupart des rues sont étroites, affectant des airs d'escaliers ; non pavées pour la plupart, sans le moindre trottoir bitumé, chose grave pour les Parisiens, ayant plus de chiens jaunes et galeux que de million-

Digitized by Google

naires, pas un cocher de fiacre pour vous trimballer ou vous dire des injures comme cela arrive, dit-on, quelquefois à Paris, comme à Berlin et même à Londres, j'en sais quelque chose.

Les maisons n'ont qu'un étage, percé de fenêtres avec parcimonie, et ces fenêtres sont toutes pourvues de châssis grillés qui ne permettent pas d'apercevoir les habitants. Tout cela n'est guère monumental et manque de chic; le premier étage surplombe sur le rez-de-chaussée ; au lieu de murs en pierre de taille, les pieds-droits du rectangle, billes en sapin couleur de suie, sont reliés par de larges planches très minces, peintes en rouge, en bleu clair, en vert d'eau ou en brun, ce qui fait une diversité charmante, mais n'a rien de rassurant en cas d'incendie.

Les cafés sont des taudis sans glaces et sans la moindre dorure ; une estrade en argile recouverte de nattes de paille règne sur trois côtés ; dans un coin sous une espèce de hotte, quelques petits vases en cuivre jaune posés sur un mangal plein de braise ardente lancent perpétuellement des jets de vapeur odorante. C'est le laboratoire. Sur les parois des murs s'alignent de longues chibouks, quelques miroirs à manches de nacre si le kavedgi est barbier, et au milieu de l'échoppe, une vasque en miniature d'où jaillit un mince jet d'eau, un joujou d'enfant, qui suffit à la gloire du propriétaire de l'humble échoppe. Là pourtant viennent les grands dignitaires de l'empire, les riches musulmans, les graves ulémas et les étrangers pour entendre les nouvelles, les récits des conteurs venant de pays lointains et se livrer aux douceurs du kief oriental.

Quelques-uns de ces cafés sont sur la Corne d'or, et

Digitized by Google

je vous assure que là j'oubliais bien volontiers les trois mètres de façade de Tortoni ou les encombrements et les funestes puanteurs de l'absinthe de Riche et du boulevard Montmartre à l'heure où le *tout Paris* s'y coudoie. Au lieu du bruit infernal et de la poussière, on voyait se dérouler sous ses yeux le riant golfe de Nicomédie, fermé par les montagnes de Mondiana toutes roses avec de longues ombres d'outre-mer, et, sous un ciel opalin, s'étageait la magique Olympe de Bythinie dont la tête neigeuse s'irradiait au soleil du soir. Et plus près les îles des princes montraient leurs beaux rivages frangés de stries argentées, Scutari s'allongeait mollement à la pointe du Bosphore, étalant sur la côte d'Asie toutes ses magiques architectures, ses forêts de cyprès, d'orangers et de platanes tandis qu'en face de ce pauvre café, au delà de cet étroit bras de mer qui est le port, tout encombré des vaisseaux de l'univers, sillonné par des milliers de caïques effilés, de yoles, de caravelles, l'œil embrassait tout l'amphithéâtre du vieux Constantinople dont les mosquées, les minarets, les bazars, les palais surgissaient d'une atmosphère de carmin, d'or et d'opale.

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE DU 4 NOVEMBRE 1917

C'est devant une salle comble, à l'amphithéâtre du jardin public, qu'a eu lieu, le dimanche 4 novembre 1917, la distribution solennelle des récompenses décernées, pour la seconde fois depuis la guerre, par la Société libre de l'Eure, aux femmes de mobilisés qui remplacent leurs maris dans la culture de leurs terres, aux jeunes gens et jeunes filles qui les secondent avec une vaillance au-dessus de leur âge, et aux anciens qui, renonçant à un repos bien mérité par de longues années de labeur, ont repris les mancherons de la charrue ou les instruments de travail à l'usine, pour contribuer à la défense économique du pays.

Sur l'estrade, décorée de trophées de drapeaux aux couleurs des puissances alliées, ont pris place au bureau : M. Robert Leneveu, préfet de l'Eure, qui présidait la séance ; M. Paul Harel, président de la Société libre de l'Eure ; MM. de Boury, député, et Maurice Hervey, sénateur, tous deux anciens présidents de la Société ; MM. Albert Doucerain, secrétaire perpétuel, et Letellier-Alaboisette, trésorier. Parmi les nombreuses notabilités présentes, on nous excusera de ne citer que M. André Bertin, conseiller d'arrondissement et conseiller municipal d'Évreux, qui a fait à la Société libre de l'Eure un généreux don de 3.000 francs pour

Digitized by Google

lui permettre de récompenser tant de dévouements ; M. le général Vigy, du cadre de réserve ; M. Joseph L'Hopital, président de la section des lettres ; M. Henry Fauchet, conseiller général ; M. le capitaine de gendarmerie Bucquoy ; MM. Cochin, Letartre, Lecœur, Lenoir, industriels, qui avaient tenu à venir serrer la main à leurs ouvriers lauréats.

DISCOURS DE M. Paul HAREL

Président de la Société

« Mesdames, Messieurs,

« Au nom de la *Société libre de l'Eure*, qu'il me soit permis tout d'abord de saluer le collègue auquel nous devons cette patriotique journée. En nous permettant de récompenser, d'honorer publiquement des cultivatrices demeurées pendant la guerre les exploitantes du sol et les gardiennes du foyer, M. Bertin nous associe à un geste très noble. Qu'il veuille donc bien agréer ici l'expression de notre vive reconnaissance.

« Maintenant, monsieur le préfet, vous qui avez eu la force de quitter ce département de l'Orne où tout le monde vous aimait, permettez-moi de vous dire aussi qu'après avoir déploré votre départ, j'éprouve au moins quelque satisfaction à me rencontrer avec vous dans une réunion dont la présidence vous revient de droit, comme chef du département, comme petit-fils et fils de grands herbagers. Si votre ascension doit se continuer, et je n'en doute pas, faites, monsieur le préfet, qu'elle s'effectue dans nos régions.

Digitized by Google

Vous êtes le préfet normand par excellence. On n'appréciera nulle part comme chez nous votre goût de l'équité, de la confiance réciproque, de la rondeur dans l'accueil ; nulle part on ne se rendra mieux compte de votre jugement, de vos dons d'administrateur et de psychologue, de votre finesse, une finesse de bon aloi sans laquelle on n'est pas tout à fait de chez nous.

« Il y a sept ou huit ans, monsieur le préfet, quand vous revîntes des Hautes-Alpes dans l'Orne, vous eûtes l'audace de m'inviter à déjeuner. Je vous répondis : « J'accepte l'aimable invitation ; j'irai lundi déjeuner « à la préfecture, je dînerai le soir à l'évêché, pour « m'en aller coucher, dans la nuit même, chez une « douairière ».

« Cette réponse vous plut ; elle correspondait à la franchise, à la spontanéité de votre nature. Depuis, vous avez bien voulu prendre place à ma table, après qu'une deuxième fois j'avais eu l'honneur de m'asseoir à la vôtre, en ce joli manoir d'Ecajeul où Mme Leneveu reçoit ses visiteurs et ses hôtes avec tant de bonne grâce.

« Relations courtoises, malgré les différences d'opinion, et par cela même au contraire non dépourvues de quelque hardiesse. Toutefois, je n'ai point essayé de vous convertir, vous n'avez pas eu l'idée de me pervertir et voilà qu'après cet accord peu banal du temps de paix, nous nous retrouvons dans l'union sacrée du temps de guerre.

« De cette union, qui sauvera la Patrie avec l'aide de Dieu, nous avons sous les yeux une haute image. En glorifiant ici, d'un seul cœur, l'énergie féminine et le travail champêtre, nous honorons le courage sous

Digitized by Google

l'une de ses formes les plus émouvantes. Les hommes se battent et les femmes, dans l'effort prolongé d'une double maîtrise, cultivent la terre, tout en maintenant l'ordre au foyer. Et cela malgré les difficultés, les inquiétudes et les deuils.

« Mesdames, vous avez fait ainsi, par avance, au Dieu de la victoire comme une libation de larmes, de sueur et de sang. Honneur à vous !

« En vous voyant, je ne puis échapper, qu'on m'en excuse, à des souvenirs personnels ; je ne peux m'empêcher de penser à la compagne de ma vie, à celle que j'ai perdue il y a cinq mois à peine. Elle vous ressemblait, c'était une fille des champs, une femme de votre race. Jadis, en quittant son hameau pour venir habiter une bourgade, elle laissa la moitié de son âme à la terre qu'elle avait ensemencée. Comme vous, elle entassait, à l'occasion, les bottes et les gerbes dans les charrettes ; elle savait conduire une attelée, bien que le fouet fût un peu lourd à ses mains fines. Elle eut une grande joie quand, à leur sortie du collège, ses trois fils vinrent lui déclarer qu'ils seraient laboureurs. Ils ont tenu parole, et comme il est bien de servir avant de commander, la guerre les a trouvés tous les trois domestiques en des fermes. Ils ont remplacé là leurs maîtres au pied levé, dirigeant l'exploitation extérieure avec un soin qui leur valut l'estime du pays. Enfin, ils sont partis à leur tour, emportant les bénédictions d'une mère qui touchait à sa fin. Elle ne les a pas revus ; elle est morte en priant pour eux.

« Il y a donc entre cette femme et vous des affinités profondes. J'ai cru que cela m'autorisait à vous parler d'elle et même à vous dire des strophes où sonne encore

Digitized by Google

sa voix ; écoutez-la, je vous prie ; c'est pour vous la voix d'une sœur :

LA MORTE

Voilà ce qu'elle a dit tout bas à mon oreille :
« De notre hymen fécond les jours sont révolus.
« Nous ne revivrons pas d'existence pareille.
« La terre s'est ouverte à celle qui n'est plus.

« Hélas ! il m'a fallu tout quitter avant l'âge :
« Mon époux, mes enfants, mon enclos, ma maison.
« J'ai dans le cimetière, aux portes du village,
« Une petite croix sous le grand horizon.

« Sois béni, cher époux, de me l'avoir donnée
« Telle à peu près que Dieu sans doute la voulut.
« Modeste, sans éclat comme ma destinée,
« N'est-elle pas pour moi le signe du salut ?

« Oh ! surtout, ne crains pas que je l'aie oubliée
« La croix d'or que ta main suspendit à mon cou !
« Ce jour-là quand ta voix chanta la mariée,
« Tu me troublas un peu, mais je t'aimai beaucoup.

« Fille de paysan et femme de poète,
« La cité fut pour moi l'exil malgré tes chants.
« Parfois si tu m'as vue affligée et muette,
« C'est qu'à travers mes pleurs je revoyais les champs,

« Tu m'imposais ta route. Alors je l'ai suivie,
« Heureuse, avec le groupe adoré des enfants,
« Mêlant mon humble amour aux fastes de ta vie,
« Toute, jusqu'à la mort, au Dieu que tu défends.

« Je ne fus devant toi ni folle ni savante,
« Et de ton haut labeur je n'ai pas tout compris.

Digitized by Google

« *Dans tes luttes au moins d'une pauvre servante*
« *Le cœur tendre et fidèle avait bien quelque prix.*

« *Aussi, je te revois durant ce long martyre!*
« *Je souffre, je l'appelle et tu viens, cher époux,*
« *Tu viens, ta lèvre est là, sous mon bras qui l'attire,*
« *Le mot profond s'unit au baiser le plus doux.*

« *Oui, toujours entendue et toujours écoutée,*
« *Quand le mal me trompait tu me donnais raison.*
« *Jusqu'au dernier soupir ainsi je suis restée*
« *Celle dont la parole incline la maison.*

« *Maintenant, j'ai vu Dieu. Vers le front qui se penche*
« *Il étend sa lumière, utile à notre foi;*
« *Là, dans le cimetière où ta douleur s'épanche,*
« *Mon corps est sous la terre et mon âme est sur toi.*

« *O mon ami, reviens à l'heure où le jour tombe.*
« *Je peux frémir encore au seul bruit de tes pas,*
« *Reviens, prie à genoux et redis sur ma tombe*
« *Quelques-uns de ces vers que je ne lisais pas.* »

« Mesdames, au nom de celle que je viens d'évoquer, je vous salue, vous, les cultivatrices du sol nourricier, vous, les bonnes épouses, les bonnes mères, les bonnes françaises. Je vous salue toutes avec beaucoup de respect et d'affection. »

DISCOURS DE M. LE PRÉFET

Après M. Paul Harel, M. le préfet a pris la parole. Il a d'abord dit sa satisfaction d'avoir été appelé à présider cette réunion où il avait le plaisir de rencontrer M. de Boury, dont il n'a pas oublié l'aimable accueil

Digitized by Google

dans son canton d'Amfreville ; M. Paul Harel, le poète charmant qu'il a connu dans l'Orne et que chaque département de Normandie peut revendiquer comme sien, car c'est nos vertes et riches campagnes normandes qu'il a chantées dans ses beaux vers.

Parlant ensuite de l'Union sacrée invoquée par M. Paul Harel dans son allocution, M. Robert Leneveu a dit qu'il s'attacherait à la maintenir dans ce département, non seulement pendant la guerre, mais encore après la cessation des hostilités, car elle sera alors plus que jamais nécessaire.

Après ces paroles très applaudies, M. le préfet a exprimé aux cultivatrices présentes la vive sympathie qu'il ressent pour l'agriculture, sympathie bien naturelle chez un fils d'agriculteurs, bien qu'il ait « mal tourné », a-t-il dit, en devenant préfet. (*Rires et applaudissements.*) Aux vaillantes femmes et jeunes filles qui n'ont ménagé ni leur temps ni leurs peines pour maintenir en bon état leurs exploitations, pendant que leurs époux, leurs fils ou leurs frères se battent héroïquement au front, il a adressé son chaleureux et cordial hommage, en même temps que l'expression de la gratitude du gouvernement.

Cet excellent discours, que nous aurions voulu moins résumer, a obtenu un très grand succès.

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE DU 4 NOVEMBRE 1917

RAPPORT

SUR

L'ATTRIBUTION DES RÉCOMPENSES DU CONCOURS DES CULTIVATRICES

DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉVREUX ET DE LEURS AUXILIAIRES

PAR M. ALBERT DOUCERAIN

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE LA SOCIÉTÉ

Mesdames, Messieurs.

A l'heure tragique que nous vivons, la Société libre d'agriculture de l'Eure aurait eu honte de rester inactive. Dans l'impossibilité où elle se trouvait d'organiser les concours agricoles, qui furent au temps lointain de la paix sa spécialité et son succès, elle songea à stimuler et à récompenser publiquement les vaillantes femmes de nos cultivateurs mobilisés, qui, en l'absence de leurs époux, ont creusé leur sillon, tandis que les autres creusaient leur tranchée.

Pour la seconde fois depuis le début de la guerre notre Société va décerner ces récompenses dans l'arrondissement d'Évreux, se félicitant de ce que son

Digitized by Google

exemple a été suivi, hier, par le Syndicat agricole du Roumois et de ce qu'il sera suivi, demain, dans le département tout entier, par l'administration préfectorale, unie au Conseil général de l'Eure, qui se préoccupent de rechercher dans nos cinq arrondissements les femmes les plus méritantes.

Laissez-moi, Mesdames et Messieurs, me réjouir aussi de ce que cette séance solennelle, qui a pour but de vous glorifier, Mesdames, soit présidée par deux illustres Normands, qui ont tenu par leur présence à vous rendre hommage, dont l'un, l'éminent Préfet de ce département, s'enorgueillit à juste titre d'avoir été élevé, comme il nous l'a dit, sur les genoux de l'Agriculture, et dont l'autre, le prestigieux poète du terroir normand, qui préside actuellement aux destinées de notre Société, a si bien, dans toutes ses œuvres, chanté et glorifié la vie champêtre !

J'ai, Mesdames, un autre salut à adresser en votre nom, au généreux Mécène qui nous a permis d'organiser la cérémonie d'aujourd'hui, à un homme qui ne manque jamais de faire de sa fortune le plus intelligent emploi, qu'il s'agisse d'élargir l'essor de nos Sociétés de secours mutuels ou d'encourager l'effort des ouvriers et des ouvrières de la ville et des champs, j'ai nommé M. André Bertin, conseiller d'arrondissement du canton-sud d'Evreux. Qu'il reçoive ici les chaleureux remerciements de la Société libre de l'Eure !

Je m'en voudrais aussi, Messieurs, de ne pas profiter de l'occasion publique qui m'est aujourd'hui offerte de remercier le Conseil général de l'Eure, qui, parfaitement éclairé par l'honorable M. Abel Lefèvre, rapporteur général du budget départemental, sur l'utilité de

Digitized by Google

notre rôle, a bien voulu nous rétablir, cette année, et, je l'espère, définitivement, une intéressante subvention qui nous permettra de faire meilleure figure au milieu des autres sociétés d'agriculture normandes, dont nous pourrions être jaloux, quand on songe, par exemple, au million et demi qui vient d'échoir par legs à la Société d'agriculture de l'Orne.

La Société des Agriculteurs de France, notre puissante et aimable correspondante, a bien voulu, cette année encore, nous donner quatre de ses plus belles récompenses, et le Syndicat agricole de l'arrondissement d'Evreux, que nous avons tenu sur les fonts baptismaux, a voulu contribuer aussi par quelques médailles à notre distribution d'aujourd'hui. Nous leur en sommes profondément reconnaissants.

Le but que nous avons poursuivi en organisant ce concours, et M. Bertin, avec nous, en nous en fournissant les moyens, tient essentiellement en deux mots.

Nous avons voulu combattre la propagande allemande. Dans nos campagnes, par instants, a couru ce conseil infâme adressé à nos cultivatrices : « Pourquoi vous donnez-vous tant de peine? Renoncez à semer du blé, et quand le pays et l'armée mourront de faim, la guerre sera bien près d'être finie! Faites la grève des bras croisés! » Eh bien, nous, Mesdames, nous venons vous dire : « Pendant que vos maris sont dans les tranchées, à défendre le sol national, et avec le sol, leurs femmes et leurs enfants, préparez, labourez vos terres, semez, semez encore du blé, et comme a dit le poète :

Le brin d'herbe sacré qui nous donne le pain!

Au jour cruel de la mobilisation, vous avez caché

Digitized by Google

vos larmes et vous avez dit à celui que la Patrie réclamait pour la défendre contre l'odieuse invasion des barbares : « Fais ton devoir et sois tranquille, nous ferons le nôtre. » Si vous ne l'avez pas exprimé, vous le disiez par votre attitude et c'était gravé dans votre cœur.

Ce devoir, c'était pour vous, vis-à-vis de l'absent, de faire l'impossible pour qu'à son retour il retrouve son foyer intact et son exploitation en bonne marche ; vis-à-vis de la France, de maintenir sa production pour assurer le ravitaillement de son armée et celui de sa population civile, en réduisant au minimum l'exportation de notre or vers les pays neutres pour achat de denrées.

Et alors on a assisté à ce merveilleux spectacle de femmes se multipliant pour l'exécution de tous les travaux, même les plus pénibles, de vieillards qui avaient bien gagné le droit au repos après de longues années de labeur, reprenant les mancherons de la charrue, d'enfants s'adaptant avec adresse et avec orgueil à des besognes qui ne paraissaient pas de leur âge.

Ah ! le rôle des femmes françaises durant ce terrible drame est une véritable révélation de leur valeur dans tous les domaines ; car je veux admettre que celles qui se sont lâchement tenues les bras croisés, se contentant de recevoir les allocations, sont une exception. Les femmes françaises ont prouvé qu'elles sont capables de suppléer l'homme, parfois avec avantage, partout où le travail à exécuter n'exige pas une trop grande force. Ne les voyons-nous pas s'adaptant rapidement aux besognes les plus diverses : excellentes employées dans les bureaux, adroites ouvrières pour la fabrication des munitions, receveuses et même conductrices dans les

Digitized by Google

tramways, etc., mais par-dessus tout agriculteurs habiles et tenaces !

Et maintenant, Mesdames, je me tourne vers vous.

Au risque d'effaroucher votre modestie, je vais passer en revue — oh ! le plus rapidement possible — les mérites divers qui vous ont signalées à l'attention de notre Conseil d'administration. Vous êtes trop nombreuses pour pouvoir être nommées toutes dans ce rapport, et pour un certain nombre d'entre vous, une simple mention au palmarès tiendra lieu d'éloge.

Veuillez croire, cependant, que nous apprécions vos mérites au plus haut point, et que, si je suis obligé d'aller vite, je vous rendrai un hommage collectif qui n'en sera pas moins sincère, et dont la médaille et le diplôme que vous allez recevoir témoigneront hautement dans votre commune.

MÉDAILLES DE LA SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DE FRANCE

Sur notre proposition, la Société des Agriculteurs de France a attribué une médaille de vermeil grand module à **Mme Émile Morel**, cultivatrice et fermière à Angerville-la-Campagne.

Mme Émile Morel s'est trouvée seule avec deux enfants en bas âge, pour faire valoir une ferme de 80 hectares au moment où la guerre a éclaté. Son mari a été fait prisonnier par l'ennemi au combat de Guise, en août 1914. Son père et sa mère, M. et Mme Vazard, cultivateurs propriétaires à Cissey, sont venus habiter avec elle, et lui donner un concours qu'elle leur a rendu en assurant la culture de leurs terres, avec son matériel, son personnel et ses chevaux. Assistée de ses parents, Mme Morel

Digitized by Google

cultive donc sa ferme d'Angerville et leurs terres de Cissey, donnant ainsi un exemple intéressant de ce que peuvent l'union et la bonne entente dans la famille.

(Médaille de vermeil grand module.)

Mme Arthur Benoist, cultivatrice à Cierrey, a également vu son mari fait prisonnier de guerre, depuis août 1914. Sur une ferme de 50 hectares, elle a exécuté personnellement tous les travaux se rattachant à l'exploitation dans les champs et au soin des animaux. La main-d'œuvre lui faisant particulièrement défaut, elle a assuré la préparation des terres et la rentrée des récoltes avec une activité exceptionnelle. Sa ferme est d'une excellente tenue.

(Médaille de vermeil.)

Mme Louis Bariller, cultivatrice à Chaise-Dieu-du-Theil, a remplacé son mari mobilisé, dans la direction des fermes de Bas-But et de Courteilles, contenant 200 hectares, et appartenant à M. de Beauchamp, également mobilisé. Mme Bariller a dirigé, seule, d'octobre 1914, date de la mobilisation de son mari, jusqu'au 4 juin 1917, date de sa rentrée, ces importantes cultures d'une façon remarquable, n'a pas laissé une parcelle inculte, et a pu fournir, en fourrages, céréales et bétail, à l'entière satisfaction de la Commission du ravitaillement, la plus grande partie du contingent imposé à la commune.

(Médaille d'argent grand module.)

Mme Alphonse Ibert, cultivatrice à Caugé, a dirigé avec deux enfants en bas âge une ferme de 50 hectares. Manquant de main-d'œuvre comme les autres, elle a su, par son activité intelligente, un travail personnel énorme et une parfaite organisation, faire ses

Digitized by Google

ensemencements en temps utile et dans des conditions satisfaisantes, exploiter sa récolte dans le minimum de temps et maintenir son cheptel en bon état.

(Médaille d'argent grand module.)

MÉDAILLES DE VERMEIL DE LA SOCIÉTÉ LIBRE DE L'EURE

Mme Delinotte, propriétaire et fermière à Claville, a exploité deux fermes, sises l'une à Claville, et l'autre à Saint-Martin-la-Campagne, avec la plus grande intelligence.

Elle a conduit elle-même les machines agricoles.

Mme Duval, cultivatrice à Courdemanche, mère de quatre enfants, a mené de front les soins de sa petite famille et la direction de sa culture. Active et laborieuse, elle est parvenue avec l'aide d'un seul ouvrier et d'une servante, à tenir en bon état une ferme de 30 hectares.

Mme Goujard, fermière, à Claville, d'une ferme de 145 hectares, a conduit elle-même le semoir et la faucheuse. Aucune terre de cette grande exploitation n'est restée inculte.

Mme Charles Auger, cultivatrice à Villalet, dont le mari est mort pour la France, a fait les labours de 30 hectares et conduit elle-même sa moissonneuse.

Travail particulièrement dur dans cette commune, par suite de la nature du sol.

Mme Éloi Dubois, cultivatrice à Gravigny, seule, avec ses quatre enfants depuis le début de la guerre, fait par elle-même tous ses travaux, et de plus, fait des charrois pour les autres, montrant ainsi un bel exemple de solidarité.

Digitized by Google

Mme Edith Godey, cultivatrice à Collandres-Quincarnon, propriétaire et fermière sur 30 hectares, a son mari et son fils mobilisés tous deux. Malgré cette double absence, elle a fait une culture exceptionnelle, labouré, hersé et semé une partie de ses récoltes, seule, et fourni la plus grande part du ravitaillement de la commune.

Mme Gastine, cultivatrice, propriétaire de 100 hectares à Bernienville, a exécuté elle-même ses travaux agricoles. Elle a conduit ses faucheuses, chargé ses voitures, mené ses chevaux.

Mme Ravard, cultivatrice à Garennes, mère de quatre enfants, et fermière de 35 hectares, quoique accaparée par les soins du ménage, a pris part à différents travaux dans les champs. Elle a montré beaucoup de courage pour faire valoir ses terres, souvent sans charretier.

Mme Ernest Hersent, propriétaire de 40 hectares, à Saint-Vincent-des-Bois, s'occupe spécialement de la direction de son exploitation. Elle met la main à l'œuvre, soigne ses bestiaux et les entretient d'une façon parfaite. Laborieuse et zélée.

Mme Raoul Pourfillet, fermière de 25 hectares dans la même commune, est signalée pour les mêmes mérites. Son mari est prisonnier de guerre, son jeune frère est mobilisé, et son beau-frère est disparu depuis 1914.

Mme Marie Colleu, fermière de 55 hectares, à Gross-œuvre, mère de quatre enfants, dont trois en bas âge, s'occupe de tout le travail de sa ferme. Malgré ses charges de famille, elle tient sa ferme en bon état et fait sa culture en temps voulu.

Mme Blanche Valois, cultivatrice au Vieil-Évreux, a

Digitized by Google

eu le malheur de perdre son mari au champ d'honneur, à Belloy-en-Santerre. Restée veuve avec deux enfants, elle dirige une ferme de 50 hectares, fait ses fauchages, ses labours et maintient sa ferme en excellent état de culture.

M^me^ **Bouillie**, cultivatrice à Courteilles, mère de trois enfants, exploite 31 hectares, et fait elle-même les travaux les plus rudes, binage, fumiers. Elle parvient difficilement à joindre les deux bouts, paie ses loyers et persévère avec ténacité pour que son mari retrouve, à son retour, une exploitation en pleine marche.

M^me^ **Léon Buisson**, fermière exploitant 50 hectares à Sacquenville, a son mari sur le front de Salonique, dirige une ferme très morcelée et la maintient en bon état.

M^me^ **Henri Legoix**, cultivatrice à Garencières, a perdu son mari mort pour la France. Elle exploite 35 hectares de terre, accomplit le plus souvent seule le travail intérieur de la ferme, et dirige les attelages pour les charrois. Elle a montré beaucoup d'énergie et introduit sur sa ferme des machines pour obvier au manque de main-d'œuvre.

M^me^ **Roch Varillon**, fermière de 150 hectares à Glisolles, prend part à tous les travaux des champs, labours, hersages, fenaison, moisson, conduit les chevaux et les machines.

Grande exploitation en terrain accidenté.

Le Syndicat agricole de l'arrondissement d'Évreux nous a dotés d'une médaille de vermeil que nous attribuons à M^me^ **Louis Leloutre** de Bernienville, mère de deux enfants, propriétaire de 180 hectares. M^me^ Leloutre

Digitized by Google

surveille elle-même tout son personnel, et fait exécuter le travail des champs avec intelligence et succès.

Ici, Messieurs, je m'arrête pour vous souligner quatre vieillards, parmi ceux qui ont remis la main à l'œuvre pour sauvegarder la culture de leurs enfants, et nous leur donnons une médaille de vermeil.

M. Albert Lemoine, âgé de soixante-dix ans, à Saint-Aquilin de Pacy, dirige la ferme de M. Delagoutte, son gendre mobilisé, et la ferme de son fils à Vaux-sur-Eure. Il donne un exemple admirable en travaillant plus que n'importe quel autre ouvrier sur les 250 hectares des deux fermes.

M. Fulgence Léger, âgé de soixante-treize ans, demeurant à Saint-Just, père et beau-père de deux cultivateurs mobilisés, a pris, malgré son grand âge, la direction de deux fermes, qui seraient restées incultes. Rentier avant la guerre, M. Léger est redevenu cultivateur, et tous les travaux des champs sont exécutés par lui.

M. Jules Prêchin, âgé de soixante-cinq ans, à Boissy-sur-Damville, a quatre fils ou gendres mobilisés, et exploite leurs terres. Sur 110 hectares, loués par ses enfants, il a pris la direction et exécute lui-même tous les genres de travaux.

M. Constant Besloin, âgé de soixante-dix-huit ans, père de mobilisé, au Mesnil-sur-l'Estrée, a dû souvent faire lui-même des labours et des charrois sur 120 hectares de terres louées. Sans sa présence et son activité, la ferme n'aurait pas pu être exploitée depuis deux ans.

Vous voyez, Mesdames et Messieurs, que nos lauréats ont largement mérité les compliments d'ordre général que nous leur adressions tout à l'heure.

Digitized by Google

Il me faut, maintenant, à mon très grand regret, me borner à indiquer que nous décernons 27 médailles d'argent et 20 médailles de bronze, à des cultivatrices qui ne sont pas moins méritantes que celles que nous venons de nommer, mais sur le compte de qui les renseignements nous sont parvenus moins complets. Je proclamerai leurs noms tout à l'heure au moment de l'appel des lauréats.

Et j'arrive aux primes en espèces que nous avons décidé d'attribuer aux ouvrières agricoles, aux jeunes gens et aux jeunes filles, que nous savons, par expérience, moins sensibles à l'honneur de la médaille, et plus désireux de se constituer un petit pécule, dont d'ailleurs ils ont la disposition immédiate.

D'autre part, ils recevront un diplôme qui resterait, dans leurs familles, si l'argent s'évanouissait, le témoignage de leurs mérites et le souvenir de la grande guerre.

Mme Noël, de Jouy-sur-Eure, mère de deux enfants, dont le mari est mort pour la France le 28 janvier 1915; Mme Jean Rault, de la même commune, mère de trois enfants; Mme Auguste Samson, de Caugé, mère de trois enfants, dont le mari est mort des suites de maladie contractée au front, et M. François Philippe, demeurant à Gauville-la-Campagne, père de cinq enfants, ouvrier agricole des plus méritants, nous ont paru, tous les quatre, devoir être gratifiés d'une *prime exceptionnelle de* 50 *francs*.

Parmi les ouvriers agricoles, signalons aussi M. Alfred Loisel, charretier au service de Mme Benoist, de Cierrey, lauréate des Agriculteurs de France, qui a vingt ans de services dans la même ferme, et déjà titu-

Digitized by Google

laire d'une médaille de bronze de la Société libre de l'Eure le 19 novembre 1911 ; M. Paul Leroux, de Courdemanche, qui remplace intelligemment son patron, M. Duval, mobilisé, dans la direction d'une exploitation de 30 hectares, et M. Alexandre Fauchet, de Saint-Marcel, âgé de soixante-cinq ans, ouvrier ponctuel et consciencieux, employé chez Mme Albert Caron, dont le mari est mobilisé. Ils recevront une prime en espèces de 25 francs.

D'autres ouvriers et ouvrières agricoles recevront également la même prime de 25 francs, accompagnée du diplôme d'honneur, tout à fait artistique, édité pour la guerre de 1914, et où le coq gaulois répond au geste de dévouement de la fermière, le geste auguste du semeur, par son chant matinal, dans la splendeur du soleil levant.

Mais il est une catégorie de lauréats que je veux nommer, ce sont les enfants, jeunes gens et jeunes filles, qui, par un effort au-dessus de leur âge, ont contribué au bon entretien des fermes et à l'alimentation du pays.

Mlle **Alice Poulizach**, âgée de treize ans, demeurant à Sainte-Marthe, est l'aînée de quatre enfants. Son père étant mobilisé, elle a beaucoup aidé sa mère depuis la guerre, et surtout depuis le mois de juin 1916, époque où elle a obtenu son certificat d'études. Elle s'occupe presque exclusivement de la vacherie.

Mlle **Madeleine Leclerc**, âgée de quatorze ans, demeurant à Sacquenville, a aidé sa mère depuis le début de la mobilisation. Ses parents exploitent 50 hectares. Elle a dans ses attributions l'entretien de la maison et des bestiaux. Elle s'occupe aussi du travail des champs.

Digitized by Google

M^lle **Edith Osmont**, âgée de dix-sept ans, demeurant à Burey, chez M^me Gaston Delivet, dont le mari a été fait prisonnier depuis le début des hostilités, a aidé sa patronne avec M^lle Élise Langeard, pour l'exploitation de 80 hectares de terre. Ces deux jeunes filles ont fait le travail de deux hommes.

Parmi les garçons, **Edmond Houguère**, âgé de quatorze ans, domicilié à Saint-Martin-la-Campagne, fils d'un cultivateur mobilisé, mène les chevaux, laboure, conduit toutes les machines agricoles. Son frère, mobilisé dès le début, avait loué une ferme, qui, sans notre courageux petit Edmond Houguère, serait restée en friche, son locataire étant prisonnier de guerre en Bulgarie.

Il a ainsi assuré l'exploitation de 45 hectares.

A Vernon, les deux frères **Gosselin, Armand** et **Marcel**, âgés de dix-sept et de quinze ans, demeurant avec leur mère remariée à M. Beaufour, mobilisé, et mère de quatre enfants, ont fait preuve d'une inlassable activité et ont parfaitement cultivé leurs 26 hectares de terre.

A Ivry-la-Bataille, **Maurice Garnier**, âgé de quatorze ans, et fils d'un petit patron, mobilisé, père de cinq enfants, aide sa mère pour la culture de 15 hectares. Enfant laborieux, il est d'un excellent exemple pour ses frères et sœurs.

Raoul Decaux, dix-huit ans, au Mesnil-Fuguet, a labouré 45 hectares de terre, au lieu et place de son père, veuf et mobilisé.

Fernand Cablac, dix-neuf ans, à Moisville, est l'aîné de trois garçons. Agé de moins de seize ans à la mobilisation, il a pris la direction de la ferme de son père

Digitized by Google

mobilisé et exécuté tous les travaux agricoles. Jeune homme sérieux, honnête et laborieux, il vient d'être mobilisé lui-même avec la classe 1918.

Henri Mary, d'Ivry-la-Bataille, âgé de dix-huit ans et demi, fait également partie de la dernière classe appelée. Avant son départ, il cultivait chez son père 100 hectares de terre. Le père, réformé, est souvent malade, et son fils le remplaçait avec dévouement dans la gestion de la ferme.

Aimable Huvier, de Garencières, âgé de dix-sept ans, a pris en mains l'exploitation de la ferme de ses parents, alors qu'il avait quinze ans à peine, et en a assuré la parfaite organisation. Très adroit dans la conduite des machines.

Paul Loisel, âgé de seize ans, demeurant au Plessis-Grohan, domestique avec sa mère veuve, chez M. Dubois, fait les labours déjà depuis deux ans, et conduit les machines agricoles sur 80 hectares. Il tient la place d'un charretier et est laborieux.

Dans la même commune **Clotaire Neveu**, âgé de quatorze ans et demi, élevé dans la ferme de M. Hugot, qui contient 85 hectares, y joue le rôle de charretier depuis le début des hostilités, conduit les chevaux, fait les labours et tous les autres travaux agricoles.

Henri Lechevestrier, de Garennes, n'a que douze ans. Il est en partie occupé à la conduite des chevaux. Très courageux, il fait des travaux qui ne sont pas en rapport avec son jeune âge. Nous avons récompensé sa mère l'année dernière.

Marcel Fosse, de Douains, a dix-huit ans. Fils d'un fermier qui cultive 40 hectares, il remplit les fonctions de charretier.

Digitized by Google

Roland Mesnil, de Tournedos-Bois-Hubert, est âgé de quinze ans. La famille, composée de la grand'mère, de la mère, et de deux petits frères, est propriétaire des 35 hectares qu'elle exploite.

Le jeune Roland a effectué tous les travaux des champs et soigné ses chevaux avec une application remarquable.

Guidé par les anciens du village, et avec un courage que tout le monde admire, il a donné à l'exploitation, formée de petites pièces très morcelées, une prospérité peut-être supérieure à celle d'avant la guerre.

Maurice Rivet, d'Illiers-l'Évêque, âgé de seize ans et demi, aîné de six enfants, a servi comme charretier sur 95 hectares. Quoique son père ait exercé la profession de maréchal ferrant, il a préféré travailler à la culture. Félicitons-le de ce bel exemple.

Enfin **André Debrey**, âgé de 17 ans, à Collandres-Quincarnon, beau-fils d'un cultivateur mobilisé, M. Marais, a continué la culture de celui-ci sur 40 hectares de terre depuis trois ans, et a obtenu des récoltes toujours abondantes. Il clôt dignement la série de nos jeunes lauréats.

Nous venons ainsi, Mesdames et Messieurs, de décerner tant aux ouvriers et ouvrières agricoles qu'aux jeunes gens et jeunes filles de l'arrondissement la somme de *mille francs* en espèces.

J'en arrive, Messieurs, à l'annexe de notre concours, les récompenses aux ouvriers d'industrie. N'oublions pas que la guerre que mène la France — car les événements de cette année nous démontrent lumineusement que c'est la France qui est la clef de voûte de l'édifice de l'Entente — est une guerre nationale où tous les

Digitized by Google

éléments de notre puissance sont mis en action : armée, marine, industrie, agriculture, commerce, sciences et littérature même.

De toutes ces branches de notre activité l'agriculture n'est pas la moindre. Si l'argent est le nerf de la guerre, le pain en est le sang, et victorieux par les armes, nous aurions pu être vaincus par la famine, si les vaillantes femmes de nos campagnes, les vieillards et les enfants eux-mêmes n'avaient produit un effort surhumain qui a émerveillé le monde autant que notre résistance militaire.

Or, si l'ouvrier agricole a *tenu*, l'ouvrier de nos usines — le vieil ouvrier d'avant-guerre — est, lui aussi, resté fidèle à son poste. La Société d'agriculture s'occupe des sciences et des arts, et notre distingué confrère, M. Bertin, nous en ayant fourni les moyens, nous avons décidé de récompenser les vieux ouvriers d'industrie qui, bien qu'ayant depuis longtemps atteint l'âge de la retraite, n'ont pas craint, sur l'appel de leurs patrons, de venir réoccuper à l'atelier la place qu'y avaient laissée vide des camarades plus jeunes, appelés par l'ordre de mobilisation générale.

Ces vieux ouvriers avaient droit à une récompense.

La Société libre de l'Eure ne s'est jamais désintéressée de leur effort, et elle est heureuse de pouvoir leur rendre un hommage particulier.

En tête de ces lauréats, nous inscrivons **M. Alfred Douche**, ancien directeur des établissements Malatiré et Lecœur, aujourd'hui âgé de soixante-neuf ans.

Ayant pris sa retraite quelques années avant la guerre, il n'hésita pas néanmoins, malgré son âge, à répondre à l'appel de ses anciens patrons et à reprendre

Digitized by Google

du service à la tête de leurs usines, pour remplacer son successeur, mobilisé.

M. Douche est déjà titulaire de la médaille d'honneur du travail, juste récompense de quarante et un ans de services ininterrompus auxquels viendront s'adjoindre les années de la guerre, qui comptent double.

C'est en 1868 que M. Douche a débuté comme employé dans la fabrique de coutils de M. Perdrix, ancienne maison Moreau, et c'était encore l'époque du tissage à la main.

En 1869, M. Perdrix transformait son tissage à la main en tissage mécanique — suivant l'exemple que lui avaient donné, quelques années auparavant, ses collègues ébroïciens, MM. Boisard et Lauvray.

Dans cette innovation, qui révolutionnait notre principale industrie locale, M. Douche seconda très heureusement son patron. Grâce à son actif concours, dès le mois d'octobre 1869, les 12 premiers métiers mécaniques de l'établissement, qui en compte aujourd'hui 152, commençaient à fonctionner.

MM. Malatiré et Lecœur, successeurs de M. Perdrix, se plaisent à reconnaître en M. Douche un collaborateur consciencieux et dévoué, joignant à la parfaite connaissance d'une longue technique professionnelle, les nombreuses qualités que doit réunir un bon directeur d'usine.

Nous lui décernons une médaille de vermeil grand module.

Si nous passons à la manufacture de coutils de MM. Cochin-Boisard et Letartre, nous avons dû limiter nos récompenses à 17 ouvriers, appartenant tous aux dits établissements depuis plus de trente-cinq ans.

Digitized by Google

Parmi eux, nous avons distingué d'une façon plus spéciale et récompensé d'une médaille de vermeil grand module, **MM. Constant Breton, Alfred Breton** et **Alexandre Cabeuil.**

Ces trois employés ont fait preuve depuis le commencement de la guerre d'un grand dévouement et d'un zèle particulier pour la cause commune.

Chefs de service, ils ont tout mis en œuvre pour assurer la bonne marche des ateliers, soit en dressant les jeunes ouvriers pour combler les vides résultant du départ des hommes appelés à l'armée, soit en travaillant eux-mêmes avec la plus grande activité, en un mot en se prodiguant de toutes les façons.

Leur conduite a été digne des plus grands éloges.

Avec eux, nous décernons des médailles d'argent à deux des plus anciennes ouvrières de l'établissement, où elles sont entrées en 1863 et en 1866, **Mmes Marguerite Gaillard** et **Élisabeth Beneck**.

Pour 12 autres ouvriers et ouvrières, que nous nommerons tout à l'heure, nous avons dû nous borner à leur décerner des médailles de bronze, mais accompagnées d'un diplôme qui leur servira aussi de parchemin et de titre de noblesse dans la grande famille ouvrière d'Évreux.

Enfin, les usines de la fonderie de la Madeleine, où nous possédons de vieux amis, déjà récompensés par notre Société, nous ont fourni l'occasion nouvelle de décerner deux médailles de vermeil, deux médailles d'argent, et trois médailles de bronze.

Parmi ces ouvriers d'élite, je ne puis en saluer que deux, car le temps presse, **M. Alfred Mancheron**, âgé de soixante-quatre ans, entré à l'usine en 1880, médaillé

Digitized by Google

du travail et de la Société libre de l'Eure en 1911. Il a formé des centaines d'apprentis à l'usine, et il a donné trois fils à la France. L'un d'eux, ouvrier à l'usine, a été tué à la guerre ; l'autre y a été grièvement blessé, un troisième est prisonnier de guerre. Nous enguirlandons notre médaille de toutes nos cordiales sympathies.

M. Arsène Kérenger, ex-ouvrier mouleur, contremaître de la fonderie depuis 1902, est aussi un ancien lauréat de la Société libre de l'Eure. Entré à l'usine en 1892, comme manœuvre, il est parvenu en peu de temps à connaître le métier de mouleur et il a été nommé contremaître en raison de ses aptitudes remarquables comme professionnel et comme instructeur d'apprentis. Leurs camarades de l'usine, dotés de médailles d'argent et de bronze, seront les premiers à se joindre à nous pour leur rendre l'hommage qui leur est dû, même le **père Divoux**, âgé de près de quatre-vingt-dix ans, entré à l'usine en 1902, rappelé par M. Lenoir, d'une fonderie sise à Raon-l'Étape, où il travaillait sous ses ordres depuis vingt ans et qui, malgré son grand âge, produit une somme de travail équivalente à celle de ses camarades d'atelier.

La Société libre de l'Eure, Messieurs, est fière de vous récompenser.

Maintenant, il faut conclure, et vous me permettrez de terminer par un souvenir, qui a sa place dans une distribution de récompenses à de jeunes ouvrières agricoles.

Un matin du début de la guerre, des territoriaux qui cheminaient sur une route lorraine eurent cette vision d'une fillette conduisant un cheval à l'abreuvoir : à cali-

Digitized by Google

fourchon comme un gars, sans étriers, ni selle, l'enfant, les jupons aux genoux, pressait les flancs de la lourde bête docile. Elle avançait, toute droite, dans l'aube rose, tenant d'une main la bride et, de l'autre main, une branchette coupée aux taillis du coteau.

Nu-tête, ses cheveux blonds rejetés en arrière et doucement tressés, les yeux clairs et candides, avec sa tranquille assurance sur cette énorme monture pareille aux chevaux d'armes de jadis, « elle donnait, sous le frémissant feuillage des peupliers, une intense et brusque et glorieuse vision »[1].

Et l'un des pépères, levant vers la pastoure au destrier un visage attendri, de lui crier au passage : « Bonjour, Jeanne d'Arc ! » — « Bonjour, Jeanne d'Arc ! » répétèrent gaiement et joliment les autres territoriaux.

Ces « Jeanne d'Arc » sont légion, en Normandie comme en Lorraine, en ce pays où la grande Française vint mourir comme au pays où elle naquit, et ces jeunes pastoures, qui ont conduit la charrue et soigné le bétail, nous les saluerons du même cri tout à l'heure quand elles défileront ici : « Bonjour, Jeanne d'Arc ! »

Sans avoir, comme leur grande sœur, bataillé avec les hommes d'armes, elles n'en ont pas moins rempli glorieusement leur mission, et, elles aussi, pourront se vanter d'avoir « bouté l'ennemi hors de France ! »

Nous allons leur remettre, avec un diplôme qui rappellera leur vaillance, et qu'elles pourront montrer avec fierté au « poilu » qui les épousera, quelques billets bleus, qui pourront être un modeste commencement de

1. Gaston Sorbets. *Lueurs et reflets de la guerre.* Édition française illustrée.

Digitized by Google

dot, et qui sont frappés, comme par hasard, à l'effigie d'un autre grand Français, le chevalier Bayard, sans peur et sans reproche.

Ainsi, dans ce symbole heureusement remis au jour par notre immortelle Banque de France, apparaîtra le salut de la vieille France monarchique à la jeune France républicaine, et comme une tradition permanente de gloire et d'héroïsme, qui va de Roland au maréchal Joffre et au général Pétain, des gorges de Roncevaux aux rives de la Marne, en passant par la Vierge lorraine et, hier encore, par ce petit-fils, mort dans l'azur, d'un ancien sous-préfet de Louviers, l'aviateur Guynemer !

En leur honneur à tous, vous me permettrez de terminer par ces deux seuls mots : « Vive la France ! »

Digitized by Google

PALMARÈS DU CONCOURS DES CULTIVATRICES
De l'arrondissement d'Évreux.

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES RÉCOMPENSES

Le dimanche 4 novembre 1917.

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. ROBERT LENEVEU, PRÉFET DE L'EURE.

I. — CULTIVATRICES

MÉDAILLES DE LA SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DE FRANCE

Médaille de vermeil, grand module.

Mme Emile MOREL, cultivatrice à Angerville-la-Campagne.

Médaille de vermeil.

Mme Arthur BENOIST, cultivatrice à Cierrey.

Médailles d'argent, grand module.

Mme Alphonse IBERT, cultivatrice à Caugé.
Mme Louis BARILLER, cultivatrice à Chaise-Dieu-du-Theil.

Médailles de vermeil de la Société libre d'agriculture de l'Eure.

Mme Marie DELINOTTE, cultivatrice à Claville.
Mme Estelle DUVAL, cultivatrice à Courdemanche.
Mme Léontine GOUJARD, cultivatrice à Claville.
Mme Charles AUGER, cultivatrice à Villalet.
Mme Edith GODEY, cultivatrice à Collandres-Quincarnon.
Mme Charlotte GASTINE, cultivatrice à Bernienville.
Mme Marie RAVARD, cultivatrice à Garennes.
Mme Ernest HERSENT, cultivatrice à Saint-Vincent-des-Bois.
Mme Raoul POURFILLET, cultivatrice à Saint-Vincent-des-Bois.

Digitized by Google

Mme Marie Colleu, cultivatrice à Grossœuvre.
Mme Eloi Dubois, cultivatrice à Gravigny.
Mme Blanche Vallois, cultivatrice au Vieil-Evreux.
Mme Eva Bouillie, cultivatrice à Courteilles.
Mme Léon Buisson, cultivatrice à Sacquenville.
Mme Henri Legoix, cultivatrice à Garencières.
Mme Roch Varillon, cultivatrice à Glisolles.

ASCENDANTS

M. Albert Lemoine, cultivateur à Saint-Aquilin-de-Pacy.
M. Fulgence Léger, cultivateur à Saint-Just.
M. Jules Préchin, cultivateur à Boissy-sur-Damville.
M. Constant Besloin, cultivateur au Mesnil-sur-l'Estrée.

Médaille de vermeil du Syndicat agricole de l'arrondissement d'Évreux.

Mme Louis Leloutre, cultivatrice à Bernienville.

Médailles d'argent de la Société libre d'agriculture de l'Eure.

Mme Albert Philippe, cultivatrice à Gadencourt.
Mme Albert Tassel, cultivatrice à Gadencourt.
Mme Paul Hébert, cultivatrice à Gadencourt.
Mme Ernest Duchemin, cultivatrice à Gadencourt.
Mme Emile Dumoutier, cultivatrice à Coudres.
Mme Maxime Marais, cultivatrice à Caugé.
Mme Juliette Louvigny, cultivatrice au Bois-Normand.
Mme Adrienne Querolle, cultivatrice à Chavigny-Bailleul.
Mme Ernest Hagneaux, cultivatrice à Coudres.
Mme Maria Dumontier, cultivatrice au Tilleul-Lambert.
Mme Jules Latreille, cultivatrice à Corneuil.
Mme Jules Millard, cultivatrice à Corneuil.
Mme Albert Caron, cultivatrice à Saint-Marcel.
Mme Gaston Bance, cultivatrice à La Haye-Saint-Sylvestre.
Mme Albert Bigot, cultivatrice à Saint-Antonin-de-Sommaire.
Mme Marie Pilatre, cultivatrice à Chennebrun.
Mme Marie Vautier, cultivatrice à Saint-Vigor.
Mme Marie Lannier, cultivatrice à Saint-Vigor.
Mme Raoul François, cultivatrice à La Madeleine de Nonancourt.
Mme Berthe Meslier, cultivatrice à La Madeleine de Nonancourt.
Mme Ernest Pruvost, cultivatrice à Aviron.

Digitized by Google

Mme Adolphe Bourgeois, cultivatrice à Saint-Germain-des-Angles.
Mme René Cahingue, cultivatrice à Gauville-la-Campagne.
Mme Georges Duchesnay, cultivatrice à Saint-Martin-la-Campagne.
Mme Louise Hervieux, cultivatrice au Val-David.

ASCENDANTE

Mme Ve Jamin, tante de cultivateur mobilisé, au Cormier.

Médaille d'argent du Syndicat agricole de l'arrondissement d'Évreux.

Mme François Illien, cultivatrice au Vieil-Évreux.

Médailles de bronze de la Société libre d'agriculture de l'Eure.

Mme Maurice Bidère, cultivatrice à Villalet.
Mme Noël Alexandre, cultivatrice à Droisy.
Mme Albert Ronce, cultivatrice à Droisy.
Mme Valentine Trichot, cultivatrice à Marcilly-sur-Eure.
Mme Alcide Caron, cultivatrice au Tilleul-Lambert.
Mme Ernest Dubuc, cultivatrice à Marcilly-sur-Eure.
Mme Emile Lucas, cultivatrice au Tilleul-Lambert.
Mme Ve Poixblanc, cultivatrice à Douains.
Mme Joseph Chesnot, cultivatrice à Cintray.
Mme Anatolie Touboulic, cultivatrice à Roman.
Mme Hélène Lemonnier, cultivatrice à Roman.
Mme Gabrielle Poivré, cultivatrice à Roman.
Mme Louis Gervais, cultivatrice à Saint-Antonin-de-Sommaire.
Mme Marie Leverger, cultivatrice à Chanteloup.
Mme Auguste Lisse, cultivatrice à Chanteloup.
Mme Georgette Lefrançois, cultivatrice à Vernon.
Mme Arthur Guillemard, cultivatrice à Thomer-la-Sogne.
Mme Augustine Marais, cultivatrice à Thomer-la-Sogne.
Mme Marie Oudaille, cultivatrice à Saint-Laurent-des-Bois.
Mme Adrienne André, cultivatrice à Saint-Laurent-des-Bois.

II. — OUVRIERS ET OUVRIÈRES AGRICOLES

DIPLOMES ET PRIMES EN ESPÈCES

Primes de 50 francs.

Mme Ve Noel, cultivatrice à Jouy-sur-Eure.
Mme Jean Rault, cultivatrice à Jouy-sur-Eure.

Digitized by Google

Mme Auguste SAMSON, ouvrière agricole à Caugé.

M. François PHILIPPE, ouvrier agricole à Gauville-la-Campagne.

Primes de 25 francs.

M. Alfred LOISEL, charretier à Cierrey.

M. Paul LEROUX, ouvrier agricole à Courdemanche.

M. Alexandre FAUCHET, ouvrier agricole à Saint-Marcel.

Mme Delphine QUERRIÈRE, ouvrière agricole à Saint-Germain-de-Fresney.

Mlle Mélanie COSSON, ouvrière agricole à Grossœuvre.

Mlle Louise DEMOETE, ouvrière agricole à Chavigny-Bailleul.

M. Jean DABOT, ouvrier agricole à Moisville.

Mme Léontine LAMY, ouvrière agricole à Gadencourt.

Mme Marie VERDUS, ouvrière agricole à Gadencourt.

Mlle Léa DUBOIS, ouvrière agricole à Glisolles.

M. Albert MOULIN, ouvrier agricole à Saint-Martin-la-Campagne.

Mlle Suzanne CONCÉDIEU, ouvrière agricole à Saint-Martin-la-Campagne.

Mlle Victorine OURSEL, ouvrière agricole à Saint-Germain-des-Angles.

Mlle Elise LANGEARD, ouvrière agricole à Burey.

III. — JEUNES GENS ET JEUNES FILLES AU-DESSOUS DE 20 ANS

ENFANTS DE MOBILISÉS

Primes de 25 francs.

Mlle Alice POULIZACH (13 ans), Sainte-Marthe.

Mlle Madeleine LECLERC (14 ans), Sacquenville.

Mlle Edith OSMONT (17 ans), Burey.

Mlle Germaine SCHULLER (18 ans), Irreville.

M. Edmond HOUGUÈRE (14 ans), Saint-Martin-la-Campagne.

M. Armand GOSSELIN (17 ans), Vernon.

M. Marcel GOSSELIN (15 ans), Vernon.

M. Raoul DECAUX (18 ans), Mesnil-Fuguet.

M. Fernand CABLAC (19 ans), Moisville.

M. Henri MARY (18 ans), Ivry-la-Bataille.

M. Maurice GARNIER (14 ans), Ivry-la-Bataille.

M. Aimable HUVIER (17 ans), Garencières.

M. Paul LOISEL (16 ans), Plessis-Grohan.

Digitized by Google

M. Clotaire Nevеu (14 ans), Plessis-Grohan.
M. Henri Lechevestrier (12 ans), Garennes.
M. Marcel Fosse (18 ans), Douains.
M. Roland Mesnil (15 ans), Tournedos-Bois-Hubert.
M. Maurice Rivet (16 ans), Illiers-l'Évêque.
M. André Debrey (17 ans), Collandres-Quincarnon.

IV. — OUVRIERS D'INDUSTRIE A EVREUX

Médailles de vermeil offertes par M. André Bertin, conseiller d'arrondissement.

M. Alfred Douche, directeur des établissements Malatiré et Lecœur à Evreux.
M. Constant Breton, tisseur aux établissements Cochin-Boisard et Letartre à Évreux.
M. Alfred Breton, tisseur aux mêmes établissements.
M. Alexandre Cabeuil, tisseur aux mêmes établissements.
M. Alfred Manchéron, ouvrier mouleur à la fonderie Lenoir et Cie, à la Madeleine d'Évreux.
M. Arsène Kérenger, contremaître de la même fonderie.

Médailles d'argent offertes par M. André Bertin, conseiller d'arrondissement.

Mme Marguerite Gaillard, ouvrière aux établissements Cochin-Boisard et Letartre.
Mme Elisabeth Beneck, ouvrière aux mêmes établissements.
M Albert Buisson, ouvrier noyauteur à la fonderie Lenoir et Cie.
M. Nicolas Divoux, ouvrier ébarbeur à la même fonderie.

Médailles de bronze offertes par M. André Bertin, conseiller d'arrondissement.

Mme Eugénie Blanquet, ouvrière aux établissements Cochin Boisard et Letartre.
Mme Marie Brétécher, ouvrière aux mêmes établissements.
Mme Eugénie Bertin, ouvrière aux mêmes établissements.
Mlle Marie Dubos, ouvrière aux mêmes établissements.
M. Jules Crozio, ouvrier tisseur aux mêmes établissements.
M. Henri Vaugon, ouvrier tisseur aux mêmes établissements.
M. André Brétécher, ouvrier tisseur aux mêmes établissements.
Mme Elisa Gruel, ouvrière aux mêmes établissements.

Digitized by Google

Mme Augustine GARNIER, ouvrière aux mêmes établissements.

M. Jean-Baptiste ZEER, ouvrier tisseur aux mêmes établissements.

M. Honoré LAURENT, ouvrier tisseur aux mêmes établissements.

M. Désiré BOUVIER, ouvrier tisseur aux mêmes établissements.

M. Louis-Désiré JEAN-BAPTISTE, manœuvre à la fonderie Lenoir et Cie.

M. Léon PICHARD, ouvrier mouleur à la même fonderie.

M. François PIQUET, ouvrier mouleur à la même fonderie.

Digitized by Google

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3 FÉVRIER 1918

(Extrait du procès-verbal.)

Présidence de M. Joseph L'HOPITAL,

président de la section des lettres.

Étaient présents : MM. L'Hopital, Bourgne, Régnier, Hubert (Alphonse), Albert Doucerain, Marie, Letellier-Alaboissette, Guillemare, Bagot, Courcelles, Jacquelin, Dubreuil, Besnier, Bourguignon, Biard, Garnier, Legué, commandant Brail, Lecœur, abbé Delacotte, abbé Guéry, Souty, Grellet, Hubert (Albert), Lauvray, Letartre, Lapeltey, Vincent, Agoutin, commandant de Charant, Portail.

Se sont fait excuser : MM. Paul Harel, président; de Boury, vice-président ; Émile Picot, Georges Bonjean, anciens présidents ; M. Robert Leneveu, préfet de l'Eure ; Mgr Déchelette, évêque d'Évreux, MM. le chanoine Eudeline, Emmanuel Boulet, Raoul Loiziel, Penciolelli, Momenteau, Pierre Izarn, Félix de Rostolan, Lecointe, Quirière.

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la séance publique du 4 novembre 1917.

Il annonce à l'assemblée que le Conseil général de l'Eure, dans sa séance du 21 août 1917 a rétabli à la Société libre de l'Eure la subvention départementale supprimée depuis 1914, soit 1.000 francs. M. Derais, conseiller général du canton de Bourgtheroulde, membre de la Société, a été l'aimable rapporteur de la 3e Commission, à qui la demande de subvention était soumise.

Digitized by Google

— M. Doucerain annonce que quatorze nouveaux membres ont sollicité leur adhésion à la Société libre de l'Eure dans le second semestre de 1917. Ce sont MM. Robert Leneveu, préfet de l'Eure ; le général de division Vigy (décédé depuis) ; Feugère, chef de bureau honoraire à la Préfecture de la Seine ; Paul Harel, homme de lettres ; le chanoine Guttin, curé-doyen de Saint-Taurin ; l'abbé Desdouits, vicaire de la même paroisse ; Biard, géomètre ; Morin, tapissier-décorateur ; Monnier, capitaine de la compagnie des sapeurs-pompiers ; Grellet, receveur de l'enregistrement ; Lenoir, directeur de la fonderie de la Madeleine ; Dulac, entrepreneur de blanchisserie ; Théotiste Lefèvre, maire du Mesnil-sur-l'Estrée ; Agoutin, agriculteur à Creton, par Damville.

Ces candidatures, mises aux voix, sont adoptées à mains levées par l'assemblée.

— M. Doucerain fait connaître qu'aux termes de la loi du 27 juillet 1917 et du décret du 15 novembre suivant, les Sociétés agricoles sont appelées à prendre part à l'élection des membres du conseil d'administration des Offices départementaux des Pupilles de la Nation, concurremment d'ailleurs avec un grand nombre d'autres collectivités. L'élection de l'Office départemental de l'Eure aura lieu le dimanche 7 avril 1918. Le vote aura lieu dans les mairies.

La Société libre de l'Eure comprenant plus de 500 membres dans le département tout entier a droit à 4 délégués-électeurs. Le Conseil d'administration de la Société, dans sa séance du 22 janvier 1918, a proposé comme délégués-électeurs MM. Besnier, Doucerain, Guillemare et Lecœur. L'assemblée générale, consultée, ratifie ces désignations.

Digitized by Google

— M. le Secrétaire perpétuel donne lecture d'une circulaire du Bureau d'études d'Alsace-Lorraine, 19, rue de Bourgogne, à Paris, demandant que des conférences soient organisées dans la France entière pour éclairer l'opinion publique sur la nécessité du retour intégral de l'Alsace-Lorraine à la France, le premier de nos buts de guerre.

La Société libre de l'Eure se propose d'organiser à Évreux, dans la salle de l'amphithéâtre, un dimanche du mois de mars, une conférence sur l'Alsace-Lorraine qui sera donnée par M. le capitaine de gendarmerie Bucquoy, docteur ès lettres, membre de la Société. Les frais d'organisation seront couverts par la Société.

— M. Doucerain fait savoir qu'il a reçu de M. le ministre de l'Instruction publique une circulaire-questionnaire sur le prix des denrées de première nécessité, avant et depuis la guerre. Ces questionnaires devront être remplis par des membres de la Société habitant les 5 arrondissements du département.

— Demande de souscription à l'album de M. Jean-Charles Contel : « Celles qui s'en vont ».

M. Doucerain donne lecture de la lettre qu'il a reçue de M. Contel, proposant à la Société de souscrire à l'album artistique qu'il a publié, comprenant douze lithographies originales de « Coins pittoresques de la Normandie », tiré à 200 exemplaires. L'assemblée décide de souscrire à cet ouvrage.

M. Joseph L'Hopital, président de séance, prend alors la parole, et prononce une allocution au cours de laquelle il fait part à l'assemblée de la retraite pour raisons de santé de M. Letellier-Alaboissette, trésorier de la Société libre de l'Eure depuis le 30 juin 1889.

Digitized by Google

Des remerciements unanimes sont adressés à M. Letellier-Alaboissette pour ses longs et dévoués services.

Un objet d'art, sujet bronze, le *Vercingétorix* de Debut, est offert à M. Letellier-Alaboissette, qui remercie l'assemblée de cette marque de sympathie. Puis M. le Président donne la parole à M. Albert Doucerain, secrétaire perpétuel, pour la lecture de son rapport annuel sur les travaux de la Société.

L'ordre du jour de la séance appelle ensuite les lectures de MM. Léon Coutil, membre de la Société, sur la chapelle Saint-Eloi de Nassandres ; Louis Régnier, membre de la Société, sur les Travaux littéraires de M. Join-Lambert, ancien Président de la Société ; et l'abbé Delacotte, curé de Saint-Aubin-le-Guichard, sur une découverte industrielle de son invention : la briquette en terre de bruyère. Une médaille d'argent, grand module, et un diplôme d'honneur sont remis par M. le Président à M. l'abbé Delacotte.

Ces différentes lectures, fort applaudies par les membres présents, seront insérées au « Recueil des travaux de la Société ».

M. Letellier-Alaboissette, trésorier sortant de la Société, donne alors lecture du résultat financier de l'exercice 1917.

Les recettes se sont élevées au chiffre de 3.882 fr. 45 et les dépenses à celui de 3.540 fr. 95, d'où un reliquat actif au 31 décembre 1917, de 341 fr. 50.

L'assemblée générale a procédé ensuite au renouvellement partiel du bureau de la Société pour l'année 1918.

M. Modeste Leroy, député de l'Eure, président du Conseil général, a été élu, à l'unanimité, président de la Société.

Digitized by Google

M. Albert Hubert, propriétaire à Évreux, a été élu trésorier pour trois ans, en remplacement de M. Letellier-Alaboissette, démissionnaire pour raisons de santé.

MM. Besnier, président du Comité de la Croix-Rouge, et Lamiot, agriculteur, ont été élus membres du Conseil d'administration pour trois ans, en remplacement de MM. Lecœur et Verrier, non rééligibles.

La séance a été levée à 5 heures du soir.

Digitized by Google

DISCOURS

De M. Joseph L'HOPITAL

PRÉSIDENT DE LA SECTION DES LETTRES

« Messieurs,

« Si je ne connaissais votre indulgence, je serais tenté de penser et de dire que notre Secrétaire perpétuel vous a joué un mauvais tour.

« Il m'a demandé de remplacer aujourd'hui Paul Harel au fauteuil de la présidence, et il a ajouté qu'il placerait en tête de l'ordre du jour cette mention redoutable : Discours du président.

« J'aurais peut-être hésité à accepter, et en tout cas j'aurais reculé devant le discours si ma vieille amitié pour notre fidèle trésorier ne m'avait présenté comme un devoir la mission de lui adresser, au moment où il prend sa retraite, nos unanimes remerciements.

« Il n'y a dans notre Société, messieurs, que le président qui passe, semblable à ces plantes qu'un printemps voit naître, mais qui, après l'hiver, ne répondent pas à l'appel du printemps suivant. Ainsi le veulent les statuts de notre petite académie, soucieux d'admettre à l'honneur de vous présider et au bonheur de vous connaître tous ceux que vous en jugez dignes.

« Mais les autres membres du bureau, n'en déplaise

Digitized by Google

à notre excellent secrétaire, partagent avec lui la perpétuité dont son titre se décore ; en sorte que, si nous ne nous disons pas immortels, c'est uniquement par modestie, afin de ne point nous parer d'une épithète dont l'exagération majestueuse ne saurait appartenir qu'à l'Académie française.

Secrétaire, trésorier, vice-président, présidents des sections, nous sommes perpétuels, parce que votre bienveillance à notre égard ne cesse jamais, et parce que votre flatteuse gratitude est acquise à ceux d'entre nous dont la charge demande du travail et du dévouement.

« Cette gratitude, nul ne l'a mieux méritée que M. Letellier-Alaboissette. Vingt-neuf ans ont presque passé depuis que la surveillance de notre budget lui a été confiée, le 30 juin 1889, après la démission de M. Maxime Buisson, dont je me fais un devoir de rappeler ici le souvenir comme celui d'un homme à la science et aux conseils duquel notre agriculture régionale, au début de l'emploi rationnel des engrais chimiques, a dû une part importante de ses rapides progrès.

« Vingt-neuf ans ! Que ce temps est long, et cependant qu'il me paraît court ! N'est-ce pas hier que notre regretté Léon Petit, avec cette interrogation dans la voix et cette prière dans le regard qui rendaient si touchant son inlassable souci de bien faire, me parlait de Letellier-Alaboissette comme du trésorier rêvable, disposé à donner son zèle à la Société pour de longues années ; et que moi qui vous connaissais, mon cher collègue et ancien voisin, pour vous voir alors vous dépenser dans le domaine de la charité avec de chers morts que je pleure toujours, j'applaudissais de tout cœur à votre nom ?

Digitized by Google

Que dis-je ? ce n'était pas hier, hélas ! puisqu'aujourd'hui vous vous arrêtez, fatigué d'une longue route parcourue, et demandez qu'un autre vous soulage d'un fardeau vaillamment porté.

« Pendant ces vingt-neuf années, vous avez été le gardien vigilant de nos finances ; jaloux des recettes, inquiet des dépenses, toujours prêt à sonner l'alarme et à crier halte-là ! mais heureux autant que quiconque d'entre nous lorsque, n'ayant pas trop peur et passant outre, nous décidions votre cœur généreux à desserrer votre main prudente. Grâce à votre constante application à éclairer le Conseil d'administration sur ses ressources, la Société a pu traverser des jours difficiles sans cesser de remplir sa mission agricole et sociale, sans se laisser oublier par ceux qu'elle instruit, qu'elle honore et qu'elle secourt. Nous avons continué à tenir notre place dans toutes les fêtes agricoles ; nous avons fait les frais d'en organiser beaucoup ; nous n'avons pas laissé échapper une occasion de récompenser les dévouements ; enfin, notre bibliothèque, enrichie chaque année, est devenue la plus belle peut-être et la plus complète du département.

« De cette persistance dans les services rendus nous vous sommes grandement redevables ; parce que, en faisant en temps opportun sonner notre bourse à nos oreilles, vous ne nous avez jamais empêchés de dépenser, mais nous avez toujours gardés de dépasser ce qu'il y avait dedans.

« Aucun de mes auditeurs ne me démentira si je dis que nous voudrions que votre décision ne fût pas irrévocable, et qu'elle nous afflige tous. C'est très sincèrement que nous regrettons votre retraite ; et nous

Digitized by Google

joignons du fond du cœur nos remerciements à nos regrets.

* * *

« Notre ordre du jour, Messieurs, nous promet un intérêt que je ne voudrais pas retarder longtemps.

« Les rapports de notre Secrétaire perpétuel sont des morceaux de haut goût qu'il nous a habitués à savourer avec la seule inquiétude de nous demander ce qui est le plus excellent en eux, l'habile ordonnance de la documentation, la maîtrise du style ou l'éloquence de l'émotion.

« M. Léon Coutil, en nous réservant une fois de plus les prémisses de ses savantes études, fait à la Société libre de l'Eure un honneur dont elle sent trop le prix pour que nous n'ayons pas hâte de l'entendre.

« Enfin ma qualité de propriétaire de bois et, par suite, de terre de bruyère, me fait partager au plus haut point votre curiosité au sujet de la découverte dont M. l'abbé Delacotte voudra bien nous entretenir tout à l'heure.

« Je vous demande cependant encore un peu de patience : j'ai vu sur cet ordre du jour le nom de M. Join-Lambert ; je voudrais en quelques mots saluer ce nom de l'hommage de mon souvenir.

« M. Louis Régnier va nous parler de ses travaux avec la compétence et le talent qui viennent de faire de lui l'historien définitif de Louis Passy ; et je me disais hier encore, en parcourant les belles pages qu'il a consacrées à la vie et aux œuvres de celui qui fut si souvent notre président, que personne n'est mieux qualifié que

Digitized by Google

notre très distingué collègue pour faire revivre ceux que nous avons perdus. Aussi n'irai-je pas sur ses brisées; c'est un tribut de regrets personnels que j'apporte à la mémoire de M. Join-Lambert.

« Il était auditeur au Conseil d'État, et moi un gamin de dix ans, lorsque je le vis pour la première fois. Mon père, son grand aîné dans la maison du Quai d'Orsay, m'avait fait la surprise de m'emmener visiter le concours régional qui fut un des triomphes de M. Janvier de la Motte, le plus historique de nos préfets. Nous trouvâmes M. Join-Lambert à la gare Saint-Lazare; nous fîmes route avec lui pour Évreux; et dans la cire molle de mon cerveau d'enfant s'imprima, pour n'en plus sortir, l'image d'un homme élégant, souriant, distingué, très causant et très aimable.

« Je fus longtemps sans le revoir. Il avait quitté le Conseil d'État de l'Empire; la guerre était survenue; nous n'habitions pas le même coin du département; enfin la politique (qui la politique n'a-t-elle pas divisés?) avait jeté entre nous une petite pincée de sa mauvaise semence de méconnaissances et de malentendus.

« Nous nous retrouvâmes au foyer de mon ami Paul Reveilhac, lorsqu'il fonda la Société normande du Livre illustré; et je le reconnus tel que je me le rappelais : l'image dont ma mémoire avait conservé l'empreinte n'avait rien perdu du charme séduisant qui m'avait frappé. A ce charme je fus bientôt gagné; normands tous deux, nous travaillâmes ensemble à glorifier par quelques beaux livres les grands écrivains de notre petite patrie; tous deux amis des lettres, nous éprouvâmes l'un pour l'autre une sympathie, indulgente chez lui, chez moi respectueuse et admirative.

Digitized by Google

« Ayant ainsi appris à connaître M. Join-Lambert, je crois pouvoir dire que peu d'hommes ont été mieux organisés que lui pour jouir d'une longue vie et pour répandre autour d'eux les jouissances qu'elle leur a données. Il aimait à la fois tout ce qui est profond, tout ce qui est sérieux, et tout ce qui est exquis et raffiné dans l'existence. Esprit précis, laborieux, curieux, souple et mesuré, il a évolué avec aisance au travers du dédale, inextricable pour tant d'autres, des connaissances humaines, goûtant à chacune d'elles et sachant de toutes exprimer la saveur; administrateur éclairé, chercheur érudit, lettré délicat, artiste épris de toutes les harmonies et de toutes les beautés, il était dans toute la force du terme ce que nos pères appelaient le parfait galant homme, rare en ce monde comme tout ce qui est complet, et qu'on ne saurait trop regretter lorsqu'on l'a trouvé et qu'on l'a perdu.

« Vous m'approuverez, j'en suis certain, d'avoir, l'occasion s'en présentant, rendu cet hommage à l'un de vos anciens présidents. Je le qualifiais tout à l'heure de personnel; je me trompais, car vous vous y associez : seul est personnel le souvenir que j'ai évoqué devant vous. Vous savez qu'on ne se console de vieillir qu'en se penchant sur le passé et en le respirant. Je ne puis résister à me donner cette consolation toutes les fois où elle m'est offerte. Excusez-moi en songeant qu'il m'est impossible de me consoler comme M. Clemenceau de devenir sourd, puisque je ne fréquente pas les assemblées parlementaires.

« Mais j'abuse de la parole... Un dernier mot cependant ; vous m'en voudriez de ne l'avoir point dit.

Digitized by Google

*
* *

« Notre président Paul Harel est arrivé à l'expiration de son mandat ; nous allons nommer son successeur. — Au moment où il nous quitte, je lui adresse en votre nom des remerciements que vous jugerez mérités.

« Ce fut une heureuse fortune pour notre Société que de rencontrer le bon poète sur le chemin de l'espérance et de la victoire où nous marchons tous, et de le décider à faire à notre tête l'étape d'une année. Ne nous apportait-il pas la sympathie qui partout où il va l'accompagne, et qui, sans distinction d'opinions, le fait aimer de tout le monde ? Nous ne pouvions pas faire un choix meilleur que celui d'Harel pour personnifier l'union que nous voulons conserver entre nous en ces jours tragiques ; union qu'on a bien nommée en l'appelant sacrée, car la rompre serait, aujourd'hui plus que jamais, commettre envers notre pays qui combat pour sa vie le plus criminel des sacrilèges.

« Merci à Paul Harel de nous avoir prêté le concours de sa bienveillance généreuse, d'avoir bercé nos angoisses dans les flots charmeurs de sa poésie, de nous avoir réconfortés par la bonne humeur, forme admirable de courage, qu'il a su conserver malgré ses douleurs, d'avoir augmenté, s'il était possible, l'amour que nous ressentons pour notre Normandie, en nous permettant la joie d'être groupés derrière un vrai normand du vieux temps, et d'avoir si entièrement mérité l'hommage que M. le Préfet de l'Eure, présidant à ses côtés la séance où nous avons honoré les femmes de nos cultivateurs mobilisés, a rendu avec une émotion d'ami à son patriotisme, à ses talents et à son cœur ! »

Digitized by Google

RAPPORT GÉNÉRAL

SUR LA SITUATION ET LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'ANNÉE 1917

PAR M. ALBERT DOUCERAIN, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

Lu à la séance du 3 février 1918.

Messieurs,

C'est pour la quatrième fois, depuis le début des hostilités que j'ai l'honneur de vous présenter ce que j'appellerai, non pas un compte rendu de travaux, ce serait un peu prétentieux, mais une revue complète de l'année que nous avons vécue ensemble.

Sera-ce mon dernier rapport de guerre ?

Je ne me hasarderai plus à faire des pronostics. Nous attendons, dans l'angoisse de nos cœurs et l'espérance de nos âmes, la victoire définitive de la France.

La France ne peut pas être vaincue. Si elle l'était, ce serait une grande lumière qui manquerait au monde, et la vie ne vaudrait plus la peine d'être vécue. Nous n'avons, ici, jamais désespéré, mais nous n'aurons de véritable joie, de grande joie, qu'au jour du triomphe et de la libération.

En attendant, il n'est pas interdit de se réjouir des

Digitized by Google

événements heureux qui ont marqué l'existence de la Société libre de l'Eure en 1917.

Pendant cette année qui vient de disparaître, nous avons été présidés par un poète, qui a projeté à travers nos ombres les rayons de son idéal.

J'aurais voulu le lui dire à lui-même : M. Paul Harel nous a porté bonheur. N'est-il point naturel d'ailleurs que les poètes, qui parlent la langue des dieux, aient quelques accointances avec eux ? Les dieux nous ont donc été favorables.

En premier lieu, le Conseil général de l'Eure, dans sa séance du 21 août 1917, nous a rétabli la subvention de 1.000 francs qu'il nous accordait avant la guerre, et qui, depuis trois ans, avait été complètement supprimée.

De son côté, notre excellent confrère, M. André Bertin, nous a dotés d'une somme de 3.000 francs que nous avons consacrée, sur sa demande, à l'organisation d'un second concours de cultivatrices, au cours duquel nous avons décerné cent médailles, 36 primes en espèces d'une valeur totale de 1.000 francs, et 136 diplômes.

La distribution solennelle des récompenses a eu lieu à Évreux, le dimanche 4 novembre, à l'amphithéâtre, dans une séance publique qui fut présidée par notre nouveau confrère, M. Robert Leneveu, préfet de l'Eure. M. Paul Harel y a rappelé ses anciennes et cordiales relations avec le Préfet, qu'il avait jadis connu à Alençon, et qui déjà pratiquait l'union sacrée, avant la lettre, puisque ce jour-là, notre Président nous a confié qu'il avait déjeuné à la Préfecture, dîné à l'évêché et couché chez une douairière !

Notre séance publique eut un grand succès, que la presse locale a enregistré avec sympathie. La presse

Digitized by Google

parisienne elle-même y a fait allusion. Nous n'en sommes pas plus fiers pour cela; nous avons seulement voulu nous rendre utiles. Pour ma part, j'ai supplié les cultivatrices présentes d'accroître leurs ensemencements en blé, et laissez-moi l'illusion, en présence de l'augmentation des surfaces de blé (12.000 hectares en plus dans le département), de croire que j'y ai contribué au moins pour un modeste hectare !

Nos joies ont été aussi d'une autre sorte.

L'Académie française a décerné à notre éminent confrère, M. Joseph L'Hopital, un prix Montyon de 1.000 francs pour son remarquable roman : *Un clocher dans la plaine*, que notre ami Paul Hérissey a analysé et apprécié devant vous l'année dernière, et qui a été un grand succès de librairie.

La même illustre assemblée a décerné, sur le prix Fabien, une somme de 500 francs, à M^lle^ Louise Zeys, la conférencière que vous avez applaudie en 1916, et qui a bien voulu collaborer à notre *Recueil* de l'an dernier, en nous donnant le texte *in extenso* de sa conférence.

Son ouvrage : *Les petites industries rurales et leur évolution*, a reçu successivement la consécration de l'Académie des sciences morales et politiques, de l'Académie d'agriculture, et de l'Académie française. Elle a bien voulu l'offrir à notre bibliothèque.

Enfin l'Académie des inscriptions et belles-lettres a attribué la moitié du prix Saintour, de 2.000 francs, à M. l'abbé Mesnel, curé d'Heudreville-en-Lieuvin, et ancien lauréat de notre prix Fouché, pour sa suite de monographies sur les *Saints du diocèse d'Évreux*.

N'avais-je point raison de vous dire que les dieux nous ont été favorables ?

Digitized by Google

Puis-je vous faire goûter maintenant au miel et à l'ambroisie dont ils s'alimentent dans leur Olympe ?

Écoutez ces éloges de la revue *Normandie*, dans son numéro de juillet 1917, sous la plume de M. Georges Normandy :

« La Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, fondée en 1807, et reconnue d'utilité publique le 11 juin 1832, est une de nos organisations provinciales les plus sérieuses, les plus puissantes et les plus utiles. Toutes ses sections font preuve d'une activité fort louable et fort intelligente que la guerre n'a pu ralentir. Elle vient d'appeler à sa présidence notre célèbre collaborateur Paul Harel, grand poète français et normand. Le Recueil des travaux de la Société est un document de première importance à tous égards : il devrait figurer aussi completement que possible dans les bibliothèques de tous les régionalistes de notre province. »

C'est aussi le *Polybiblion*, revue bibliographique mensuelle, qui s'exprime ainsi, dans sa livraison de juillet 1917 :

« En vérité, nous voudrions faire, ici, une place d'honneur à toutes les sociétés savantes de France qui, sans défaillance, comme de bons soldats à leur poste de combat, ont continué malgré les dures épreuves du temps présent, à affirmer la vie intellectuelle provinciale. Et il nous paraît que celles qui, en l'espèce, ont le mieux mérité de la patrie, sont les sociétés dont le siège est le plus rapproché du théâtre des hostilités, telles, par exemple, que la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, qui, tout dernièrement, a mis en distribution son *Recueil de travaux*, in-8° de 392 pages, 59 figures dans le texte et un portrait hors texte. »

Et j'arrête ici la citation pour ne pas mettre la modestie de nos collaborateurs à une trop rude épreuve.

Ce n'est pas tout, quittons l'arrière pour le front.

La guerre a valu à beaucoup de nos membres des

Digitized by Google

récompenses méritées. Dans l'ordre de la Légion d'honneur les croix ont été nombreuses et nous les saluerons avec fierté.

Aux noms de MM. Maurice Hervey, sénateur de l'Eure ; Prosper Josse, député de l'Eure ; René Lefebvre-Dibon, le comte Rodolphe de Maistre, le marquis de Rochegude, tous faits chevaliers de la Légion d'honneur pour leur belle conduite pendant la guerre, il nous est agréable d'ajouter aujourd'hui celui de M. le duc Maurice de Broglie, président de notre section de Bernay, maire de Broglie, qui a été nommé chevalier de la Légion d'honneur pour « avoir, dit la citation, pris une part active et féconde aux recherches scientifiques destinées à combattre les sous-marins ennemis ».

Officier de marine de grande valeur, le duc Maurice de Broglie est entré au *Borda* avec le numéro *un* de sa promotion. Lieutenant de vaisseau de réserve au moment de la déclaration de guerre, le duc de Broglie fut aussitôt rappelé et versé dans les services scientifiques, notamment dans la T. S. F., où il n'a cessé de se distinguer d'une façon toute particulière. Nous sommes heureux d'adresser publiquement au nouveau légionnaire les félicitations que nous lui avions fait parvenir en septembre au nom de la Société libre de l'Eure.

J'ai transmis les mêmes félicitations à M. Jean Verrier, membre de notre Conseil d'administration, qui vient d'être nommé, lui aussi, chevalier de la Légion d'honneur. J'ai déjà eu l'occasion de dire, dans un de mes précédents rapports, que M. Jean Verrier, notre archiviste départemental, fut grièvement blessé d'une balle à la poitrine, alors que, sous-lieutenant au 319e d'infanterie, il conduisait ses hommes à l'attaque des tranchées

Digitized by Google

allemandes. Venant s'ajouter à la croix de guerre, la croix des braves sera particulièrement bien placée sur sa poitrine.

*
* *

N'est-ce pas encore une autre bonne fortune que de pouvoir saluer chez nous, l'apparition de deux œuvres de premier plan, dues toutes deux à la plume savante de deux de nos confrères les plus éminents, travailleurs aussi laborieux qu'érudits, j'ai nommé M. l'abbé Guéry et M. Louis Régnier.

Je n'hésite pas à proclamer que l'*Histoire de l'abbaye de Lyre* de M. Guéry, et le *Louis Passy*, de M. Régnier, sont deux œuvres maîtresses, dont leurs auteurs peuvent être fiers, car elles attestent que l'un et l'autre sont parvenus à l'apogée de leur talent et à la maîtrise de leur art.

J'aurai bien rendu ma pensée quand j'aurai dit que l'*Histoire de l'abbaye de Lyre* est le digne pendant de l'*Histoire de l'abbaye du Bec* et que le « Louis Passy » est une merveilleuse réplique du « Marquis de Blosseville ».

Un de nos confrères, M. l'abbé Thorel, dans la *Revue Catholique de Normandie*, a présenté l'ouvrage de M. Guéry dans des termes excellents :

« L'*Histoire de l'abbaye de Lyre*, a-t-il dit, est une résurrection, elle rend la vie à des ruines. A part les privilégiés de l'érudition qui, au cours de leurs recherches, en rencontraient les vestiges, l'oubli, comme une sépulture sans honneur et sans gloire, recouvrait le passé du vieux monastère.

Digitized by Google

« Sa reconstitution était une entreprise difficile, car, en plus du temps, elle exigeait des qualités de premier ordre, de savoir, de travail, de méthode et de jugement. L'auteur y a mis tout lui-même, et l'édifice issu de ses longues veilles est imposant, ouvragé avec un soin méticuleux et une conscience scrupuleuse. Ce n'est pas d'ailleurs une révélation, mais une simple et nouvelle constatation, pour tous ceux qui suivent avec l'intérêt qu'elle mérite, depuis vingt-cinq ans, l'œuvre historique du savant abbé Guéry. »

Nous sommes heureux du succès véritable qui a accueilli l'apparition de l'*Histoire de l'abbaye de Lyre* et du nombre de souscriptions qui l'avaient laissé prévoir. C'est d'un bon augure pour la destinée future de l'ouvrage dont nous entendrons reparler. (*Applaudissements.*)

Je ne sais si je ne m'abuse, mais je serais bien surpris si M. Louis Régnier, consulté sur le point de savoir à laquelle de ses nombreuses publications il donne les préférences de son cœur, ne répondait point : A mon *Louis Passy !*

C'est la *Société historique du Vexin*, dont M. Régnier est le vice-président, qui a eu la bonne fortune de publier dans le tome XXXIV de ses Mémoires, paru en 1917, l'importante biographie intitulée : *Louis Passy, sa vie et ses œuvres.*

M. Louis Régnier était particulièrement qualifié pour faire un beau portrait de notre ancien et toujours regretté Président.

Né à Gisors, M. Régnier a gardé à sa ville natale et à tout ce qui la touche de près un culte qui lui fait honneur. Comment n'aurait-il pas eu pour celui qui fut au

Digitized by Google

XIXe siècle la plus belle parure de Gisors le même culte et la même admiration ?

Louis Passy avait été le maître et le modèle des historiens de Gisors ; Louis Régnier voulut et réussit à être le maître et le modèle des biographes de Louis Passy.

La tâche n'était pas des plus aisées. D'excellentes biographies avaient déjà paru, spécialement celles de MM. Joseph L'Hopital, Lefèvre-Pontalis et Charles Adam.

Il fallait tout dire sans tomber dans des redites, jeter un regard d'ensemble sur une vie qui fut longue et qui embrassa toutes les branches de l'esprit humain, et toucher à beaucoup de choses comme l'avait fait Louis Passy lui-même. M. Louis Régnier vient de réaliser ce chef-d'œuvre. Dans les observations liminaires, M. Régnier s'exprime ainsi :

« Peut-être m'imputera-t-on la prétention d'avoir voulu refaire en quelque sorte l'ouvrage charmant que M. Passy a consacré il y a vingt ans à son heureux compatriote M. de Blosseville. Mais de cela je n'ai pas à me défendre, car, en vérité, le *Marquis de Blosseville* est inimitable. »

M. Louis Régnier ne pouvait en effet choisir un meilleur modèle que *Le Marquis de Blosseville* et un meilleur guide que Louis Passy.

Quoiqu'il s'en défende, son *Louis Passy* est une suite tout à fait digne du *Marquis de Blosseville*.

Louis Passy en suivant pas à pas celui qui avait été député de l'Eure et conseiller général pendant de longues années, avait, presque malgré lui, écrit toute l'histoire du département de l'Eure de 1848 à 1870.

Digitized by Google

M. Régnier vient d'écrire, en suivant son modèle pas à pas, l'histoire du département de 1870 à 1913.

Avec quelle érudition parfaite, quelle méthode historique sûre, quel souci de la forme et du fond, vous pourrez en juger, Messieurs, en lisant l'ouvrage que M. Régnier a offert à notre bibliothèque.

Je ne vous surprendrai pas, n'est-il pas vrai, en vous disant que j'ai lu avec un intérêt particulier les deux chapitres qui, dans le volume, parlent du rôle joué par Louis Passy à la Société libre de l'Eure, aux Andelys et à Évreux.

Vous avez, mon cher confrère, dépeint avec exactitude — cette politesse des érudits aussi bien que des rois — nos gloires et nos misères, notre programme encyclopédique et constaté avec indulgence que « la Société d'Évreux, remplissant autant qu'elle le peut les devoirs multiples que ses fondateurs lui ont imposés, mêle sans cesse à l'agriculture, les sciences, les lettres et les arts. »

Vous êtes, dans cette œuvre ardue, notre précieux collaborateur, et nous ne pouvons qu'être reconnaissants au vice-président de la Société des Amis des Arts et de la Société historique du Vexin de ne pas nous juger trop indignes du bienveillant concours qu'il nous prête. (*Applaudissements.*)

Notre bibliothèque s'est encore enrichie, Messieurs, de nombreux volumes. Je n'en mentionnerai que deux. M. Chanoine-Davranches, dont la verte vieillesse est vraiment infatigable, vient de faire paraître un intéressant volume intitulé : *Notes sur l'origine et l'histoire des jeux.*

Ce n'est pas un ouvrage spécialement normand, mais

Digitized by Google

un chapitre y est consacré à l'impératrice Joséphine qui, au château de Navarre, aimait à jouer, parfois le *whist*, plus souvent le *tric-trac* où elle était de première force et auquel elle conviait l'évêque d'Évreux, Mgr Bourlier, un des familiers du château, ou encore M. Dupont de l'Eure qui affectait alors un entier dévouement à l'Empire.

Un autre Rouennais, M. Georges Dubosc, l'éminent critique littéraire du *Journal de Rouen*, a réuni en volume les articles documentaires qu'il a publiés depuis plusieurs années sur Pierre Corneille, Gustave Flaubert et Guy de Maupassant.

Un chapitre des *Trois Normands* intéresse plus spécialement les habitants de l'Eure, c'est celui qui ouvre le volume et qui est consacré aux ancêtres de Corneille, qui étaient, on le sait, originaires de Conches. Il est assez piquant de souligner que la famille du grand Corneille tient ses origines de Conches, et que le dernier descendant mâle, en ligne directe, du Tragique, M. Pierre-Eugène Corneille, est mort à Bernay, en 1910. La descendance du grand Corneille n'est d'ailleurs pas éteinte chez nous, puisque la femme de notre excellent confrère, M. Henry Fauchet, née Célina Corneille, vit toujours et qu'elle a le bonheur de voir prospérer autour d'elle ses enfants et ses petits-enfants.

* * *

Il me reste, Messieurs, après avoir mentionné tant d'événements heureux, à vous rappeler nos deuils.

La vie de notre Société, comme celle d'une famille, est faite de petites joies et de grandes douleurs.

Digitized by Google

Le 21 février 1917, peu de jours après notre réunion générale, nous apprenions la mort de M. Alfred Lecoq, chef de bureau honoraire aux archives de l'Eure, officier d'académie. Un journal local, *La Croix de l'Eure*, en rendant compte de ses obsèques, a pu dire, à juste titre, qu'avec lui disparaissait une des dernières figures de l'ancien Évreux. Il n'avait que des amis.

Fonctionnaire irréprochable, connaissant admirablement les importantes Archives du département, il était, pour quiconque avait des renseignements à prendre et des recherches à faire, d'une obligeance parfaite, d'une complaisance exquise.

Et sa modestie était extrême. Est-ce à elle qu'il a dû d'attendre si longtemps le ruban violet que tant d'autres arborent si tôt à leur boutonnière ? Toujours est-il que cette récompense si méritée — et si modeste — d'une vie entière d'honneur et de travail ne lui fut donnée qu'à la veille de sa retraite.

M. Alfred Lecoq était âgé de 70 ans.

Le 10 mars 1917, décédait, à Nonancourt, dans sa quarante et unième année, M. Paul Roussel, notaire, maréchal-des-logis au 32e dragons, qui avait contracté sur le front la maladie qui l'emportait prématurément. Paul Roussel était le fils aîné de M. Auguste Roussel, ancien maire de Saint-Vincent-des-Bois, qui fut aussi membre de la Société libre de l'Eure et l'un des fondateurs du Syndicat agricole de l'arrondissement d'Évreux. Il avait fait ses études au Collège Saint-François de Sales, et, sur mes instances, il avait bien voulu accepter les fonctions de trésorier de l'Association amicale des Anciens élèves.

Au sortir du collège, il avait fait son service militaire

Digitized by Google

à Évreux, au 6e dragons, avait fait ensuite son stage de clerc de notaire à l'étude Pétel, et il s'était marié avec la fille de M. R. Pétel, maire de Surville, dont il avait eu un fils.

La guerre a brisé ce foyer, comme tant d'autres, et si Paul Roussel n'a pas eu la mort glorieuse du champ de bataille, ce n'en est pas moins à la France qu'il a fait le sacrifice de sa vie.

Le 30 de ce même mois de mars 1917, décédait à Évreux, dans sa 59e année, M. Armand-Eugène Bénet, archiviste honoraire du département du Calvados, lauréat de l'École de Chartes.

Fils d'un honorable commissaire-priseur d'Évreux, M. Bénet était né dans cette ville le 2 septembre 1858. Il avait fait ses études au lycée, et, séduit par le charme des recherches historiques, il était entré en 1877 à l'Ecole des Chartes, en même temps que son condisciple et ami M. Henri Omont, aujourd'hui conservateur des manuscrits de la Bibliothèque nationale et membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, notre ancien Président.

M. Bénet, sorti de l'École en 1881, le troisième de sa promotion, fut immédiatement nommé archiviste du département de Saône-et-Loire, puis, un peu plus tard, bibliothécaire de l'Université de Lyon ; mais, désireux de se rapprocher de son pays d'origine et de sa famille, il obtint, en 1885, le poste d'archiviste du Calvados, qu'il occupa pendant vingt et une années avec un zèle et une activité dignes de tous les éloges.

M. Bénet s'était retiré en 1906, dans sa ville natale, et il avait donné son adhésion à la Société libre de l'Eure. Je dis son adhésion, plutôt que son concours, car, à

Digitized by Google

part quelques documents historiques sur la ville d'Évreux aux XIV^e^ et XV^e^ siècles, sur l'ordonnance de police de 1584, et sur la fondation du collège du Grand-Andely, qu'il voulut bien donner à notre Recueil, il bouda nos réunions, sans qu'on ait pu savoir au juste pourquoi, et l'ombrageuse susceptibilité de son caractère ne facilitait pas des relations que nous aurions voulues plus suivies et plus conciliantes.

Il y avait peu de temps que M. Alfred-Eugène Fouquet, ancien avoué de première instance à Paris, propriétaire à Serez, nous avait donné son adhésion, lorsque, dans la soirée du 12 juin 1917, il succomba à Serez des suites d'un banal accident de voiture. Il avait 65 ans.

Après avoir vendu en 1899 sa charge d'avoué près le tribunal de la Seine, M. Fouquet s'était retiré à Serez, sa commune natale, où son expérience des affaires fut bientôt mise à contribution par ses concitoyens, à qui il donnait obligeamment ses conseils.

En 1902, aux élections législatives, il se présenta dans la 1^re^ circonscription d'Évreux, avec un programme de républicain indépendant, et fut fatalement écrasé entre l'enclume progressiste et le marteau radical. Il obtint tout juste 677 voix.

En 1904, il ne renouvela pas sa tentative. J'ai prié son fils, M. E.-L. Fouquet, sergent-pilote aviateur, décoré de la croix de guerre, et M^lle^ Marthe Fouquet d'agréer l'expression émue de nos sympathies.

Le 11 septembre 1917, décédait en son château du Boulay-Morin, près Évreux, M. François Lucas de Lestanville, à l'âge de 74 ans.

Le château du Boulay-Morin avait appartenu à

Digitized by Google

M. Asselin de Villequier, père de la comtesse Charles de Maistre, puis il était passé entre les mains du baron de Thénulle. En 1900 il fut acquis par M. François de Lestanville, dont la mère était aussi une Villequier, et qui avait tenu à faire rentrer dans le patrimoine de sa famille ce beau domaine. Lorsque M. François de Lestanville vint l'habiter et devint ainsi notre compatriote, il nous donna son adhésion, mais l'état précaire de sa santé l'éloigna le plus souvent de nos réunions et il n'en eut que plus de mérite à nous rester fidèle. Nous prions M^me^ de Lestanville de croire à la sincérité et à la profondeur de nos regrets.

Le 17 septembre 1917, la Société libre de l'Eure faisait en la personne de M. Arthur Join-Lambert, conseiller général du canton de Brionne, une perte sensible.

M. Join-Lambert avait été deux fois président de notre Société, en 1889 et en 1899. Le *Recueil* de nos travaux contient de lui un nombre considérable de rapports et de discours, lus tant à la section de Bernay qu'au Siège central de la Société. Il fut, au Conseil général de l'Eure, dont il était devenu le doyen et dont il avait été le vice-président, l'avocat toujours écouté des intérêts de notre compagnie.

Né à Elbeuf le 4 octobre 1839, Arthur Join-Lambert, orphelin dès son jeune âge, avait eu pour tuteur M. Jean Rondeaux, son aïeul maternel, ancien député de Rouen, et pour subrogé-tuteur M. l'abbé Join-Lambert, son oncle paternel, fondateur de l'institution qui porte son nom à Boisguillaume. C'est là qu'il fit ses premières études; il les continua au collège Sainte-Barbe, à Paris; puis il fit son droit.

Son diplôme conquis, il entra au Conseil d'État et fut

Digitized by Google

nommé Commissaire du gouvernement près le Conseil de préfecture de la Seine. Mais, bientôt, il reconnut qu'il lui serait donné de rendre plus de services ailleurs, en gardant toute son indépendance. Il quitta donc la carrière administrative.

Il se fixa dans le canton de Brionne où l'attirait sa propriété familiale de Livet-sur-Authou. Il devint, en 1869, le conseiller d'arrondissement de ce canton, puis, peu après, son conseiller général.

M. Join-Lambert s'était marié en 1869 avec M^lle^ Marguerite Lefebvre, fille d'un régent de la Banque de France. Cette union fut non seulement heureuse, car trois fils en naquirent, mais elle peut être proposée pour modèle. Elle s'était brisée, il y a trois ans, par le décès de M^me^ Join-Lambert. Notre confrère en a éprouvé un chagrin qui a certainement abrégé ses jours.

M. Régnier devant nous faire tout à l'heure une lecture sur les travaux littéraires et historiques de M. Join-Lambert, je lui laisse la parole, et je vous proposerai de réunir en une plaquette, à la mémoire de notre ancien Président, la notice de M. Régnier et les discours qui furent prononcés sur la tombe de notre éminent collègue.

Le 11 décembre 1917, disparaissait, à son tour, à Évreux, en son domicile de la rue Dubais, M. le général de division Charles-Léon Vigy, grand officier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre, de la médaille du Maroc et de celle de 1870.

Il venait d'atteindre l'âge de 70 ans. On ne l'aurait d'ailleurs pas cru. Droit, vigoureux, l'œil clair et le teint animé, le général Vigy pouvait prétendre à de longues années encore, et nous étions en droit de compter sur lui.

Digitized by Google

Président de la section des Vétérans d'Évreux, fondateur de la section locale de la Ligue maritime française, très disposé à se dévouer à toutes les œuvres patriotiques de notre ville, il avait applaudi récemment à l'effort que nous avions fait pour relever le moral et soutenir le courage des femmes de nos cultivateurs mobilisés. Un lien de sympathie l'avait immédiatement attaché à la Société libre de l'Eure, et déjà plusieurs d'entre nous avaient songé à lui pour une future Présidence. La Providence en a disposé autrement.

Je sais que notre distingué confrère, M. le capitaine de gendarmerie Bucquoy, prépare sur M. le général Vigy une notice biographique qui promet d'être fort intéressante. Nous serons heureux de la publier dans notre *Recueil*, et cela me permet de ne pas insister davantage.

La mort, Messieurs, n'a pas seulement atteint nos confrères dans leur personne, mais encore dans leurs plus chères affections. J'ai pris l'habitude de saluer, depuis la guerre, ceux qui sont morts au champ d'honneur. A ce titre permettez-moi d'assurer l'un de nos nouveaux confrères, M. Agoutin, agriculteur à Creton, de toutes nos sympathies, à l'occasion de la mort de son fils aîné Roger Agoutin et de la grave blessure qui a atteint son fils cadet Robert.

M. Roger Agoutin, mobilisé au mois de septembre 1914, versé au 3e génie à Angers, revint comme volontaire au 28e d'infanterie à Évreux. Après avoir participé en 1916 à la glorieuse défense de Verdun et aux combats de la Somme, il fut tué par un obus, au Chemin des Dames, le 30 juin 1917. Il avait reçu la Croix de guerre.

Son frère cadet, Robert, jeune soldat au 83e régiment

Digitized by Google

d'artillerie lourde, a été blessé en conduisant une automobile de ravitaillement sur la côte du Poivre. Évacué dans un hôpital, il en est sorti privé de la vue de l'œil droit.

Hier enfin, le commandant Josse, député de l'Eure, perdait son neveu, le caporal-aviateur Adalbert Josse, tué dans un accident à l'école d'aviation de Pau. Ses parents habitent Radepont. Ils ont reçu de nombreux témoignages de sympathie.

A nos deux collègues, la Société libre de l'Eure offre l'hommage de ses patriotiques condoléances.

J'ai terminé, Messieurs, ce long exposé de nos deuils. Je sais cependant que vous m'approuvez de rendre ainsi à la mémoire de nos confrères le tribut légitime de nos regrets, et cette pensée m'encourage à perpétuer cette tradition.

Je ne veux pas terminer ce rapport sans remercier, comme l'a déjà fait M. L'Hopital en votre nom à tous, et en mon nom personnel, M. Letellier-Alaboissette du concours dévoué, précieux et fidèle qu'il a prêté à la Société libre de l'Eure dans les délicates fonctions de Trésorier depuis près de trente ans.

Aux termes de nos Statuts, le Trésorier du bureau départemental est élu pour trois ans. M. Letellier-Alaboissette a été si bien le Trésorier idéal, que vous lui avez renouvelé dix fois la durée de son mandat normal. En fait, il a été le trésorier *perpétuel* de la Société.

Lorsque j'ai pris la lourde succession de M. Léon Petit, il a voulu soutenir de sa vieille expérience les tâtonnements et les emballements d'un trop jeune Secrétaire. Il estime aujourd'hui que la caravelle a suffisamment

Digitized by Google

pris le vent du large pour la laisser voguer à son gré. Que mon vieux compagnon d'armes reçoive ici, pour ses conseils prudents et sa sympathie agissante, les vifs remerciements de son jeune et reconnaissant camarade.

Digitized by Google

LA

CHAPELLE SAINT-ÉLOI DE NASSANDRES

Étude sur le culte des pierres, des sources et des arbres dans les départements de l'Eure la Seine-Inférieure et la Normandie.

L'étude que nous consacrons à la chapelle Saint-Éloi de Nassandres comprend deux parties distinctes :

1° Le culte de la pierre et de la fontaine Saint-Éloi, qui ont précédé la construction de la chapelle et du prieuré.

2° La chapelle et le prieuré, antérieurs à 1126, et qui ont subi des transformations à la fin du XIV^e^ siècle.

1° Le culte de la pierre et de la fontaine Saint-Éloi. — Nous avons eu déjà l'occasion de nous occuper de prétendues découvertes dans cette localité, dans notre *Archéologie gauloise, gallo-romaine, franque et carolingienne de l'arrondissement de Bernay* (p. 28 et suivantes). M. C. Lenormant victime des supercheries de faussaires publia toute une série d'inscriptions royales carolingiennes qui auraient été recueillies près d'un prétendu cimetière mérovingien, situé à quelques centaines de mètres, au nord de la chapelle, entre le ruisseau Marneux et le pied du coteau boisé (n^os^ 111, 112 et

Digitized by Google

113 du cadastre) de Fontaine-la-Soret : nous ne reviendrons pas sur cette malheureuse histoire, car il n'y eut en réalité aucune fouille de faite dans cette région, ni autour de la chapelle. Or, d'après ce que nous avons pu observer depuis que nous étudions la chapelle, il est vraisemblable qu'un cimetière carolingien ait existé autour de la chapelle ou dans la partie boisée du coteau qui la domine ; mais M. Lenormant, qui a habité cependant cette propriété, a affirmé son existence sans faire des séries de tranchées indispensables pour être affirmatif. Nous ferons remarquer que les parties basses étant marécageuses, il est peu probable que l'on ait enterré là, bien que M. Lenormant l'ait affirmé ; c'est d'ailleurs contraire aux usages des mérovingiens et des carolingiens, qui choisissaient en général un lieu à flanc de coteau pour y placer leurs morts.

Lorsqu'on s'approche de la pittoresque chapelle, on remarque à 11 mètres au nord de l'abside et à environ 4 mètres du ruisseau qui sort de la chapelle un grès dont la surface est relativement plate ; il porte une sorte de cuvette vers le Nord-Ouest, cette cuvette ne nous paraît pas avoir été obtenue par le polissage des haches en silex ; ce grès mesure $1^m,60$ sur $1^m,80$; les quatre angles sont orientés actuellement aux quatre points cardinaux, mais nous n'osons affirmer que ce ne soit pas l'effet du hasard ; une des diagonales est orientée Nord-Sud avec la déclinaison 340° ; le grès est soulevé à l'Est ; il est enterré un peu à l'opposé, vers l'Ouest.

Cette pierre est considérée comme druidique et ayant été vénérée, mais elle ne porte pas de nom spécial, ce qui est assez étrange ; l'aurait-elle perdu, lorsqu'on dédia la source à saint Éloi ?

Digitized by Google

En face, de l'autre côté du ruisseau Saint-Éloi, à 25 mètres à l'Est, existe un groupe de quatre à cinq pierres plus petites.

Quant à la source, elle sort en abondance devant l'entrée actuelle de la chapelle, et pour en permettre l'accès,

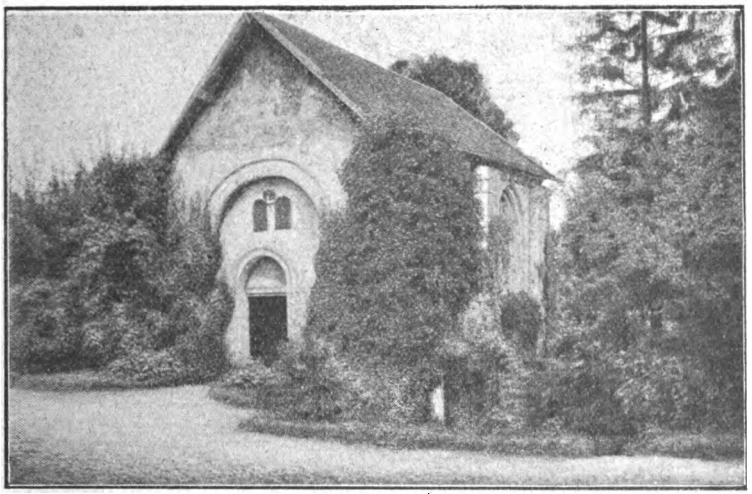

Fig. 1. — Entrée de la chapelle Saint-Éloi en 1917 (avant l'enlèvement des lierres, à droite et à gauche de l'entrée, recouvrant l'amorce des murs de la nef que nous avons dégagés en 1918).

on a établi une petite voûte romane sous laquelle la source se déverse dans un bassin de 3 mètres sur 5 mètres, maçonné en silex, sur trois côtés ; ce bassin rectangulaire présente sur son quatrième côté parallèle à l'entrée de la chapelle quatre marches en pierre permettant à de nombreux baigneurs d'y descendre en même temps. (Planche I).

L'eau s'écoule le long du côté sud de la chapelle par deux rigoles se rejoignant dans un bassin, et allant

Digitized by Google

ensuite arroser les prairies vers le Nord ou le Sud-Est, sous le nom de ruisseau Saint-Éloi ; et plus loin, vers le Nord-Est, sous le nom de ruisseau Marneux.

2° La Chapelle et le Prieuré. — Lorsqu'on fait face à la chapelle on aperçoit un portail très simple qui a été

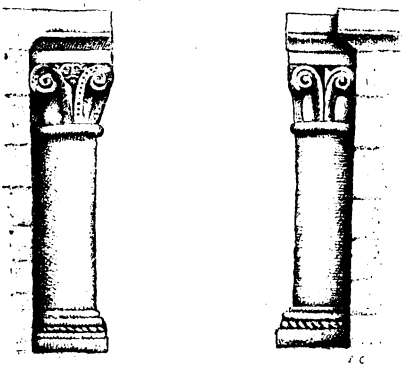

COLONNES REPLACÉES A L'ENTRÉE DE LA CHAPELLE

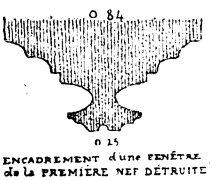

Fig. 2.

remanié, et qui est actuellement orné de deux petites colonnes avec chapiteaux à volutes du début du XII^e siècle (Fig. 2). Au-dessus de la porte d'entrée un ex-voto orné d'un fer à cheval est surmonté d'une couronne constituée par des fers, elle abrite un petit forgeron en fer forgeant un fer avec son marteau, il nous prévient que l'église est dédiée à saint Éloi et que les maréchaux ferrants

Digitized by Google

viennent y faire leurs dévotions (Fig. 3; — 24 et 25).

A droite et à gauche, deux puissants contreforts placés à angle droit soutiennent de chaque côté le mur de la nef; ils étaient couverts de lierre depuis plus de soixante ans; nous avons obtenu qu'on l'enlevât, ce qui nous permit de voir l'encadrement d'une fenêtre du XIV^e^ siècle correspondant à l'époque à laquelle on perça les deux fenêtres du mur Sud; cette disposition se retrouve en face (Fig. 8).

Fig. 3. — Ex-voto dédié à saint Éloi placé au-dessus de la porte d'entrée.

A. Le Prévost prétend que cette chapelle priorale portait tout d'abord le nom de Saint-Lambert de Malassis; elle existait, ainsi que le prieuré, avant 1126[1]; elle fut ensuite dédiée à saint Éloi. Nous serions toutefois surpris que la primitive chapelle n'ait pas été érigée en l'honneur de saint Éloi; car on sait que ce saint personnage (Elijius) naquit en 588, à Cadillac près Langres ou Chatelac près Limoges, et mourut en 659 à Noyon; c'était l'ami de saint Ouen qui écrivit sa vie; il prit des mesures pour consacrer au culte catholique les pierres et les fontaines vénérées : il fut orfèvre, puis trésorier des rois Clotaire II et Dagobert I^er^; nous dirons dans le chapitre suivant comment ce ciseleur émérite devint par la suite le patron des forgerons[1].

1. *Notes d'A. Le Prévost.* T. II, p. 117; l'auteur connaissait particulièrement cette région qu'il habita longtemps.

Digitized by Google

Lorsqu'on fait le tour de la petite chapelle de Saint-Éloi, on est frappé par deux styles distincts ; celui de la petite abside nous reporte à la fin du XI[e] siècle ; quant à la première nef ou chœur, un peu plus large, qui lui est accolée, elle est sans doute de la fin du XII[e] siècle.

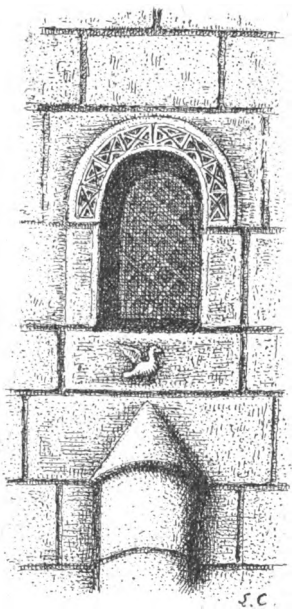

Fig. 4. — Petite fenêtre de l'abside (XI[e] siècle).

Abside. — Les murs de l'abside sont en pierres bien taillées et carrées à larges joints, quelques grosses tuiles sont mélangées à la maçonnerie ; ils sont maintenus par des colonnes cylindriques en pierre engagées et formant contre-fort ; la première, au Nord, s'arrête à la corniche et se termine en cône ; la seconde occupe le centre de l'abside ; à l'Est, la colonne se termine en cône, elle est interrompue par l'appui d'une fenêtre romane sur laquelle on voit un petit oiseau (colombe ?) (Fig. 4) en relief ; l'arc est orné d'étoiles un peu effacées par les intempéries ; ce décor n'est pas mérovingien comme M. de Toulmon l'a écrit[2], mais du début du XI[e] siècle, il est fréquent dans le roman normand du XI[e] siècle ; on le

1. Saint Éloi aurait fondé un ermitage à Mortagne (Orne), une croix aurait été placée à l'endroit où il fit un miracle, pour perpétuer le souvenir. En 733, on reconstruisit cet ermitage pillé par les Normands : il fut reconstruit après leur départ définitif, et en 1541.

2. De Toulmon. *Excursion archéologique à Saint-Éloi de Nassandres par Menneval, Serquigny, etc.* (Ext. Bul. monumental, 3[e] sér. T. X, 30[e] vol., 1864, p. 249 à 275 et p. 22 à 29 du tirage à part).

Digitized by Google

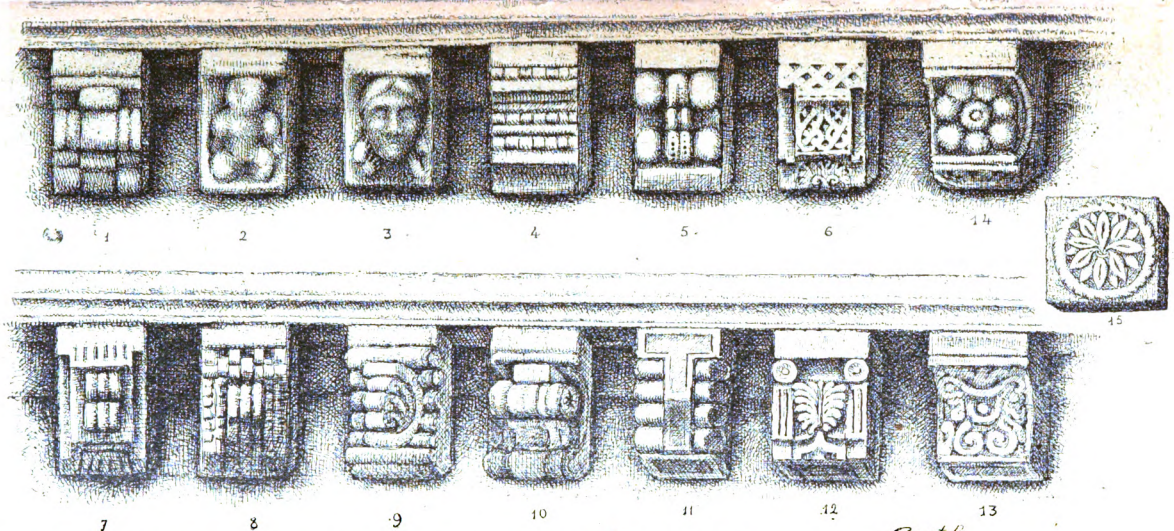

Fig. 5. — Modillons fin du XI[e] ou[1] début du XII[e] siècle de l'abside de la chapelle Saint-Eloi. Coutil 1917

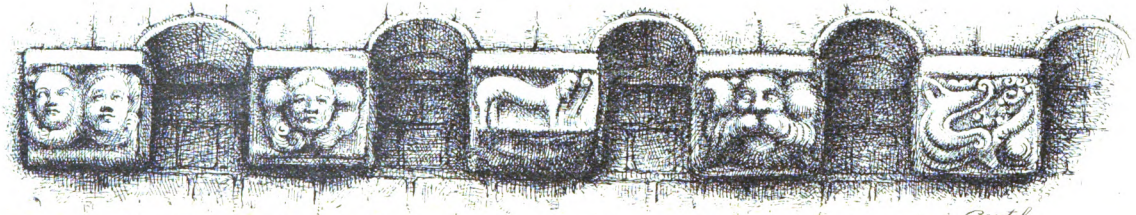

Fig. 6. — Modillons du XII[e] siècle du mur sud de la nef actuelle de la chapelle Saint-Eloi. Coutil 1913

[1] N[os] 4, 6, 12, 13, 15 style du XI[e] siècle.

Digitized by Google

retrouve sur les arcs de Serquigny, Saint-Victor-d'Épine, arrondissement de Bernay, Saint-Cyr-la-Campagne, Fatouville-Grestain (Eure), la Basse Œuvre de Beauvais (Oise); Binson, Souvigny, Vignory (Marne), à la Trinité de Caen, Beaumais (Calvados); Saint-Hilaire de Poitiers, la Trinité-de-Vendôme, Selles-sur-Cher (Loir-et-Cher), etc. Le troisième contrefort situé au Sud, à la jonction de l'abside et de la nef, s'élève jusqu'à la corniche et lui sert d'entablement : ce dernier est formé d'une fine tablette biseautée supportée par des modillons à décor géométrique que nous reproduisons; le numéro 6, seul, par son ornementation pourrait rappeler le décor fréquemment employé sur les plaques mérovingiennes ou carolingiennes, mais comme on voit une palmette en dessous, par suite, *il est impossible de supposer ces modillons mérovingiens ou carolingiens,* comme on l'a proposé[1] : ils rappellent ceux de Saint-Georges de Boscherville, de Saint-Samson de la Roque (Eure), de Saint-Hildevert de Gournay, Saint-Étienne de Caen, de la Trinité, et ceux qui sont au sommet de la tour de Saint-Étienne-du-Vauvray, qui remontent probablement à 1026, et par suite sont antérieurs à 1136, date de l'incendie d'une partie de cette église.

Il manque quelques modillons vers le Nord (Fig. 5). Deux petites fenêtres en plein cintre s'ouvrent dans cette abside dont les murs mesurent $1^{m},10$ d'épaisseur.

L'abside mesure à l'intérieur 4 mètres de diamètre, tandis que la largeur de la nef actuelle qui corres-

1. M. L. Régnier a consacré quelques lignes à la chapelle Saint-Eloi de Nassandres ; il a remarqué : « dans les modillons de la corniche une réminiscence évidente des motifs d'ornementation en usage à l'époque carolingienne. (*Coup d'œil général sur les monuments religieux de l'arrondissement de Bernay.* Annuaire normand, 66e année, 1899, p. 81-82).

Digitized by Google

pondait jadis au chœur est de 4m,90 à 5 mètres, et l'arcade cintrée formée de deux rangs de claveaux s'élève à près de 5m,30.

Ancien chœur, nef actuelle. — La nef actuelle mesure à l'intérieur 7 mètres de longueur et 5 mètres de largeur, les murs mesurent en moyenne 0m,90 d'épaisseur, le mur Nord a subi moins de remaniements, mais il n'offre pas au sommet une frise de modillons ornés et réunis par des arcatures, comme sur la face Sud (Fig. 6). A l'extérieur, le mur Nord est formé de blocages de silex ; il est flanqué d'un contrefort dont l'âge ne peut être précisé, à cause des réparations qu'il a subies, mais dont quelques pierres à joints épais indiquent l'époque romane. On se demande pourquoi deux portes rebouchées existaient jadis dans ce mur Nord. On y voit aussi une petite fenêtre romane et une autre oblique. Le mur Sud a été repercé à la fin du XIVe siècle ; et depuis, deux larges baies ogivales éclairent cette chapelle qui a perdu ainsi son caractère ; sur un des contreforts Sud, à l'extérieur, en K, on remarque des croix gravées ; nous en signalerons de semblables sur les murs Sud de beaucoup d'autres églises des environs du Neubourg ; ce sont des signes de pèlerinage (Fig. 21). Le sommet d'un de ces contreforts situé entre les deux nefs porte deux bustes humains avec les bras soulevés, ces modillons sont plus petits que ceux du chœur et peut-être de la fin du XIIe siècle.

Dans le mur de droite, presqu'à la naissance de la nef, existe un lavatorium de 1m,05 de largeur et 1m,30 de hauteur, il semble remonter au XIIIe siècle ; mais il est probable qu'il a été aménagé en même temps que les deux fenêtres du mur Sud, c'est-à-dire au XIVe siècle ; il porte des traces de peinture ancienne (Fig. 7).

Digitized by Google

Nef détruite. — En avant de la nef actuelle, qui correspondait jadis au chœur, existait une autre nef qui a dû être détruite par un incendie, car nous avons remarqué beaucoup de charbons au pied des fondations des murs qui vont se souder à ceux du prieuré, situé en face, à 17 mètres (Fig. 8).

En établissant notre plan, l'an dernier, nous avions

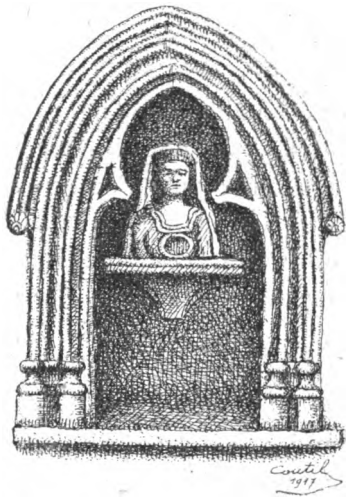

Fig. 7. — Lavatorium avec buste reliquaire en bois.

observé que les murs de la cave du prieuré s'alignaient sur ceux de l'entrée de la chapelle ; il s'agissait de dégager l'amorce de cette nef des tiges de lierres épaisses d'au moins 10 centimètres et très profondément engagées dans les joints. L'ancien propriétaire M. C. Lenormant, de même que M. de Toulmon, qui en 1864 a parlé de cette végétation très gênante pour l'examen des murs, ont ignoré l'existence de cette nef. D'ailleurs, on ne comprend pas qu'une nef vienne s'appuyer sur l'en-

Digitized by Google

trée d'*un caveau* (à moins que ce sous-sol n'ait été une crypte d'un plan bien bizarre ?) Cette nef mesurait

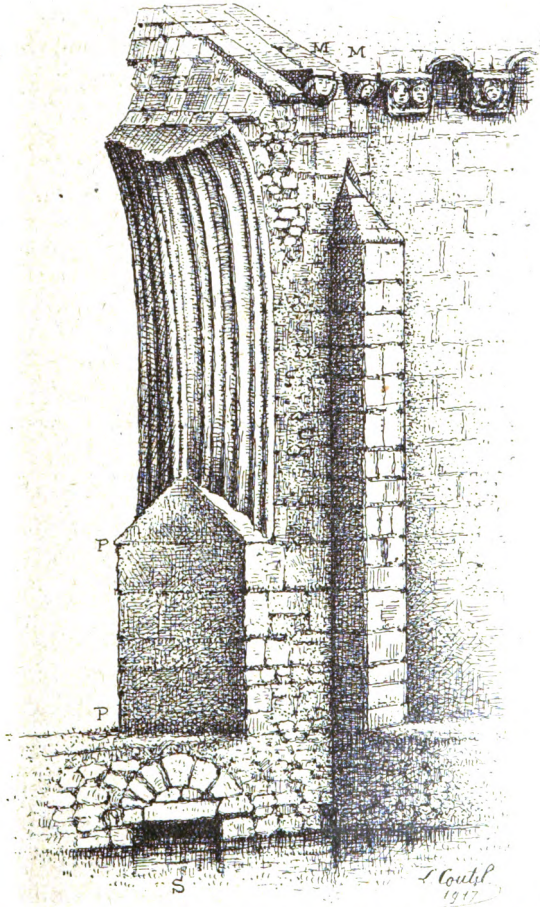

Fig. 8. — Partie de la nef détruite située à droite de l'entrée de la chapelle ; au-dessous, en S, source de Saint-Éloi et piscine.

17 mètres de longueur et 7 de largeur. Au Sud, le sommet des murs était orné de modillons à figures humaines, moitié moins larges que ceux du chœur et

Digitized by Google

aussi du XII^e^. Nous reproduisons le pan de mur surmonté de ses deux modillons et vers la base duquel on distingue l'arcade romane d'où sort la source qui se déverse dans la piscine. Ceci nous amène à faire remarquer que cette source paraît sortir du milieu de l'église, entre le chœur et la nef ; elle est actuellement recouverte, mais

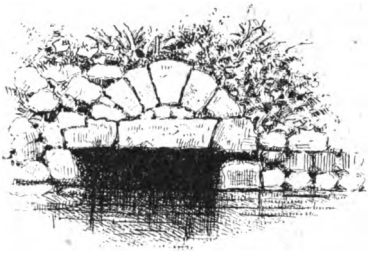

Fig. 9. — Arcade romane donnant issue à la source.

primitivement il a pu y avoir un regard dans la chapelle, comme à Saint-Didier-des-Bois (Eure) (Fig. 9).

Intérieur de la chapelle. — A l'intérieur de la nef actuelle les blocages et silex sont recouverts d'un enduit de plâtre. La voûte est simplement formée d'un lattis recouvert de plâtre. Les statues seules retiennent l'attention. A droite en entrant, un chapiteau feuillagé du début du XIV^e^ siècle a son sommet creux et contient de l'eau de la source ; des verres sont disposés sur le pourtour pour les pèlerins. Dans l'angle de gauche se trouve la statue de saint Éloi ; elle est en bois, et mesure 0^m^,90 de hauteur ; elle est recouverte de bouquets et de rubans de coton ; aux murs sont crochés des clefs, fers à cheval, objets divers, et des ex-voto ; en dessous du socle, de nombreux fers à cheval[1] (Fig. 10 et 23).

1. Voir pour de plus amples détails la description ci-après sur le culte des fontaines, ainsi que pour saint Suron et saint Clair.

Digitized by Google

Au centre de la paroi Nord et sur une console (en B),

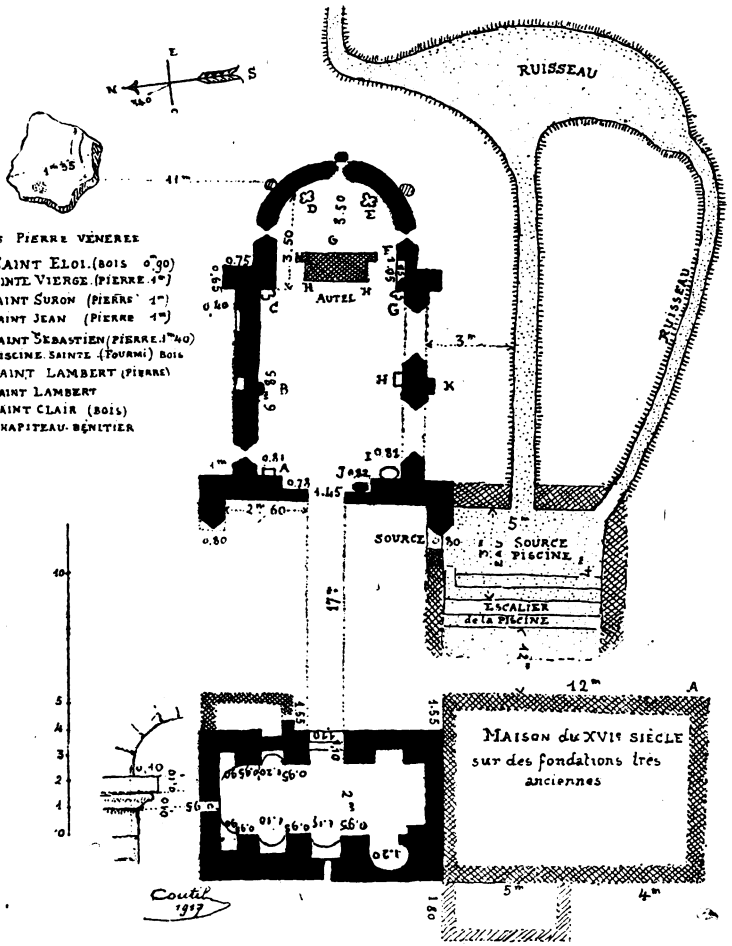

Fig. 10. — Plan de la chapelle, du prieuré et de la maison du XVIe siècle la (nef doit se prolonger à l'ouest jusqu'à la cave du prieuré du XIIe siècle).

une très jolie petite statue en pierre de la Sainte Vierge, du XIIIe siècle, avec son coloris ancien; elle mesure

Digitized by Google

0m,90 de hauteur. Plus loin, également sur une console, dans l'angle de la nef et de l'abside, (en C), la statue de saint Suron très vénérée, très encombrée d'ex-voto de toutes espèces ; le saint ermite a la tête couverte d'un capuchon ; cette statue en pierre mesure 1 mètre de hauteur ; elle n'offre aucun caractère artistique (Fig. 29).

Sur le mur de droite, et faisant pendant à saint Suron, une petite statue (G) en pierre, sans caractère, attribuée à saint Lambert. En H, également sur une console en pierre, une autre statue de saint Lambert, en pierre polychrome, du début du XVe siècle, mesurant 1 mètre de hauteur, elle tient une crosse en bois doré très ornée ; le saint a sa mitre sur la tête, il est vêtu de ses ornements religieux qu'il relève sur le bras (Fig. 30). Le cul-de-lampe qui supporte la statue est orné d'un écusson, chargé de deux coquilles et d'un cœur ; ces armoiries se retrouvent sculptées sur l'autel central, datant du XVIIIe siècle (on a supposé que c'étaient celles du prieuré de Saint-Éloi? car le simple blason d'un prieur ne se retrouverait pas reproduit à trois siècles de distance) ; sur l'autel, l'écu est noir avec le cœur et les coquilles dorées ; au pied de la statue de saint Lambert, le cœur est rouge.

La première statue, à droite en entrant, (en I), est celle de saint Clair ; elle est en bois, elle mesure aussi 0m,90 ; elle est posée sur un socle peu élevé ; elle disparaît également sous les ex-voto [1] (Fig. 27).

Dans le centre du lavatorium, un petit buste de femme, en bois, a servi de reliquaire (Fig. 7). Au fond de l'abside, à droite et à gauche, des colonnes cannelées du XIVe siècle supportent en D, à gauche, une statue en

1. Voir chapitre suivant relatif au culte des fontaines.

Digitized by Google

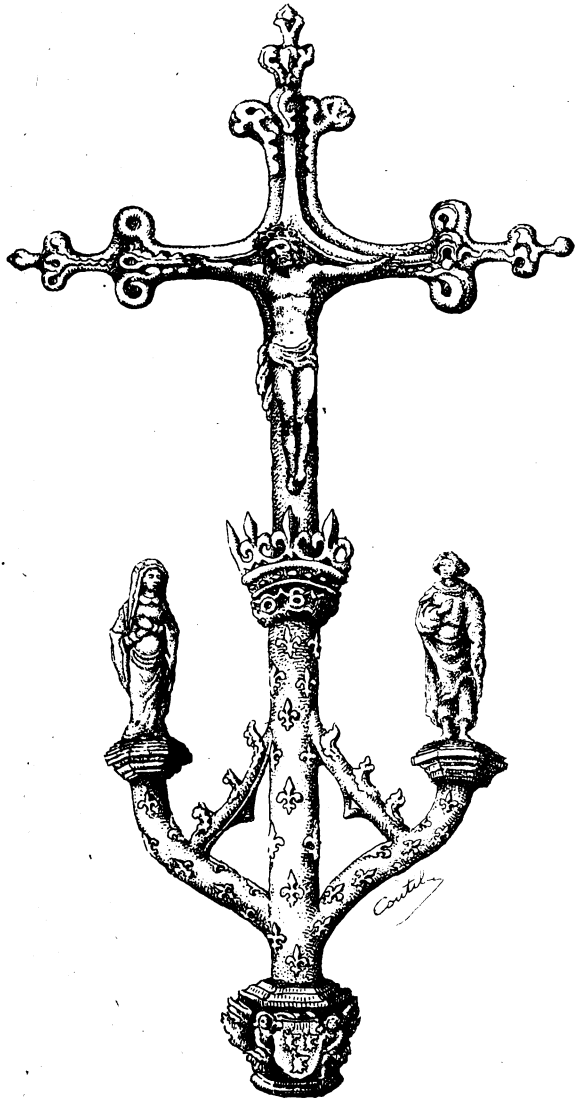

ANCIEN CRUCIFIX de l'AUTEL de la CHAPELLE ST ELOI

Fig. 11.

Digitized by Google

pierre de saint Jean, de 1 mètre de hauteur ; et en E, à droite, une statue en pierre de saint Sébastien mesurant $1^{m},40$; elles sont sans aucun intérêt artistique. Derrière l'autel se trouve une cuvette carrée ressemblant à une ancienne piscine, elle rappelle celle de Fiquefleur, près Honfleur ; à côté, sont placés deux modillons provenant de la frise extérieure de gauche de l'abside.

Autel. — A l'extrémité de la nef et à sa jonction avec l'abside existe le seul autel de la chapelle ; il est du XVIII^e^ siècle ; il n'offre rien d'intéressant, sauf la répétition peinte de l'écusson de saint Lambert, et une très mauvaise copie d'une intéressante croix en bois sculpté de la fin du XV^e^ siècle, dont la hampe était ornée de fleurs de lis. La croix primitive, que nous reproduisons d'après une eau-forte de R. Bordeaux ornant la notice de M. de Toulmon, sort d'un petit socle chargé d'un écu portant trois têtes arrachées, de loup ou de renard, et que soutiennent deux petits anges. Presqu'immédiatement au pied de la hampe partent deux branches qui se bifurquent à l'extrémité, et qui supportent, l'une, la statuette de la Vierge ; l'autre, celle de saint Jean. Au milieu de la tige de la croix se trouve, en renflement, une couronne fleurdelisée. La croix proprement dite est formée de trois bras terminés par des fleurons frisés de feuilles de chou. Les pieds du Christ venaient presque toucher cette couronne. Cette croix reposait sur un socle orné de bas-reliefs qui sont au musée de Cluny (Fig. 11).

Le nouvel acquéreur de la chapelle, M. Bigard, nous a affirmé que lorsqu'il l'a acquise, l'ancienne croix avait été vendue.

Prieuré. — En face de la chapelle, à 17 mètres à l'Ouest, et primitivement reliée à la nef, se trouve une

Digitized by Google

construction romane, déjà édifiée, ainsi que la chapelle, en 1126, et dont la partie ancienne n'existe plus qu'au rez-de-chaussée, converti en cave, et qui a toujours dû avoir cette destination. Deux portes géminées, en plein cintre, dont celle de gauche servant d'entrée, permettent d'y accéder (Fig. 12) ; elles rappellent celles des monastères de Cluny, le Wast et Clairmaris (Pas-de-Calais).

L'appareillage en pierre est irrégulier, les joints des

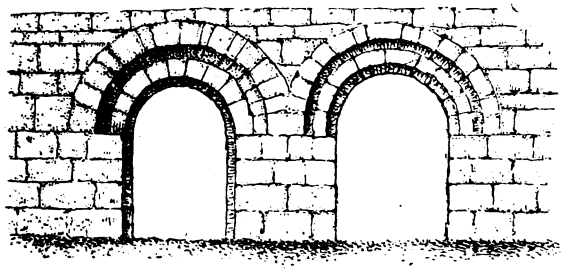

Fig. 12. — Entrée de la cave du prieuré construit avant 1126 (la porte de droite est actuellement bouchée) ; les arcs intérieurs et extérieurs rappellent ceux de la crypte de Saint-Avit d'Orléans.

voussures sont de 10 à 30 millimètres. L'intérieur est voûté en arête ; on remarque du côté de l'entrée, à l'Est, trois cases rectangulaires de $0^m,95$, $1^m,10$ et $1^m,20$ de large : en face, trois autres cavités de $0^m,90$, $1^m,10$ et $1^m,15$; à côté, à l'angle Sud-Ouest, une cavité arrondie de $1^m,20$ de diamètre, qui permet de supposer qu'un petit escalier en colimaçon y existait, et permettait[1] d'accéder au premier étage dans le logement du prieur. C'est sur cette construction et les fondations plus anciennes qui existent à côté sur une longueur de

1. Ce plan rappelle un peu celui de la crypte de Saint-Médard à Soissons.

Digitized by Google

12 mètres et 8 mètres de largeur que l'on a construit, au XVI^e siècle, une maison à pans de bois, avec remplissages de pierres et silex au rez-de-chaussée ; maison qu'habita, entre 1840 et 1868, Charles Lenormant, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et où il

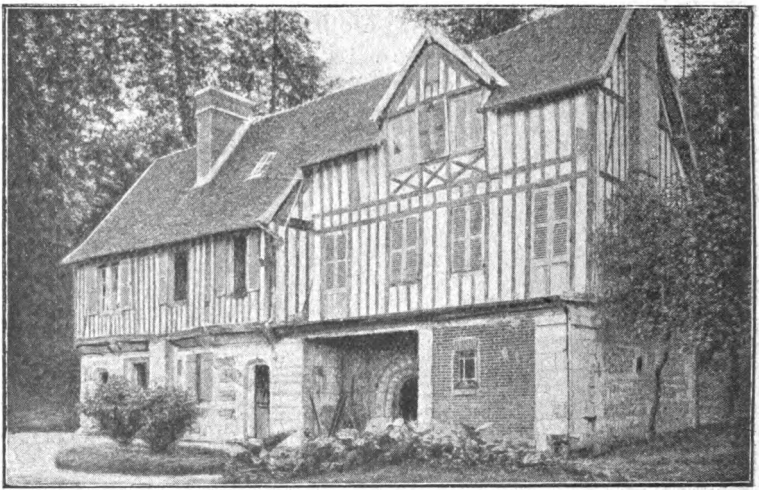

Fig. 13. — Prieuré, cave du XII^e siècle et maison du XVI^e siècle.

reçut de nombreuses célébrités, parmi lesquelles la belle M^me Récamier (Fig. 13).

Cette chapelle et cette vieille habitation, isolées et situées à 3 kilomètres de Serquigny, à 2 kilomètres de Fontaine-la-Soret, méritent non seulement d'être visitées par toutes les personnes s'intéressant à l'archéologie, mais par tous les touristes qui recherchent les sites pittoresques ; d'ailleurs, toute cette région est très intéressante à étudier. Nous ajouterons que les nouveaux propriétaires, M. et M^me Bigard, ainsi que leurs jeunes filles,

Digitized by Google

sont extrêmement aimables pour les visiteurs qui ne viennent pas spécialement pour les pèlerinages[1].

LE CULTE DES PIERRES, DES SOURCES ET DES ARBRES

DANS LES DÉPARTEMENTS DE L'EURE ET DE LA SEINE-INFÉRIEURE

Le culte conservé à la pierre et à la source voisines de la chapelle Saint-Éloi nous amènent à signaler d'autres cultes analogues existant encore dans les départements de l'Eure, de la Seine-Inférieure et en Normandie.

En publiant nos *Inventaires des monuments mégalithiques des cinq départements de la Normandie* et notre étude générale sur *les Monuments mégalithiques de la Normandie*[2], nous avons eu l'occasion de signaler dans un chapitre spécial les pierres auxquelles une vénération était attachée; nous avons aussi consacré une étude spéciale aux *Monuments mégalithiques christianisés de l'Eure et de la Seine-Inférieure*[3], à laquelle nous renvoyons, pour éviter des redites.

Parmi ces monuments, il convient de signaler tout d'abord les dolmens *christianisés*, *transformés* ou *disparus*; puis, les menhirs; enfin, les autres pierres ne pouvant être classées dans ces deux groupes.

1. Nous tenons à remercier M. Guillemare, secrétaire de la section des lettres à la Société libre de l'Eure, de nous avoir prêté la notice de M. de Toulmon sur les monuments des environs de Serquigny, une lithographie non moins rare de l'intérieur de la chapelle Saint-Germain de la Truite et le moulage de l'inscription de Saint-Mauxe; on ne fait jamais appel à ses souvenirs, ni à sa bibliothèque, sans y puiser des documents très intéressants et rares, dont il fait bénéficier très aimablement ses collègues.

2. Congrès préhistorique de France, Vannes 1906 et Autun 1907.

3. Association française pour l'avancement des sciences. Congrès de Nantes, 1898, tirage à part, 10 p. et une planche.

Digitized by Google

CULTE DES PIERRES

Dolmens. — La table de pierre fruste s'appuie sur quatre supports, et parfois deux seulement ; ces supports ont

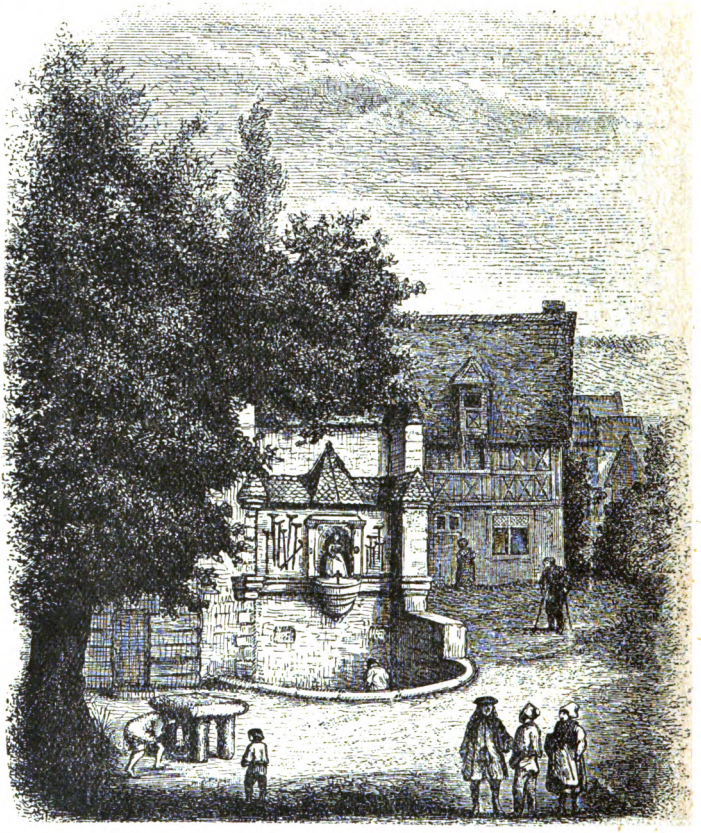

Fig. 14. — Dolmen, tilleul et fontaine Sainte-Clotilde aux Andelys, d'après le dessin de Mlle Le Rat de Magnitot.

été souvent remaniés ou remplacés par des pierres bien équarries et modernes (Fig. 16).

Digitized by Google

Dolmen de la fontaine miraculeuse de Sainte-Clotilde, aux Andelys (Eure). — Un dolmen figure auprès de la fontaine Sainte-Clotilde sur une gravure au burin, du XVII^e^ siècle, de Le Febure, qui se trouve au Cabinet des estampes à Paris (Fig. 19) ; ce dolmen a été en outre dessiné en 1781 par M^lle^ Le Rat de Magnitot et reproduit dans l'*Histoire des Andelys* de de Ruville : on voit sur la gravure de Le Febure et le dessin de M^lle^ de Magnitot une table de pierre supportée par quatre gros piliers ; mais le graveur sur bois, croyant bien faire, a ajouté des barres horizontales sur les colonnes, comme s'il s'agissait d'assises de pierres ; il a enlevé ainsi le caractère fruste des supports et modifié le dessin de 1781 (Fig. 14).

Jacques Demai, chanoine d'Écouis, dans sa vie de sainte Clotilde, publiée à Rouen en 1613, donne la traduction d'un auteur anonyme du XVI^e^ siècle, où il parle de la coutume qu'avaient les pèlerins, après s'être baignés, de passer à trois reprises sous une table de pierre, qui se trouvait près de la source de Sainte-Clotilde. Nous rappelons qu'à neuf kilomètres plus loin, à Port-Mort, on passe sous le tombeau de Saint-Ethbin, et aussi à 20 kilomètres de là, à Acquigny, sous la table de la Croix de Saint-Mauxe et de Saint-Vénérand, pour obtenir des guérisons[1].

La pierre du dolmen de la fontaine Sainte-Clotilde est signalée en 1678, sur un registre de la paroisse Notre-Dame-des-Andelys, où il est question d'un baptême fait *sur cette pierre, près de la Fontaine*.

1. Cette coutume de passer à trois reprises sous la pierre du dolmen se retrouve à la Neuville-du-Bosc (Eure), au hameau de Sainte-Vaubourg, à la chapelle de Saint-Maheu ; les pèlerins passent sous l'autel pour obtenir du saint que leurs enfants marchent de bonne heure.

Digitized by Google

Ce dolmen, plus ou moins transformé, fut détruit en 1799, à la suite d'un arrêté municipal, et par décision du Directoire, qui défendait les manifestations religieuses. A la fontaine Sainte-Clotilde, nous retrouvons réunis le culte de la pierre, de la source et aussi celui de l'arbre (vieux tilleul âgé d'environ 300 ans).

Tombeau de saint Ethbin, à Port-Mort (Eure). — A 500 mètres environ et en face de la commune de Notre-Dame-de-la-Garenne, à 400 mètres de la rive droite de la Seine et de l'écluse, près du hameau de Château-Neuf dépendant de Port-Mort, se trouve un monument primitivement composé d'une pierre fruste horizontale en calcaire portant sur quatre petits supports très bas. Après 1870, il a été remplacé par une table horizontale, bien équarrie, reposant sur quatre supports rectangulaires, ornés de moulures et surmontés de petits chapiteaux ; on lit sur la table : « *Saint Ethbin, priez pour nous.* »

D'après une légende relativement récente, ce saint personnage aurait été inhumé en cet endroit. Or, d'après le *Martyrologium gallicanum*, réédité dans la *Gallia Christiana*, le moine écossais Ethbin fut martyrisé au VII^e^ siècle et aurait été inhumé dans un terrain donné par Vandemir (peut-être à Port-Mort?). Cet acte de donation est daté de la XVII^e^ année de Thierry III, c'est-à-dire probablement de l'année 687.

Le desservant de Port-Mort, ignorant les citations précédentes et voulant donner plus d'intérêt au pèlerinage qui se rend tous les ans en cet endroit, le dimanche après l'Ascension, et le 20 octobre, décida vers 1870, ainsi que nous l'avons dit, de refaire un monument moins fruste ; mais en indiquant aux pèlerins que c'était

Digitized by Google

le tombeau de saint Ethbin, il se trouve en désaccord avec le manque de précision des textes, et avec le résultat d'une fouille faite sous les anciennes pierres vers 1868, par l'Abbé Lecoq, curé de Guiseniers, dont les recherches très sommaires ont amené, néanmoins, la découverte de plusieurs ossements humains; il est donc difficile d'admettre que les prêtres de Port-Mort qui ont conservé avec tant de soin quelques débris osseux de saint Ethbin dans un reliquaire aient pu négliger de recueillir, jadis, tous les ossements qui se trouvaient dans sa sépulture, et qui probablement était dans un autre endroit; il y a donc là une contradiction : il eût été beaucoup plus sage de ne pas mettre d'inscription sur la table et de laisser subsister une simple hypothèse, due aux textes ci-dessus rappelant l'endroit de la sépulture du moine écossais (Fig. 16) ; et surtout de ne pas faire disparaître l'ancien monument (dolmen).

En outre, ce qui permet aussi d'affirmer qu'en cet endroit existait un dolmen, c'est qu'un beau menhir se trouve à 300 mètres plus loin, le long de la route de Vernon aux Andelys, il porte le nom de *Gravois de Gargantua;* ce menhir pouvait indiquer la présence du dolmen, que nous avons vu avant qu'il ne fût remplacé par un monument qui rappelle nullement l'ancien, dont la table posait sur quatre supports assez bas, ressemblant au dolmen du *Jarrier*, près de Laigle (Orne) et à la *Grosse Pierre de Boissy-Maugis* (*Orne*). Nous rappelons que les pèlerins continuent à passer trois fois sous la table nouvelle de saint Ethbin pour guérir leurs rhumatismes.

Devant la porte du cimetière d'Arcy-Sainte-Restitue (Aisne), on voit une table fruste placée sur quatre supports carrés présentant une décoration de losanges; elle

Digitized by Google

porte le nom de *Table des morts*, parce que les frères de charité y déposaient le cercueil avant de l'entrer au cimetière. M. F. Moreau l'a reproduit dans son *Album Caranda;* il suppose que c'est la table de l'ancien dolmen de la *Butte de la Housse, près Oulchy-le-Château* (*Aisne*) (Fig. 17).

La Grosse Pierre à Boissy-Maugis (*Orne*). — Ce dolmen est formé d'une grande table en quartzite de 4^{m},60, orientée Nord-Sud et portant sur quatre petits supports en grison; on l'appelle la *Grosse Pierre* ou *dolmen du bois de la Pierre*.

D'après une légende, la table aurait été apportée par la Vierge, dans son tablier; une des anfractuosités conserve l'eau pendant presque toute l'année et porte le nom de *source* ou *lavoir de la Vierge*. Certaines personnes viennent prendre une parcelle de cette table pour la placer dans les fondations des nouvelles maisons, ou plus simplement une pierre ramassée près du dolmen.

Pierre de Sainte-Radegonde, à Giverny (*Eure*). — Dans l'ancien cimetière, et près de l'église, on voit une large pierre de calcaire empâté de rognons de silex. Sur sa face Est, on remarque une cavité de 0^{m},20, faite par des carriers qui, n'ayant pas réussi à la casser en ce point, la séparèrent plus loin. Cette pierre mesure actuellement 2^{m},60 de longueur sur 2 mètres de largeur et 0^{m},50 à 0^{m},60 d'épaisseur. A proximité se trouve une autre pierre de 1^{m},20 de longueur et dépassant le sol de 0^{m},60; c'est probablement un des supports du dolmen. Lorsque le cimetière était affecté, avant 1860, on recherchait pour les sépultures les emplacements voisins de cette pierre. On y venait en pèlerinage pour la guérison des maladies de peau.

Digitized by Google

Croix de Saint-Mauxe[1] *et Saint-Vénérand, entre Acquigny et Heudreville (Eure).* — A environ 3 kilomètres de la Croix de Saint-Ouen et de la Croix-Rouge, à mi-chemin d'Heudreville et d'Acquigny, en face du confluent des rivières de l'Eure et de l'Iton, près de la voie romaine de Rouen à Chartres, se trouve la Croix de Saint-Mauxe et Saint-Vénérand ; sa forme rappelle les deux croix précédentes, mais elle a subi une nouvelle modification. Une croix de pierre se trouve isolée et en arrière de la table : cette table de pierre était fruste pri-

1. *Tombeau de saint Mauxe dans la forêt de Bizy à Vernon.* — Nous croyons devoir parler d'un autel en pierre situé dans la forêt de Bizy à 4 kilomètres de Vernon, à 100 mètres du rond-point de Saint-Mauxe, à 250 mètres de la route de Vernon à Chaufour. Un premier autel fut construit en 1811 par S. A. R. Mme la Duchesse d'Orléans, avec les pierres provenant de l'ancien ermitage de saint Mauxe, détruit vers 1767. L'autel actuel date de 1836, il est en pierre, il s'élève sur trois marches : la table mesure 1m,70 de long sur 0m,90 de largeur, une petite croix le surmonte, il fait face à l'Ouest : sur le devant, un évêque est représenté gisant et tenant sa crosse ; c'est une gravure dans la pierre ; on lit au-dessus : TOMBEAU DE SAINT MAUXE, et au-dessous : PATRON DE LA VILLE DE VERNON. *Il ne s'agit pas de saint Mauxe, martyrisé près d'Acquigny, mais de saint Mauxe ou Maxime, évêque de Riez.* D'après une légende, un pèlerin était allé à Riez, et avait soustrait une relique de saint Mauxe : en revenant à son pays natal, et arrivé à l'endroit où se trouve la table de pierre, dans la forêt de Bizy, son fardeau devint si lourd qu'il ne put avancer plus loin : il vint confesser son larcin aux chanoines de la collégiale de Vernon qui, de suite, députèrent deux chanoines à Riez (Basses-Alpes) pour se rendre compte de la véracité du fait. Ils apprirent que les reliques de saint Mauxe, lors de l'ostension, avaient été volées. La collégiale fut invitée à se rendre au lieu du dépôt dans la forêt de Bizy, et le précieux coffret, devenu portatif, fut placé dans la collégiale ; depuis ce temps, le curé de Vernon est de droit chanoine de Riez, *in perpetuum*. L'église Notre-Dame de Vernon possède cette relique authentique, qui est exposée chaque année le jour de la fête de saint Mauxe, le 29 novembre. Un pèlerinage a lieu au tombeau, dans la forêt, le lundi de la Trinité : les enfants de la première communion s'y rendent ; on y amène les tout jeunes enfants pour qu'ils marchent plus vite ; on les place sur l'autel et les parents en font trois fois le tour, ils recommencent trois fois ce pèlerinage et leurs prières.

Une statue équestre de saint Martin située dans le cimetière et contre l'abside de l'église de Rouvray, près de Houlbec-Cocherel jouit des mêmes faveurs, de faire marcher les jeunes enfants, auxquels on fait embrasser la statue de saint Martin.

Digitized by Google

mitivement, et malgré le redressement des faces, on peut constater que le calcaire sénonien offre encore des cavités ; elle est orientée Est-Ouest ; elle mesure $0^m,80$ de largeur sur $2^m,60$ de longueur ; elle repose à $0^m,80$ du sol sur quatre piliers carrés. Le chapiteau et la croix de fer sont du style de la fin du XVI^e^ siècle, nous n'osons affirmer qu'ils remontent à cette époque.

Le lundi de la Trinité la procession se rend à la croix, les fidèles passent d'abord sous le reliquaire, qui est ensuite placé sur la table de pierre. Ensuite, les pèlerins passent à genoux sous cette table et font le tour de la croix, en conservant fixé au front un des cailloux rouges (galets plats provenant des alluvions de la rivière voisine, l'Eure), et qui sont placés intentionnellement au pied de ce monument ; en l'appliquant sur le milieu du front, il doit tenir seul. Serait-ce un souvenir de la lapidation des martyrs ?[1]

Pour réussir, il faut user d'un stratagème ; choisir d'abord un caillou plat, le plus mince possible, à cause du poids, et l'appuyer fortement contre la peau, qui, étant un peu humide (le pèlerinage ayant lieu en été), adhère pendant quelques instants au petit caillou, car pour certains pèlerins il faut que le caillou reste collé au front pour obtenir les grâces. D'après une autre légende, l'herbe ne pousserait pas dans l'Eure, à l'endroit où les 40 Martyrs l'auraient traversé à *pied sec ;* justement, le lit des rivières l'Eure et l'Iton qui sont voisines est très chargé d'herbes aquatiques, ce qui détruit cette autre version. Or d'après les légendes les plus anciennes, c'est

1. Le culte des petits cailloux existe près de Bagnoles, à la chapelle Saint-Ortaire (Orne), et à la statue de saint Nicolas à Fécamp.

Digitized by Google

la Seine que les martyrs auraient traversée, à Conflans-Sainte-Honorine, et non l'Eure.

Il est possible que saint Mauxe et saint Vénérand, en voulant exhorter les habitants à abandonner les pratiques superstitieuses qu'ils faisaient au dolmen construit en cet endroit, y aient été martyrisés avec leurs compagnons. Des vestiges de dolmens et des dolmens complets existent encore le long de la voie romaine allant de Rotomagus (Rouen) à Chartres, le long du *Vieux chemin Chartrain* (Fig. 16).

La vie de saint Mauxe et saint Vénérand nous est connue par plusieurs légendes ; la plus ancienne date de la fin du XII^e^ siècle, c'est le lectionnaire à l'usage de la cathédrale d'Évreux, publié d'abord par M. Sauvage [1], puis reproduit sous sa forme latine par M. l'abbé Mesnel [2].

Mauxe et Vénérand étaient deux frères jumeaux, nés à Brescia (Italie) de parents nobles et d'origine consulaire ; après la mort de leurs parents, qui furent martyrisés, ils distribuèrent leurs biens aux pauvres et se dirigèrent à Rome. Édifié de leur dévotion, le pape Damase ordonna Mauxe évêque, et Vénérand lévite (archidiacre) ; et il les renvoya munis de cette autorité prêcher la foi. De Rome ils se rendirent à Naples, et revinrent dans leur ville natale, à Brescia, où ils amenèrent de nombreuses conversions.

Poursuivis par les adversaires de la foi, et le proconsul

1. *Manuscrit de la bibliothèque d'Evreux*, parchemins (fonds du chapitre, 101 ; 202 folios, partie en deux colonnes, 380 × 245 millimètres, demi-reliure) ; — *Recueil Soc. libre Eure*, 1846-1847, 2^e^ sér., 7^e^ vol. p. 181.

2. M. l'abbé Mesnel. *Les saints du diocèse d'Évreux. Les bienheureux martyrs d'Acquigny. Saint Mauxe et saint Vénérand, V^e^ ou VI^e^ siècle.* Evreux, P. Hérissey, 1917.

Digitized by Google

Vitalius, ils doivent être brûlés vifs, mais le feu n'atteint que leurs bourreaux. Incarcérés à nouveau, le consul de Formies, Sabinus, les condamne à la roue et à l'exposition aux bêtes féroces; la lionne et les deux lions les lèchent et dévorent les gardiens des martyrs. La foule exige qu'on les emprisonne et qu'on mure la porte de leur cellule; après sept jours, un ange les délivre et leur dit d'aller en Gaule pour y recevoir la palme du martyre.

Accompagnés des prêtres Ethérius et Marcus, ils se rendent à Lyon, puis à Auxerre, pour voir les évêques Germain, et Loup de Troyes; passent à Sens, et ensuite à Tours.

Sabinus envoyé à leur poursuite les rejoint à Conflans. Sainte-Honorine : se voyant sur le point d'être cernés, ils se mettent en prières ; la Seine s'ouvre devant eux, et après leur passage engloutit l'escorte de Sabinus, qui put se sauver à la nage avec une centaine d'hommes. Il rejoignit les confesseurs sur les bords de l'Eure, à environ mille pas d'Acquigny, dans une île de la rivière d'Eure. Un nouveau miracle amena la conversion de trente-huit des hommes de l'escorte de Sabinus, et pendant qu'ils recevaient le baptême, il les fit massacrer ainsi que Mauxe et Vénérand par les soixante-deux compagnons qui lui étaient restés fidèles (le 25 mai 369 ?).

Les deux prêtres, Ethérius (Eterne) et Marcus (Marc), compagnons de Mauxe et Vénérand, furent conduits à Évreux; en route, ils purent se sauver et revinrent pour inhumer les martyrs ; mais ceux-ci emportant leur tête étaient partis sous la conduite d'un ange et étaient venus dans une chapelle ruinée et déserte. Là, Ethérius et Marcus entendirent une voix divine qui leur permit

Digitized by Google

de retrouver les corps de leurs compagnons ; ils rendirent les honneurs de la sépulture à leurs restes très saints dans l'ancienne chapelle d'Acquigny (située dans le cimetière).

Le proconsul Sabinus et ses compagnons saisis du mauvais esprit se tuèrent.

Le narrateur du XII^e^ siècle, après des détails souvent invraisemblables, termine ainsi : « Dieu, par l'interces-« sion du bienheureux Mauxe et de son frère Vénérand, « orne de fréquents miracles à la gloire de son nom, le « lieu que par une faveur du Seigneur ils ont consacré « de leurs corps; là, les aveugles voient, les boiteux « et les paralytiques marchent, les malades quelle que « soit leur infirmité recouvrent la santé, par la miséri-« corde de Notre Seigneur Jésus-Christ... ».

Nous n'entrerons pas dans la discussion de cette légende, déjà analysée vers 1156-1157 par Robert de Thorigni au début de sa Chronique (Edit. Delisle, I, p. 20) : après le travail de M. l'abbé Mesnel, nous ne croyons pas qu'il reste de points à discuter, car il a anaysé avec beaucoup de sagacité les nombreuses variantes présentées sur le martyre de saint Mauxe et saint Vénérand ; il n'a retenu que la version des *Acta sanctorum* de 1688. D'après Robert de Thorigni les reliques de saint Mauxe et saint Vénérand furent enlevées d'Acquigny (*Acineia*) et apportées à Fontenelle (Saint-Wandrille) en 964 ; d'après la *Gallia Christiana* nous savons qu'en 1026 ou 1027 l'abbé Gérard fit la translation solennelle des reliques de saint Wulfran, saint Mauxe et saint Vénérand.

Avant 1905, on voyait au centre et contre l'autel de l'abside de l'église d'Acquigny une petite plaque de

Digitized by Google

marbre noir plus large à gauche qu'à droite, mesurant 0m,126 de long sur 0m,055 de large, encastrée dans un bloc de chêne entouré d'un petit cadre doré ; une inscription gravée assez profondément offrait la légende suivante :

HIC EST LOCVS MARTIRV ET
RELIQVIE SANTORVM MAR
TIRVM MAXIMI ET VENE
RANDI ET SOCIORVM EO
RVM TRINGINTA ET OCTO

Cette plaque de marbre fut encore retrouvée le 10 mai 1746 par Monseigneur de Rochechouart, évêque d'Évreux, lorsqu'il fit à Acquigny l'inventaire des reliques scellées du sceau de son prédécesseur Monseigneur de Novion, le 20 mai 1688. Cette pièce aurait été trouvée dans le tombeau des martyrs, lorsque Roger de Thosny, comte de Conches, eut fondé dans cette ville en 1035 une abbaye de Religieux de l'ordre de saint Benoit ; avec l'agrément de Hugues, évêque d'Évreux : il fit rechercher ce qui restait des corps des saints Martyrs dans la chapelle du cimetière, il ne trouva, nous dit Chemin, curé de Tourneville, « que leurs crânes avec quelques autres parties de leurs corps et une pierre placée pour servir d'authentique... et qui fut mise dans une des châsses de ce temps-là ». L'abbé Lebeurier, archiviste de l'Eure, qui a publié le fac-simile de cette inscription dans sa *Notice historique sur la commune d'Acquigny*, p. 109. ajoute qu'elle ne peut être antérieure au XIIe siècle, et que le mélange de caractères, du IXe et du XIIe, permet de croire que c'est une refaite au XIIe, sans doute en 1215, lorsqu'on établit le prieuré dépendant de l'abbaye de-

Digitized by Google

Conches, où furent transférées pendant un moment les Reliques[1]. (Fig. 15 et 15 *bis*).

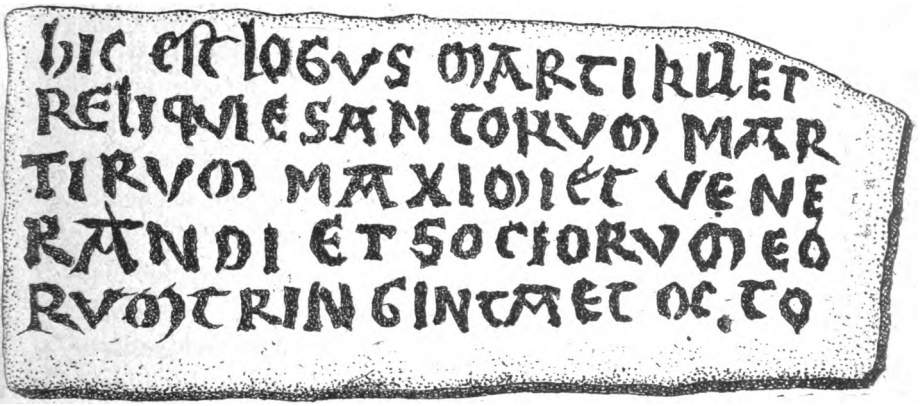

Fig. 15. — Inscription des martyrs d'Acquigny, saint Mauxe et Vénérand (fac-simile publié par l'abbé Lebeurier) ; une autre reproduction a été donnée par de Caumont dans le *Bulletin de la Société française d'archéologie* de 1845 (séances tenues à Evreux) ; et dans son *Architecture religieuse* (5e édit. 1870, p. 105).

Fig. 15 *bis*. — Inscription sur marbre noir de la fin du XIIe siècle trouvée avec les corps de saint Mauxe et saint Vénérand dans la chapelle des Martyrs du cimetière d'Acquigny (photographie du marbre).

1. Au sujet de l'inscription, nous tenons à faire remarquer le mélange des formes capitales onciales et minuscules (EE, TT, EST, etc.), les lettres A, M, avec des légères variantes, semblent nous reporter à la fin du XIIe siècle ou au début du XIIIe siècle.

La vie des Bienheureux Martyrs saint Mauxe et saint Vénérand,

Digitized by Google

La charte de fondation du prieuré (Chartrier du château d'Acquigny) prouve que l'église paroissiale d'Acquigny avait tout d'abord pour patrons les saints martyrs ; le nom de sainte Cécile d'Acquigny n'apparaît qu'en 1224, lorsque Richard de Bellevue, successeur de Luc sur le siège d'Évreux la donna aux moines du prieuré, et le culte des martyrs au prieuré ; les deux demeurèrent distincts jusqu'au milieu du XVIII[e] siècle où par suite de la décadence du prieuré le culte des martyrs fut transféré à l'église paroissiale. Pour prouver que les crânes et autres reliques conservées à Acquigny sont authentiques, nous citerons les documents suivants. Par lettre du 12 mars 1450, Guillaume de Floques, évêque d'Évreux, autorise les moines de Conches à faire porter de paroisse en paroisse pour recueillir les aumônes applicables à la restauration de leur monastère et du prieuré d'Acquigny, les chefs des saints Mauxe et Vénérand et les autres reliques qui se trouvaient, soit dans leur église, soit dans celle du prieuré.

L'année suivante, le 14 mai 1451, l'abbé de Conches, Guillaume Prestrel, désigna quatre moines pour parcourir les diocèses de France et recueillir des aumônes destinées à restaurer le prieuré avec une certaine magnificence. Si ce prieuré n'avait pas conservé ces importantes reliques, très vénérées, ainsi que celle de saint Gaud, évêque d'Évreux, et permettant de recueillir d'abondantes offrandes, les moines de Conches n'auraient pas si souvent insisté pour le conserver et l'entretenir, ainsi que l'église voisine.

A partir de 1451, à la suite de nombreuses grâces

par M. Chemin, curé de Tourneville. Evreux, chez Antoine Magner, 1777, p. 19-21.

Digitized by Google

obtenues, et dans les calamités publiques, des processions eurent lieu avec les saints chefs, que l'on portait triomphalement. C'est d'abord en 1517, à la demande des députés de la ville d'Évreux, affligée de la peste, où elles furent portées en grande pompe à la cathédrale.

Ensuite en 1556, les habitants d'Acquigny, d'Évreux et environs réclamèrent leur intercession pour la sécheresse qui désolait la région, ce qui amena un nouveau transfert à la cathédrale, suivi le lendemain d'une abondante pluie, ce qui se représenta encore en 1611 et surtout en 1615, en 1728; le 16 mai 1785, une autre procession à laquelle prirent part treize communes voisines, soixante et onze autres processions vinrent aussi les jours suivants.

L'*église du prieuré*, actuellement *chapelle du cimetière*, où reposèrent les corps des saints martyrs mérite une mention spéciale. Le cimetière est situé à l'extrémité du parc du château, sur la rive gauche de l'Eure, tandis que le *Clos des martyrs* et la croix se trouvent à environ 1.500 mètres sur la rive droite. La chapelle du cimetière, ancienne église dépendant du prieuré était en si mauvais état, ainsi que le prieuré lui-même en 1744, que l'évêque d'Évreux ordonna de la réparer et, comme on n'avait pas encore pu exécuter ces travaux, on dut porter les reliques à la paroisse Sainte-Cécile d'Acquigny le 19 avril 1750. En 1852, M. le baron d'Acquigny ayant acheté le prieuré dut rebâtir la chapelle; il conserva le chevet et la fenêtre du XIV^e^ siècle ornée de ses vitraux de la même époque, surmontant le tombeau des martyrs, au-dessus duquel il plaça l'autel; de chaque côté de l'autel il existe dans toute l'épaisseur de la pierre du dallage une cavité par laquelle on peut passer la main et toucher la terre où

Digitized by Google

furent déposés les corps des martyrs, dont les ossements remplissent le bas de cet autel. Les pèlerins introduisent des rubans dans ces deux ouvertures et après les avoir retirés sanctifiés par le contact de la terre mêlée aux ossements des martyrs, ils en entourent les membres malades, ils viennent ensuite déposer ces rubans de coton au pied des statues qui se trouvent de chaque côté de l'autel, après la guérison des malades, comme ex-voto [1].

Actuellement, les reliques ont été replacées dans une pièce dépendant de la sacristie de l'église paroissiale de Sainte-Cécile d'Acquigny (sans doute avec la très intéressante inscription sur marbre du XII^e^ siècle), à la suite des perquisitions qui suivirent les décrets de spoliation religieuse de 1905 ; car les précieux reliquaires d'argent inventoriés en 1746 et 1769 ayant été spoliés le 12 janvier 1794, on pouvait être encore inquiet, à juste titre. Un reliquaire ancien, en bois doré, de décoration gothique, renferme le crâne presque complet de saint Mauxe, celui de saint Vénérand est incomplet. Nous ne pouvons actuellement donner de détails sur le contenu de ce reliquaire qui a encore été remanié en 1907.

Autel Saint-Maheu dans la chapelle Sainte-Vaubourg, à la Neuville-du-Bosc (Eure). — La table de l'autel de la chapelle de Saint-Maheu (Mathieu ?), honorée d'un culte particulier dans cette église, pourrait provenir de la table d'un dolmen, car on passe sous cette pierre, à cause des reliques qu'elle supporte, et dont on demande la protection.

1. M. le baron d'Esneval, le nouveau propriétaire du château d'Acquigny, possède une précieuse légende des martyrs, un chartrier très intéressant et une bibliothèque qu'il connaît à fond ; il se propose de remettre en valeur les lambris du XVI^e^ siècle et de refaire la voûte trop basse pour la fenêtre du fond, et sans aucun caractère de cette chapelle, afin de redonner à l'intérieur un aspect digne de ce saint lieu, où de plus reposent ses ancêtres.

Digitized by Google

La pierre des trois frères à Saint-Germain-sous-Cailly (*Seine-Inférieure*). — Ce monument est formé d'une table ornée d'une doucine en dessous ; elle pose sur une pierre équarrie très basse ; autour et aux angles se voient quatre bornes ou sièges ; le tout se trouve sur un monticule artificiel. Nous n'avons pu nous procurer jusqu'ici d'explications sur l'origine de ce monument, qui rappelle un peu les tables de pierre situées aux ronds-points des forêts ; aussi nous le mentionnons à titre de « *simple curiosité* », sans ajouter de commentaires (Fig. 17).

TABLES POSÉES SUR DEUX SUPPORTS (PIERRES DES MORTS ?)

Croix d'Ymare ou de Rouville (*Seine-Inférieure*). — Cet intéressant monument se trouve à la limite des communes d'Alizay, d'Ymare et de Pitres ; par suite à la limite des départements de l'Eure et de la Seine-Inférieure : il se compose de deux tablettes verticales, mais un peu inclinées, supportant, à $0^m,80$ du sol, une dalle horizontale de $1^m,35$ de longueur sur $0^m,80$ de largeur et $0^m,22$ d'épaisseur.

A une époque difficile à déterminer, dans l'angle gauche de cette table, on a sculpté une croix latine offrant un léger relief, dont une branche mesure $0^m,50$ de longueur et le croisillon $0^m,40$. D'après une légende, lorsqu'on a touché à la *table* ou à la *croix*, on est certain de revenir mourir dans son pays (Fig. 16).

Table de pierre du cimetière d'Aubevoie (*Eure*). — Près de l'abside romane de l'église, on remarque deux pierres verticales sur lesquelles une troisième est placée

Digitized by Google

horizontalement : ce monument se trouvait à l'entrée du cimetière, à côté de la chapelle des frères de charité, mais il a été déplacé en 1896. Les supports avaient eux-mêmes été remplacés précédemment, car l'un d'eux est formé d'un meneau ogival de fenêtre.

A la fin du siècle dernier, les Chartreux d'Aubevoie percevaient la dîme sur cette pierre. Actuellement, les jeunes frères de charité de la paroisse prêtent serment à la confrérie sur cette pierre ; on y vend aussi les serviettes qui ont servi dans les enterrements à supporter le crucifix (Fig. 16).

Croix-Dame-Luce, à Aubevoie (*Eure*). — A quelques centaines de mètres de la *Table de pierre* du cimetière d'Aubevoie, on remarque un monument restauré vers 1860. C'est un trilithe ; le centre de la table supporte une pyramide de pierre, au sommet de laquelle est ajustée une croix en fer. Ce monument se trouvait avant 1860 sur un tertre de $1^{m},50$ environ de hauteur : il porte le nom de *Croix la Muche*, tandis que le cadastre le mentionne sous le nom de *Croix-Dame-Luce ;* il se trouve à la bifurcation de la rue des Hottots et du chemin qui gravit la colline jusqu'au triage de la Rioult, où il porte le nom de Vieille-Rue, après avoir contourné les dépendances de la Créquinière et de Bethléem. Cette croix portait déjà le nom de Croix-Dame-Luce sur un plan terrier du fief de Bérou, fait par M^e^ Antoine-Félix Baroche, notaire royal à Gaillon. Le fief de Bérou était un plein fief de haubert, dépendant de la paroisse de Saint-Georges d'Aubevoie et relevant du duché de Gisors (Fig. 16).

Croix Blanche, à Surville (*Eure*). — En suivant la route actuelle de Louviers à Quatremare, un peu avant

Digitized by Google

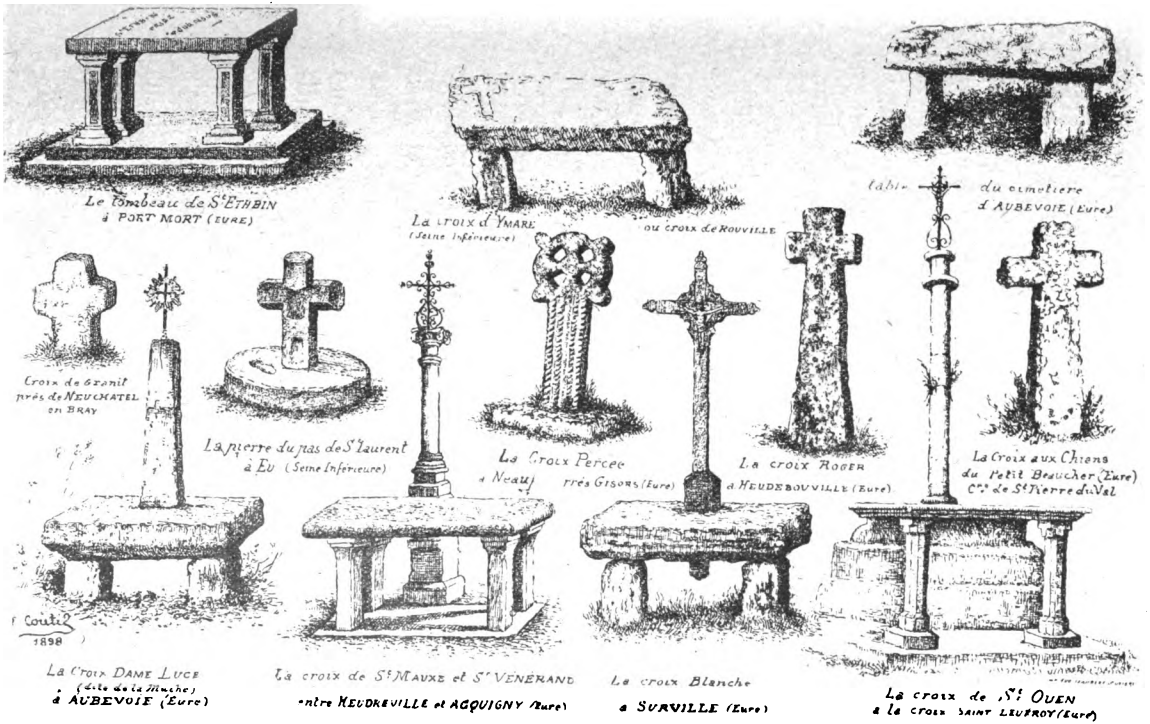

Fig. 16. — Croix et autels, croix de carrefours en pierres frustes (anciens menhirs ou dolmens ?).

Digitized by Google

d'arriver à Damneville, à gauche et à 50 mètres de la route, sur le bord d'un vieux chemin dit de la Croix-Blanche, on remarque un monument analogue au précédent; la table en pierre fruste mesure $1^{m},90$ de longueur sur $0^{m},90$ de largeur; un petit biseau se trouve en dessous, comme sur la Croix-Dame-Luce; deux gros supports de $0^{m},80$ de hauteur soutiennent cette table, au centre de laquelle on a placé, dans une cavité, une croix en bois qui a été réédifiée en 1882 (Fig. 16).

AUTRES TRANSFORMATIONS

Croix Saint-Ouen et Croix-Rouge, à la Croix-Saint-Leufroy (Eure). — Il nous reste à étudier les croix d'un style différent, qui se rapprochent beaucoup des autels de style ogival primitif : nous supposons que c'étaient primitivement des dolmens qui ont été transformés à la fin du XII^e^ ou au XIII^e^ siècle, et qui se sont ainsi conservés dans ce style jusqu'à nous : il existe encore des autels de ce genre dans la chapelle de saint Lubin près Louviers, les églises d'Hennezis (Eure), de Norrey et Vire (Calvados).

La Croix Saint-Ouen nous paraît la plus ancienne des deux, car au VII^e^ siècle, l'évêque de Rouen fit modifier tous les monuments païens de sa région, afin d'habituer les fidèles à la nouvelle religion.

Le territoire des Eburoviques étant voisin du pays des Carnutes, centre du druidisme par excellence, nous dit César dans ses Commentaires, la prédication de nos premiers apôtres a dû porter davantage sur ce point; il n'est donc pas étonnant que nous voyions encore aujourd'hui trois transformations des nombreux dolmens qui

Digitized by Google

se trouvaient sur la rive droite de l'Eure, depuis Chartres jusqu'au confluent de cette rivière dans la Seine ; et comme ils ont été modifiés, surtout par saint Ouen, il était naturel que l'un d'eux lui fût dédié.

Vers 692, saint Ouen venant de Rouen et allant à Clichy, où devait se tenir un concile national, arriva à un carrefour, sur les bords de l'Eure ; ses chevaux s'arrêtèrent et ne voulurent plus avancer. Alors le saint, regardant en l'air, vit une croix lumineuse qui liait le ciel et la terre. N'ayant pu trouver sur le moment le bois nécessaire à l'érection d'une croix, il acheta le montant d'une charrue dont il fit une croix qu'il planta sur un petit tertre, et sous lequel il avait déposé des reliques ; de là il se dirigea vers Clichy.

Après le départ de saint Ouen, des miracles se produisirent, si bien qu'on abrita la croix sous un toit. Nous ne pouvons dire si la croix que nous venons de décrire se trouve à l'emplacement de la croix miraculeuse de 692 ou correspond à celle qui se trouve entre Normanville et l'angle de la route de Caër.

La *Croix Saint-Ouen* actuelle se compose d'une tablette rectangulaire de pierre, avec une moulure sur les bords ; elle porte en avant sur deux petites colonnes à pans coupés, munies d'un chapiteau simple ; elle porte en arrière sur le socle d'une croix dont le fût en pierre la traverse : au sommet de cette colonne est fixée une croix en fer (Fig. 16).

Un pèlerinage avait lieu tous les ans devant cette croix ; le jour de saint Jean, aux vêpres, on s'y rendait en procession. La confrérie de saint Sébastien composée de jeunes gens marchait en tête ; l'échevin tenait le bâton de saint Sébastien ; on allumait un grand feu

Digitized by Google

de bourrées et les assistants emportaient des charbons que l'on mettait au feu pendant les orages, afin de conjurer la foudre, comme à la Haye de Routot. Cette curieuse coutume s'est perdue depuis quelques années.

Vers 1896, à quelques mètres de la *Croix Saint-Ouen*, on a trouvé des ossements humains placés sous des pierres frustes, mais nous n'avons pu obtenir de renseignements précis pour dater ces sépultures.

Quant à la *Croix-Rouge*, située à quelques centaines de mètres de la *Croix Saint-Ouen*, elle ressemble entièrement à cette dernière.

Nous avons vu à la mairie de la Croix-Saint-Leufroy une belle plaque de bronze qui était placée jadis sous la table de pierre de la Croix-Rouge. Un motif gravé en décore la partie supérieure ; on y voit la Providence tenant la croix et les tables de la loi ; elle est appuyée sur des faulx, un sablier, des ailes de chauve-souris et des lampes chrétiennes, emblèmes de la destinée humaine. Sous cette gravure, on lit l'inscription suivante :

« En l'an 1714, le 28e jour de septembre, une croix « avait été élevée ici par les soins et aux frais de Cathe- « rine Puchot, dame de Bimorel ; elle se trouva ren- « versée par le laps de temps. La croix qui existe main- « tenant a été élevée le 12 octobre, l'an 1828, par les « soins et aux frais de M. Lehayer de Bimorel, Alexan- « dre-Marie-François, ancien Conseiller au Parlement « de Normandie, petit-fils de feu M. de Bimorel, pré- « sident à mortier au même Parlement. — Passants, « arrêtez-vous pour dire un pater. »

Le fief de Bimorel remonte au XIIIe siècle ; des bâtiments de la ferme située au sommet du coteau voisin rappellent cette époque.

Digitized by Google

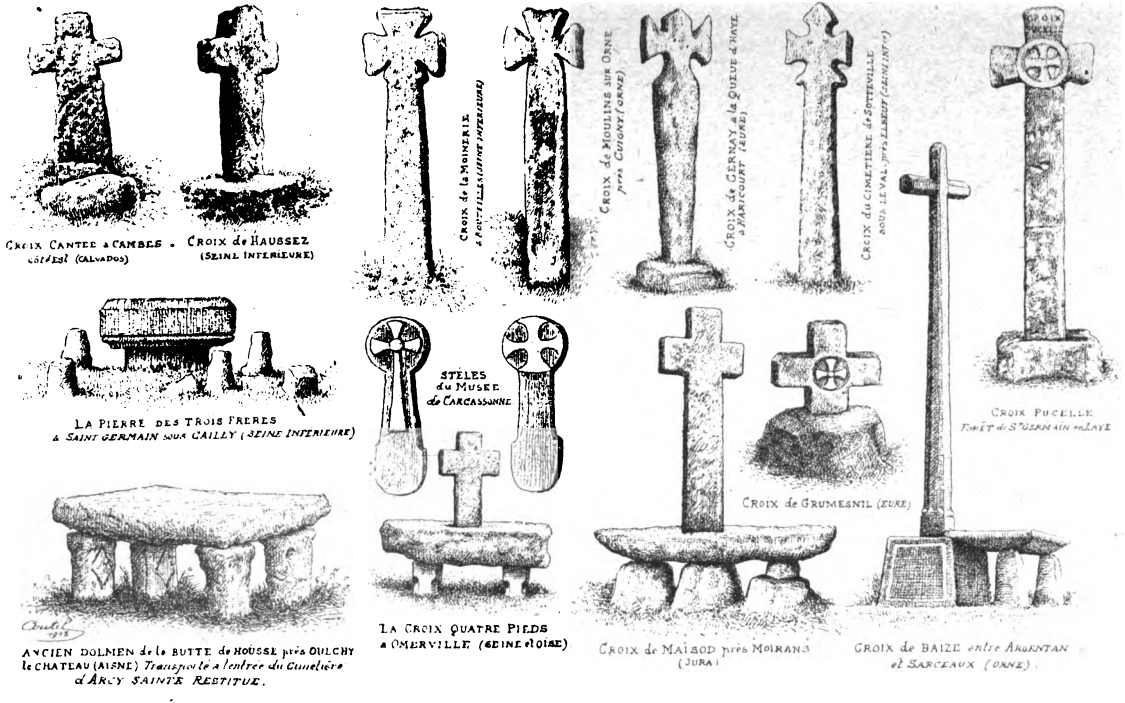

Fig. 17. — Croix monolithes et pierres des morts ou croix de carrefours.

Digitized by Google

La *Croix-Rouge* se trouve presque à la bifurcation des vieilles routes de Gisors à Évreux et de la voie romaine de Rouen à Chartres.

Nous pouvons rapprocher de ces monuments : *la Croix de Baize* située à 2 kilomètres d'Argentan (Orne) au carrefour du Bout de Baize, à l'angle des routes d'Écouché et de Sarceaux à Francheville ; et aussi *la Croix de Maisod*, canton de Moirans, arrondissement de Saint-Claude (Jura) ; la *Croix Quatre Pieds* d'Omerville près Magny (Oise) et la *Croix quatre jambes* de la Valla, canton de Noiretable (Loire), décrites par notre collègue Paul de Mortillet (*Homme préhistorique*, I, 1903, n° 10) (Fig. 17).

M. Fontaine, architecte, a relevé dans son *Recueil d'anciennes croix du diocèse de Saint-Dié* (Vosges), une nombreuse suite de ces monuments ; il en a reproduit quarante, et parmi celles-ci, nous citerons celle près de la Chapelle de Bon Repos à Aouze (XIX) ; de Dompaire (XX), traversant une table supportée par deux colonnes ; du cimetière à Sainte-Marguerite, avec une tablette supportée par une seule colonne (XXIV), comme celle du village de Fremifontaine, canton de Brouvelieures (XXX), datée de 1621 ; toutes ces croix sont du XVII^e^ siècle, sauf celle de Frenelle-la-Grande (XXVIII), qui est du XVI^e^, la table est supportée par trois petites colonnes.

Notre ami le D^r^ Baudoin a démontré que la plupart de ces croix, précédées d'une table de pierre posée sur des petites colonnes, étaient des pierres d'attente des morts : les frères de charité y déposaient les cercueils en attendant le clergé de la paroisse la plus rapprochée[1].

1. D^r^ Baudoin. *Pierres d'attente des morts en France et en particulier*

Digitized by Google

Vieilles croix monolithes. — Certaines croix affectent des formes très primitives; elles sont en calcaire fruste de la couche supérieure, avec cavités naturelles et silex. Nous citerons la *Croix Roger*, située à l'entrée de la commune d'Heudebouville; la *Croix aux chiens*, près du hameau du Petit Beaucher, commune de Saint-Pierre-du-Val (Eure); il est difficile d'affirmer si elles ont été taillées au VII^e^ ou VIII^e^ siècle dans d'anciens menhirs; la *Croix Cantée* sur la commune de Cambes (Calvados); *Croix de Haussez* (Seine-Inférieure); la Croix de pierre située dans un jardin du Mesnil-sous-Lillebonne (Seine-Inférieure), (section D, n° 140) de 0^m^,98 de hauteur et 0^m^,67 de largeur, reposant sur une base de 0^m^,80; elle rappelle celle de Haussez; la *Croix de Cernay* à la Queue d'Haye, située au croisement des chemins de Vernon à Heubécourt et de la Queue d'Haye à Haricourt, mesure 1^m^,15 de hauteur, 0^m^,80 de largeur et 0^m^,35 d'épaisseur, elle forme au sommet deux bras échancrés et courts, disposition que nous retrouvons sur les croix suivantes : la *Croix du cimetière de Sotteville-sous-le-Val* (Eure); la *Croix de la Moinerie*, commune de Bouteilles (Seine-Inférieure), en pierre meulière; la *Croix de Moulins-sur-Orne* près de Cuigny (Orne); la *Croix de Haricourt ou de Grumesnil* (Eure) située à un kilomètre de la *Croix de Cernay* à la Queue d'Haye, qui a sa base cassée; elle a été fixée sur une pierre fruste, le centre des croisillons porte une croix de Malte sculptée et cantonnée dans un cercle; elle rappelle la *Croix Pucelle* (de Jeanne d'Arc), située dans la forêt de Saint-

les pierres d'attente des morts de l'île d'Yeu, 1916; voir aussi les études de MM. Harmois, Pommeret, Desforges, Pérot (*Bul. Soc. préhist. française*, 1916).

Digitized by Google

Germain-en-Laye, qui passe pour avoir été posée en 1456 (ce serait alors vingt-cinq ans après la mort de Jeanne d'Arc). *La Pierre du Pas Saint-Laurent*, près de la chapelle du même nom à Eu (Seine-Inférieure), sert de base à une croix basse et assez sommaire. *La Croix percée de Neaufles-Saint-Martin*, près Gisors (Eure) doit être plus récente et peut remonter au IXe ou au Xe siècle; car on sait qu'à *Nealpha*, au mois de septembre 856, Charles le Chauve convoqua les grands de son royaume pour aviser aux moyens d'arrêter l'invasion des Normands qui remontaient la Seine et ses affluents[1] (Fig. 16 et 17).

Fergusson[2] a reproduit et signalé (p. 512 à 515 et fig. 220 et 222) des croix de pierre situées dans la province de Nizam, dans le voisinage des villages de Malour et de Katapour, non loin du fleuve Godavery, à mi-chemin entre Hyderabad et Nagpour, dans l'Inde centrale. Les croix de Katapour sont intactes, à l'exception d'une seule; elles sont taillées dans de larges pierres, les deux bras sont très courts, en forme de croix grecque, elles sont fichées au sol directement; elles mesurent plus de 3 mètres de hauteur; elles sont dans une région où les chromlechs abondent et sont voisines des dolmens; l'une d'elles se trouve même tout à côté d'un dolmen (Fig. 18). Aucun souvenir ou document ne permet de rapprocher ces deux monuments, ni d'en fixer l'origine. Il est difficile de douter que les croix ne soient des emblèmes chrétiens, ni que les chromlechs et croix

1. La croix de Grisy (Calvados) est encore plus récente, elle est attribuée au XIIe siècle; elle ne saurait être classée dans la même série; nous la citons simplement comme la plus belle des croix romanes.

2. Fergusson. *Les Monuments mégalithiques de tous pays*; traduction Hamard, 1878, p. 512-515.

Digitized by Google

n'aient pas été édifiés en même temps, ou vers la même époque. Fergusson croit que ces croix remontent au VI[e] ou VII[e] siècle ; il fait allusion au travail publié par

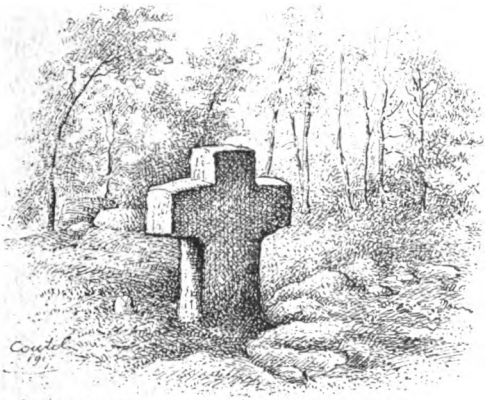

CROIX de KATAPOUR. (NIZAM. INDES ANGLAISES.)

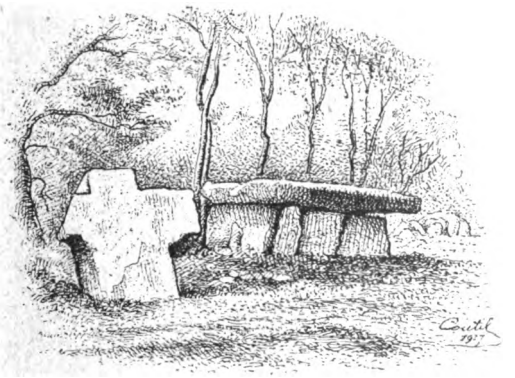

DOLMEN et CROIX près de MALOUR. (NIZAM INDES ANGLAISES).

Fig. 18.

M. Joyce dans l'*Archaeological Journal*, en 1870, où cet auteur montre que ces croix ne sont pas antérieures à l'an 470, parce qu'elles ont la forme grecque; en tout

Digitized by Google

cas, elles ne sauraient dépasser les x^e^ ou xi^e^ siècles. On doit rappeler que les Nestoriens eurent des établissements qui s'étendirent depuis la Chine, à l'Est, jusqu'à la mer Caspienne, à l'Ouest; ils ont donc pu se propager du vii^e^ au xiii^e^ siècle dans les régions occidentales et centrales de l'Inde, sans même que l'Europe en ait eu connaissance. Il est donc permis de supposer que l'usage des dolmens se continua très tard dans ces régions. On peut aussi rappeler à ce propos une lettre que le Pape Grégoire le Grand adressa à l'abbé Millitus, alors en mission en Angleterre, où il l'invite à ne point détruire les temples des idoles appartenant aux Anglais, mais seulement les idoles qui s'y trouvent, et il ajoute : « Bénissez de l'eau et aspergez-en ces temples; construisez des autels et placez-y des reliques; s'ils sont bien construits, il importe qu'ils soient convertis du culte des démons au service du vrai Dieu. De cette manière, les gens voyant que leurs temples ne sont pas renversés pourront abjurer plus facilement leurs erreurs, et une fois qu'ils auront connu et adoré le vrai Dieu, ils se réuniront plus volontiers dans les mêmes lieux où ils avaient l'habitude de le faire ». (*Bède. Hist. ecclesiastica*, I, 30.)

PIERRES A LÉGENDES, SANS CROIX, MAIS VÉNÉRÉES

Pierres de saint Denis et de saint Gaud à Orvaux (*Eure*). — Au hameau du Tilleul Gibon, dans les champs, on remarque une suite de pierres siliceuses disposées en ligne droite. D'après une légende, à la suite d'un désaccord survenu entre saint Denis et saint Gaud, le premier aurait lancé à son adversaire ces

Digitized by Google

pierres qui sont venues s'enfoncer au point où on les voit actuellement : elles mesurent 1 mètre de hauteur ; on en a brisé plusieurs vers 1895, pour boucher une cavité qui s'était produite dans un chemin voisin.

Pierre de Saint-Martin à Pitres (Eure). — Pendant nos fouilles de 1900 exécutées sur l'emplacement de l'antique Pistis, nous avons découvert deux balnéaires, une partie de l'enceinte et tous les gradins du théâtre, transformé au IX^e^ siècle en *castellum ;* nous avons exhumé aussi, au triage des *Pendants,* une cave gallo-romaine identique à celles d'Alésia, de Bibracte (Mont Beuvray) et de Vertault (Vertilium, Côte-d'Or). A l'angle de cette cave se trouvait encore en 1856, un grès rouge comme il y en a de très nombreux dans la vallée de la Seine ; il mesure 1^m^,50 de longueur et 0^m^,60 de largeur, il porte de nombreuses cavités, qui pour certaines personnes du pays seraient les empreintes des pieds de saint Martin et des pattes de son cheval. Les pèlerins venaient se frotter dessus, y faire leurs dévotions, et déposaient leurs offrandes dans les cavités de la pierre ; aussi des paysans moins superstitieux, et surtout moins scrupuleux, ne manquaient pas après le départ des trop crédules pèlerins, d'enlever leur offrande. Le desservant de l'endroit voulut mettre un tronc à côté pour que les offrandes revinssent à la paroisse ; mais le propriétaire, très libre-penseur, ne trouva rien de mieux que de porter la pierre chez lui, à Pitres, et de la placer en bordure de sa clôture sur la rue : il mit un tronc à côté de la pierre, et depuis, il recueille les offrandes : on attache aussi des rubans de coton à la haie et aux arbres voisins.

Pierre Saint-Martin et Pierre Saint-Victor à Fleury-

Digitized by Google

sur-Andelle (*Eure*). — A 1.500 mètres de Fleury, au bord du bois Cornu, à la limite des communes de Fleury et de Radepont, en face la ferme des Vaux, se trouve un menhir en calcaire de $1^m,90$ de hauteur, $1^m,50$ de large et $0^m,75$ d'épaisseur; ce bloc porte le nom de *Pierre Saint-Martin*. Plus loin, dans le bois, à environ 60 mètres, un autre bloc, sans forme régulière, mesure 2 mètres de hauteur et $1^m,20$ d'épaisseur, mais il n'émerge du sol réellement que de 1 mètre; il porte le nom de *Pierre Saint-Victor*.

Entre ces deux blocs on remarque une fosse de 20 mètres de diamètre.

Nous avons vu des rubans de coton attachés dans les arbres par des pèlerins venus intercéder ces pierres.

Pierre de Saint-Mards-sur-Risle (*Eure*), contre laquelle les pèlerins qui vont se baigner aux sources viennent ensuite se frotter les jambes et devant laquelle ils prient.

Pierre de Plasnes (*Eure*) ou pierre de saint Accroupi (Agapit), sur laquelle on vient prier et où l'on conduit les enfants qui ont difficile à marcher.

Pierre de Saint-Nicolas-de-la-Chenaye, près Bayeux (*Calvados*). — Les jeunes filles qui se rendaient au pèlerinage de Notre-Dame de la Délivrande devaient escalader cette pierre de Saint-Nicolas, d'un seul bond, et retomber ainsi à terre, après avoir déposé au sommet du monolithe quelques pièces de monnaie, en ayant soin de mettre un doigt sur le trou percé au centre et au sommet de la pierre, dans l'espoir de trouver un mari dans l'année[1].

1. A Fécamp, les jeunes filles lancent des cailloux sur la statue de saint Nicolas pour se marier.

Digitized by Google

Dans la même commune de Bayeux se trouvait la *Pierre de la Fontaine Saint-Julien*, située dans le faubourg du même nom, et sur laquelle en 1832, on venait encore déposer des offrandes[1].

Pierre debout de Colombiers-sur-Seulles (*Calvados*). — Ce menhir porte sur ses angles l'empreinte des pieds des jeunes filles qui l'escaladent pour déposer dans la cavité supérieure des offrandes destinées également à trouver un mari dans l'année.

Pierre de Cambero, à Fresné-le-Puceux (*Calvados*). — Un moine de l'abbaye de Barbery, nommé Bernard, aurait attendu le Diable sur cette pierre, pendant la nuit de Noël, afin qu'elle le transportât à Rome, pour y dire l'Évangile, à la messe de minuit ; le moine et la pierre auraient fait le voyage; et depuis, la pierre tournerait à la même heure, tous les ans.

Il existe en Normandie beaucoup de *Pierres du Diable*, surtout dans la Manche et l'Orne ; nous les avons signalées dans *les monuments mégalithiques de la Normandie et leurs légendes*[2].

La Pierre de Saint-Amand à Maisoncelle-la-Jourdain (*Calvados*). — Cette pierre porte à sa surface des anfractuosités que l'on prétend être l'œuvre du Diable.

La Pierre de Saint-Martin à Saint-Cyr-de-Bailleul (*Manche*). — Cette pierre est un beau polissoir, dont les encoches seraient les Ecuelles du Diable ; les pèlerins qui viennent pour se guérir de la fièvre, boivent à la source voisine, déposent des pièces de monnaie et

1. Également à Bayeux, *la pierre de saint Vigor*, située dans la chapelle de cette église de Bayeux, portait l'empreinte du pied de saint Loup.

2. IIe Congrès préhistorique de France. Vannes, 1906.

Digitized by Google

des épingles sur cette pierre. Un autre polissoir de la Manche, la *Pierre de Saint-Benoist-d'Argouges* (*Manche*), est formée d'un bloc de quartz dont les veines roses sont considérées comme les veines du saint, qui aurait été jadis pétrifié en cet endroit. On y amène les enfants pour les guérir de la gourme et du catarrhe.

La Pierre de Saint-Benoist, à Saint-James (*Manche*), est un autre polissoir; d'après une légende, saint Benoist se serait couché sur la pierre, y aurait laissé les empreintes de sa tête et de ses côtes; celles-ci seraient représentées par les rainures de polissage. L'eau qui y séjourne passe pour guérir la fièvre, les maux d'yeux, les maladies des enfants, etc. Quant à l'eau contenue dans ces cuvettes, elle y reviendrait seule; et si on l'enlève le soir, elle y revient la nuit (peut-être par la condensation de l'humidité de l'air sur la pierre?)

La Pierre de Saint-Guillaume et de Saint-Nicolas, aux Biards (*Manche*), détruite vers 1848, aurait abrité saint Guillaume et son âne.

La Pierre de Saint-Cénéri (*Orne*) était grattée, jadis, et la poussière délayée dans de la tisane guérissait les coliques des enfants (comme à Saint-Wulfran à Glos-Montfort).

La Pierre de Saint-Bernard à Villequier (*Seine-Inférieure*), jouirait aussi de certaines propriétés; nous n'avons pu contrôler cette indication.

La Pierre de Saint-Clair ou de Saint-Éloi près de la Chapelle Saint-Éloi de Nassandres (*Eure*). — Nous avons gardé cette pierre pour la dernière; c'est un grès rouge de forme un peu quadrangulaire dont la diagonale Nord-Sud mesure 1^{m},60 et le diamètre Ouest-Est 1^{m},80, les angles semblent donc être très bien orientés; le dessus

Digitized by Google

est plat, sauf une dépression dans l'angle. (Nous n'osons affirmer que ce soit une cuvette de polissage pour les haches de pierre, car à côté il n'y a pas de rainures.) Ce bloc s'abaisse vers l'Ouest et se relève vers l'Est ; il se trouve à 11 mètres au Nord de l'abside de la chapelle

Fig. 19. — Gravure de Le Febure (Cabinet des estampes à Paris), représentant sainte Clotilde indiquant à droite son église, à gauche, sa chapelle, le dolmen avec la source et le tilleul qui l'ombrage.

romane de Saint-Éloi de Nassandres et à 4 mètres du petit ruisseau qui prend sa source devant la chapelle. Cette pierre aurait été vénérée jadis, mais on préfère actuellement prier les saints dont les statues sont dans la chapelle voisine : saint Éloi, saint Clair, saint Suron (Cyrin ?) et saint Lambert. En face et de l'autre côté du

Digitized by Google

ruisseau, à environ 25 mètres à l'Est, se trouvent quatre ou cinq autres pierres groupées et plus petites. Sur le coteau boisé qui fait face à la chapelle, près des derniers vestiges de la *Maladrerie de Saint-Brice*, des pèlerins viennent attacher aux broussailles des rubans de coton, après avoir noué les branches des sapins ou des bouleaux, des genêts, et adressé leurs prières à saint Brice.

Nous reviendrons plus longuement sur cet endroit dans le chapitre : *Arbres et genets noués*.

CULTE DES SOURCES ET DES FONTAINES

Nous avons signalé, précédemment, quelques monuments mégalithiques accompagnés de sources auxquelles des pèlerinages célèbres sont rattachés ; nous les décrirons en tenant compte de la chronologie des saints et saintes, sans oser affirmer que ces sources aient pris immédiatement le nom de l'auteur des miracles qui s'y produisirent, ce qui est cependant probable. Parmi les pratiques populaires il existe des choses ultra-bizarres, mais il faut bien songer aussi que le raisonnement de trop de gens laisse beaucoup à désirer au XX^e^ siècle, où en général on se figure que l'on est plus instruit que jadis. Depuis plus de dix ans, les lieux de pèlerinages échappent en grande partie à la surveillance du clergé ; ils sont affermés à des particuliers ou ont été vendus par l'Etat : gérants ou propriétaires ont apporté des modifications, et parfois même ajouté des saints et saintes portant des noms bizarres; il était utile de rappeler ces agissements, pour mettre en garde contre

Digitized by Google

les modernes entrepreneurs de pèlerinages... les *toucheurs* et les *rebouteurs* qui exploitent encore les malades trop naïfs.

La source de Sainte-Clotilde[1] *aux Andelys (Eure).* — La première mention de la fontaine miraculeuse de sainte Clotilde des Andelys se trouve dans la *Vie de sainte Clotilde*, publiée à Rouen en 1613, par Jacques Desmay, chanoine d'Écouis, qui a inséré une traduction d'un récit anonyme plus ancien, du XVI^e^ siècle, et dont l'origine remonte au X^e^ siècle[2].

Une source serait sortie du sol, au moment où la reine Clotilde priait pour activer les travaux du monastère de filles qu'elle faisait alors construire aux Andelys; et pour augmenter l'ardeur des ouvriers, les *eaux auraient eu* « *pour eux seuls* » la saveur du vin[3].

1. Clotilde, reine des Francs, femme de Clovis, née vers 475, morte à Tours en 545 : elle était fille de Chilpéric, roi des Burgondes. Après la mort de Clovis, Clotilde se retira dans un monastère, à Tours, et passa le reste de sa vie dans la prière et la pratique des bonnes œuvres.

2. « *Miracle advenu à Andely, la veille de la Pentecôte, le second jour du mois de juin mil six cent dix-huit : Par l'intercession de sainte Clotilde, Reyne de France, femme de Clovis, premier Roy Chrestien des Français : Rouen, Nicolas le Prévost* » (Réimpression en 1870 par M. Lormier) ; voir aussi, Kurt. *Vie de sainte Clotilde*, p. 128 ; et L. Coutil. *Le culte de sainte Clotilde aux Andelys (Eure) et en Normandie*, 1909, 55 p., fig.

3. Un grand nombre de saints et de saintes passent pour avoir fait sourdre des fontaines ; nous n'essaierons pas d'expliquer l'origine de ces croyances, qui remontent aux temps les plus éloignés : il suffit de citer Moïse frappant un rocher de sa baguette et en faisant sortir une source pour désaltérer les Hébreux qui manquaient d'eau au camp de Raphidim.

Plus tard, une source jaillissante a pu devenir la forme palpable destinée à rappeler la première prédication du christianisme ou son triomphe dans un endroit déterminé ; les saints bretons et irlandais rentrent dans ce groupe. Nous nous contenterons de mentionner simplement les saintes qui sont citées pour avoir fait sourdre des sources : sainte Begge, d'Andenne ; sainte Clotilde, dont le miracle de l'eau changée en vin était, paraît-il, représenté sur sa châsse (A. A. SS. Jun., t. I, p. 293) ; sainte Reine, d'Alise (Côte-d'Or) : sainte Bathilde, reine, qui fit

Digitized by Google

Jacques Desmay parle ensuite de la coutume qu'avaient les pèlerins *de passer à trois reprises sous une table de pierre, située près de la source*, après s'y être baignés. Cette table de pierre existait au XVII^e^ siècle, car cette scène figure sur une estampe gravée par M. Le Febure, que l'on peut voir au Cabinet des Estampes dans l'Album des planches consacrées au département de l'Eure et à l'arrondissement des Andelys et que nous reproduisons (Fig. 19); elle représente sainte Clotilde, de face et debout; de la main, elle indique à droite, son église et son monastère; à gauche, la fontaine miraculeuse, un arbre (le tilleul archi-centenaire) et le dolmen avec des pèlerins.

Le dolmen existait encore à la fin du XVIII^e^ siècle, car il fut dessiné en 1781, et ce dessin dû à M^lle^ Le Rat de Magnitot a été reproduit dans l'*Histoire des Andelys* (T. I, p. 227); nous l'avons reproduit précédemment en parlant du dolmen (Fig. 14). Une pièce des Registres de la paroisse Notre-Dame et des Archives municipales des Andelys, du 16 juin 1678, mentionne le baptême : « d'une fille, de père et mère inconnus, trouvée l'avant-veille, en la place de la *fontaine Sainte-Clotildè*, *sur une pierre proche de l'arbre de la place*, et a été nommée Clotilde. »

Sous le Directoire, on décida à trois reprises de faire cesser les pèlerinages, de boucher la fontaine avec de grosses pierres, et d'envoyer, du 23 au 28 prairial 1799, un détachement d'Évreux pour assurer l'exécution des ordres.

jaillir une source près de son abbaye de Chelles ; sainte Berthe, abbesse d'Avenay, détourna un ruisseau avec l'extrémité de sa quenouille pour l'amener à son monastère : sainte Wenefride, martyrisée à Holywell, dans le Flintshire, fit jaillir une source sur l'endroit de son supplice.

Digitized by Google

Le Chapitre, le Clergé de Notre-Dame, de Saint-Sauveur, de la Madeleine (paroisses des Andelys), les religieux des deux communautés d'Andely (Capucins et Ursulines), le Bailliage, l'Hôtel de Ville, allaient processionnellement, le 2 juin, suivis d'une affluence prodigieuse d'étrangers; l'officiant versait plusieurs mesures de vin dans la source, il y plongeait la statue et le reliquaire de sainte Clotilde; aussitôt les pèlerins s'y plongeaient pour obtenir des faveurs miraculeuses, ou la guérison de leurs maux[1].

Le tilleul remarquable et séculaire, renfermant au centre une chapelle, a été aux deux tiers brisé par un cyclone en 1901.

De nombreuses églises de l'Eure et de la Seine-Inférieure possèdent des statues de sainte Clotilde attestant le culte des fidèles, il en existe dix-neuf dans le département de l'Eure, et quatorze dans la Seine-Inférieure; mais nous ne les connaissons certainement pas toutes[2].

Comme sources dédiées à sainte Clotilde, nous citerons celle de Rolleville, près de Montivilliers, située à 75 mètres de l'église, elle possède quatre piscines; celle de Saint-Germain de Pasquier (Eure) avec une petite chapelle abandonnée actuellement, les femmes y venaient en pèlerinage pour des malaises spéciaux. A Etaimpuis, canton de Tôtes (Seine-Inférieure), une

1. Nous avons copié, au Cabinet des Estampes à Paris, cette note manuscrite accompagnant une vue des Andelys exécutée au lavis par l'architecte J.-L. Lequeu en 1787. — Le pèlerinage réunissait encore des milliers de personnes en 1890. Des lithographies représentent aussi le pèlerinage (Taylor. *Voyages pittoresques dans l'ancienne France. Normandie;* il est figuré dans d'autres publications illustrées.)

2. Voir notre *Culte de sainte Clotilde.*

Digitized by Google

petite source est dédiée à sainte Clotilde, mais le culte n'est pas très accusé.

La source Saint-Ouen à Notre-Dame-de-Grâces, commune de Saint-Pierre-de-Bailleul (Eure)[3]. — Le Ru de Saint-Ouen prend sa source à Notre-Dame-de-Grâces, lieu de pèlerinage très fréquenté par les frères de charité de nombreuses communes des environs et des Andelys.

Depuis 1874, la source est abritée sous une petite chapelle surmontée d'une statue de la Sainte Vierge et d'une croix; au-dessus de la source une pierre creusée formant niche abritait précédemment une statuette de saint Ouen; à gauche, on voit un écu orné de trois fleurs de lis traversé par une épée et un objet difficile à déterminer; l'écu paraît surmonté d'une crosse pastorale. L'écu de droite est presque rongé par le salpêtre.

La source, assez abondante, faisait mouvoir jusque vers 1900 deux petits moulins à blé; elle se jette dans la Seine au Goulet.

A une dizaine de kilomètres au Nord, se trouve la fontaine de Saint-Wulfran, entre le château du Hazey et le hameau de Mesnil-Gosse, dépendant de Sainte-Barbe-sur-Gaillon, et celle de Saint-Ursin entre Villers et Vieux-Villez.

La Fontaine Saint-Martin, au Thuit (Eure). — Une source dédiée à saint Martin existe au fond d'un vallon situé entre le hameau de Noyers et le bois du Thuit, à 3 kilomètres des Andelys.

La commune du Thuit a d'ailleurs porté jadis le nom

1. Saint Ouen (*Audoenus*) ou saint Dodon, naquit en 609 à Sancy près de Soissons; il fut élu évêque de Rouen en 639, et mourut à Clichy, près Paris, en 683; il fut l'ami de saint Eloi, dont il écrivit la Vie.

Digitized by Google

de Saint-Martin-de-la-Fontaine. Une chapelle existait

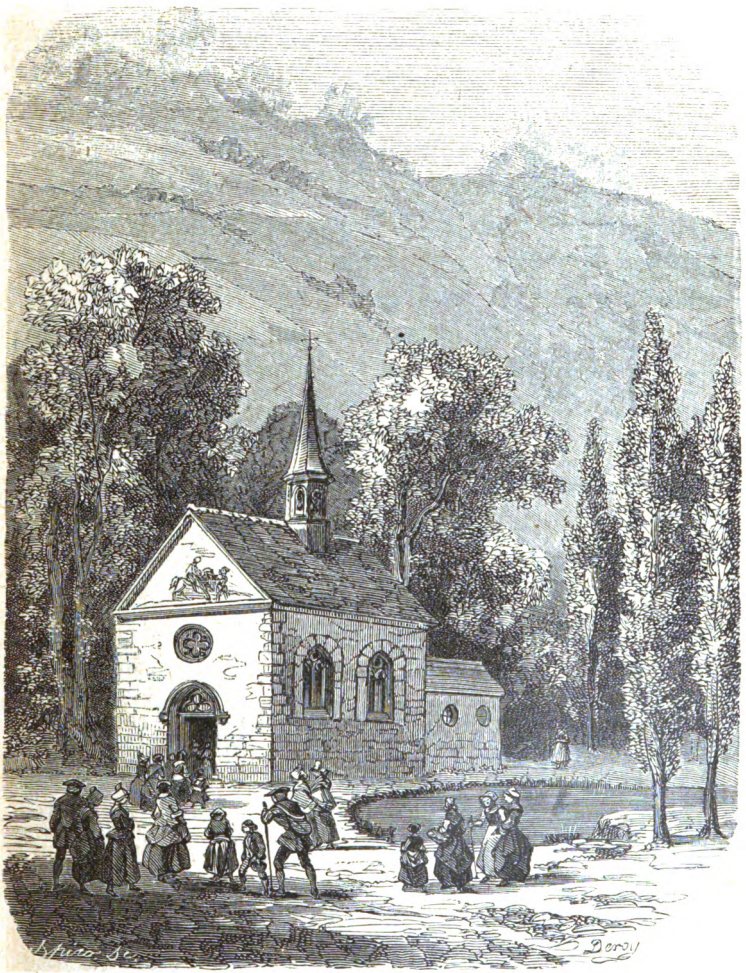

Fig. 20. — Chapelle de Saint-Martin du Thuit, près les Andelys (Eure), actuellement détruite (d'après le dessin de Mlle Le Rat de Magnitot, 1781).

encore avant la Révolution, près de la source, puisqu'un

Digitized by Google

dessin en a été fait par Mlle Le Rat de Magnitot ; il a été reproduit par de Ruville dans son *Histoire des Andelys* (T. I, p. 141) ; le pèlerinage a cessé avec la disparition de la chapelle, vendue comme bien national en 1793. Cette construction ne devait pas remonter au delà du XVIe ou du commencement du XVIIe siècle ; deux fenêtres éclairaient la nef ; les meneaux semblaient du XVIe siècle ; à l'Orient se trouvait la sacristie ; à l'Est, sur la porte d'entrée, saint Martin était représenté à cheval en bas-relief (Fig. 20).

L'historien des Andelys n'a sans doute rien trouvé sur le pèlerinage qui devait être cependant suivi, étant donné les dimensions de la petite église ombragée de beaux arbres ; il parle simplement d'une demoiselle ou fée gardienne de la source et de la chapelle : elle était invisible le jour et sortait seulement la nuit vêtue de blanc et voilée. Personne n'avait le droit de s'en approcher. Un jeune paysan du hameau voisin de Noyers rentrant au milieu de la nuit oublia la recommandation, et fut roué de coups par une main invisible, jusqu'à ce qu'il ait pu regagner sa maison ; il aurait gardé le lit pendant plusieurs semaines pour se remettre ?

M. de Ruville aurait pu encore recueillir en 1860 quelques souvenirs sur le pèlerinage. Actuellement, on ne voit plus qu'un lavoir et un moulin près de la source. On compte dans le département de l'Eure vingt-six localités portant le nom de Saint-Martin. Une petite chapelle de Saint-Martin existe à Château-sur-Epte, elle remonte au XIIIe siècle ; une autre chapelle de Saint-Martin existait au VIIIe siècle à la Croisille. Trois prieurés de Saint-Martin existaient dans l'Eure, à Francheville, Infreville et Heudreville ; ainsi qu'une chapelle dans le

Digitized by Google

vieux cimetière de Saint-Aquilin d'Évreux [1]. Un pèlerinage de Saint-Martin existe à Giverville pour les rhumatismes ; et dans l'église Saint-Martin-la-Corneille à la Saussaye, il en existe un autre.

A Crosville-la-Vieille, canton du Neubourg (Eure), les personnes atteintes de douleurs d'estomac (carreau) vont prier saint Martin qui a sa statue dans l'église, à gauche de l'autel (celle de saint Ouen est à droite) ; les pèlerins apportent deux rubans, ils en laissent un à la statue de saint Martin et emportent celui qui a touché la statue qu'ils portent pendant neuf jours (neuvaine) ; ensuite ils brûlent le ruban, ou ils l'enterrent dans le sol. On remarque sur le mur et les contreforts Sud de l'église, toute une série de croix gravées que nous reproduisons (Fig. 21), elles sont aussi composées de points assez profonds (cupules) ; on voit également le soleil seul ou figuré à l'intersection des bras de la croix, sans doute pour rappeler que le Christ a répandu du haut de sa croix sa lumière divine sur l'univers ? Quelques-unes des mêmes formes de croix se retrouvent sur le mur et le contrefort Sud de la chapelle Saint-Éloi-de-Nassandres que nous décrivons ci-après ; et sur tous les murs Sud, c'est-à-dire exposés au soleil couchant, des églises des environs du Neubourg, Marbeuf (extrêmement nombreuses), Saint-Aubin d'Ecroville, Iville, Hectomare, Vitot, le Tronc, etc., en un mot partout où il existe des pèlerinages ; elles

1. Saint Martin était né vers 316 en Pannonie, il mourut en Touraine, à Candes, entre 396 et 400 : tout ce qui lui a été dédié indique en général une grande antiquité et le IVe ou Ve siècle.

Nous renvoyons à l'article suivant sur la chapelle Saint-Éloi pour la série si curieuse des fers à cheval qui décorent les deux portes d'entrée de l'église Saint-Martin de Brosville (Fig. 24 et 25).

Digitized by Google

ont été tracées entre 1659 et 1786. Depuis longtemps on s'adressait à une personne de la localité qui prétendait posséder une relique de saint Martin dans une petite boîte vitrée avec laquelle elle *touchait* les parties

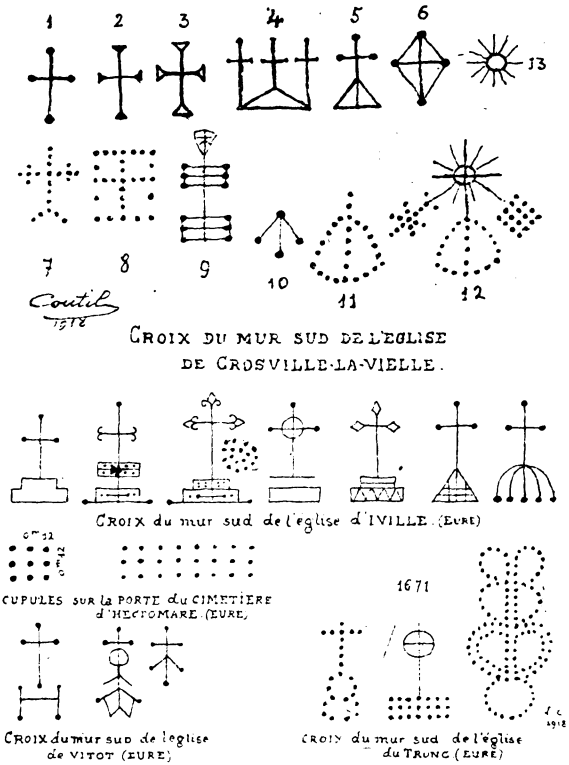

Fig. 21.

malades (ventre ou estomac) et guérissait les étouffements et les *boules* que les malades prétendaient avoir dans l'intestin ou l'estomac (*carreau*); le possesseur de ce précieux talisman étant mort, une parente en a hérité et continue ses cures; elle habite une commune voisine

Digitized by Google

à Ecquetot : elle envoie les malades prier saint Martin à Crosville.

Chapelle et Fontaine de Saint-Éloi-de-Nassandres (Eure). — Nous avons déjà parlé du grès situé à onze mètres au Nord de la chapelle Saint-Éloi, qui a attiré sans doute les premières pratiques superstitieuses, et qui eurent lieu conjointement avec le culte de la source, dédiée ensuite à saint Éloi, au début du VII^e^ siècle. Cette source sort devant et sous l'entrée actuelle de la chapelle; pour en permettre l'accès, elle a été voûtée et se déverse dans un grand bassin de trois mètres situé sur le côté droit.

Nous parlerons tout d'abord de saint Éloi, avant de nous occuper de son culte. Nous savons que ce saint personnage (Elijius) naquit en 588, à Cadillac près de Langres et mourut en 659 ; il était d'origine gallo-romaine ; il fut tour à tour orfèvre, puis trésorier des rois Clotaire II et Dagobert I^er^. On lui a attribué des œuvres d'orfèvrerie remarquables, des châsses, les bas-reliefs du tombeau de saint Germain, évêque de Paris, et deux chaises d'or ornées de pierreries pour Clotaire II. Il prit une part active à l'édification de diverses églises et devint même diplomate, car il amena Judicaël, duc des Bretons, à faire sa soumission en 636. Il fut obligé d'accepter le siège épiscopal de Noyon en 640, après la mort de saint Euchère; il fonda des écoles, des monastères ; convertit les Suèves et les Frisons ; et figura au Concile d'Orléans en 644 ; sa vie a été écrite par saint Ouen, son ami.

Nous devons citer divers documents destinés à expliquer comment saint Eloi, connu surtout comme orfèvre, est devenu le patron des maréchaux, et par suite

Digitized by Google

des vétérinaires. Des traits de sa vie avaient donné lieu de l'implorer à ce sujet, on les retrouve : 1° dans une prose récitée le jour de sa fête et qui existe dans un ancien missel d'Amiens ; 2° sur un vitrail allemand publié dans les planches d'études jointes aux *vitraux de Bourges* par les RR. PP. Cahier et Martin reproduisant la scène

SIGILLUM SANCTI ELIGII
NOVIOMENSIS EPISCOPI
(MUSÉE de ROUEN)

Fig. 22.

que nous décrivons; 3° un tableau du musée Campana (n° 33) offre une autre réplique; 4° enfin, de nombreux insignes de pèlerinages, en étain et en plomb, dont nous reproduisons un exemplaire du musée de Rouen (Fig. 22). M. Forgeais en a mentionné et figuré 48 analogues ou avec de légères variantes[1].

On y voit un personnage qui offre de la main gauche élevée au-dessus de sa tête une *bougie enroulée en spirale* et allumée; derrière ce personnage, son cheval est debout ou incliné, il est sellé et bridé ; parfois un ange se

1. A. Forgeais. *Collection de plombs historiés trouvés dans la Seine.* T. II. *Enseignes de pèlerinages*, publié en 1863, p. 150 à 171, fig.

Digitized by Google

voit au-dessus du cheval et encense saint Éloi ; sur le pourtour de l'insigne ou au sommet de la petite plaquette carrée ou ogivale, on lit : SIGILLVM SCI ELIGII, en caractères du XIII^e^ siècle. Autour de cette inscription aux angles, au sommet et au centre supérieur sont placés 2, 3 ou 4 anneaux de suspension.

Saint Éloi était invoqué pour les chevaux ; par suite, il était le patron des maréchaux et aussi des vétérinaires.

Les maréchaux ferrants ont rappelé une tradition pour expliquer leur culte pour saint Éloi. Ce saint se serait laissé prendre d'amour-propre au point d'écrire sur l'enseigne de son atelier : « *Éloi maître sur maître, maître sur Dieu* ». De quoi on aurait été mécontent dans le Ciel ; mais Notre Seigneur fit observer qu'il ne fallait pas désespérer du pécheur et qu'on trouverait le moyen de le ramener. Le Christ se serait alors présenté à Éloi, sous l'habit de compagnon faisant son tour d'Europe. Questionné par le maître sur ce qu'il pouvait avoir appris en fait de secrets de métier dans ses voyages, le compagnon répondit qu'il *pouvait se passer d'entraves pour ferrer les chevaux les plus fringants* et, l'occasion venue, il coupa le jarret d'un cheval pour ferrer le pied à son aise, sans être exposé aux bonds de l'animal ; puis, il rétablit la jambe dans son premier état. Or, un jour que l'ouvrier était absent, saint Georges, dit-on, vint sous la figure d'un page demander qu'on ferrât sa monture fort peu endurante ; il en avertit le maître.

Éloi crut n'avoir qu'à imiter l'ouvrier nouveau venu ; couper la jambe était chose facile, mais la remettre devint une difficulté ; et maître Éloi se trouva arrêté dans cette première partie de sa recette. Comme il était fort

Digitized by Google

en peine pour répondre aux plaintes du page qui n'acceptait pas cette expérience, le compagnon étranger rentra précipitamment sur ces entrefaites et trouva le maître dans un grand embarras. Éloi ayant eu recours à lui pour savoir comment terminer sa cure, l'ouvrier, après avoir remis lui-même le pied, *lui montra son enseigne*. Éloi, disposé ainsi à convenir de ses torts, avoua qu'il pouvait bien y avoir plus habile que lui, surtout si Dieu s'en mêlait. On lui fit voir que c'était le cas. Il descendit donc son écriteau, et d'après les maréchaux ferrants, cet événement aurait été la cause de sa conversion.

Sauval nous apprend (T. III, p. 37) qu'il y avait à la Madeleine du Roule, à Paris, une statue de saint Éloi dans une niche ; le saint en habit pontifical, mitre en tête, ferrait un cheval debout ; Éloi était assis dans un fauteuil avec une enclume près de lui, le cheval n'avait que trois pieds parce qu'il lui avait coupé le quatrième, auquel il fixait un fer avec son marteau.

L'explication de la bougie en spirale et allumée que tient le cavalier se trouve rapportée par Saint-Foix dans ses *Essais historiques sur Paris* (1767 ; 5e vol., p. 51) : pendant la captivité du roi Jean en 1355, le Prévôt des marchands et les échevins présentèrent à l'église Notre-Dame de Paris une bougie (apparemment roulée), aussi longue que le tour de l'enceinte de Paris : ce don qui se renouvelait chaque année fut suspendu pendant les guerres de la Ligue, soit environ vingt-cinq ou trente-cinq ans. De semblables bougies enroulées sont indiquées parmi les ex-voto, depuis le VIIe jusqu'au XVe siècle : on en voit sur une cuve baptismale de l'église Sainte-Croix de Provins et sur d'anciens vitraux de l'abbaye de Saint-

Digitized by Google

Denis, publiés par Montfaucon, on voit saint Louis auquel deux personnes portent une bougie enflammée.

Parmi les insignes de pèlerinage de saint Éloi figurés

Fig. 23. — Statue de saint Éloi, à la chapelle Saint-Éloi de Nassandres nombreux ex-voto de fers à cheval au-dessous de la statue, clefs, coup de poing américain, épingles, rubans.

par Forgeais, douze portent la bougie en spirale ; et on voit la tête seule du cheval de saint Éloi sur cinq exemplaires.

Dans la chapelle de Nassandres, la petite statue de

Digitized by Google

saint Éloi se trouve placée à gauche en entrant dans la nef; elle est en bois peint et mesure $0^{m},90$ de hauteur : la tête est couverte de la mitre surmontée d'un bouquet de mariée; la statue est recouverte de rubans de coton, de linges divers, de chapelets; sur les côtés, on a fixé des images religieuses extrêmement variées, et des paquets d'épingles; de nombreux remerciements sont écrits sur les murs, et des ex-voto encadrés; de plus, sous la statue, il y a toujours un tas de fers à cheval d'environ cent kilos, les uns ayant servi, mais parfois neufs. A droite, sont fixés par des clous d'autres fers, des clefs, des pinces, un éperon, et jusqu'à un coup de poing américain situé tout en haut : on peut se demander s'il a été donné en reconnaissance par une personne qui, se trouvant attaquée, s'en est servie pour se défendre avec succès; nous proposons cette version plutôt que celle d'un malfaiteur heureux d'avoir réussi à détrousser sa victime, car ce serait reconnaître aux apaches une conscience et le sentiment de la reconnaissance qui leur ont toujours fait défaut.

A propos des fers à cheval, rappelons que la plupart des églises du département de l'Eure dédiées à saint Éloi ou à saint Martin ont un fer à cheval fixé sur la porte; nous reproduisons ceux des deux portes de Saint-Martin de Brosville (Eure), au nombre de vingt-neuf (Fig. 24 et 25) ; deux, placés à gauche et au centre, en bas, ont disparu anciennement; mais pendant des siècles, le fer protégea le bois qui s'est usé et creusé tout autour, laissant ainsi une empreinte en relief. Il en existe aussi sur les portes des églises de Rougemontiers et d'Éturqueraye. Une porte de l'église de Palalda (Pyrénées-Orientales) (Fig. 26), très richement ornée de vieilles

Digitized by Google

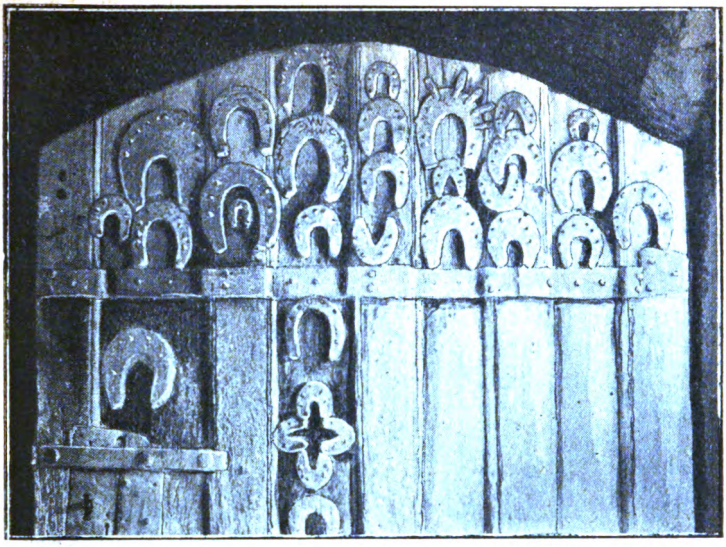

Fig. 24.

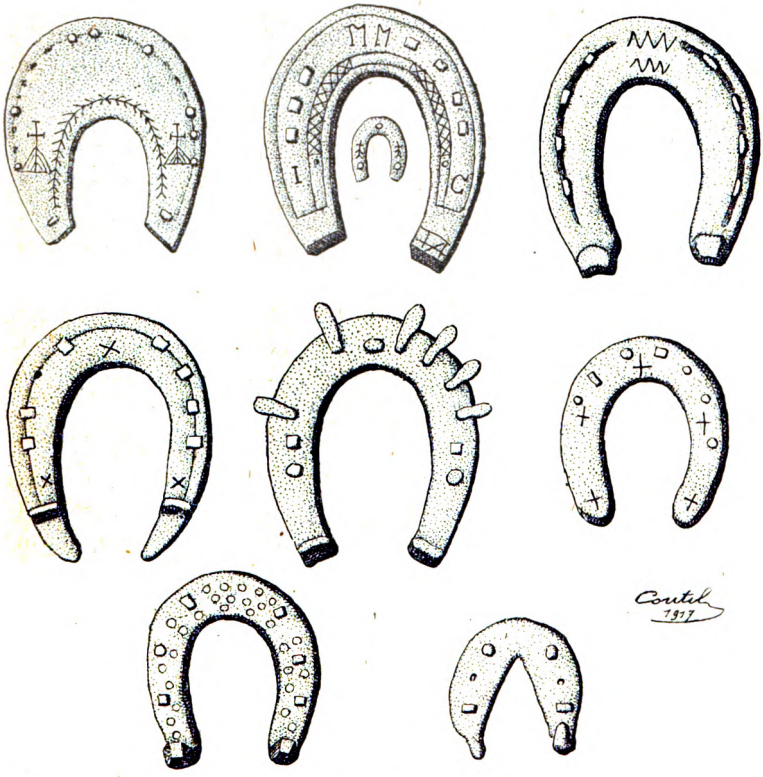

FERS A CHEVAL DE LA PORTE DE L'EGLISE DE BROSVILLE (EURE)
DEDIES A SAINT MARTIN

Fig. 25.

Digitized by Google

ferrures spiraliformes du XIII^e siècle, montre 6 fers cloués, 3 à droite et 3 à gauche. Nous devons rappeler que malgré les Conciles d'Arles en 442, et d'Auxerre

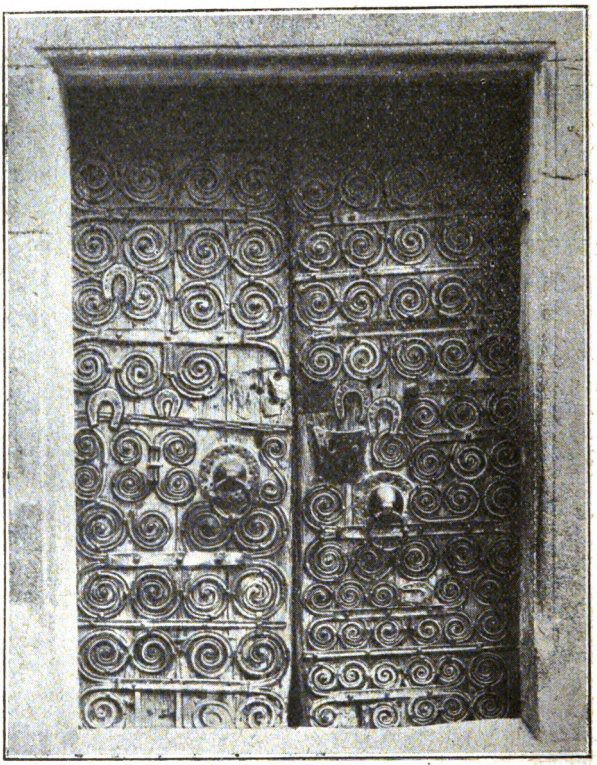

Fig. 26. — Fers à cheval de l'église de Palalda (Pyrénées-Orientales).

en 585, saint Éloi écrivit au commencement du VII^e siècle à saint Ouen, évêque de Rouen : « *Bouchez les fontaines et coupez les bois consacrés au culte des faux dieux...* »

Saint Clair. — A droite de la porte d'entrée de la chapelle Saint-Éloi de Nassandres, on voit la statue de

Digitized by Google

saint Clair, faisant pendant à celle de saint Éloi; elle est aussi en bois peint et mesure $0^{m},90$; à côté, un chapiteau dont la partie supérieure est creusée sert de

Fig. 27. — Statue de saint Clair à Saint-Éloi de Nassandres (ex-voto, lunettes, lorgnons, bouquets, épingles, rubans).

piscine, sur le bord se voient des verres pour boire à la source. Saint Clair a aussi sur la tête des couronnes et des bouquets de mariées à la main gauche, des cha-

Digitized by Google

pelets aux bras et au cou ; il porte des linges ayant servi aux malades, des rubans de coton ; des images religieuses et des paquets d'épingles sont fixés aux murs. Des vieilles lunettes, des lorgnons sans verres ou avec un verre, sont placés sur sa tête ou accrochés à ses chapelets ; ce qui n'indique pas une grande reconnaissance de la part des malades guéris, mais peut-être est-ce pour prouver que saint Clair n'a pas besoin de verres à ses lunettes pour voir, et que le malade guéri a apporté les siennes, pouvant s'en passer (Fig. 27).

Saint Clair, né à Rochester vers 845, mourut vers 874 ou 884, assassiné à Saint-Clair-sur-Epte (à la limite de l'Eure et du département de l'Oise). Sa fête a lieu le 4 novembre. C'est le patron des brodeurs et des doreurs.

Nous connaissons seulement six églises ou localités dédiées à saint Clair, dans l'Eure.

Ancienne fontaine de Saint-Clair dans le pré Aubry à Gisors (Eure). — Un ancien lieu de pèlerinage existait dans le pré Aubry, près Gisors ; il a été abandonné depuis 1793, lorsque la chapelle fut détruite et la statue brisée. Saint Clair aurait vécu en cet endroit avant de se fixer à proximité de Saint-Clair-sur-Epte.

Fontaine et oratoire de Saint-Clair-sur-Epte (Oise). — Saint Clair construisit avec saint Cyrin, son disciple, à la limite des départements de l'Eure et de l'Oise, un modeste oratoire. Saint Clair y fut décapité en 884 ; le saint prit sa tête et alla la baigner dans la source voisine de son oratoire, de là il se rendit à l'église paroissiale ; puis, se couchant à gauche du maître-autel, il expira, fixant ainsi le lieu de sa sépulture.

Quatre années après, un aveugle de naissance se fit

Digitized by Google

conduire au tombeau de saint Clair; il s'y endormit et se réveilla complètement guéri. Ce serait l'origine de la célébrité des cures effectuées par le saint martyr. La

Fig. 28. — Fontaine de saint Clair à Saint-Clair-sur-Epte (Oise).

fête et le pèlerinage ont lieu le 17 juillet. La veille, à 10 heures du soir, le clergé et les fidèles vont en procession avec des cierges sur la place de l'église allumer *le feu dé saint Clair*. Pendant un mois que dure le pèlerinage, les reliques du saint sont exposées.

Digitized by Google

L'ermitage de saint Clair se trouve à quelques centaines de mètres de l'église et à égale distance de l'église et de la rivière d'Epte. Dans la première partie, se trouve la fontaine de $1^m,50$ de long, 1 mètre de largeur, et $0^m,75$ en moyenne de profondeur ; une balustrade en fer l'entoure. Dans une petite niche, une statue de saint Clair tient sa tête dans ses mains. Le très modeste oratoire ou ermitage actuel peut remonter au XVI^e^ ou XVII^e^ siècle : il contient un monument en pierre, supportant la pierre du martyre de saint Clair, avec sa statue et celle de saint Cyrin, exposées au public. En face, se trouve la chapelle de 5 mètres de côté[1] (Fig. 28).

Une crypte dédiée à saint Clair existe sous l'abbaye de Conches (Eure) ; elle est du XII^e^ siècle.

Dans le département du Calvados, à la limite de l'Eure, en face de Touques et au pied du mont Canisy, à 3 kilomètres de Deauville, près du vieux prieuré de Saint-Arnoult, qui remonte au XI^e^ siècle, se trouvent deux fontaines vénérées : l'une dédiée à *saint Arnoult*, à laquelle on amène les enfants *noués*, c'est-à-dire dont la croissance est lente ; l'autre source voisine sort sous les racines d'un frêne, elle est dédiée à *saint Clair* que l'on vient prier pour les affections de la vue.

Dans la même région, à la limite de l'Eure et du Calvados, entre Honfleur et Saint-Sauveur, il existe une petite chapelle et une source de saint Clair ; la chapelle a été restaurée en 1607. Le jour de la fête, les pèlerins viennent aussi s'y laver les yeux. Comme à Saint-Clair-

1. Abbé Le Gros. *Vie de saint Clair*, 2^e^ édit., 1884.
Un tableau de Quentin Varin exécuté au début du XVII^e^ siècle représente le martyre de saint Clair ; il se trouve dans le transept nord de l'église Notre-Dame des Andelys.

Digitized by Google

sur-Epte ; ce jour coïncide avec la louée des domestiques, ce qui donne plus d'importance au pèlerinage.

Saint Suron. — A gauche et dans le fond de la nef de

Fig. 29. — Statue de saint Suron (Cyrin ?) (ex-voto, linges, chapelets, bouquets, épingles, peignes).

la chapelle Saint-Éloi de Nassandres, on voit à près de 2 mètres d'élévation une statue en pierre coloriée de 1 mètre de hauteur ; elle est encore plus recouverte

Digitized by Google

de linges et d'objets de toute nature que les précédentes; et cependant, saint Suron (saint Cyrin?)[1] est inconnu des Martyrologes et ne figure pas dans l'édition de Chastelain (*Martyrologe universel*, 1709). Ce saint existe cependant ailleurs; on l'invoque pour les démangeaisons, les furoncles et certaines éruptions cutanées.

L'ermite tient de la main gauche un livre; la droite est soulevée; la tête et les épaules sont voilées : sur la tête on retrouve une couronne d'oranger et des bouquets de mariées. Ce sont les femmes et les jeunes filles qui viennent le plus souvent intercéder à cette statue, ainsi que les jeunes enfants dont on retrouve les bonnets, bavoirs, scapulaires, serviettes, chaussettes; de nombreux chapelets et croix contre le mur, nombreuses images pieuses, photographies d'enfants guéris; des peignes et épingles à cheveux, des paquets d'épingles, des ex-voto encadrés et gravés sur pierre (Fig. 29).

Saint Lambert. — Ce saint, le premier patron de la chapelle Saint-Éloi, y est moins honoré; sa statue en pierre peinte, du xv[e] siècle, est cependant la plus intéressante[2] (Fig. 30).

La source de Saint-Meen, à Carbec-Grestain (Eure). — Ce saint, né dans le pays de Galles vers 540, est mort au monastère de Gaël en 617 (Saint-Jean-de-Gaël,

1. Quant à l'origine du nom, on peut se demander si elle ne provient pas du nom d'une maladie des pattes des chevaux que l'on appelle le suros? à moins que ce ne soit saint Cyrien, compagnon de saint Clair dont le nom aurait été modifié?

2. *Sainte Fourmi.* — Nous n'insistons pas sur le petit buste en bois placé dans le lavatorium de la chapelle Saint-Éloi et qui serait, paraît-il, celui de sainte Fourmi (Frémi), elle guérirait les démangeaisons (Fig. 7)? C'est une création récente qui doit rester dans l'oubli. On connaît saint Firmin que l'on prononce saint Fremin et qu'on invoque pour les démangeaisons à Saint-Martin-Saint-Firmin et à Saint-Firmin près de Saint-Sylvestre de Cormeilles.

Digitized by Google

Ille-et-Vilaine) ; il avait été un des disciples de saint Samson, évêque de Dol[1] ; il fut amené par lui vers Honfleur, à Saint-Samson-de-la-Rocque, où existait encore

Fig. 30. — Saint Lambert, statue en pierre polychrome du début du xv[e] siècle.

vers 1850 une église du début du xi[e] siècle rendue célèbre par les lépreux. La source de Saint-Meen se trouve à quelques kilomètres de là, à Carbec-Grestain,

1. Lobineau. *Histoire des saints de Bretagne. Saint Meen.*

Digitized by Google

arrondissement de Pont-Audemer. C'est le 21 juin qu'ont lieu le pèlerinage et la fête, mais les pèlerins viennent boire à la source les autres jours pour se guérir d'affections cutanées ; on ne s'y baigne plus. Un vieil usage voulait que le pèlerin fît vœu d'humilité avant de se rendre à la source, d'y venir pieds nus, d'implorer la pitié des passants et de remettre l'argent pour l'entretien de la chapelle, et aux pauvres. Cette source se trouve près de la place publique de Carbec ; un Christ domine la source qui est enclose ; elle était jadis affermée par l'église. C'est près de cette église que fut trouvé en 1813, un cachet d'oculiste romain en stéatite noire ; il a été décrit par Rever, de Conteville ; il portait le nom de l'oculiste HOLLIVS FROMINVS, il recommandait de se frotter les yeux avec un pinceau imbibé de son collyre.

Fontaine Saint-Wulfran, à Sainte-Barbe-sur-Gaillon (*Eure*). — Saint Wulfran est né vers 650 à Milly, dans le Gâtinais, et mourut en 720 au couvent de Saint-Wandrille (Seine-Inférieure), où il s'était retiré ; il fut chapelain de la cour de Clotaire et de Théodoric, archevêque de Sens et apôtre des Frisons.

La source de Saint-Wulfran est en grand honneur dans toute la région de Gaillon, sa renommée s'étend au delà. Elle est difficile à trouver sans un guide, et il est préférable d'en demander un au bas de la côte de Sainte-Barbe-sur-Gaillon ; on prend à gauche et au-dessus du château de Mesnil-Gosse un chemin qui s'enfonce sous les bois pendant près de 4 kilomètres. La source se trouve entre ce village et le château du Hazey, à 500 mètres environ entre ces deux points, et à mi-côte. Une belle avenue de chênes, de trente mètres environ de longueur, y conduisait encore en 1915, mais

Digitized by Google

on les a malheureusement abattus avec le taillis, ce qui a enlevé beaucoup de pittoresque à cette petite source ovale, large de 1m,80 et longue de 2 mètres; à 1m,70, à l'Ouest, se dresse un socle en briques supportant un calvaire de bois orné d'un crucifix en fonte. Un tronc est scellé sur le côté. Tout autour de la source qui se déverse à droite, on remarque de petites croix de bois, autour desquelles on a accroché des linges ayant servi à soigner les plaies des pèlerins[1] : autour du calvaire sont accrochés des rubans blancs en coton et des chapelets; des ex-voto en métal mentionnent les dates des

1. Quant à la coutume de déposer les chiffons ayant servi à panser une plaie que l'on remplace parfois par des rubans de coton, elle a été déjà rappelée dans le Bulletin de la Société préhistorique française de 1917 par M. Harlé (p. 389-390), près de Bagnères-de-Bigorre, à Montgaillard (Basses-Pyrénées), à la source de *Las Sègues* et à la source de Craste, à 2 kilomètres d'Asté. M. Baudouin a signalé l'ancienne source du *Pas de Saint-Roch*, celle d'*Arrillé* et la *fontaine Saint-Gré*, toutes dans la Vendée, et où la même coutume avait lieu. M. Harlé a signalé plus loin (p. 441-442) les deux sources de *Sainte-Rose* et *Sainte-Basile*, toutes deux près du moulin de la Grande Mole, sur le ruisseau de la Gourgue : la dernière est très en vogue pour la guérison des plaies (mal de saint Basile) ; elles sont sur la commune de Sanguinet (Landes), à la limite de la Gironde : ces sources guérissent les ulcères et blessures, comme presque toutes les sources vénérées. Cette coutume existe aussi à la Fontaine Saint-Hellier (Seine-Inférieure).

M. P. Bouex de Nemours a signalé aussi la présence de rubans de coton fixés aux branches les plus basses des broussailles situées près des Sept-Fontaines et de la Fontaine de la Cardaie (Bois de la Chalade et du Four-aux-Moines (Argonne). Cet endroit a d'ailleurs été décrit par André Theuriet dans son roman *le Refuge*. « Les Sept Fontaines ont la réputation d'exaucer les vœux qu'on lui adresse. Les jeunes filles qui craignent de coiffer sainte Catherine y viennent en pèlerinage : elles accrochent aux branches le ruban de leur cou ou de leur coiffure ; si, après une neuvaine, la soie a conservé la vivacité de sa couleur, c'est qu'on se mariera dans l'année... Chaque couleur de ruban a sa signification ; le vert c'est l'espérance, le bleu c'est l'amour satisfait, le jaune, ah! dame le jaune, c'est la jalousie... et les rubans couleur de coucou sont en majorité ! »

Des chiffons suspendus à des pieux se voient au milieu des bois au pays des Ostiaks (Sibérie du Nord) : cela a été constaté déjà en 1517, chez les Esthoniens par le moine allemand Léonard Rubenus (C. Rabot. *A travers la Russie boréale*, p. 232) ; en Algérie, au Maroc et en Syrie, cette coutume existe également.

Digitized by Google

guérisons. Mais ce qui nous a le plus étonné, c'est de voir tout le pied du calvaire couvert de gui fraîchement cueilli, et orné de ses baies : la vieille offrande du gui

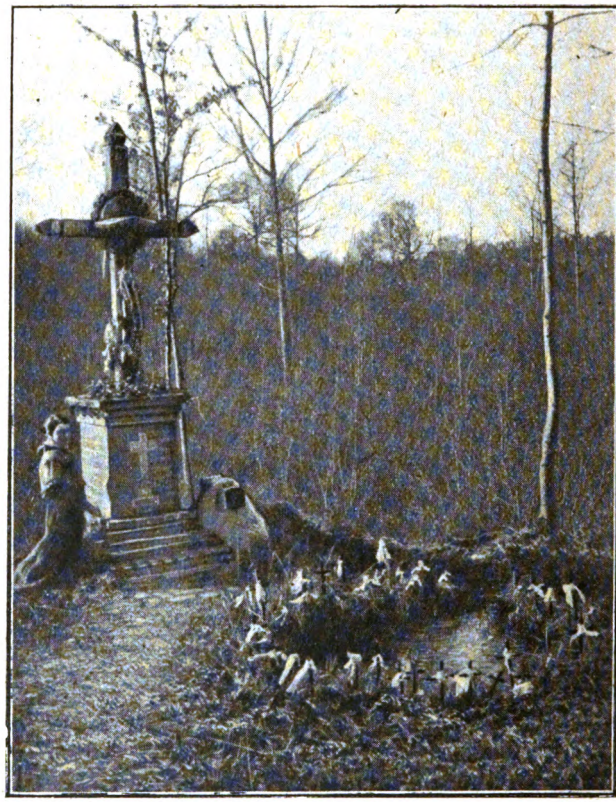

Fig. 31. — Fontaine de saint Wulfran, à Sainte-Barbe-sur-Gaillon (Eure).

a donc survécu dans cet endroit[1]. Les deux bras de la croix sont orientés Nord-Sud ; le Christ regarde la source

1. Nous avons vu quelques brindilles de gui au pied d'une statuette de saint Nicolas encastrée dans un mur de la rue Saint-Nicolas à Évreux.

Digitized by Google

et l'Orient (Fig. 31). Le pèlerinage a lieu le lundi de Pâques. On vient se soigner pour les eczémas, les dartres et toutes les plaies; on doit s'y rendre trois fois, ou être accompagné de deux personnes. Avant la guerre, les frères de charité et les paroisses voisines arrivaient chacun par un chemin différent à la source; cette fête religieuse au milieu des bois et des grands arbres était une des plus belles de la région. D'après une légende, saint Wulfran aurait été pendu en cet endroit et la corde s'étant rompue, lorsque son corps toucha le sol, une source jaillit miraculeusement pour conserver le souvenir de son martyre.

Un peu plus loin, dans le parc des Rotoirs, se trouve une *chapelle dédiée à saint Gilles*, où l'on se rend en pèlerinage le premier dimanche de septembre pour se guérir de la peur, comme à Notre-Dame de la Mer, à Jeufosse (Seine-et-Oise).

Grotte et chapelle de Saint-Wulfran, à Glos près Montfort (Eure). — Quelques vestiges de la chapelle de Saint-Wulfran ont été exhumés par M. Duquesne, dans la côte de Glos vers 1912; à côté se trouve une petite grotte taillée dans le roc : les femmes viennent gratter la paroi calcaire et mettent cette poudre dans le biberon des enfants atteints d'entérite enfantine (le carreau ou gros ventre des nourrissons).

Chapelle Saint-Wulfran, à Saint-Paul-sur-Risle (Eure). — Au hameau de Saint-Wulfran existaient encore vers 1880 les ruines d'une chapelle située à 50 mètres d'un très ancien chemin allant de Campigny à l'église de Manneville ; le passage de ce chemin, à gué, à travers la Risle s'appelait le *Vieux Grenet;* deux statuettes de la Vierge situées au bord de ce chemin indiquaient la

Digitized by Google

chapelle. De l'emplacement des ruines sort un mince filet d'eau; la source actuelle sort à 150 mètres plus loin. Un pèlerinage renommé avait lieu à cette chapelle, jusqu'à la Révolution; il se continua même après; il avait lieu au mois de mars. La statue de saint Wulfran fut retirée de ces ruines et placée dans le chœur de l'église de Saint-Paul-sur-Risle. On invoquait saint Wulfran pour guérir la diarrhée des jeunes enfants; après leurs dévotions, les pèlerins grattaient le piédestal en pierre de la statue et mélangeaient cette poussière à la bouillie qu'ils donnaient aux bébés à leur retour; cette pratique avait naturellement produit un trou profond dans le socle de la statue.

Fontaine Sainte-Radegonde, à Saint-Philbert-sur-Risle (*Eure*). — En contre-bas de la route, à 40 mètres environ et en face de l'église de Saint-Philbert sous la route se trouve la fontaine de Sainte-Radegonde, qui mesure environ 2 mètres carrés sur 1 mètre de profondeur, les pèlerins jettent dans la source leurs linges. Une porte donne accès à la fontaine qui sort sous la route. Le voisin d'en face a creusé un puits pour se procurer la même eau qu'il vend comme *eau minérale de Sainte-Radegonde!*

Dans la même région, nous citerons, *la fontaine minérale de Sainte-Marie-l'Égyptienne à Tourville* (le pèlerinage a lieu au mois de mai). Cette source guérit les fièvres quartes ou de marais; elle sort au bas d'un petit coteau, elle est captée dans un petit bassin de $0^{m},95$ dont le mur porte une niche avec une statuette de la sainte Vierge; elle est surmontée d'une croix qui a été brisée; au pied des arbres, dans des niches fermées et vitrées se voient de nombreuses statuettes de la Vierge

Digitized by Google

et des chapelets. Cette source était connue des Romains, car on trouve des tuiles romaines près de la piscine, actuellement convertie en lavoir. Une chapelle transformée en maison d'habitation existe à 20 mètres de la route de Pont-Audemer à Saint-Georges-du-Vièvre et entre cette route et la fontaine.

Fontaine de Saint-Firmin et sources de Saint-Mards-sur-Risle. — Cette région de la Risle située aux environs de Pont-Audemer possède plusieurs autres sources vénérées : *la fontaine de Saint-Firmin* (saint Frémi) pour les rhumatismes et les crampes ; la *chapelle Saint-Firmin* près de Saint-Sylvestre-de-Cormeilles, pèlerinage très suivi ; — saint Eutrope et saint Médard, ce dernier est invoqué aussi pour les crampes, aux *sources de Saint-Mards-sur-Risle* (saint Médard) ; après avoir fait dire des évangiles à l'église de Saint-Mards, les pèlerins vont se baigner aux sources situées à environ 800 mètres. A mi-chemin se trouve un petit pont, près le vieux château, et à côté *une pierre fruste plantée debout, devant laquelle ils vont s'agenouiller et prier en se frottant les jambes ; cette pierre de Saint-Mards est bien connue.*

Saint Onuphre, à Bourneville (*Eure*). — Le 11 juin, saint Onuphre est invoqué pour la guérison des douleurs. Les pèlerins affluent en l'église de Bourneville ; ils apportent un petit bâton dont ils ont enlevé l'écorce : après les cérémonies d'usage, ils font cinq fois le tour de l'église, et se croyant guéris, y entrent et déposent leur petit bâton blanc sous le porche, à un endroit désigné, ce qui forme un tas d'environ deux mètres cubes. Saint Onuphre est vénéré à Tôtes (Eure), Biville et Saint-Arnoult (Seine-Inférieure).

Fontaine Saint-Eustache, à Montaure (*Eure*). — Dans

Digitized by Google

une chapelle située au-dessous du chœur de l'église de Montaure se trouve une source dédiée à saint Eustache; elle se trouve au milieu de cette petite crypte; on y amène les jeunes enfants.

Le puits de Saint-Didier, à Saint-Didier-des-Bois (Eure). — Dans l'église, à gauche de l'entrée du chœur, se trouve un puits de 7 à 8 mètres de profondeur et $0^{m},58$ de diamètre; il est fermé par une grille et une trappe de bois. Les pèlerins atteints de fièvres viennent y puiser de l'eau; ils font brûler un cierge à la statue de bois doré de saint Didier, située à gauche de l'autel; ils coupent un ruban en deux parties, dont une est offerte au saint et l'autre emportée. Il existe une autre petite statue de pierre de saint Didier à l'extérieur de l'abside. Nous citerons le *Puits de Saint-Saire*, dans la crypte située sous le chœur de cette église du canton de Neuchâtel-en-Bray, où l'on vient aussi en pèlerinage.

Chapelle et fontaine de Saint-Adjutor, à la Madeleine près Vernon et à Blaru (Seine-et-Oise). — Saint Adjutor naquit à Vernon ou dans le château de son père, Jean de Vernon, à Blaru, localité voisine, située sur le département de Seine-et-Oise. Adjutor avait été élevé par saint Bernard, abbé de Tiron au Perche (Orne), et son instruction terminée, il se fit construire entre Vernon et Pressagny-le-Val, à la Madeleine, au milieu des bois dominant la Seine, un pavillon où il passait son temps entre la chasse et la prière. C'est de là qu'il partit en 1095 avec 200 hommes, pour accompagner Pierre l'Ermite et délivrer les Lieux Saints. Après dix-sept ans de combats, il fut fait prisonnier et enfermé à Jérusalem. Pendant son sommeil, il vit apparaître à sa droite sainte Madeleine, et à sa gauche, saint Bernard de

Digitized by Google

Tiron qu'il avait implorés, et qui le transportèrent dans la même nuit de Jérusalem à son ermitage de la Madeleine près Vernon, puis ils le quittèrent en lui disant : « C'est ici le lieu de ton repos que nous avons choisi » (Fig. 32). Adjutor fit construire le prieuré de la Madeleine, où il se retira après avoir embrassé la vie monastique sous la règle de saint Benoit[1]. Il mourut le 30 avril 1131, en présence de l'archevêque de Rouen et de l'abbé de Tiron ; il fut inhumé dans sa chapelle[2]. Une inscription relevée lors de la construction du château moderne et de la chapelle de la Madeleine qui lui fait corps rappelle ce fait. Rosamonde, mère de saint Adjutor, qui ne s'était pas rendue aussitôt le retour de son fils de la croisade, malgré les avis et miracles qu'il avait faits pour la convaincre, et l'ayant trouvé mort quand enfin elle se décida à se rendre auprès de lui, fut tellement désespérée, qu'elle prit le voile à la Madeleine. Une confrérie de saint Adjutor existe toujours et se rend en pèlerinage à la chapelle et au tombeau le dimanche de la Trinité, où l'on vient prier pour la guérison des douleurs et des fièvres ; certains pèlerins se couchent sur le tombeau et essaient de s'y endormir.

Une fontaine vénérée, entourée de grandes pierres, avec une niche où se trouve la statue du saint, existe à Blaru (Seine-et-Oise) ; elle se trouve dans un petit vallon,

1. Sa vie a été rééditée par les Bibliophiles normands (*Vie et Office de saint Adjutor*, par Jean Theroulde. 3 planches gravées par Louis de Merval, introd. de R. Bordeaux).

2. Monseigneur Meunier, évêque d'Evreux, avait sollicité vers 1904 de la propriétaire du château de la Madeleine l'autorisation de faire des fouilles dans la chapelle de saint Adjutor sur l'emplacement de la sépulture, afin de constater si elle n'avait pas été violée, car cette chapelle fut abandonnée pendant fort longtemps ; il ne put obtenir cette autorisation. La cellule de saint Adjutor mesure 1m,15 sur 2 mètres.

Digitized by Google

derrière la mairie et maison d'école. La source très abondante sort du coteau, une partie alimente un lavoir qui a été malheureusement adossé au carré qui entoure la véritable fontaine miraculeuse et produit un effet déplorable. Les murs élevés en grosses pierres qui entou-

Fig. 32.

rent la source forment un rectangle ; le mur Nord-Sud mesure $1^{m},90$ et $2^{m},70$ de l'Ouest à l'Est. La statue en pierre de $0^{m},70$ environ (actuellement décapitée par malveillance) fait face au Sud ; un escalier très large en pierre, de six marches, lui fait face. On plonge les enfants dans la source, et les adultes y viennent aussi pour les rhumatismes le 1^{er} dimanche de mai (Fig. 33).

Toute cette région possède des sources encore vénérées, celles de Saint-Wulfran, à Sainte-Barbe-lès-

Digitized by Google

Gaillon ; de Saint-Ouen, à Notre-Dame de Grâces ; la chapelle de Notre-Dame de la Mer, à Jeufosse, Saint-Ursin à Villers sur le Roule.

Fontaine de Saint-Germain de la Truite, à Ezy (Eure). — Une vieille chapelle existe à un kilomètre d'Ézy, sur

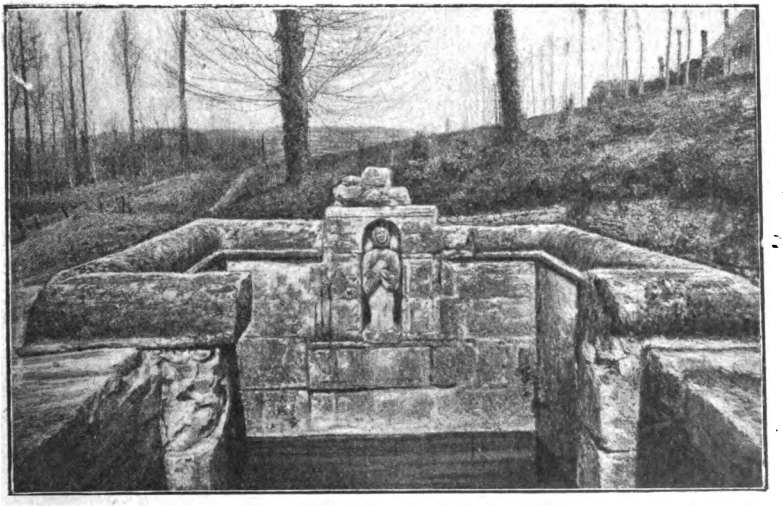

Fig. 33. — Fontaine de saint Adjutor, à Blaru (Seine-et-Oise).

le coteau faisant face au château d'Anet, dans un groupe de maisons ; elle affecte à l'intérieur la forme d'une ellipse, plutôt que d'un octogone, elle mesure $4^m,70$ de large sur $5^m,80$ de plus grand axe ; on y accède par une petite porte, à gauche et à droite de laquelle se voient deux petites niches, et trois autres en face, elles sont à $0^m,40$ du sol, mesurant $1^m,90$ de haut, $0^m,80$ de large et $0^m,40$ de profondeur. A gauche, au centre de la paroi, existe un autel de $1^m,90$ de long, en maçonnerie pleine sur lequel existait jadis une statue de saint Germain

Digitized by Google

posée sur un chapiteau ; deux autres chapiteaux lui font pendant. En face cet autel s'ouvrent deux voûtes taillées dans le rocher, longues de 2 mètres, larges de 1m,20 et accédant à un bassin hémisphérique taillé aussi dans le rocher, il recueille le suintement d'une source qui sort de la craie ; il correspond à la longueur de la chapelle. Entre les deux portes se voit une statue mutilée de femme.

D'après une légende, une jeune fille qui lavait son linge dans cette source aurait eu la main dévorée par une truite. Peu de temps après, saint Germain passant par Ezy, on lui amena la jeune mutilée, dont il opéra sur-le-champ la guérison. On construisit alors une chapelle puis un prieuré, actuellement transformé en ferme. La statue en pierre de femme, haute de 2 mètres, dont la tête est voilée, avec un cercle posé sur le voile, passe à Ezy pour être celle de la jeune fille mutilée par la truite, parce qu'elle a les deux mains jointes cassées[1]. La statue qui paraît être du XIVe siècle ressemble plutôt à une statue tombale. Une seule lumière arrive dans cette crypte par un œil-de-bœuf situé au-dessus de la porte d'entrée. Au-dessus de cette chapelle basse, il en existe une autre servant aux pèlerinages, et où l'on dit la messe le jour de la fête de saint Germain, le second dimanche de mai : on plongeait les enfants faibles ou dartreux dans la source glacée, mais cette coutume a cessé entre 1890 et 1900. Le pèlerinage amenait beaucoup de monde, car il se trouvait à 3 kilomètres d'Ivry et d'Anet, sur le bord de la route ; la chapelle et le prieuré sont très anciens, la forme des niches à elle seule semble indiquer le XIe ou XIIe siècle.

1. Mme Philippe-Lemaître. *Archéologie. Notice sur la chapelle et la fontaine de Saint-Germain de la Truite à Ezy (Eure).* — Ext. Revue de Rouen

Digitized by Google

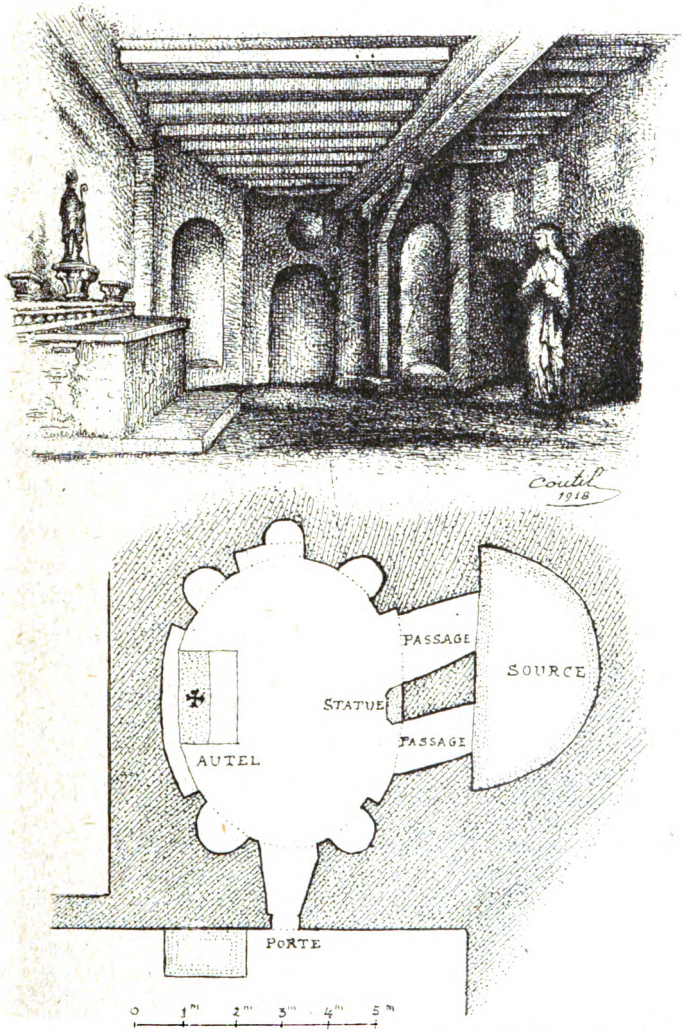

CRYPTE et FONTAINE de SAINT GERMAIN DE LA TRUITE (EURE)

Fig. 34.

Digitized by Google

Source de Notre-Dame de la Mer, à Villers-sur-le-Roule (Eure) ; — *et chapelle de Notre-Dame de la Mer, à Jeufosse (Seine-et-Oise)*. — Un pèlerinage assez suivi a lieu en cette localité le premier dimanche de mai ; il a été créé il y a une trentaine d'années. Une petite mare plutôt qu'une source existe près du presbytère, elle est enclose par une grille ; une statue de la Sainte Vierge surmonte la source. Dans l'église de Villers se trouvent de nombreux saints que l'on invoque pour des maladies spéciales[1]. *Une source de Saint-Ursin* existe sur la commune de Villers sur le Roule; nous n'avons pu la visiter jusqu'ici.

Le plus ancien pèlerinage de Notre-Dame de la Mer (de la Mère) existe à une dizaine de kilomètres plus au Sud, à la limite des départements de l'Eure et de Seine-et-Oise, au-dessus et entre les communes de Jeufosse et Port-Villez, près de la colonie belge de rééducation. La chapelle actuelle date de 1886, elle en a remplacé d'autres construites successivement en ce lieu en 1820,

et de la Normandie, 1847, p. 25 à 30 : reproduit aussi dans les *Documents historiques et pièces justificatives de l'histoire de Dreux*, par Mme Philippe-Lemaître, Rouen, 1850, vue et plan, litho. de Bouet ; et *Bulletin monumental*, 1849.

1. En parlant des nombreux pèlerinages de la région de Gaillon, nous ne pouvons passer sous silence le souvenir d'un *rebouteur* ou *sorcier*, habitant Ailly, qui après s'être fait offrir des consommations dans les cabarets par ceux qui venaient le consulter et s'être ensuite fait payer sa consultation, recommandait des prières aux différents pèlerinages de la région. Après sa mort, un garde champêtre de Saint-Julien-de-la-Liègue, qui ne manquait pas de ruses, à défaut d'intelligence, reprit les pratiques superstitieuses de *l'Homme d'Ailly*. Ce qui est le plus extraordinaire, c'est que quelques personnes cependant intelligentes se soient dérangées pour le consulter ; mais elles eurent bien vite reconnu qu'elles étaient dupées ; il était trop tard et le sorcier ne manquait pas de répéter qu'il avait guéri des hommes et des femmes célèbres, dont il citait les noms. Nous avons précédemment mentionné une femme d'Ecquetot qui prétend posséder une relique de saint Martin et qui touche les malades avec la prétention de les guérir.

Digitized by Google

1793 et 1746; la plus ancienne de toutes datait du XIIIe siècle. L'origine du pèlerinage remonterait aux invasions normandes; les pèlerins de Jeufosse et Limetz s'y rendent en souvenir de la délivrance du pays opprimé par les Normands et leur chef Sidroc, vers 858.

Ancienne et nouvelle fontaine de Sainte-Marguerite, à Appeville-Annebault (Eure). — Près de la vieille léproserie de l'Ortier existait la *Fontaine des malades*, qui était très réputée dans la région; mais vers 1820, le prêtre de la paroisse trouvant cette source trop éloignée de son église la fit boucher, et il transporta le culte dans le vieux caveau de la famille d'Annebault, qui se trouve sous le chœur; il fit aménager un bassin recevant les eaux de pluie de l'église et du cimetière qu'il surmonta d'une statue, au bas de laquelle il fit inscrire le nom de sainte Marguerite. Depuis, on a placé autour des chapelets, des images, des bandes d'épingles, et les nouvelles générations ont oublié actuellement où se trouvait la source d'eau vive primitive, origine du culte de sainte Marguerite.

Fontaine de Sainte-Catherine près de l'abbaye de Mortemer à Lisors (Eure). — A environ un kilomètre des ruines de l'abbaye de Mortemer, près de Lisors, une source de Sainte-Catherine alimente le ruisseau le Fouillebroc. Devant cette source une petite statue de sainte Catherine est abritée sous une niche creusée dans un pan de mur en ruines. Les jeunes filles qui désirent se marier viennent enfoncer des épingles entre les joints de la maçonnerie et boivent l'eau de la source pour obtenir ce qu'elles désirent (Fig. 35).

Chapelle et mare de Creusemare, à Saint-Nicolas-du Bosc (Eure). — Avant 1457, une chapelle existait sous

Digitized by Google

l'invocation de Notre-Dame de Pitié, près du bois du Champ de Bataille, à un kilomètre d'Aillet, dans un herbage, au lieu dit : *Creusemare*, (d'où serait venu le nom de Croixmare). L'eau de la mare voisine et

Fig. 35. — Fontaine de sainte Catherine, près de l'abbaye de Mortemer à Lisors (Eure).

l'écorce d'un chêne centenaire qui croissait sur ses bords passaient pour de puissants fébrifuges, si l'on accompagnait leur usage de pratiques religieuses. La chapelle a été démolie en 1793 et une autre a été reconstruite. D'après une légende, la construction de la première chapelle aurait été motivée par la découverte d'une statuette de la vierge emportée dans l'église voisine de Saint-Melin-du-Bosc, et qui serait retournée miraculeusement sur le lieu de la découverte la nuit suivante. L'arbre a été abattu vers 1860, mais la fête locale s'y est maintenue : elle a lieu tous les ans, l'après-midi

Digitized by Google

de Pâques, les pèlerins se rendent encore à la mare et déposent parfois de l'argent dans un trou.

Fontaine de Grainetieu (Eure). — Dans la forêt de Brotonne, au triage de la Houssaye, près de l'ancienne route de Jumièges, à la limite des départements de l'Eure et de la Seine-Inférieure, se trouvait la fontaine de Grainetieu.

Dans son *Mémoire sur les antiquités de la forêt de Brotonne* (1837, p. 26), Fallue signale *une source qui aurait été bouchée avec de la laine;* et d'autres sources auraient été également bouchées avec des balles de laine et auraient repris leurs cours, notamment la rivière de Dun; il mentionne aussi plusieurs sources situées au pied de la côte Saint-Auct, entre Elbeuf et Orival. Cette source de Grainetieu fut bouchée jadis, car en 1835, on la déboucha par hasard, et on retira huit pilotis de $0^{m},50$ carré enfouis à 3 mètres de profondeur, recouverts de plateaux de hêtre de $0^{m},15$ d'épaisseur et de couches d'argile glaiseuse.

Il a été plusieurs fois question de cette légende des sources bouchées avec de la laine, ce qui est invraisemblable. L'abbé Cochet a signalé aussi l'ancienne rivière de Saint-Valery qui sortait des coteaux de Neville et qui passait pour avoir été bouchée avec des balles de laine.

Chapelle de Saint-Saturnin près de l'abbaye de Saint-Wandrille (Seine-Inférieure) et pèlerinage de la Fontaine de Caillouville. — Bien que notre étude soit consacrée surtout au département de l'Eure, nous avons cru devoir parler de la chapelle Saint-Saturnin, contemporaine ou antérieure à celle de Saint-Éloi de Nassandres, qui possède aussi une source très vénérée.

Digitized by Google

La chapelle Saint-Saturnin se trouve dans un petit

Fontaine de N D de Caillouville

Fig. 36.

bois dépendant de l'abbaye de Saint-Wandrille et à 3 ou

Digitized by Google

400 mètres du monastère, c'est un groupement de trois petites absides accolées construites avec l'appareil désigné sous le nom d'*opus spicatum*, elle rappelle la chapelle de Saint-Germain-de-Querqueville (Manche), que l'on attribue au XI^e^ siècle, et celles de Sainte-Croix-de-Mont-Majour près Arles, de la Trinité dans l'île Saint-Honorat de Lerins, de Biella (Italie), de Sainte-Croix à Munster, Grisons (Suisse).

A 300 mètres de l'abbaye et à 800 mètres environ de l'église paroissiale se trouve une *source vénérée dite des Bienheureux saints de Caillouville.* Vers 1890, on voyait encore sous un abri les *quatre saints protecteurs* (gravés par E.-H. Langlois, et que nous reproduisons [1] fig. 36). Actuellement, le pittoresque et la naïveté du site ont disparu; la source est entourée par un mur quadrangulaire, sans chapelle, elle est divisée en deux parties par une cloison, afin de séparer le bain des hommes et des femmes, comme à la fontaine Sainte-Clotilde, aux Andelys. Cette source est enclavée dans une ferme et louée au fermier qui en perçoit les entrées : la paroisse est donc là aussi dépossédée, et par suite se désintéresse du pèlerinage, n'ayant aucun contrôle. Les jeunes filles venaient aussi prier les saints et se baigner, afin de se marier.

On venait jadis en procession le quatrième vendredi du mois de mai, et aussi les autres quatrièmes vendredis intercéder *les bienheureux saints de Caillouville,* parmi lesquels se trouvent la statue de sainte Radegonde et trois statues de la Sainte Vierge désignées plus spécia-

1. Une chapelle de *Tous les Saints* existait près de la source ; elle aurait été fondée vers 648, par saint Wandrille, qui aurait échappé en ce lieu à la lance que *Beco,* verdier de Clovis II, avait décochée sur lui.

Digitized by Google

lement sous les noms de *Notre-Dame des Neiges*, et *Notre-Dame des Nerfs;* nous n'avons pu obtenir la désignation spéciale de la troisième statue. On remarque aussi une tête de Sainte Vierge taillée en relief sur une des pierres du mur.

La source s'écoule dans le ruisseau la Fontenelle qui passe à 10 ou 15 mètres de distance et se rend à l'abbaye de Saint-Wandrille.

La Mare aux Saints dans les bois de Mesnil-Bellanguet, près les Andelys (*Eure*). — Une mare qui passe pour ne jamais tarir, mais dont l'eau ne s'écoule pas, porte le nom de *Mare aux Saints*. A 80 mètres environ de distance, une butte boisée recouvre une construction romaine (fanum ?) qui n'a pas été fouillée, mais saccagée, lorsqu'on défricha le bois vers 1860. Toutes espèces de démonstrations superstitieuses, notamment le placement de linges sur les branches, ont actuellement disparu; le nom seul est resté.

Notre-Dame des Puits à Droisy, près de Nonancourt (*Eure*). — Nous citons à titre de document la *Chapelle de Notre-Dame des Puits*, dont l'origine n'a pu être établie, mais qui existait au XIII^e^ siècle.

Cette chapelle dédiée à la Mère de Dieu, sous le vocable de Notre-Dame des Puits (du nom du hameau voisin), était autrefois le centre d'une confrérie célèbre et d'un pèlerinage très suivi dans toute la contrée : la fête principale est le 8 septembre, jour de la Nativité de la Sainte Vierge.

D'après une légende, on aurait trouvé une statue de Sainte Vierge en creusant un des nombreux puits situés sur le plateau. Les habitants ayant voulu transporter à plusieurs reprises la statue dans l'église de

Digitized by Google

Droisy, on la retrouvait toujours près du puits où on l'avait découverte. On se décida alors à lui élever la chapelle de Notre-Dame des Puits, et le puits aujour-

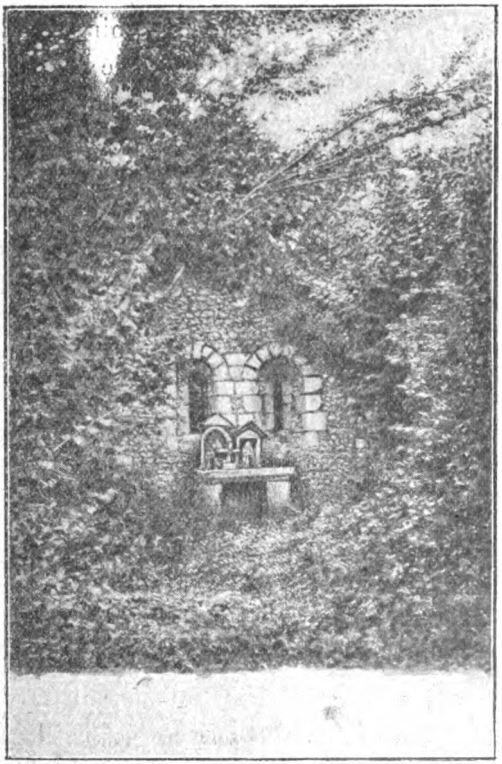

Fig. 37. — Ruines de la chapelle de Saint-Thomas de Cantorbéry, à Sainte-Croix-sur-Aizier (Eure) (XII[e] siècle).

d'hui fermé se trouverait sous la pierre du maître-autel. Du reste, des deux côtés du retable du XVII[e] siècle s'ouvrent deux portes, dernier souvenir de la promenade que faisaient les pèlerins autour du puits où fut trouvée la statue miraculeuse. A ce propos, on peut rappeler

Digitized by Google

que dans la cathédrale de Chartres, se trouvait le *Puits des Saints-Forts*, bouché aussi au XVII^e^ siècle[1].

Chapelle Saint-Thomas de Cantorbéry à Sainte-Croix-sur-Aizier (*Eure*). — Cette chapelle a été fondée dans le bois d'Aizier, au XII^e^ siècle, par les moines de l'abbaye de Fécamp, pour soigner les lépreux de la contrée ; un pèlerinage aurait existé. Quelques ruines subsistent encore dans le bois, au haut de la côte de Vieux-Port, lorsqu'on a quitté le chemin Perré. Nous n'avons pu rien préciser sur l'origine du pèlerinage. Les bûcherons de la région considéraient saint Thomas comme leur patron (Fig. 37).

Prieuré et pèlerinage de Sainte-Suzanne et Notre-Dame du Désert, aux Baux-de-Breteuil, près Breteuil (*Eure*). — Nous n'avons pu avoir de renseignements sur ce pèlerinage, très honoré jadis; le prieuré aurait été fondé en 1139, il est enclavé dans la chapelle.

La fontaine de Saint-Ortaire, près de Saint-Michel-des-Andaines et de la Ferté-Macé (*Orne*). — Cette fontaine jouissait de vertus thérapeutiques ; elle guérissait la lèpre et les affections cutanées. Les pèlerins se rendant à la chapelle et à la source déposent encore des petits cailloux dans la fourche des branches du taillis, pour conserver le souvenir du moyen qu'aurait employé saint Ortaire pour retrouver son chemin[2].

A Fécamp, les jeunes filles désireuses de se marier dans l'année lancent sur la statue de saint Nicolas des

1. Nous citerons encore le puits de Saint-Saire dans la crypte de cette église, où l'on vient puiser de l'eau (Seine-Inférieure).

Cf. *La Semaine religieuse du diocèse d'Evreux*, 23^e^ année, 1901 : La Chapelle et la confrérie de Notre-Dame des Puits, par l'Abbé Lefèvre, p. 159 à 161, et p. 202-203.

2. Boulanger. *Les pierres de saint Ortaire.* (Bul. Soc. préhist. française, 1917, p. 443.)

Digitized by Google

pierres qui doivent rester sur la statue, et ne pas retomber : la statue est toute mutilée de ce fait, et même décapitée : elle se trouve dans le quartier Saint-Nicolas (rue Bizet).

L'abbé Cochet a cité une série de fontaines vénérées dans sa *Seine-Inférieure historique et archéologique* (2e édition, 1866); ce sont celles de la Baignerie de Saint-Ribert à Charles-Mesnil près Manéhouville et Torcy-le-Grand; la fontaine de Saint-Hellier, à Saint-Hellier, près de laquelle on attache des rubans; la source de Sainte-Clotilde à Biennais, près Etaimpuis; la fontaine de Saint-Germain, dans une prairie, sur les bords de l'Eaulne et près de l'ancienne église de Bellengreville; la fontaine de Saint-Valery, située jadis dans une des ailes de l'église de Pons et Marais; l'ancienne fontaine Saint-Martin, rebouchée, à Hermanville; la fontaine Sainte-Clotilde à Rolleville; la fontaine du Précieux Sang à Fécamp; l'ancienne fontaine de Saint-Jean à Triquerville, près de l'église (elle a été rebouchée); la source ferrugineuse de la Cramaillon à Quiévrecourt; le puits de Saint-Saire, dans la crypte située sous le chœur de l'église, où l'on vient puiser de l'eau, à Saint-Saire, canton de Neufchâtel; la mare du Puits Merveilleux à 3 kilomètres de Saint-Saëns et la fontaine de Saint-Saëns, près de la butte du Catelier; la fontaine de Saint-Samson à Rouvray-Catillon; la fontaine Saint-Pierre, dans un herbage voisin de l'église du Fossé, près de Forges; la fontaine du Trefforest, près Mesnil-Mauger; la fontaine Saint-Filleul, dans le faubourg Cauchoise à Rouen; la fontaine de Saint-Mellon à Héricourt-en-Caux, près de laquelle le saint serait mort; la fontaine Saint-Firmin à Sommesnil; la fon-

Digitized by Google

taine de Saint-Denis au Hanouard; la fontaine et chapelle de Sainte-Austreberte qui existaient dans le bois de Jumièges; la mare de Saint-Romain à Déville, en partie desséchée, près du bois l'Évêque, et la fontaine Saint-Siméon, pèlerinage fréquenté de Déville. La légende de l'âne et du loup vert de sainte Austreberte est une des plus curieuses; sainte Austreberte avait promis de faire blanchir dans son couvent de Pavilly le linge de l'abbaye de Jumièges; un âne très bien dressé portait et rapportait ce linge à travers les bois de Jumièges. Un jour, un loup terrible, un loup vert, qui ravageait la forêt, se jeta sur l'âne et le dévora. Pour le punir, sainte Austreberte obligea le loup à continuer le service de l'âne, ce dont il s'acquitta. Pour perpétuer le souvenir une chapelle fut construite dans la forêt, dès le VII^e^ siècle; elle fut détruite dans la suite des temps et remplacée par une croix qui disparut elle-même avant la Révolution; un chêne voisin recueillit les ex-voto et les statuettes de la Sainte Vierge; il était désigné sous le nom de *Chêne à l'âne*. Nous reproduisons les gravures de E.-H. Langlois rappelant la très curieuse procession du loup vert et de sainte Austreberte (Fig. 38 et 39).

Fig. 38. — Sainte Austreberte et son âne dévoré par le loup vert (Eau-forte de E.-H. Langlois).

L'abbé Cochet a aussi cité des mares baigneresses de

Digitized by Google

Saint-Arnoult près Lillebonne; ancienne mare Saint-Onuphre, supprimée en 1836, ainsi que le feu de Saint-

Procession du loup-verd
et ronde de la St Jean à Jumièges

Fig. 39.

Onuphre, le 19 juin; la mare de Saint-Onuphre à Biville la Baignarde, pour les enfants et les adultes; elle est

Digitized by Google

bouchée également ; un feu de Saint-Onuphre y existait aussi le 19 juin.

Les croyances populaires ont dénaturé certains noms de saints, et parfois ont créé des saints dont les noms n'existent pas sur le Martyrologe ; c'est ainsi que voulant interpréter certains noms elles sont arrivées à leur attribuer une spécialité pour un groupe de maladies.

Saint Ouen guérissait la surdité ; saint Eutrope, l'hydropisie ; saint Marcou, les écrouelles ; saint Hellier (ou Lierfort), les membres liés (ankylosés)[1] ; saint Fort, les enfants débiles ; saint Arnoult, les membres complètement noués ; saint Cloud, les clous, les furoncles, les éruptions ; saint Mamard, les cancers ; sainte Restitue, les aliénés ; saint Laurent, les brûlures ; saint Firmin, les infirmes. Des saints tels que saint Suron (saint Cyrin ?) à la chapelle Saint-Éloi, et saint Mein (Meen) à Saint-Pierre-du-Vauvray ne figurent pas au Martyrologe, à moins que l'on ait altéré le nom de saint Meen vénéré à Carbec-Grestain (Eure) ; saint Agapit à Saint-Aubin-d'Ecrosville s'appelle saint Accroupi à Plasnes, on amène à une pierre qui se trouve dans le bois les enfants qui ne peuvent marcher.

CULTE DES ARBRES

Une étude pourrait aussi être consacrée au culte des arbres ; nous ferons remarquer, toutefois, qu'ils ont tous été remplacés, et que les plus âgés que nous

1. A Vraiville, on invoque saint Hellier le Fort (Lierfort) dont la statue se trouve dans l'église, pour les syncopes, les étouffements, l'épilepsie (mal étouffant) ; les petits enfants y sont aussi amenés le mardi de Pâques. A Pacy-sur-Eure se trouve une autre statue de saint Hellier que l'on invoque pour les mêmes affections.

Digitized by Google

puissions citer ne sauraient remonter à l'origine même

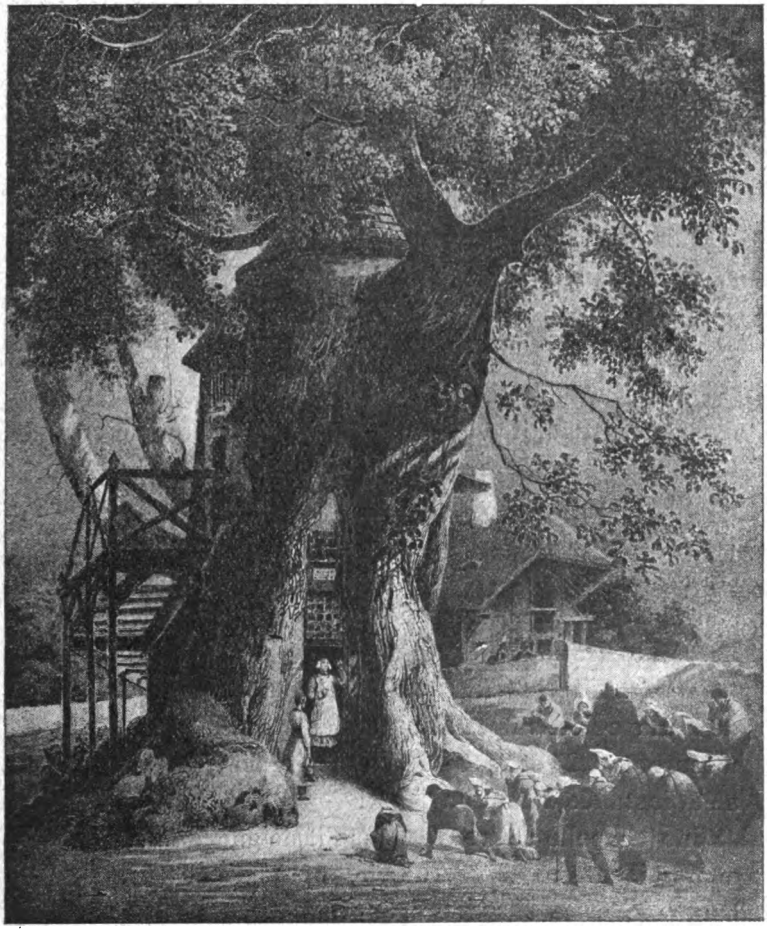

Fig. 40. — Chêne-chapelle d'Allouville Bellefosse (Seine-Inférieure) d'après une lithographie de A. Joly et Le Prince 1824.
(Extraite des voyages pittoresques dans l'ancienne France de Ch. Nodier et Taylor).

du culte. Un des plus connus est le Chêne-chapelle

Digitized by Google

d'Allouville-Bellefosse, près d'Yvetot; circonférence 9m,80, hauteur 17m,60; il contient deux chapelles superposées, l'inférieure dédiée à Notre-Dame de la Paix et la chapelle supérieure nommée chapelle du Calvaire; la chapelle inférieure a été dédiée en 1696; elle mesure 1m,56 de long et 2m,45 de haut. Cet arbre est âgé d'environ 8 à 900 ans (Fig. 40). Le chêne à la Vierge, de la côte Saint-Auct, près d'Elbeuf; le hêtre Saint-Nicolas, entre Elbeuf et la Saussaye; le hêtre à l'image, entre Orival et la Londe; le chêne à l'âne, dans la forêt de Jumièges (chêne sainte Austreberte); le chêne du Val d'homme, près Elbeuf, etc.).

Dans l'Eure, le tilleul Sainte-Clotilde aux Andelys, existait en 1678, il peut avoir 3 à 400 ans; circonférence 4m,15, hauteur 16m,20 (à moitié détruit en 1901); — le tilleul de Campigny, circonférence 5m,25 et hauteur 19m,20, âgé de 2 à 300 ans; — l'if à la Vierge de l'église du Tronc, dans le tronc duquel est enfermée une belle statue en pierre polychrome du XIVe siècle; — les deux ifs de l'église de Boisney.

Ifs de la Haye-de-Routot. — Les deux ifs du cimetière de la Haye-de-Routot remonteraient au XIIIe siècle (?): ils mesurent 8m,20 et 9m,45 de circonférence; une chapelle a été installée dans l'un d'eux.

Une chapelle se trouve dans l'if de gauche, le moins creux; il mesure 9m,45 de circonférence et 17m,50 de hauteur : cette chapelle a été inaugurée en 1866 par Monseigneur Devoucoux, évêque d'Évreux, et dédiée à sainte Anne des Ifs. Huit musiciens y ont joué et quarante personnes ont pu s'y tenir en même temps. — L'autre if mesure 8m,22 de circonférence et 14m,55 de hauteur; il renferme une chapelle dédiée à Notre-Dame

Digitized by Google

de Lourdes ; elle a été inaugurée par M. l'abbé Eudeline. Ces arbres auraient environ 600 ans comme âge.

Au chevet du chœur et à l'extérieur de l'église, toute proche, existe un albâtre représentant le crucifiement ; les pèlerins y viennent prier le *Précieux Sang ;* ils pla-

Fig. 41. — Les deux ifs de la Haye-de-Routot (Eure) vers 1850, avant leur transformation en chapelles (d'après une lithographie de L. Blériot, imprimée à Rouen chez A. Pérou).

cent un cierge près de l'albâtre et fixent des épingles correspondant aux douleurs rhumatismales qu'ils éprouvent (aux bras, jambes et autres parties du corps) ; lorsque le cierge en brûlant arrive au niveau de l'épingle, celle-ci tombe, et le pèlerin espère que sa douleur va disparaître. Le 18 juillet, on dispose, devant les ifs en présence de nombreux spectateurs venus de toutes les communes voisines et même de loin, un tas énorme de

Digitized by Google

bourrées auquel on met le feu, le soir venu ; on danse et on chante tout autour, jusqu'à ce que la *Bourguelée* soit en partie consumée : alors, sur un signe du maire

Fig. 42. — If-chapelle de la Haye-de-Routot, consacré à Notre-Dame de Lourdes (If de droite).

de la commune, on se précipite sur le feu, on se bouscule, on s'invective, on se bat, pour enlever parfois des tisons enflammés. Ces tisons ont le don de préserver les maisons de la foudre et de l'incendie.

Cette coutume existe à la Croix-Saint-Leufroy (Eure) devant la Croix-Saint-Ouen.

Digitized by Google

Il existe d'autres ifs très beaux dans les cimetières de l'Eure, notamment celui qui ombrage la belle croix de pierre de Saint-Pierre-de-Boscguérard. Dans l'Orne,

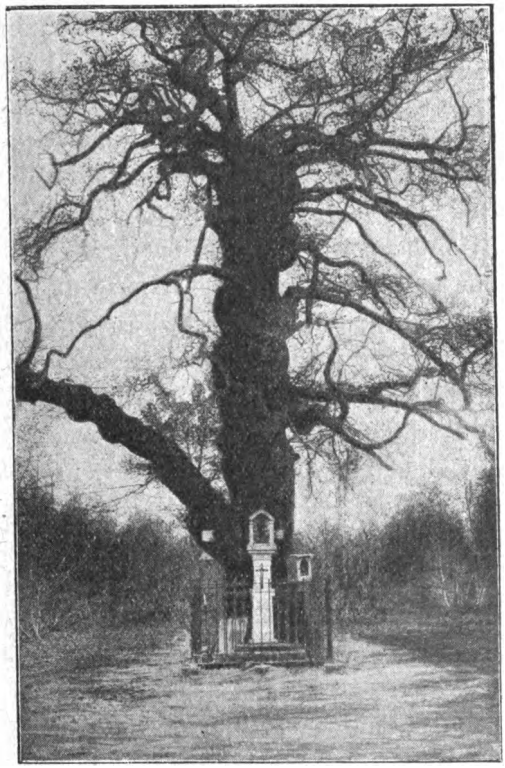

Fig. 43. — Le chêne de la Mère de Dieu à Pressagny l'Orgueilleux, forêt de Vernon (Eure).

l'if de l'église de la Lande-Patry dans le tronc duquel plusieurs personnes peuvent se placer, il mesure 10 mètres de circonférence, hauteur 13^{m},80 ; le chêne du Père éternel à Haleine près de Bagnoles du Mesnil Ciboult;

Digitized by Google

— celui d'Estry (Calvados). Dans l'Eure, le hêtre Saint-Ouen dans la forêt, près de Léry ; les jeunes filles qui désirent se marier dans l'année doivent lui mettre un costume neuf le jour de sa fête, et il y a rivalité à qui arrivera dès l'aube. Dans la forêt de Vernon existent d'autres vieux arbres ornés d'ex-voto : le chêne de la Mère de Dieu (fig. 43), à Pressagny l'Orgueilleux, circonférence $4^{m},90$, hauteur $14^{m},20$; le hêtre de Bouffey, à Boscguérard de Marcouville à la lisière des bois de la Bagatelle, au bord du chemin allant de la Haye du Theil à Houlbec près le Gros Theil, à 210 mètres du château de la Mésangère, circonférence du tronc $5^{m},70$, hauteur $18^{m},90$, âgé d'environ 400 ans ; le hêtre Notre-Dame, près de Bourgtheroulde ; le chêne de Croixmare ou Creusemare (abattu) à Saint-Nicolas-du-Bosc ; le chêne de Bordigny, près de Breteuil, avec son icône ; le chêne Godon et le chêne Monsieur, près de Notre-Dame de la Mer à Jeufosse (Seine-et-Oise). Notons encore l'épine de Saint-Lubin, près du Prieuré de Saint-Lubin, à 3 kilomètres de Louviers, prieuré des XII^e^ et XV^e^ siècles : le pèlerinage est très suivi pour les rhumatismes et la coqueluche des enfants, le 3^e^ dimanche de mars ; les jeunes filles qui désirent se marier doivent faire sept fois le tour de l'épine en souvenir du sommeil de saint Lubin qui s'endormit au pied de cette épine et ne se réveilla que sept ans après ; il retrouva les poissons qu'il avait rapportés de la pêche encore frais. Saint Lubin mourut en 557.

Le tronc de la vieille épine mesure $0^{m},20$ de diamètre ; des touffes de gui épuisent cet arbre. Le linteau de la porte de la chapelle offre une double rangée de feuillages et le sommet de l'ogive deux têtes barbues du XV^e^ siècle.

Digitized by Google

A l'intérieur, un autel du XIII^e^ siècle, posé sur deux colonnes cannelées supporte le chef de saint Lubin dont le front est creusé et renferme une côte de saint

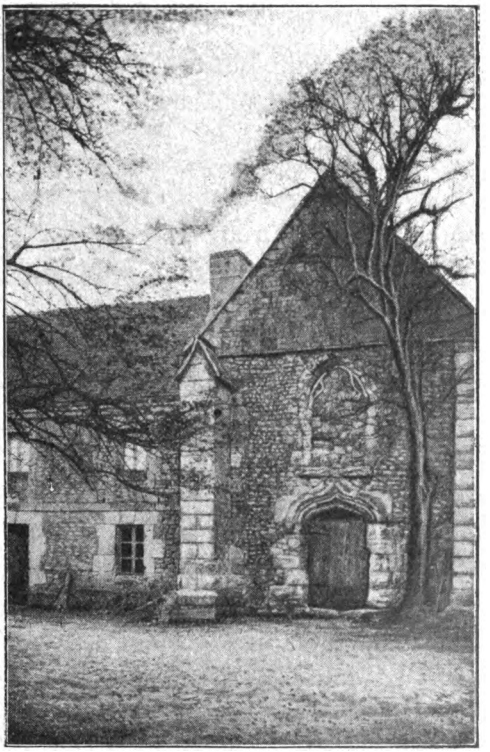

Fig. 44. — Chapelle et épine de Saint-Lubin, près Louviers.

Théodon (?), une statue informe de saint Lubin est taillée dans un morceau de poirier. Une autre statue informe en pierre de saint Lubin est à gauche de l'autel et fait pendant à celle de la Sainte Vierge du XV^e^ siècle.

Citons enfin, la croix d'aubépine de Bouquetot, la plus

Digitized by Google

grosse et la plus vieille de l'Eure[1]; primitivement elle avait la forme d'une croix ; les bras sont tombés ; actuellement, il n'y a plus que le tronc ; elle se trouve près du cimetière, devant l'église.

Un vieux chêne mentionné en 1595 existait près de l'ermitage de saint Mauxe dans la forêt de Vernon sur l'emplacement actuel du tombeau.

ARBRES ET GENÊTS NOUÉS

Cette coutume se retrouve dans deux endroits de l'Eure et de la Seine-Inférieure.

Maladrerie de Saint-Brice. — Dans les bois situés à l'ouest de la chapelle Saint-Éloi, à environ 1.500 mètres sur la hauteur, se trouvent des ruines de chapelle mesurant environ 12 mètres de longueur totale sur 4^{m},50 de largeur, et 3 mètres de hauteur, à 6 à 7 mètres du sentier, l'axe est orienté Ouest-Est. Pour s'y rendre, on prend un petit chemin situé à 300 mètres de celui de la chapelle Saint-Éloi, le long de la ligne du chemin de fer. En montant, le chemin est indiqué par les branches de genêts, de bouleau et de sapin qui sont constamment nouées aux extrémités. Lorsqu'on arrive aux ruines, les chiffons apparaissent aux branches. Enfin, autour et dans les ruines de la chapelle (4^{m},50 de large sur 12 mètres de long), les branches et tiges d'arbres en sont absolument couvertes sur un à deux mètres de longueur.

1. On trouvera des indications sommaires sur ces vieilles légendes dans *la Normandie romanesque et merveilleuse* de M^{lle} A. Bosquet, 1840. — Une description détaillée des *Vieux arbres de la Normandie* a été publiée par M. Gadeau de Kerville, avec des photographies ; parmi ceux-ci se trouvent des arbres vénérés. — L. de Vesly a rappelé dans ses *Légendes, superstitions et coutumes* (fascicules I à XI, 1894-1914) des légendes dont quelques-unes rentrent dans la série que nous venons de signaler.

Digitized by Google

Dans le mur Ouest, à l'extérieur et à l'intérieur, les nourrices et les mères viennent brûler dans deux cavités les langes de leurs bébés atteints de troubles intestinaux ; elles recueillent précieusement les cendres dont elles mettent chaque matin une pincée sur le ventre de l'enfant pour lui guérir ses coliques.

Cette coutume de nouer les branches se retrouve

Fig. 45. — Croix d'aubépine de Bouquetot (Eure), d'après la lithographie de L. Blériot, imprimée à Rouen, chez A. Pérou.

dans le bois Jumièges et près d'une ferme, ancien couvent de Templiers, où existe une chapelle de la Mère-de-Dieu, près de Saint-Martin-de-Boscherville (Seine-Inférieure), entre Saint-Paul et Duclair ; les nourrices nouent les genêts et vont prier saint Gourgon pour qu'il guérisse leurs enfants des fièvres qu'elles *nouent* aux branches en allant à la chapelle et en retournant chez elles.

Nous avons tenu à donner des descriptions sommaires sur les pratiques religieuses et souvent superstitieuses attachées aux sources, fontaines, monuments en pierres

Digitized by Google

frustes et aux arbres; car il ne faut pas oublier qu'actuellement certaines de ces vieilles légendes sont ignorées, ou alors elles ont été modifiées récemment par des personnes essayant de paraître documentées. C'est ainsi que nous avons eu la certitude que des petits romans ont été créés et même publiés; plus tard, il est à craindre qu'ils soient reproduits.

Nous tenons à rappeler que depuis la loi de séparation religieuse en 1905, les lieux de pèlerinage (sources, fontaines et arbres) ont été vendus ou affermés par les communes, et que trop souvent les locataires ont modifié ou même dénaturé les anciennes coutumes; parfois même, ils ont ajouté de nouveaux saints à ceux qui étaient honorés : il sera donc nécessaire, dans l'avenir, de se reporter aux rares auteurs qui ont donné quelques indications avant 1860, bien que les documents soient assez rares; c'est la méthode que nous avons suivie : nous avons eu soin de nous rendre sur place et d'interroger les personnes les plus âgées du pays et des environs, car les jeunes ne savent rien ou racontent presque toujours des inepties pour affirmer leur scepticisme et dissimuler ainsi leur ignorance.

En terminant, nous ne pouvons résister à dire combien en général ces lieux de pèlerinage sont aménagés avec peu de goût. La simplicité et la rusticité s'imposeraient puisqu'il s'agit de perpétuer des traditions fort anciennes; il faudrait surtout s'abstenir de laisser en évidence des statues informes, parfois ridicules, ou trop modernes : la série des moulages du musée de sculpture comparée du Trocadéro pourrait fournir des documents, tout en conservant les statues brisées à titre de souvenir. La fontaine Sainte-Clotilde aux Andelys, bien qu'un peu

Digitized by Google

modernisée, offre toutefois un aménagement dont on peut s'inspirer; la chapelle Saint-Lubin près de Louviers, et la chapelle Saint-Éloi de Nassandres, sont celles qui ont conservé les antiques traditions; enfin, la fontaine Saint-Wulfran dans les bois de Sainte-Barbe-lès-Gaillon, bien qu'elle soit privée de son cadre de chênes séculaires, a conservé la simplicité de l'antiquité et aussi la faveur des pèlerins.

Un médecin du département de l'Eure, auquel nous parlions de certaines de ces pratiques superstitieuses peu explicables à notre époque, nous répondit que jamais il ne protestait contre ces croyances qui permettaient aux malades de reprendre espoir, et à la maladie d'évoluer. Ce docteur, qui a trente années d'exercice, a raison; il ne faut pas enlever aux malades, parfois très gravement atteints et même dans un état désespéré, tout espoir de guérison; or la foi est la suprême consolation des malades, de ceux qui sont appelés à les soigner et à leur survivre : dans ces pèlerinages il ne faut voir que la prière du malade pour obtenir sa guérison, et faire abstraction des diverses manifestations qui l'accompagnent.

PIERRE DE L'AGOUR OU PIERRE DE GARGANTUA

(COMMUNE DE SAINT-NICOLAS D'ATTEZ)

A plusieurs reprises, nous avons eu l'occasion de nous occuper de ce beau menhir, situé à la limite des communes de Saint-Nicolas d'Attez et de Condé-sur-Iton.

A l'occasion du sixième Congrès préhistorique de France (session de Tours 1901), nous avons rappelé les

Digitized by Google

démarches que nous avions faites pour l'acheter et le sauver. En effet, en juin 1901, nous étions allé pour faire de nouvelles observations et tenter d'obtenir du propriétaire l'autorisation de faire des fouilles au pied. Quelle fut notre surprise de le trouver enseveli dans un énorme tas de sable et galet de plus de 30 mètres de longueur sur $3^{m},30$ de hauteur et laissant dépasser seulement de $1^{m},20$ le menhir. Un entrepreneur de maçonnerie de Breteuil avait acheté à vil prix le terrain marécageux où il se trouvait, mais qui était composé d'alluvion ; et il avait profité d'une période de sécheresse pour extraire depuis trois mois son sable et son galet, opération assez délicate, puisque la rivière l'Iton passe à côté, à 55 mètres seulement au Sud. Voyant que l'exploitation avait creusé un immense trou plein d'eau et que le pied du menhir n'était qu'à 4 à 5 mètres de ce trou, nous écrivîmes à cet entrepreneur pour acheter le monument aussitôt qu'il serait dégagé, avec 10 mètres de terrain et un petit chemin d'accès à la route voisine : il nous réclama 5.000 francs, et il fut impossible de le faire revenir sur ce prix.

Quelques mois après, à une séance de la Commission des sites et paysages pittoresques du département de l'Eure, nous avons parlé de la situation lamentable de ce menhir et demandé à M. Hermier, agent voyer départemental, s'il ne pourrait pas ramener cet entrepreneur à de plus sages conceptions ; sa démarche n'eut pas plus de succès.

Plus récemment, ayant été avisé par notre collègue M. Miguet, propriétaire à Verneuil d'une maison historique, que le menhir allait être vendu, nous avons fait chacun de notre côté des démarches pour l'acquérir,

Digitized by Google

bien que la mise à prix des 66 ares de terrain fût de 1.000 francs. Au moment de l'adjudication, un agent d'affaires de Breteuil, ayant espéré qu'il pouvait nous repasser le terrain qui tout d'abord n'était demandé par personne, couvrit l'enchère et se disposait à pousser contre nous seul, M. Miguet s'étant désisté.

A notre grand regret, et devant les nouvelles prétentions de l'acquéreur, la situation reste la même, elle s'est même aggravée ; car depuis 1901, le menhir n'étant plus soutenu sur son côté Sud-Est, puisque la cavité et l'eau arrivent à 4 à 5 mètres de distance, il s'est incliné sensiblement de ce côté.

Le nouveau propriétaire nous a dit qu'après la guerre, il vendrait son menhir pour le placer dans le parc d'un château. Bien que le transport soit presque impossible, il ne faut cependant pas être rassuré, car toutes les entreprises téméraires sont possibles ; et maintenant, le moindre essai le précipiterait dans l'étang, à moins qu'il ne s'y incline, lentement et progressivement, par suite de l'affouillement beaucoup trop rapproché. Un seul espoir reste, c'est l'expropriation d'office, en appliquant la loi nouvelle, puisque le menhir est menacé par l'étang artificiel creusé immédiatement au pied.

Nous profiterons de l'occasion qui nous est offerte pour rappeler sommairement ce que nous avons publié sur ce monument.

Situation. — La *pierre de l'Agour* ou *pierre de Gargantua* se trouve dans un champ situé entre la route de Dame-Marie à Saint-Nicolas d'Attez et à Breteuil (section C. n° 166), lieu dit l'Agout, du cadastre de Saint-Nicolas d'Attez; cette parcelle continue sous un autre numéro sur le cadastre de Condé-sur-Iton ; il y a 3 ares 50 de

Digitized by Google

ce numéro sur Saint-Nicolas. Nous étions allés avec une chaîne, en 1901, pour arpenter et préciser si le menhir était bien sur Saint-Nicolas; mais avec le tas de sable, l'opération était très compliquée; actuellement, elle serait possible. Le menhir se trouve sur la rive gauche de l'Iton, à 55 mètres, et à 200 mètres du pont; à environ 60 mètres de la route de Breteuil à Dame-Marie.

Orientation. — Le côté Ouest de la pierre regarde les églises de Saint-Nicolas et Saint-Ouen d'Attez; le côté le plus plat fait face au petit pont de la route de Breteuil à Dame-Marie; le côté Nord regarde la ferme de Mauny et ce chemin; le côté Sud, la rive gauche de l'Iton.

Description. — Le menhir est en grès ferrugineux, dur avec certaines aspérités et cavités; une longue fente de $0^m,40$ de longueur et $0^m,05$ de large existe au sommet, vers le Nord et le chemin de Breteuil; plusieurs autres situées sur la face Ouest sont profondes, l'une se trouve à $0^m,80$ ou 1 mètre du sol.

La hauteur est de $4^m,50$, la largeur moyenne $2^m,20$ et l'épaisseur $1^m,50$ à $1^m,60$; le sommet est pointu.

La face Est offre une surface plate; au sommet, la face Ouest forme une protubérance. A $1^m,50$ du sommet, le côté méplat Est mesure encore $1^m,40$ de largeur maxima. C'est le plus beau menhir de la Normandie, *comme hauteur*, avec la pierre *aux Fées* de Silli en Gouffern (Orne); mais celle-ci est beaucoup plus large et plus plate.

M. Poulain a signalé au sommet du menhir : « comme « une imitation grossière d'une tête humaine, trois petits « trous, à demi effacés par le temps, représentant le « nez et les yeux. C'était peut-être l'image d'un héros « célèbre dans cette contrée, en l'honneur duquel ses « contemporains ont élevé debout cette pierre ».

Digitized by Google

Nous n'ajoutons rien à cette mention, car le bloc est dans son état naturel et n'a rien d'une statue.

Découvertes effectuées dans le voisinage. — Un ancien instituteur de Saint-Ouen d'Attez avait recueilli sur le territoire de sa commune des silex néolithiques, haches, retouchoirs, grattoirs, percuteurs, nucleus, et même quelques pointes de flèches; deux haches amygdaloïdes paléolithiques, et deux pointes moustériennes trouvées en extrayant des graviers, dans les terrains voisins, sur les communes de Saint-Nicolas et de Saint-Ouen d'Attez.

Pendant les récents travaux d'extraction de gravier, près du menhir, on aurait recueilli des fragments de vases en terre grossière et des silex taillés, mais nous n'osons affirmer ces renseignements n'ayant pas vu ces objets.

Légendes. — Nous avons parlé de la fente qui se trouve à environ $0^m,60$ de la partie supérieure du menhir, du côté opposé à la rivière. D'après une légende, la veille de Noël, pendant la messe de minuit et pendant l'élévation, on peut retirer de ce trou autant d'or que l'on veut; mais la cavité se refermerait parfois, emprisonnant la main de l'homme assez cupide pour tenter d'enlever le trésor.

Gargantua passe pour avoir placé de nombreux mégalithes ou s'être servi de rochers légendaires, ou encore d'avoir formé des tumulus; on trouvera des études sur cette question dans les travaux de Bouquelot (*Notice sur Gargantua*, 1844); P. Sebillot, *Gargantua dans les traditions populaires*, 1883 ; et enfin L. Duval, *Gargantua en Normandie*, 1880; voir aussi Gaidoz, etc.

Rien que dans le département de l'Eure nous citerons

Digitized by Google

les deux menhirs de la *Pierre de Gargantua* ou *Affiloir de Gargantua*, à Neaufles-sur-Risle ; le *gravois de Gargantua*, à Port-Mort ; le *Caillou* ou *grouet de Gargantua*, pierre à légende à Caillouet, près Orgeville ; *la Chaise de Gargantua ou roche à la tête d'homme*, à la Roquette près le Thuit ; *la Hottée de terre de Gargantua*, au Goulet (talus du camp situé sur le promontoire qui domine la Seine).

Exploitation de fer dans l'antiquité. — La région comprise entre Breteuil, Saint-Nicolas et Condé a été fouillée pour extraire les minerais de fer des sables ferrugineux ; les bois et terrains sont bouleversés par des fosses ; nous citerons le dépôt de laitier nommé le *camp* ou *les montagnes du camp* situé au bord de la route près de l'église de Saint-Nicolas où, en plus, on a trouvé des briques, vases, tuyaux, mosaïques, armes, tombeaux et monnaies romaines ; et le grand dépôt de laitier situé derrière l'église de Saint-Nicolas, sur le bord de la route allant à Saint-Ouen, et qui a été enlevé vers 1913 pour être traité à nouveau, en Hollande, car il contenait encore beaucoup de fer. Nous avons vu quelques blocs de grès très ferrugineux avec une partie de minerai de fer accolé ; il n'est donc pas surprenant de voir que le menhir de la Pierre de l'Agour soit aussi en grès rouge ferrugineux ; il provient donc bien de la région et non de très loin.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE[1]

De Stabenrath. *Rapport sur les travaux de la section d'archéologie* (Rec. Soc. agric. sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, T. III, 1832. p. 62) ; cite ce monument comme un dolmen.

A. Le Prévost. *Notice hist. et archéol. sur le départ. de l Eure* (Rec. Soc agric. sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, T. III, p 265) ; l'auteur donne 3m,90 au menhir ; il a joint deux gravures sur bois.

Gadebled. *Dictionnaire topogr. statis. et histor. du dép. de l'Eure*, Evreux, 1840, p. 469.

Charpillon et Carême. *Dictionnaire des communes du dép. de l'Eure*, T. II, 1868, p. 828.

Dictionnaire archéologique de la Gaule, 1878, p. 304.

De Blosseville. *Dictionnaire topographique de l'Eure*, Paris, 1878, p. 167, signale aussi le monument comme un dolmen !

De Pulligny. *Le préhistorique dans l'Ouest et dans la Haute-Normandie*, 1880, Evreux, p. 253 ; l'auteur cite la pierre de La Gour comme dolmen !

Inventaire des monuments mégalithiques, 1880, p. 19 ; cite le monument sur Breteuil, et comme un dolmen, ce qui est une erreur.

L. Coutil. *Inventaire des menhirs et dolmens de France. Eure*, 1897, p. 16 et 17, lithographie ; id. *La Pierre de l'Agour* ou *Pierre de Gargantua, menhir* situé entre le camp de Condé-sur-Iton et Saint-Nicolas d'Attez, près Breteuil (Sixième congrès préhistorique de

1. Suivant notre coutume, nous publions la *bibliographie* des auteurs, qui, pour la plupart, n'ont fait que citer ce monument, en le mentionnant sous des noms très fantaisistes comme menhir ou *dolmen*. Cela permettra à certains collègues de dire que « cette notice est une compilation ». Nos photographies et dessins publiés dans nos *Inventaires des monuments mégalithiques de la Normandie* suffisent à prouver que nous n'avons jamais rédigé nos notices au coin de notre feu, sans parler des nombreuses fouilles que nous avons dirigées depuis 1882, c'est-à-dire depuis trente-cinq ans, et qui accompagnent nos Inventaires, où nos collègues copient trop souvent sans nous citer. Les analyses de nos publications faites dans l'*Anthropologie*, notamment, reconnaissent que nous avons été le premier à publier ces Inventaires destinés à faciliter les recherches ; les appréciations de MM. Gaudry, Dr Hamy, Boule, G. de Mortillet, S. Reinach, Piette, Cartailhac, Dr Verneau, Déchelette, Babelon, Espérandieu, Jullian, Toutain, Abbé Breuil, Dr Capitan, etc. nous suffisent.

Digitized by Google

France, session de Tours, 1901, p. 714 et 716) et 3 pages pour le tirage à part.

G. POULAIN. *Le menhir de Saint-Nicolas d'Attez et description d'instruments en silex trouvés dans la contrée* (Bul. Soc. norm. études préhist. T. X, 1902, p. 117 à 125).

L. RÉGNIER. *Tillières, Breteuil, Condé, Chambray* (Annuaire de l'Association normande, 1914 (édité en 1917), p. 21-22), l'auteur ne cite que notre lithographie p. 48, sans mentionner le titre de notre *Inventaire des menhirs et dolmens de France, Eure*, 1897, p. 16 et 17, où nous avons décrit le monument pour la première fois.

L. COUTIL

Digitized by Google

RAPPORT

PRÉSENTÉ A LA SOCIÉTÉ LIBRE D'AGRICULTURE

PAR M. L'ABBÉ DELACOTTE

SUR LA « BRIQUETTE EN TERRE DE BRUYÈRE »

Lu à la séance du 3 février 1918.

Messieurs,

La question du combustible est si pressante à l'heure actuelle qu'il est superflu de dire combien sont dignes d'intérêt toutes les initiatives qui ont pour but de la résoudre. Une de celles qui doivent attirer particulièrement l'attention consiste dans l'emploi comme combustible des terres de bruyère, si communes et si répandues dans nos contrées. Tout le monde sait que les terres de bruyère ou terres noires sont formées par la décomposition des bruyères, arbustes qui répandent sur nos paysages tant de fraîcheur pittoresque, quand ils sont en fleurs; dans certaines contrées pauvres en bois de chauffage, comme la Basse-Normandie et la Bretagne, l'arbuste lui-même est employé comme combustible, au même titre que le genêt et l'ajonc, et il fournit une chaleur très vive, bien que de courte durée; il existe en outre une variété de bruyère, la bruyère à balai dont les racines fort grosses fournissent un excel-

Digitized by Google

lent charbon, mais jusqu'ici on n'avait pensé nulle part que la terre de bruyère elle-même pût être employée comme combustible. Or, des expériences récentes viennent de prouver que, façonnée en briquettes par un procédé spécial, elle pouvait rendre à l'économie domestique et même à l'industrie les plus signalés services.

La briquette en terre de bruyère porte le nom de Briquette bernayenne, parce que la première expérience publique de son emploi a été faite à l'Hôtel de ville de Bernay le 25 mai 1917. Aussitôt après ce premier essai, le dévoué et sympathique député-maire de la ville, M. Célos, s'occupa de donner à l'inventeur les moyens de mettre en application son intéressante découverte; des prospections furent faites dans les environs de Bernay, en vue de découvrir d'importants gisements; bientôt il nous fut révélé que la région de Brionne était la plus apte à une exploitation; l'incendie ayant quelques mois auparavant dévoré les bruyères de la charmante colline du Mont-Mal, qui faisait partie autrefois des domaines de l'abbaye du Bec, laissait voir un sol dénudé, et la couche de terre y paraissait en certains endroits si épaisse que le sol tremblait sous le pied. C'est là que les ouvriers de la première heure établirent leur chantier, à la fin de l'été dernier. A vrai dire, le succès ne couronna pas immédiatement les premiers efforts; la briquette sortait de la presse avec peu de consistance, parce que la matière première, molle et élastique d'elle-même, manquait de préparation et que les ouvriers et l'inventeur lui-même n'en avaient pas une expérience suffisante; autre chose en effet est de façonner délicatement des briquettes chez soi et autre chose est d'en industrialiser le procédé. Il fallait de

Digitized by Google

toute nécessité obtenir une briquette déjà dure, compacte, homogène et parfaitement maniable au sortir du moule et il était non moins nécessaire d'arriver à une production journalière suffisamment intense. C'est pourquoi les premières semaines se passèrent en essais et tâtonnements ; malheureusement la belle saison était à son déclin, les abris bâtis sur le sommet de la colline étaient trop précaires pour qu'il fût possible de continuer la fabrication dans de telles conditions, et, à l'heure où le succès allait couronner tous les efforts, il devint nécessaire de décamper pour créer ailleurs une installation stable, plus sûre et plus confortable.

A l'heure actuelle, Messieurs, cette installation existe ; elle est située à 500 mètres de la gare de Brionne, sur la route de Livet-sur-Authou. La terre de bruyère y est transportée par tombereaux, travaillée et façonnée en briquettes au moyen de presses à briques en terre sèche ; au sortir de la presse, les briquettes sont entassées sous des hangars et au bout de quelques jours de séchage livrées à la consommation.

Voilà, dans ses plus grandes lignes, l'histoire de la Briquette bernayenne. Certes, tout cela ne s'est pas fait seul et comme par enchantement ; des difficultés de toutes sortes ont souvent barré la route aux meilleures intentions, mais vous connaissez la parole célèbre : « Labor omnia vincit improbus », un labeur obstiné vient à bout de tous les obstacles ; elle a reçu en ces circonstances une confirmation de plus, et l'on peut dire de cette œuvre ce qui est vrai de toutes les œuvres de bien, qu'elles germent dans les épines avant de porter leur fruit. Mais ce qui ne sera jamais dit, c'est que l'inventeur de la Briquette bernayenne n'a rencontré

Digitized by Google

sur son chemin aucun Mécène protecteur, car il en a été tout autrement. Par deux fois, M. Loucheur, alors sous-secrétaire d'État à l'Armement, lui a envoyé son chef de cabinet pour le féliciter et l'encourager, et il faut louer par-dessus tout le zèle déployé par les premiers magistrats de la cité bernayenne pour encourager cette œuvre de guerre et l'asseoir sur des fondements solides. Grâce à eux, l'union sacrée s'est affirmée une fois de plus en vue du bien public, et l'avenir comme le présent le répétera souvent à la louange de leur intelligence et de leur cœur.

La Briquette bernayenne que l'on fait actuellement à Brionne est de fabrication absolument irréprochable ; la terre de bruyère, d'elle-même si élastique et de compression difficile, y subit une préparation des plus simples, et elle s'incorpore si bien l'agglutinant qu'il ne reste plus aucune trace visible de celui-ci dans la briquette elle-même ; elle est dure, compacte et ne se désagrège nullement par la manipulation ; c'est dire qu'elle est facilement commercialisable et qu'elle peut supporter les plus longs voyages par route ou par voie ferrée. Son pouvoir calorifique est de 3.500 à 4.000 selon son degré de dessiccation ; elle brûle en émettant une belle flamme très vive, peu ou point de fumée et une chaleur très supérieure à celle du bois. Son poids moyen est de 1 kilo, sa densité 0,80, sa forme celle des briques ordinaires à bâtir avec deux divisions pour aider à la casser ; elle a de plus le grand mérite d'être très propre, et cette qualité fait qu'elle trouve fort aisément sa place à la cuisine même, à côté du foyer.

Il est difficile de prétendre que la briquette en terre de bruyère brûle sans dégager aucune odeur ; à vrai

Digitized by Google

dire, elle sent un peu le bitume, bien qu'il n'entre dans sa composition aucune parcelle de charbon, mais cette odeur est imperceptible dans les calorifères et les foyers à grand tirage ; bien des personnes la trouvent d'ailleurs très agréable ; ce qui est certain, c'est que lorsque la briquette est brûlée dans les conditions normales, c'est-à-dire dans un état de siccité complète, elle ne dégage plus aucune odeur ; il y a tout avantage d'ailleurs à l'employer dans ces conditions, puisque l'absence complète d'humidité augmente d'autant son pouvoir calorifique.

Est-ce à dire que la briquette bernayenne possède toutes les vertus et qu'elle ne connaît aucune imperfection ? Assurément non. Elle a le défaut, commun à tous les agglomérés, de laisser beaucoup de cendres après la combustion, mais comme il n'y a point dans la nature quelque inconvénient sans compensation, ces cendres, riches en alcalis minéraux, pourraient rendre les plus grands services à l'agriculture si pauvre actuellement en engrais artificiels. C'est là d'ailleurs une question intéressante au plus haut point, et sur laquelle il nous faudra revenir avec de nombreux commentaires.

Pour compléter cette étude sur la combustion de la briquette, il est nécessaire d'ajouter que sa durée au feu varie de deux à six heures selon les appareils ou la manière de la consumer.

Après cet exposé, ne vous semble-t-il pas, Messieurs, que l'exemple de la ville de Bernay est imitable et qu'il doit être imité partout où cela est possible ? Les terres de bruyère sont très abondantes dans toutes nos contrées de l'Ouest, le procédé de fabrication de la briquette

Digitized by Google

est trouvé, le matériel existe, les capitaux nécessaires à une installation sont modiques, et le rendement est immédiat. Pourquoi donc les établissements du genre de celui de Brionne ne se multiplieraient-ils pas un peu partout? La crise du charbon en serait considérablement atténuée, l'industrie en ressentirait très vite tout le bienfait par la quantité énorme de charbon qui ne servirait plus aux usages domestiques et qui de ce fait pourrait lui être déversée; enfin nos populations pourraient envisager l'avenir avec calme et ne craindraient plus les rigueurs du froid ni la pénurie du charbon.

Vous m'opposerez que les terres de bruyère n'existent pas partout : il me semble que c'est une erreur, car il n'est presque pas de contrées où elles n'abondent, et ce qui est remarquable, c'est que bien souvent on n'en soupçonne même pas l'existence. La présence de l'arbuste en effet ne dénote pas toujours celle de la terre elle-même, et il est de nombreux coteaux et des landes où fleurissent les bruyères sur un sol purement rocailleux et sans humus. Par contre, on trouve souvent des quantités énormes d'humus sans la présence d'un seul arbuste. Ces phénomènes ont leur explication toute naturelle : il est hors de doute en effet que les terres de bruyère doivent leur présence à la décomposition lente de bruyères géantes dont l'existence remonte à un grand nombre de siècles; le phénomène qui a présidé à leur formation est celui qui a présidé à la formation de la houille, avec cette différence que les fougères arborescentes de l'âge paléozoïque ont été ensevelies par les grands cataclysmes terrestres, tandis que les bruyères plus récentes ont pourri seulement à la surface du sol où elles avaient grandi. Les bruyères de forma-

Digitized by Google

tion très récente ne possèdent donc point d'humus ; celui-ci se rencontre le plus souvent en quantités énormes sous les grands sapins, rarement sous d'autres futaies et jamais sous les taillis ; la raison en est d'ailleurs facile à comprendre : le sapin à racine pivotante s'alimente dans les profondeurs du sol et laisse autour de lui la couche d'humus intacte, tandis que le taillis s'en nourrit et la fait disparaître en peu de temps. Vous trouverez, Messieurs, dans cette dernière considération la réponse à une objection courante : l'enlèvement de l'humus au pied des sapins ne porte-t-il pas préjudice aux plantations ? Évidemment non. Et il convient même d'ajouter que l'enlèvement des terres de bruyère favorise le repeuplement des coteaux en bois taillis et surtout en bouleau dont les graines enfouies depuis très longtemps dans le sol reprennent vie et germent au contact de l'air.

Il faut noter en passant que la couche de terre de bruyère est très variable et peut aller jusqu'à plusieurs mètres d'épaisseur ; certaines contrées de l'Allier, la forêt d'Ébreuil par exemple, en sont remarquablement riches, et il est surprenant que l'on n'ait pas songé jusqu'ici à en tirer parti autrement que pour l'horticulture.

Je finis par un détail et peut être, sûrement même le plus intéressant, dans le sens matériel du mot : A quel prix revient la briquette en terre de bruyère ? La réponse est très variable et dépend des circonstances de lieu, du mode d'exploitation et du prix de la main-d'œuvre. Dans tous les cas, loin de dépasser jamais le prix du charbon, elle lui restera au contraire très inférieure : à Bernay, elle est vendue 75 francs le mille au consommateur, ce qui établit une différence de 45 francs avec

Digitized by Google

le charbon ; certaines personnes comparant la quantité de calories émises par l'un et l'autre combustible, en trouvent le prix plus élevé que celui du charbon, mais le calcul ainsi présenté est doublement défectueux, premièrement parce que la qualité du charbon actuellement livré à la consommation est très variable, en second lieu parce que la densité de la briquette, 2 fois moins grande que celle du charbon, permet d'en brûler un poids 2 fois moindre sous un volume égal, et il importe peu, n'est-il pas vrai, que l'eau soit bouillie ou qu'un poulet soit rôti à 4 ou 6.000 calories ?

J'ai prouvé que la Briquette en terre de bruyère ou briquette bernayenne est un combustible économique et avantageux dont l'emploi à l'heure actuelle est susceptible de rendre les plus grands services. Il ne me reste plus, Messieurs, qu'un souhait à formuler : être compris par tout le monde comme je l'ai été par vous, afin que cette initiative dont le but est tout à fait national et patriotique, porte sans plus tarder tous ses fruits ; il importe en effet de ne pas attendre ; l'été étant la seule saison où le séchage de la briquette soit possible, c'est l'heure de faire d'amples provisions pour l'avenir.

Digitized by Google

Digitized by Google

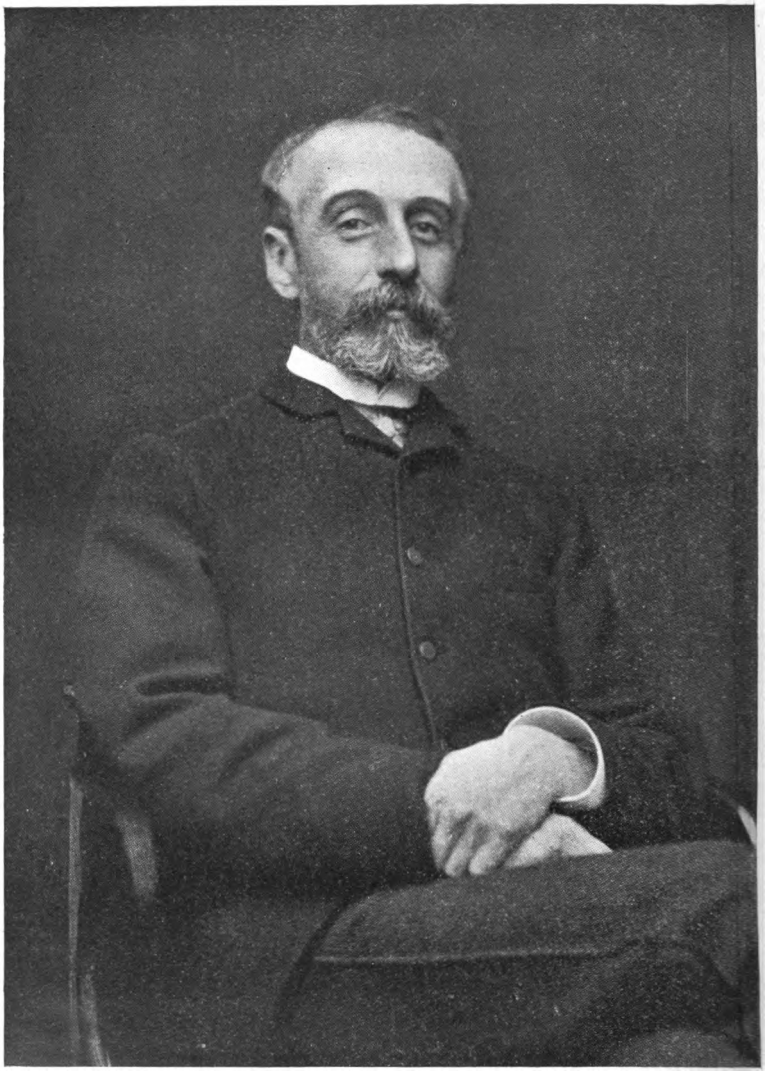

M. JOIN-LAMBERT

Digitized by Google

LES

TRAVAUX DE M. JOIN-LAMBERT

PAR M. LOUIS RÉGNIER

La mort de M. Join-Lambert[1] a privé d'un de leurs représentants les plus qualifiés les divers groupements, revêtus ou non d'un caractère officiel, qui tendent à développer la prospérité matérielle, le progrès moral et la vie intellectuelle du département. Dans les milieux où

1. Arthur Join-Lambert, né à Elbeuf-sur-Seine le 4 octobre 1839 (fils de M. François Join-Lambert, industriel à Elbeuf) ; — licencié en droit le 26 novembre 1862 ; — nommé auditeur au Conseil d'État, à la suite d'un concours, en 1863 ; remplacé dans ces fonctions après une lutte électorale dans laquelle on lui reprochait de s'être engagé avant l'âge d'éligibilité ; réintégré par décret du 2 décembre 1865 ; — attaché à la préfecture de la Seine par décret du 16 novembre 1866 et nommé le 5 décembre suivant, par arrêté préfectoral, commissaire du gouvernement près le conseil de préfecture ; — élu membre du conseil de l'arrondissement de Bernay pour le canton de Brionne le 21 février 1869 ; réélu le 12 juin 1870 ; — élu membre du conseil général de l'Eure pour le même canton le 8 octobre 1871 ; conseiller général jusqu'au 11 novembre 1877 ; élu de nouveau le 19 août 1883 ; réélu en 1889, 1895, 1901, 1907 et 1913 ; — vice-président du conseil général du 28 septembre 1908 au 22 août 1910 ; — président de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure pendant les années 1889 et 1899 ; — associé correspondant national de la Société des antiquaires de France depuis le 7 avril 1897 ; — correspondant de la Société nationale d'agriculture de France (section de sylviculture) depuis le 28 janvier 1891 ; — président de la Société normande du livre illustré depuis 1902 ; — décédé au château de Livet sur-Authou le 17 septembre 1917.

M. Join-Lambert avait épousé, en août 1869, Mlle Marguerite Lefebvre, fille de M. Francis Lefebvre, régent de la Banque de France, et petite-fille de M. Jacques Lefebvre, régent de la Banque de Franae et député de Paris.

Digitized by Google

l'on travaille, la présence de cet homme courtois, spirituel et bien disant était une parure. Elle était aussi une force, parce que, s'il savait beaucoup, il cherchait toujours à savoir davantage et que l'expérience acquise, celle des autres elle-même, eut de tout temps à ses yeux un prix infini. Partout, ses collègues l'appréciaient à sa valeur. Réfléchi, prudent, mesuré, d'esprit juste et d'opinions fermes, sa rigueur de principes n'allait pas, on le savait, sans un très vif désir de conciliation.

Il était conservateur, mais il était libéral. C'est l'esprit conservateur, mais c'est l'esprit libéral qui remplit d'un bout à l'autre les cent pages par lui consacrées en 1871 à l'étude d'une question alors au premier plan des préoccupations publiques. L'Assemblée nationale élue en février avait couru au plus pressé ; mais l'organisation des pouvoirs législatifs s'imposait comme le problème de demain, et, sur ces matières éminemment controversables, nombre de bons esprits se livraient volontiers à de doctes spéculations. Pendant que chacun dressait ainsi sa petite constitution, M. Join-Lambert se contenta d'approfondir une seule des questions à l'ordre du jour, celle *De la nécessité d'une seconde Chambre* [1].

Dans cette étude, écrite avec le sentiment des réalités et sans illusions, on voit d'abord envisagées les différentes constitutions qui ont régi le gouvernement de la France depuis 1789 (on en comptait jusqu'à treize), le rôle joué dans leur fonctionnement par la seconde grande assemblée, élective ou non, la manière dont cette assemblée a été formée, les maux qui ont pu résulter de son absence ou de son effacement. Puis l'auteur examine

1. Evreux, A. Blot, lib.-édit., 1871. (In-8, 99 pages.)

Digitized by Google

les conditions de l'introduction, à côté de la Chambre des députés, d'un grand conseil national de caractère modérateur, capable, comme on l'a dit, de protéger le pays contre l'arbitraire ou les entraînements de la Chambre. M. Join-Lambert proposait de faire élire cette seconde assemblée par les conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement, les hauts magistrats, les officiers supérieurs et les membres de l'Institut, tout ce monde à la fois électeur et éligible. C'était, en somme, avec plus de confiance dans le principe électif, le projet que le duc de Broglie, président du conseil, devait soumettre à l'Assemblée nationale en 1874 et dont les avantages au point de vue conservateur étaient si évidents que Gambetta s'en montra effrayé : le grand tribun ne pouvait évidemment prévoir ce qui allait se passer, l'échec de la loi et la chute du ministère provoqués en même temps par l'aveuglement de l'extrême droite.

Toutes les faces de la question sont bien étudiées par M. Join-Lambert, le pour et le contre des solutions possibles équitablement pesés, les défauts et les qualités des divers modes de recrutement soigneusement mis en lumière. L'auteur s'exprime de façon agréable, avec une clarté un peu enveloppée qui n'est pas sans charme et que l'on peut signaler en passant comme une des marques de son talent ami des formes adoucies. Parfois, peut-être, l'opinion paraît-elle un peu hésitante : c'est que l'écrivain a conscience des difficultés et qu'en définitive tout dépend de la sagesse des hommes. Il faut aussi faire la part d'une modestie sincère, à laquelle, pour dire le vrai, les hommes politiques ne nous ont guère habitués.

Digitized by Google

M. Join-Lambert, conseiller général, était déjà, en effet, un homme politique. Mais de ce Sénat, qu'il rêvait peuplé de l'élite du pays, et où il eût tenu dignement son rang, il ne fit jamais partie. On songea à lui, un jour, paraît-il, et ce fut en toute justice ; mais l'heure de la foi, celle de la grande activité, était alors passée pour les hommes de sa génération.

Ce fut le 8 octobre 1871 que les électeurs du canton de Brionne l'envoyèrent siéger au conseil général. Il les représentait déjà, depuis deux ans et plus, au conseil d'arrondissement. Entre temps, en 1869, au moment de son mariage, il avait renoncé aux fonctions administratives qu'il exerçait depuis plusieurs années, celles d'auditeur au Conseil d'Etat et de commissaire du gouvernement près le conseil de préfecture de la Seine ; mais, des travaux auxquels il avait pris part en cette double qualité, il lui restait un gain très appréciable, sous la forme d'un ensemble de connaissances à la fois théoriques et pratiques que son esprit curieux et attentif ne devait jamais cesser d'augmenter. En même temps, assidu aux séances de la Conférence Molé, il avait trouvé l'occasion d'étudier avec ses jeunes confrères quelques-unes des questions que le mouvement des doctrines politiques et sociologiques mettait à l'ordre du jour. Un rapport étendu sur une proposition de loi soumise par M. Gréhen aux délibérations de la conférence est le témoignage intéressant et expressif des idées que professait dès lors notre studieux compatriote et du tour de ses préoccupations à cette époque. Écho des théories réformatrices qui avaient rendu déjà célèbre le nom de Frédéric Le Play, M. Gréhen voulait étendre la liberté testamentaire, et sa proposition de loi ne

Digitized by Google

tendait à rien moins qu'à supprimer la réserve successorale des ascendants et à réduire dans de fortes proportions celle des descendants. C'était ouvrir dans le code civil une brèche menaçante. Redoutant l'inconnu plus que ne le font aujourd'hui nos législateurs, dont les initiatives s'inspirent, ai-je besoin de le dire? de principes tout autres que ceux de Le Play, M. Join-Lambert conclut au maintien de la loi en vigueur, sauf à la corriger sur un point spécial, celui relatif aux dispositions entre époux. La discussion, un peu ardue, est bien conduite, et la conclusion assise sur des raisons puissantes et convaincantes[1].

Ce rapport est de 1866. Trois ans auparavant, M. Join-Lambert avait soumis à la Conférence des attachés au parquet de la Seine quelques considérations sur *l'Article 75 de la Constitution de l'an VIII* et sur les modifications dont la garantie administrative instituée par cet article avait paru susceptible depuis, dans la pratique et dans la théorie. On était au lendemain de la première décision qui fût intervenue dans l'action judiciaire intentée par l'éditeur Michel Lévy contre M. Boitelle, préfet de police. La saisie du premier volume de l'*Histoire des princes de Condé* par le duc d'Aumale avait motivé cette instance. Il s'agissait de savoir dans quelles conditions le fonctionnaire public auteur de la saisie pouvait être appelé à en répondre. La question de doctrine était de premier

1. *Conférence Molé. Rapport de la commission chargée d'examiner le projet de loi sur la quotité disponible et la réserve.* (In-8°, 46 p. Il n'y a qu'un titre de départ. La couverture porte : « La Quotité disponible et la réserve. Paris, impr. de Léautey, 1866. » — Le rapport est signé : « Les membres de la commission : MM. Tranchant, président ; Lefebvre, Récamier, de Pradines, F. Desportes, Bocquillon, de Larochetière, Guinand ; Join-Lambert, rapporteur. »)

Digitized by Google

ordre; elle justifie l'attention que mérite encore le travail de M. Join-Lambert, malgré son peu d'importance matérielle. Le jeune licencié y fait preuve déjà de finesse et de jugement. Il admet l'intervention du Conseil d'État voulue par les juristes du 18 brumaire; mais il souhaiterait de voir amender toute la procédure, de manière à tenir la balance égale, s'il est possible, entre deux grands intérêts et pour éviter que soient jamais sacrifiées l'une à l'autre « la prudence qui maintient l'ordre » et « l'équité qui consacre le droit ». C'est un bel idéal[1].

On voit combien, de toutes façons, la place de notre compatriote était marquée dans les conseils départementaux.

La première partie de sa vie politique eut pour caractère particulier un état de lutte déclarée avec l'ancien préfet de l'Empire, M. Janvier de la Motte, qui avait conservé dans l'arrondissement de Bernay une popularité peu facilement explicable, à moins qu'elle ne le soit trop.

Lors du fameux procès de 1872 et des incidents qui coûtèrent à M. Pouyer-Quertier le portefeuille de ministre des finances, M. Join-Lambert n'avait pas craint de protester contre l'espèce de solidarité qu'on essayait de créer entre les membres du conseil général et l'accusé de Rouen. Sa lettre de protestation, à laquelle correspondit une manifestation parallèle de M. Léon Say, pré-

1. Pages 73-84 de la brochure in-8° intitulée : *Conférence des attachés. Etudes de jurisprudence...* Paris, impr. de G. Jousset, Clet et Cie, 1863. — Cette brochure comprend 2 feuillets (titre et faux-titre) et 56 pages chiffrées de 57 à 112. Au titre de départ, on lit : « Conférence des attachés. Séance du 1er juin 1863. Présidence de M. Brière-Valigny... »

Digitized by Google

fet de la Seine, fut adressée au *Journal de Rouen* et parut dans le numéro du 3 mars.

M. Janvier, élu député en février 1876, réélu en octobre 1877, réussit, le 11 novembre, au second tour de scrutin et malgré une résistance acharnée, à évincer du conseil général celui qu'il considérait comme un ennemi personnel. Mais M. Join-Lambert eut sa revanche en 1883, une revanche décisive qui le rendit le maître incontesté de la situation. Désormais, les concurrents seront impuissants et bientôt découragés.

Il ne m'appartient pas de dire tout ce qu'a fait M. Join-Lambert au conseil général. Il dut à la reconnaissante estime de ses collègues de se voir porté en 1908 et 1909 à la vice-présidence, comme il devait depuis longtemps à leur confiance la charge de maintes besognes difficiles et de longue haleine. Je me contenterai de citer le rapport qu'il présenta en 1892, à propos du rachat des lignes de l'Eure, sur la réclamation faite par l'État au département d'une somme de 2 271.000 francs[1]. On sait comment le conseil général, faisant sienne la manière de voir de son rapporteur, s'estima déchargé de cette dette par l'inexécution des conditions qui avaient motivé les engagements de 1879, et comment cette opinion, admise d'abord par le conseil de préfecture, fut ensuite condamnée par le Conseil d'Etat, malgré toutes les apparences de bon droit qui militaient en

1. Publié d'abord dans un *Supplément au* Courrier de l'Eure *du dimanche 28 août* 1892, puis dans une brochure in-16 de 47 p. (*Rachat des lignes de l'Eure et subventions éventuelles du département à l'Etat. Rapport et étude présentés au Conseil général de l'Eure par M. Join-Lambert, dans la séance du 26 août* 1892. Evreux, impr. de Charles Hérissey, 1892), et enfin, p. 231-253, dans le *Procès-verbal des délibérations du Conseil général, session d'août* 1892.

Digitized by Google

faveur du département. A la nouvelle de ce résultat malheureux, le rapporteur eut un geste délicat, dont à son tour le conseil général s'honora de repousser le bénéfice.

L'étude approfondie que M. Join-Lambert soumit en 1894 à ses collègues sur les travaux projetés pour améliorer la navigation de la Risle et l'accès du port de Pont-Audemer doit aussi être mentionnée [1]. Mais je n'insiste pas. Le rôle de notre regretté concitoyen au conseil général a été rappelé et caractérisé avec beaucoup de justesse sur sa tombe par M. Kuhn, secrétaire général de la préfecture, par l'ancien président de l'assemblée départementale, M. Milliard, par M. Dutheil, conseiller général de Montfort ; et, d'autre part, le président actuel, M. Modeste Leroy, ne manquera pas à son tour de redire et de bien dire ce qui convient à cet égard.

Depuis la publication en 1871 de son étude sur la seconde Chambre, M. Join-Lambert n'a que bien rarement abordé les questions de politique pure. Je crois même qu'il ne l'a fait qu'une seule fois, mais d'une manière d'ailleurs très significative dans son occasionnelle brièveté. Ce fut en 1879, à la fin d'une étude historique qu'il avait donnée à la *Revue de France* sous ce titre : *Un concordat au XII^e siècle ; luttes de saint Anselme contre deux rois d'Angleterre* [2]. On trouve dans cette étude le

1. *La Risle, Pont-Audemer et Honfleur. Projet actuel concernant la Basse-Seine et ses annexes.* (*Procès-verbal des délibérations du conseil général. Session d'août* 1894, p. 84-105.) — Il y eut aussi une édition in-4° de 21 pages, s. d., avec un titre de départ seulement; elle est extraite d'un journal.

2. Paris, impr. de la Société anonyme de publications périodiques, 1879. (In-8°, [4]-42 pages.)

Digitized by Google

récit d'événements bien oubliés, et cependant d'un haut intérêt ; puis viennent, comme une sorte de conclusion, les réflexions sur lesquelles il faut s'arrêter un instant, car elles touchent à des problèmes dont le caractère d'actualité n'a jamais varié, quoi qu'on en puisse dire. A quarante ans d'intervalle, après les décisions des dernières législatures, en présence des événements actuels, la lecture de ces pages a quelque chose de poignant. Elles sont fort simples cependant, et d'un ton bien calme. Mais, pour nous, le cadre et l'ambiance ne sont plus ceux de 1879. Inutile de dire que M. Join-Lambert se montre partisan du concordat ou d'un concordat. Les transactions de cette nature lui paraissent indispensables à l'État comme à l'Église. « L'anarchie, dit-il, s'attaque aussi bien aux règles et aux lois dont vivent les nations qu'aux sentiments moraux et religieux dont l'Église est l'organe. » Il trouve dans une conduite indéniablement prudente et généreuse l'explication du succès de saint Anselme dans ses discussions avec Henri Beau-Clerc ou, pour parler plus exactement, les raisons de l'accord de l'archevêque-primat avec le monarque anglais, et ce lui est un nouveau motif de louer la solution que les deux grands négociateurs surent donner à leur différend. Il juge tout cela de haut, avec le sens des responsabilités gouvernementales comme avec une largeur d'idées, un sentiment de la justice dont il serait injurieux à sa mémoire de le féliciter, mais qu'il faut souligner si l'on veut se faire une juste idée de sa physionomie d'homme politique.

Jamais, d'ailleurs, il ne s'est montré meilleur écrivain. Ce chapitre de l'histoire anglo-normande au cœur du Moyen Age fait penser aux portraits des personnages

Digitized by Google

de la même période que traçait alors magistralement l'un de ses contemporains, un de nos compatriotes les plus justement honorés, le premier président Boivin-Champeaux. Le talent des deux historiens est le même ; ils ne se montrent inférieurs l'un à l'autre ni en finesse morale ni en pénétration ; mais leur manière est très différente, et si l'espace ne m'était ici mesuré, il y aurait plaisir à en marquer, par des exemples, les contrastes ou, du moins, le caractère distinctif, plus vigoureux et coloré chez l'un, plus nuancé et délicat chez l'autre.

Peut-être M. Join-Lambert avait-il été amené à l'étude de l'épisode important dont il s'agit par ce fait que l'entrevue d'où sortirent les prémices de la paix avait eu lieu chez nous, à l'abbaye du Bec. Mais l'étude de l'histoire d'Angleterre et des institutions anglaises devait, ou je me trompe fort, avoir pour notre confrère un attrait tout spécial, et même je ne serais pas surpris que ces institutions eussent été quelque chose comme son idéal politique. Nous assistons de nos jours à leur transformation ; l'avenir dira si ces réformes sont bien ou mal inspirées ; mais on ne saurait oublier que la constitution de la Grande-Bretagne a fourni la plus longue et la plus brillante carrière et que le Royaume-Uni lui doit une grande partie de sa prospérité.

Au XVIII^e^ siècle, cette constitution, consolidée par l'acte de 1689, bref en plein fonctionnement, excitait la surprise et l'envie des Français. On en trouve la preuve dans certaines notes de voyage rencontrées par M. Join-Lambert au milieu de ses papiers de famille. Elles étaient l'œuvre de deux de ses ascendants directs, MM. Rondeaux de Sétry et Rondeaux de Montbray, esprits éclairés, magistrats savants et hommes d'action,

Digitized by Google

qui ont laissé les traces les plus honorables de leur passage dans les fonctions publiques à Rouen et en haute Normandie, du règne de Louis XV à la Restauration. Cette relation de voyage était pleine d'observations curieuses sur les mœurs et le caractère du peuple anglais, le commerce, l'organisation politique et sociale de l'Angleterre. L'arrière-petit-fils des deux écrivains trouva plaisir à lire ces feuillets jaunis, et fut bien vite persuadé que d'autres feraient de même. Mais publier tout cela *in extenso*, alors que les auteurs n'avaient jamais songé au public, ne serait-ce pas en quelque sorte les trahir et risquer peut-être de rebuter le lecteur? M. Join-Lambert, avec son tact habituel, sentit le danger. Assurément préférable était l'idée qu'il eut bientôt d'extraire la substance des précieuses notes, d'en faire ressortir les côtés vraiment originaux et intéressants, dans un tableau dont l'éditeur moderne disposerait les plans et grouperait les figures. L'ouvrage de Grosley, paru en 1770, un an seulement avant le départ des voyageurs, et dont ils s'étaient fait justement comme une espèce de guide, permit de compléter les traits par eux fournis. Il est résulté de cette combinaison un petit volume qui se lit d'un bout à l'autre avec un vif attrait, tant la main légère du « metteur en œuvre » a rempli heureusement la tâche assez difficile qu'il s'était proposée [1].

Il y a un demi-siècle, le vaste et beau château du Champ-de-Bataille abritait encore tout entier le chartrier

1. *Londres et les Anglais en* 1771. D'après les notes de MM. Rondeaux de Sétry et de Montbray et d'après l'ouvrage de Grosley. Mise en œuvre et commentaires par A. Join-Lambert. Paris, 1890 (In-8°, [4]-50-[2] p. La couverture porte simplement : « Londres et les Anglais en 1771. Paris-Auteuil, impr. des apprentis-orphelins, 1890. »)

Digitized by Google

des anciens barons du Neubourg, auquel étaient venues s'ajouter les archives de plusieurs familles alliées. Cette masse considérable de documents a été, on le sait, libéralement donnée aux Archives départementales par Mme Quesné-Prieur. M. Join-Lambert, ami de la maison, avait eu en prêt une partie de la riche collection, relative à la succession de Jacques de Tournemine, marquis de Coatmeur, et à celle de Lucrèce de Rohan-Guéméné, deux époux dont la fille Renée devait épouser Alexandre de Vieuxpont, baron du Neubourg. Lucrèce était morte en 1582, Jacques mourut en 1584, et l'inventaire qui fut alors dressé du somptueux mobilier de leur château de Quermelin, dans le pays de Léon, a été heureusement conservé. Ce document est de ceux qui font revivre une époque. M. Join-Lambert le reconnut tout de suite. Il a publié le texte intégral de l'inventaire, après avoir exposé, dans une introduction très étudiée, tous les enseignements qu'il comporte[1]. L'auteur, comme toujours, se montre très averti de tout ce qui regarde et entoure son sujet. Il sait ce qu'il convient de mettre en lumière ; il connaît l'histoire, et singulièrement l'histoire des arts, et il livre au lecteur le fruit de ses recherches avec une bonne grâce aimable et habile qui en double le prix.

Vers le même temps, son attention était retenue par les curieuses figures de silex noir incrustées au XVIe siècle dans le mur méridional d'une église voisine de sa résidence de Livet, celle de Saint-Grégoire-du-Vièvre. Il était facile de voir là des rébus ou des énigmes, dont

1. *Le château de Quermelin, ses habitants et son mobilier*, par A. Join-Lambert. Evreux, impr. de Charles Hérissey, 1886. (Petit in-4°, [6]-140 p., avec 4 pl. tirées hors texte, mais comprises dans la pagination.)

Digitized by Google

une partie semble renfermer une intention morale et l'expression d'un sentiment religieux ou même politique. En ce qui concerne cette première partie, l'interprétation de M. Join-Lambert est ingénieuse et plausible. Quoi qu'il en soit, ces figures, qu'on les considère comme empreintes toutes indistinctement d'un sens caché ou comme mélangées de simples fantaisies, étaient assurément dignes d'exercer les ressources d'une intelligence souple et avisée.

En lisant l'étude de M. Join-Lambert sur *les Inscriptions (rébus et énigmes) de l'église de Saint-Grégoire-du-Vièvre*, insérée en 1888 dans la *Gazette archéologique*[1], nous apprenons que l'auteur avait entretenu de son travail son collègue et ami M. Louis Passy, dont l'esprit persévérant et investigateur se complaisait, lui aussi, à poursuivre la solution de bien des problèmes. A ce moment précis, ou peu de temps après, l'ardeur des deux érudits eut l'occasion de s'enflammer en commun d'un sujet tout à fait propre à les séduire. Les papiers de Roland et de sa femme venaient d'entrer à la Bibliothèque nationale. On trouvait là, entre autres choses, la correspondance échangée par eux de 1777 à 1780, durant les trois années qui précédèrent leur mariage. Quel intérêt historique et littéraire n'y avait-il pas à connaître les pensées et les sentiments de Manon Phlipon pendant cette période de sa vie, et combien la curiosité ne devait-elle pas se sentir avivée davantage encore quand on songe qu'il s'agissait à cet égard de témoignages tout à fait intimes et d'un ordre bien autrement personnel que les lettres aux demoiselles Cannet,

1. Et tirée à part : Paris, Lévy, édit., 1888. (In-4°, 14 p., avec 2 pl. hors texte.)

Digitized by Google

autrement spontanés aussi que les fameux *Mémoires* !

Une lettre, capitale dans l'histoire de ce mariage que le plus sceptique jugera toujours émouvant, fut d'abord publiée par M. Passy dans son éphémère *Revue-Magasin*[1]. Mais l'éditeur entrevoyait déjà la nécessité d'une publication complète. M. Join-Lambert fut admis à en partager la préparation, c'est-à-dire à jouir du trésor, à surprendre chez les deux correspondants les mouvements de l'âme, les impressions du cœur, les réflexions de la raison, parfois les petits calculs de l'ambition et de l'intérêt, bref tout ce qu'eût signifié, avec un simplisme un peu brutal, ce sous-titre auquel M. Join-Lambert avait un instant songé : *Trois années de stratégie amoureuse*. Je dis M. Join-Lambert et non plus M. Passy, parce que M. Passy, embarqué par ses travaux, comme il me l'avouait un jour, « sur une mer sans limites », dut renoncer à prendre sa part de l'entreprise et laisser son collaborateur parcourir seul la voie où d'autres déjà brûlaient de s'engager[2].

Le livre comprend, d'une part, le texte de la correspondance, de l'autre une introduction de 80 pages, qui mérite de retenir toute notre attention. Le commentaire de pareils documents réclamait la psychologie la plus fine, en même temps qu'une rare délicatesse de touche et d'expression. M. Join-Lambert sut y mettre tout cela. Il trace le portrait de Marie Phlipon et de Roland au

1. Année 1889, p. 746-750 ; numéro du 24 novembre.

2. *Le Mariage de Madame Roland. Trois années de correspondance amoureuse.* 1 77-1780. Publié avec une introduction et des notes par A. Join-Lambert. Deux portraits [hors texte] en héliogravure. Paris, libr. Plon ; E. Plon, Nourrit et Cie, imp.-édit., 1896. (In-8°. [6]-LXXX-337 pages.) — Il a été tiré des deux portraits des épreuves sur papier grand in-8°.

Digitized by Google

moment de leur vie où ils étaient le moins connus, alors qu'ils se révèlent tout à coup à eux-mêmes et à nous dans les rôles divers d'une série de situations qui sont leur œuvre propre, mais qui dépendent aussi de bien des contingences. L'intérêt ne faiblit pas. Mme Roland est un de ces personnages de l'histoire que l'on peut aimer ou haïr, pour qui l'on peut tout au moins avoir penchant d'estime ou de répulsion, mais qui ne laissent jamais indifférents. Ajoutons qu'elle est femme, et supérieure par l'intelligence, et que nous savons tout, hélas ! de l'avenir où elle se précipite. M. Join-Lambert ne dissimule pas les défauts bien connus de son héroïne ; mais il les justifierait volontiers, et, chose essentielle, il croit à la sincérité. Il est visiblement conquis. Et il a résumé avec tant de justesse ses observations qu'en vérité le lecteur pressé ou peu patient, après avoir lu çà et là quelques-uns des morceaux originaux, pour avoir une idée du ton et de l'esprit des deux correspondants, pourra toujours se contenter de suivre l'interprète habile qui a su démêler l'écheveau compliqué de leurs sentiments et de leur conduite.

La brochure de 1891 intitulée : *Un vicomte de Briosne conférencier et théologien à Elbeuf en 1660*[1], semblerait au premier abord se rattacher exclusivement à l'histoire locale ; mais, à la bien regarder, elle est de portée générale. Elle nous montre un modeste magistrat de province, Mathieu du Pont, ayant des lettres et même bon écrivain, qui, par le raisonnement et la persuasion, de la manière la plus aimable, la plus douce, la plus adroite

1. Brionne, impr. Emile Amelot, 1891. (Petit in-4°, 45 pages.)

Digitized by Google

aussi, s'efforce de ramèner dans le sein de l'Église catholique ses concitoyens les protestants d'Elbeuf. Le personnage est assurément sympathique ; il méritait de revivre, après deux cents ans et plus, avec le petit livre, aujourd'hui introuvable, dont il est l'auteur, et il ne pouvait lui arriver fortune plus heureuse que de revenir au jour sous les auspices d'un concitoyen savant comme lui, patriote comme lui et comme lui ami de la tolérance et de la paix.

*
* *

M. Join-Lambert possédait à Livet-sur-Authou un ancien domaine seigneurial qui avait été, sous le premier Empire, la propriété de l'archichancelier Cambacérès. De 1879 à 1883, notre confrère transforma cette résidence en renouvelant l'habitation et en créant un parc où sont très habilement utilisés les accidents de terrain et les belles eaux d'un pittoresque vallon. Le château, inspiré de ceux de la fin du xv^e^ siècle, mais, suivant le mot d'un technicien, « véritablement moderne dans la forme et dans l'esprit, » est une construction remarquable, d'un style tout français, où la brique se marie agréablement à la pierre, et dont les silhouettes élégantes ajoutent au charme du paysage. L'heureux et double résultat, — harmonie extérieure et confort intérieur, — est dû, si je suis bien informé, à la collaboration du propriétaire et d'un architecte de talent, feu Just Lisch. On sait, d'ailleurs, que M. Join-Lambert joignait à son érudition si variée un sentiment artistique très développé, la passion des belles choses, l'amour des vieux monuments et le désir très noble de les protéger. Pour tout dire, il

Digitized by Google

s'intéressait à la technique des arts autant qu'il en appréciait les chefs-d'œuvre, et cette intelligente curiosité était partagée par tous les siens. Dans le parc de Livet, il est tel bâtiment pourvu d'un four où l'art raffiné des potiers et des émailleurs a été pratiqué quelque temps avec succès par M^me^ Join-Lambert et ses trois fils, épris comme elle et comme leur père de tout ce qui élève l'esprit et illumine la vie.

C'est à M. Join-Lambert, il est à peine besoin de le rappeler, que la ville de Brionne doit la conservation et la possession du vieux donjon qui donne tant de caractère à cette partie de la vallée de la Risle [1]. C'est aussi à M. Join-Lambert que revient l'initiative des fouilles nouvelles entreprises en 1896 à Berthouville, sur l'emplacement du temple de Mercure dont l'existence avait été révélée en 1830 par la magnifique découverte que l'on sait. Les nouvelles recherches, confiées au spécialiste peut-être le plus expérimenté, à un homme dont on a dit qu'il avait le génie de la fouille, le R. P. Camille de la Croix, furent d'abord effectuées grâce à des subventions de l'État, du conseil général et de notre Société ; mais c'est au concours généreux et persévérant de M. Join-Lambert que le P. de la Croix dut de pouvoir les continuer et, finalement, d'en dégager des conclusions précises. L'appui et la présence de M. Join-Lambert avaient, d'ailleurs, facilité de bien des manières les difficiles opérations du savant jésuite. A propos des fouilles de Berthouville, on ne me pardonnerait pas de ne pas mentionner ici les deux beaux ouvrages successivement consacrés naguère par M. Babelon et M. Coutil

1. Voir *Annuaire des cinq départements de la Normandie,* publié par l'Association normande, année 1899, p. 397-398.

Digitized by Google

au trésor du temple de *Canetum*, au temple lui-même, au théâtre et à tous ces précieux et rares monuments de notre très vieille histoire sur lesquels M. Join-Lambert n'avait jamais cessé de tenir son attention éveillée.

Cet intérêt s'était manifesté une première fois par le don fait au musée de Bernay d'un exemplaire de la reproduction fac-similé des beaux vases du trésor qu'avait exécutée la maison Christofle. Ce don était l'heureux aboutissement d'efforts qui tendaient originairement à un résultat plus modeste, la figuration phototypique des mêmes objets, en faveur des musées et des bibliothèques de la province normande. Dès 1878, notre *Recueil* en témoigne, la Société libre d'agriculture de l'Eure avait reçu la confidence de ce premier projet [1].

Mais la part prise par M. Join-Lambert aux travaux de la Société doit être considérée sous tous ses aspects. Elle s'étendit, en effet, à beaucoup des nombreux objets

1. Voici les publications qui appartiennent en propre à M. Join-Lambert dans la copieuse bibliographie des fouilles et des trouvailles de Berthouville :

1° *Note lue à la Société libre de Bernay le 31 mars 1878, tendant à la reproduction du trésor de Berthouville par la phototypie.* A. Join-Lambert. (In-8°, 16 p. S. l. n. d.) — Inséré aussi dans le *Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure*, 4e sér., t. IV, années 1878 et 1879 (Evreux, 1880), p. XXIII-XXXIV.

2° *Note sur les moyens de doter le musée de Bernay des reproductions des plus beaux objets du trésor de Berthouville.* A. Join-Lambert. Communication faite à la Société libre de l'Eure (section de Bernay) le 1er avril 1883. Brionne, impr.-libr. V. Daufresne, 1883. (In-8°, 7 pages.)

3° Note lue à la Société libre de l'Eure (section de Bernay) le 21 juin 1896. *Berthouville. Nouvelles recherches.* A. Join-Lambert. Brionne, Emile Amelot, imp., 1896. (In-8°, 15 pages.)

Avant de donner au musée de Bernay les fac-similés Christofle des vases de Berthouville, M. Join-Lambert avait enrichi cet établissement de la belle collection géologique formée par son aïeul maternel, M. Jean Rondeaux, député de Rouen. Voir, à ce sujet, un rapport de M. Guillemette publié, p. 13-19, dans une brochure in-8° intitulée : *Réunion de sociétés savantes à Bernay le 20 juin 1875, sous la présidence de M. le duc de Broglie.* Bernay, typogr. veuve Alfred Lefèvre. (In-8°, 19 p. S. d. La couverture sert de titre.)

Digitized by Google

qu'envisage en théorie dans son programme et, en fait, dans la plupart des manifestations de son activité notre association, de caractère encyclopédique comme le savoir de M. Join-Lambert.

Notre confrère s'attacha d'abord, et c'était naturel, à la section de Bernay. Elle commençait vers 1873, sous la présidence de M. le duc de Broglie, cette longue série de concours agricoles dont l'éclat demeure inoublié. Grand propriétaire rural, aviculteur et apiculteur de mérite, attentif aux progrès des méthodes agronomiques comme à la discussion des problèmes économiques, M. Join-Lambert fournit à ses confrères l'aide de sa plume diserte et de son judicieux esprit d'observation. Il fut à plusieurs reprises le rapporteur de la visite des fermes, du concours de taureaux, du concours de laiterie[1] ; deux fois, en 1879 et en 1880, alors que les culti-

1. Ces rapports ont donné lieu aux publications suivantes :

1° *Rapport sur les exploitations agricoles. Concours de Beaumesnil* (19 *septembre* 1875). Par M. Join-Lambert. Brionne, impr. et libr. V. Daufresne, 1875. (In-8°, 16 p. La couverture sert de titre.) — Se trouve aussi, p. 19-33, dans la brochure in-8° intitulée : « Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure. Section de l'arrondissement de Bernay. *Concours de 1875 à Beaumesnil, le 19 septembre...* Bernay, veuve A. Lefèvre, imp., 1875, » — et, p. CCLVI-CCLXXII, dans le *Recueil des travaux de la Société*, 4e sér., t. II, années 1873, 1874 et 1875 (Evreux, 1876).

2° *Concours agricole de Brionne, le 24 septembre* 1876 *Rapport sur la visite des fermes*, présenté par M. Join-Lambert. Bernay, veuve A. Lefèvre, imp., 1876. (In-8°, 14 pages.) — Se trouve aussi, p. 21-33, dans la brochure in-8° intitulée : « Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure. Section de l'arrondissement de Bernay. *Concours de 1876 à Brionne, le 24 septembre...* Bernay, veuve A. Lefèvre, imp., 1876, » et, p. XXXII-XLIII, dans le *Recueil*, 4e sér., t. III, années 1876 et 1877 (Evreux, 1878).

3° Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure. (Section de l'arrondissement de Bernay.) *Rapport sur le concours de laiterie*, par M. Join-Lambert, lu à la séance publique du 28 novembre 1886... Bernay, impr. veuve Alfred Lefèvre, 1886. (In-8°, 24 pages.)

4° Société libre de l'Eure (section de Bernay). Séance du 29 septembre 1888. *Rapport de M. Join-Lambert sur les concours de taureaux*

Digitized by Google

vateurs réclamaient avec insistance des mesures de protection douanière, il rendit compte à la section des vœux formulés dans ce sens par la Société des agriculteurs de France[1]; en 1892, il jetait à nouveau un coup d'œil sur la situation économique du pays, incontestablement améliorée, mais assez précaire encore, grâce aux mains avides qui s'interposent entre le producteur et le consommateur[2]; en 1885, peu de temps après le vote de la loi autorisant l'établissement des syndicats, il soumit à la section de sages remarques sur les statuts proposés pour la fondation d'un groupement de ce genre qui eût compris tous les agriculteurs du département[3].

cantonaux et d'arrondissement. Brionne, impr., libr. E. Amelot. (In-8°, [4]-9 pages.) — Se trouve aussi, p. CLXIII-CLXXII, dans le *Recueil*, 4e sér., t. VII, années 1886, 1887 et 1888 (Evreux, 1890).

1. Voici comment ces deux comptes rendus ont été publiés :

1° *Rapport présenté à la Société libre de l'Eure (section de Bernay) sur les vœux exprimés en faveur de l'agriculture.* A. Join-Lambert. Brionne, typogr. V. Daufresne, 1879. (In-8°, 19 p.) — Se trouve aussi dans le *Recueil*, 4e sér., t. IV, années 1878 et 1879 (Evreux, 1880), p. CXXI-CXLI.

2° *Les Vœux en faveur de l'agriculture et leur résultat.* Rapport lu à la Société libre de l'Eure (section de Bernay). A. Join-Lambert. Bernay, impr. veuve Alfred Lefèvre, 1880. (In-8°, 19 pages.) — Se trouve aussi dans le *Recueil*, 4e sér., t. V, années 1880 et 1881 (Evreux, 1881), p. 4-18.

M. Join-Lambert a publié, de plus, en 1881, une brochure in-8° de 22 p., intitulée : *Quelques observations sur notre situation économique et agricole.* A. Join-Lambert. Brionne, impr. V. Daufresne, janvier 1881.

2. *Rapport sur la situation économique*, à l'occasion de la session de la Société des agriculteurs de France, par A. Join-Lambert. Société libre de l'Eure (section de Bernay), séance du 27 mars 1892. Brionne, impr. et libr. E. Amelot, 1892 (In-8°, 14 pages.)

3. *Observations sur les statuts proposés pour la fondation d'un syndicat des agriculteurs du département de l'Eure.* Rapport lu à la Société libre de l'Eure (section de Bernay). A. Join-Lambert. Bernay, impr. veuve Alfred Lefèvre, 1885. (In-8°, 14 pages.)

Pour quelques autres communications de M. Join-Lambert (rapports sur les sessions annuelles de la Société des agriculteurs de France, etc.), voir les *Tables des matières contenues dans les 36 volumes du Recueil des travaux de la Société parus de 1861 à 1912*, par M. Guillemare, p. 139.

Digitized by Google

La section de Bernay est la seule des sections d'arrondissement qui ait rempli en entier le rôle assigné par les statuts à ces succursales de la société-mère. Elle dut cette activité, on ne l'ignore pas, à l'impulsion de son secrétaire, M. Lerenard-Lavallée. Ses membres étaient répartis en deux sous-sections, consacrées respectivement à l'étude de l'agriculture et des lettres. On vient de voir comment M. Join-Lambert contribua au fonctionnement de la première. Quant à la seconde, je n'apprendrai rien à personne en rappelant qu'elle brilla surtout pendant la période 1880-1890. A cette époque, une rare bonne fortune lui permit de grouper plusieurs collaborateurs de talent, MM. Join-Lambert, Boivin-Champeaux, Frédéric Malbranche et l'abbé Porée. Le dernier seul survit, toujours laborieux et vaillant, et gardien fidèle du flambeau. M. Join-Lambert, je dois le dire, ne fut pas le plus assidu des quatre; et ses communications, d'ailleurs intéressantes, restèrent en assez petit nombre. En 1883, il attirait le premier l'attention sur le très curieux procédé de construction dont témoignent les retranchements d'une enceinte présumée romaine qui existe à Freneuse, tout près et au nord de Livet. L'*agger* est fait d'un entassement de silex agglomérés par la calcination[1]. La recherche des procédés mis en œuvre pour obtenir ce résultat ouvrait à l'esprit perspicace de M. Join-Lambert un champ d'observations très vaste, qu'il parcourut avec soin sans pouvoir apporter au problème la solution décisive. Je crois bien,

1. *Note sur la levée calcinée de Freneuse,* lue à la Société libre de l'Eure (section de Bernay) le 14 janvier 1883. A. Join-Lambert. Brionne, impr. et libr. V. Daufresne, 1883. (In-8°, 8 p. La couverture sert de titre.)

Digitized by Google

d'ailleurs, que les archéologues qui ont constaté en d'autres régions l'existence de retranchements analogues ne sont pas parvenus davantage à des conclusions satisfaisantes. Nos ancêtres gardent leurs secrets.

Le même jour, M. Join-Lambert donna lecture à la section d'une note sur une jolie maison de la Renaissance encore debout à Bernay, mais que sa situation désavantageuse fait échapper souvent à l'attention des touristes[1]. En 1889, à l'occasion de la publication par M. Saige du *Journal des guerres civiles* rédigé au temps de la Fronde par Du Buisson-Aubenay, il présente à ses confrères un écrivain alors très peu connu, petit gentilhomme originaire du pays d'Ouche, physionomie curieuse de savant et d'archéologue avant la création du mot, presque avant l'apparition de la chose, dont le mérite et les travaux ont été surtout appréciés depuis la successive mise au jour de ses *Itinéraires* de voyage, si riches en détails sur nos monuments disparus[2]. En 1893, sous ce titre : *Ecoles et érudition bénédictines ; jeunesse et vieillesse ; XI^e^ et XVIII^e^ siècles*[3], M. Join-Lambert rend compte, avec des aperçus originaux, du volume de M. l'abbé Porée sur *les Écoles du Bec* et des

1. *Note sur une maison de Bernay*, lue à la Société libre de l'Eure (section de Bernay) le 14 janvier 1883. A. Join-Lambert. Brionne, impr. et libr. V. Daufresne, 1883. (In-8°, 8 pages.) — Réimprimé, p. 191-195, dans le *Recueil*, 4^e^ sér., t. VI, années 1882, 1883, 1884 et 1885 (Evreux, 1886), et, p. 206-208, dans *la Normandie monumentale et pittoresque, Eure*, 2^e^ partie (Havre, 1896 ; grand in-folio), avec deux photogravures dans le texte.

2. Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure (section de Bernay). Lecture du 30 décembre 1888. *Du Buisson-Aubenay*, 1590-1652. A. Join-Lambert. Bernay, impr. de M^lles^ J. et A. Lefèvre, 1889. (In-16 carré, 40 pages.)

3. *Ecoles et érudition...* A. Join-Lambert. Lecture faite à la Société libre de l'Eure (section de Bernay) le 8 octobre 1893. Brionne, impr. et libr. E. Amelot, 1893. (In-8°, 19 pages.)

Digitized by Google

livres de M. Emmanuel de Broglie sur les savants religieux de la congrégation de Saint-Maur, sur Mabillon et Bernard de Montfaucon. En 1895, il signale la situation périlleuse du retable sculpté du XVI^e^ siècle que possède l'église de Rôtes, en proposant, pour assurer la conservation de ce curieux objet, des moyens qui n'ont pas abouti, sans que, d'ailleurs, le danger, paraît-il, ait depuis lors sensiblement augmenté[1]. Enfin, ce fut sur la proposition de M. Join-Lambert, il convient de le rappeler, que la section fit modeler en 1883 par le sculpteur Bonassieux le buste d'un illustre enfant de Bernay, du père de notre histoire locale, Auguste Le Prevost[2].

Bien des considérations désignaient M. Join-Lambert comme un futur président de la Société libre d'agriculture de l'Eure. Il fut appelé à ces fonctions deux fois, à dix années d'intervalle, en 1889 et en 1899. Sa première présidence eut l'avantage de coïncider avec le congrès tenu à Évreux par la Société française d'archéologie. Cette savante compagnie trouva à qui parler en la personne du président de la Société d'agriculture, depuis longtemps sien par l'effective confraternité et depuis plus de temps encore par la communauté des idées et des sentiments. La section de Bernay, sur l'initiative de M. l'abbé Porée, voulut profiter de la circonstance pour donner plus d'éclat à l'inauguration, au Bec-Hellouin, d'une inscription destinée à préciser les grands souvenirs qu'évoque ce nom jadis célèbre dans toute l'Europe. La Société libre d'agriculture de l'Eure s'unit au projet.

1. *Note sur un retable de l'église de Rôtes*, lue par M. Join-Lambert le 24 mars 1895 à la Société libre de l'Eure (section de Bernay). (Grand in-8°, 6 p. S. l. n. d. Il n'y a qu'un titre de départ.)

2. Voir l'abbé Porée, *Auguste Le Prevost, archéologue et historien*, 1881, p. 5-6.

Digitized by Google

Et c'est ainsi que, sur le chemin du Bec, M. Join-Lambert put recueillir les observations de Léon Palustre, directeur honoraire de la Société française d'archéologie, l'archéologue incontestablement le plus qualifié de la docte caravane, sur les modifications subies au XII^e^ siècle par le donjon de Brionne [1]. Ces observations, très sagaces, eussent gagné toutefois à être faites plus à loisir, car les conclusions qui en découlent diffèrent quelque peu de celles formulées par le savant auteur de *la Renaissance en France*.

M. Join-Lambert prononça, dans la réunion solennelle du Bec et au cours de ses deux présidences, quelques allocutions délicates et bien inspirées [2]. Sa large culture, je le répète, faisait de lui en quelque sorte un président idéal pour la Société libre de l'Eure. Il fut un de ceux dont elle pourra toujours se montrer fière, un de ceux dont elle eût aimé à prolonger le mandat si d'impitoyables règlements n'opposaient à la réalisation de pareil désir un obstacle invincible.

1. Voir le journal *le Brionnais*, n° du 21 juillet 1889, et, p. 25-29, la brochure petit in-8° intitulée : « Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, section de Bernay. *La Société française d'archéologie au Bec-Hellouin, Brionne, la Rivière-Thibouville.* Brionne, impr. et libr. E. Amelot, [1889]. » Voir aussi, p. 102-104, le volume du *Congrès archéologique de France, LVI^e^ session, séances générales tenues à Evreux... en* 1889 (Paris, 1890).

2. Voir la brochure et le volume cités dans la note précédente. Consulter aussi les *Tables... du Recueil des travaux de la Société*, par M. Guillemare, p. 139 et 140. Deux des discours prononcés à Evreux en 1899 ont été imprimés en des brochures in-18° : 1° « *Société libre de l'Eure. Séance tenue à Evreux le 18 juin 1899. Allocution du président, M. Join-Lambert.* Evreux, impr. du *Courrier de l'Eure*, 1899 » (23 pages ; la couverture sert de titre), et : « *Société libre de l'Eure Séance générale tenue à Evreux le 18 juin* 1899. Evreux, impr. du *Courrier de l'Eure*, 1899 » (35 pages ; le discours de M. Join-Lambert occupe les p. 5-27) ; — 2° « *Société libre de l'Eure. Assemblée générale du 10 décembre* 1899. *Allocution de M. Join-Lambert.* Evreux, impr. du *Courrier de l'Eure*, 1900 » (15 pages).

Digitized by Google

*
* *

J'aurais terminé cette revue bien superficielle, et qui ressemble trop à un catalogue, d'une œuvre plus remarquable par la distinction et la variété que par l'abondance, s'il ne convenait de dire un mot de la collaboration donnée par M. Join-Lambert, comme membre d'abord, puis comme président, à une société qui est nôtre par le titre et par le but, mais dont la constitution même ne me permet guère de parler longuement. Le lecteur pourrait se plaindre, en effet, de me voir insister sur des publications volontairement soustraites à sa connaissance : les ouvrages imprimés pour le compte de la Société normande du livre illustré ne sont offerts à aucune bibliothèque publique et ils ne sont mis dans le commerce qu'à des prix inabordables.

Ceci dit, on ne me reprochera pas, je l'espère, de rappeler ici la très littéraire préface écrite par M. Join-Lambert pour l'édition donnée par la Société en 1900 du poème de Louis Bouilhet *Melænis* [1] et les remarques curieuses de notre confrère sur les corrections manuscrites de Bouilhet et sur celles que Flaubert, à la demande expresse de son ami, avait apportées à l'œuvre du poète rouennais. Félicitons-nous de ce que l'auteur ait fait tirer à part ce fragment de la belle publication de la Société normande du livre illustré [2]. Ainsi devait sage-

1. Louis Bouilhet. *Melænis.* Préface de A. Join-Lambert. Société normande du livre illustré. Evreux, impr. de Charles Hérissey, 1900. (Grand in-8°, xxiv-[2]-151-*xvi* p., 6 pl. hors texte et figures dans le texte. La couverture porte simplement : « *Melænis,* conte romain, par Louis Bouilhet. »)

2. *Préface de* Melænis *et notice sur les variantes manuscrites de Bouilhet et sur les corrections de Flaubert,* par A. Join-Lambert. Evreux, impr. de Charles Hérissey, 1900. (Grand in-8°, xxiv-*xvi* pages.)

Digitized by Google

ment agir en 1905 M. Joseph L'Hopital pour sa charmante introduction au *Chansonnier normand*, recueil colligé par M. Join-Lambert, qui en a dressé la *Table historique*[1].

*
* *

De même que l'auteur accompli dont parle Horace, M. Join-Lambert a su mêler dans ses travaux l'utile et l'agréable. Son œuvre, image de sa vie, fut haute et noble, sans négliger jamais le côté pratique des choses, dans l'intérêt immédiat du pays. Mais l'homme, naturellement réservé, ne se prodigua pas plus que l'écrivain. Ce n'est pas qu'il n'eût de quoi s'enorgueillir. Suivant le mot de Gustave Droz, il fut de ceux qui peuvent regarder en souriant leur passé. Son bonheur domestique fut enviable; sa fierté de père et de patriote reçut, au cours de la grande guerre, une consécration glorieuse qui lui fit oublier de cruelles angoisses; sa réputation de savant, de lettré, d'artiste, d'homme de goût, était depuis longtemps établie; enfin, ce qui n'arrive pas toujours, on lui sut gré de ses aimables qualités de cœur et d'esprit. Sa mémoire vivra. La fleur du souvenir, chantée par Auguste Le Prevost en de jolis vers dont notre confrère fut le révélateur[2], croîtra spontanément sur sa tombe,

1. *Chansonnier normand*. Préface de Joseph L'Hopital. Table historique de A. Join Lambert. Décoration de Ad. Giraldon. Paris, aux dépens de la Société normande du livre illustré, 1905. (Grand in-8°, [4]-XLII-112-[2]-21 pages. — La couverture illustrée porte : « *Chansonnier normand*. Recueil de chansons normandes du XI^e siècle jusqu'à nos jours, publié par la Société normande du livre illustré. »)

2. M. Join-Lambert, lui aussi, cultivait agréablement la poésie, à preuve le sonnet qu'il lut à Bernay, le 30 juin 1883, à l'inauguration du buste de Le Prevost (voir la brochure grand in-8° intitulée : « Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure. Section de

Digitized by Google

et sa physionomie posthume gardera ce caractère sympathique et séduisant qui fut, toute sa vie, inséparable de sa personne et de ses écrits.

l'arrondissement de Bernay. *Inauguration du buste de Auguste Le Prevost, le 30 juin 1883. Compte rendu et discours.* Bernay, impr. veuve Alfred Lefèvre, 1883, » et l'*Annuaire des cinq départements de la Normandie*, publié par l'Association normande, 50e année, 1884, p. 268). — Rappelons aussi la traduction en vers du *Chant de Walther*, fragment d'un poème allemand, *Amaranthe*, par Oscar de Redwitz. Cette traduction, œuvre de jeunesse, a été publiée par M. Join-Lambert, avec des commentaires appropriés, dans *le Patriote Noël*, supplément illustré du journal *le Patriote* de Pont-Audemer, paru sous la date du 25 décembre 1964 (grand in-4°, illustré).

Digitized by Google

OBSÈQUES DE M. JOIN-LAMBERT

Elles ont eu lieu à Livet-sur-Authou le vendredi 21 septembre. Au cimetière, devant la tombe, plusieurs discours furent prononcés par M. le secrétaire général de la préfecture de l'Eure, MM. Milliard, sénateur ; Dutheil, conseiller général ; Cesselin, conseiller d'arrondissement ; Chauvel, maire de Livet.

DISCOURS DE M. KUHN

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA PRÉFECTURE DE L'EURE

Messieurs,

M. le Préfet de l'Eure, se trouvant actuellement en congé et éloigné d'Evreux, m'a chargé d'apporter le tribut de ses regrets sur la tombe de M. Join-Lambert, conseiller général du canton de Brionne depuis plus de trente ans et doyen de l'assemblée départementale, où l'urbanité de ses manières et la sûreté de ses relations lui avaient conquis d'unanimes sympathies. M. Join-Lambert avait été élu en 1883, en remplacement de M. Janvier de la Motte, et, depuis, son mandat lui avait

Digitized by Google

été constamment renouvelé par ses électeurs fidèles. Il fut à un moment donné vice-président du conseil général et il en était en dernier lieu le doyen d'âge respecté, portant si allègrement ses quatre-vingts ans que nous étions loin de supposer qu'il fût déjà marqué par la destinée.

On peut dire de M. Join-Lambert qu'il eut une existence bien remplie et que sa verte vieillesse, au cours de laquelle il ne connut pas le repos, ne fut pour lui que la continuation d'une jeunesse studieuse et active. Nous le trouvons à ses débuts auditeur au Conseil d'Etat et commissaire du gouvernement près le conseil de préfecture, et il devait garder de son passage dans ces fonctions des méthodes de travail qui lui rendaient familières les questions administratives. Au conseil général, ses interventions étaient toujours marquées par un judicieux à-propos, au grand profit de la clarté des débats. Il s'était pour ainsi dire spécialisé dans les questions de l'assistance publique, dont il se faisait chaque année le rapporteur éloquent, introduisant dans des discussions parfois arides une pointe d'humour et des aperçus littéraires qui révélaient le fin lettré dont les productions, presque toutes consacrées à notre Normandie, sont justement appréciées par les connaisseurs. Le dernier acte de sa vie publique date d'un mois à peine, alors qu'il présidait en qualité de doyen d'âge la séance d'ouverture du conseil général et qu'il trouvait des accents éloquents pour adresser un salut affectueux à notre vaillante armée et affirmait avec une inébranlable conviction sa foi dans la victoire finale. Et M. Modeste Leroy, qui le remplaçait quelques instants après au fauteuil présidentiel, semblait résumer l'appréciation

Digitized by Google

de tous ses collègues en disant à M. Join-Lambert qu'il n'était pas seulement le doyen de l'assemblée départementale, mais aussi le gardien éloquent et vigilant des bonnes traditions de courtoisie qui n'ont jamais cessé de régner entre les membres du conseil général de l'Eure. Tel était l'homme que nous étions accoutumés à voir s'acheminant doucement dans la vie avec cette bonhomie souriante qui était faite d'indulgente bonté et qui semble être le privilège des vieillards qui n'attendent plus rien de l'existence. Il laisse un doux souvenir aux siens et à tous ceux qui l'ont connu.

Que sa famille attristée reçoive ici mes condoléances émues et qu'elle me permette d'adresser à la mémoire de M. Join-Lambert le salut respectueux de l'administration préfectorale.

DISCOURS DE M. MILLIARD

SÉNATEUR, ANCIEN GARDE DES SCEAUX
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ LIBRE DE L'EURE

C'est un ami qui apporte tristement et simplement un souvenir à son vieil ami M. Join-Lambert.

Le conseil général nous avait rapprochés, une commune sympathie nous a liés d'une solide amitié, comme me le rappelait son fils aîné en m'annonçant la triste nouvelle.

Que vous dirai-je de M. Join-Lambert que vous ne sachiez déjà ?

Après de brillantes études, il entrait au Conseil d'État

Digitized by Google

comme auditeur, par le concours. Le concours était sérieux alors comme il l'est encore aujourd'hui ; la fonction était intéressante. Et pourtant, au bout de quelques années, il donnait sa démission, tout en reconnaissant d'ailleurs que ce grand corps du Conseil d'État a rendu de sérieux services au pays sous tous les gouvernements. C'est sans doute qu'il n'avait pas la vocation administrative et peut-être aussi que son indépendance se sentait quelque peu gênée.

Son passage au Conseil d'État, les études qu'il avait faites pour y entrer l'avaient merveilleusement préparé à l'exercice du mandat de conseiller général que les électeurs du canton de Brionne allaient lui confier.

J'ai été son collègue au conseil général de 1886 à 1910. Je puis vous parler du rôle important qu'il y a joué, l'ayant vu à l'œuvre, vous dire le soin et la conscience avec lesquels il préparait les affaires de toute nature qui lui étaient confiées, la solidité et l'élégance de ses rapports, les sympathies qu'il y avait acquises, l'autorité dont il y jouissait, le respect dont y était entouré ce doyen qui, hier encore, à l'ouverture de la session d'août, prononçait le discours du doyen aux applaudissements de tous ses collègues.

Si dévoué qu'il fût à ses devoirs de conseiller général, ils étaient loin d'absorber toute son activité ; ils lui permettaient de se livrer à sa véritable vocation, les lettres. Il les aimait tendrement, amoureusement ; il les a cultivées jusqu'à la fin de sa vie.

C'était un lettré dans toute l'acception du mot. S'il aimait les lettres, il aimait aussi l'histoire, la grande et la petite, la générale et la locale. C'était en même temps un érudit et un chercheur. C'est ainsi qu'il a découvert

Digitized by Google

et publié les lettres de Mme Roland à celui qui allait devenir son mari, donnant un exemple qui a été suivi et qui nous a valu toute une correspondance en un gros volume aussi intéressant au point de vue littéraire qu'au point de vue historique. C'est ainsi qu'il a publié sur les sujets les plus divers de nombreuses et intéressantes brochures. Je n'en veux citer que deux, celle où il traitait avec une haute raison politique de la nécessité de deux Chambres et celle sur un Concordat au XIIe siècle, se rattachant à l'histoire de l'abbaye du Bec.

Son amour des lettres et de la Normandie le désignèrent à la présidence de deux grandes sociétés normandes : la Société normande du livre illustré et la Société libre de l'Eure. Les deux présidences lui furent offertes; il les accepta avec empressement et bonheur, car elles étaient dans ses goûts et ses désirs. Il les a exercées avec une grande distinction, et pour ne parler que de la seconde, de moi connue plus particulièrement, il a marqué sa place parmi les présidents de la Société libre de l'Eure, qui en compte tant de si distingués.

Il faut avoir pénétré dans l'intimité de M. Join-Lambert pour le bien connaître. pour apprécier cet esprit fin, délicat, parfois un peu subtil, le charme de son commerce, la bonté de son cœur.

Il était aussi modeste qu'instruit. Je me rappelle qu'il y a six ans, on lui a offert une candidature sénatoriale ; il l'a refusée simplement, préférant au Sénat les lettres, en quoi il n'avait peut-être pas tort, et désignant d'un juste coup d'œil celui qu'il fallait choisir.

Ses dernières années ont été assombries comme les dernières années de la vie le sont presque toujours, c'est dans l'ordre des choses, assombries par une séparation

Digitized by Google

cruelle, la perte de la plus délicieuse et de la plus douce des compagnes, assombries par les malheurs de la Patrie. La guerre est venue, dure à tous les Français, plus dure encore aux vieillards. Nos premiers revers l'avaient attristé, inquiété, ébranlé. Puis, un de ses fils a été blessé grièvement. Nouvelles inquiétudes, nouvel ébranlement.

Sa frêle nature n'a pas pu résister, et, lundi matin, en deux heures, il disparaissait sans souffrance, après avoir accompli, la veille au soir encore, son rôle de grand-père.

Cher ami, je vous plains. Je ne vous plains pas de nous avoir quittés. Vous nous quittez après une vie toute d'honneur et d'intelligence, vous êtes mort dans votre belle propriété de Livet dont vous avez été le véritable créateur et que vous aimiez tant. Vous laissez trois fils qui sauront marcher sur vos traces et porter votre nom. Mais vous êtes parti avant l'heure de la victoire désormais assurée par l'héroïsme de nos soldats, qui ont décidément conservé les vertus guerrières de leurs aïeux. Vous ne serez plus à nos côtés en ce jour de grande joie. C'est pour cela que je vous plains de tout mon cœur d'ami et de patriote.

DISCOURS DE M. DUTHEIL

CONSEILLER GÉNÉRAL

Mesdames, messieurs,

C'est au dernier venu dans l'assemblée départementale qu'échoit le douloureux devoir de dire le dernier adieu à notre cher doyen d'âge.

Digitized by Google

Pendant plus de trente années, M. Join-Lambert représenta au conseil général le canton de Brionne.

Il avait su s'y faire une place enviable, et chacun de ses collègues admirait encore à notre dernière session sa verte vieillesse.

M. Join-Lambert était un traditionaliste et un travailleur acharné. Il s'efforçait d'apporter dans toutes nos discussions l'appui de son autorité et les lumières de sa vive intelligence, et il était de ceux qui savent se faire écouter.

Tout le monde, du reste, l'aimait, et sa perte créera un vide dans notre assemblée. Et c'est surtout nous, les jeunes, qui avions besoin des conseils de sa sagesse et de son expérience, qui ressentirons le plus vivement sa perte.

Que l'hommage douloureux que nous déposons sur sa tombe soit un adoucissement à la douleur des siens.

Adieu, mon cher et vénéré collègue, adieu.

DISCOURS DE M. CESSELIN

CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ LIBRE DE L'EURE

Mesdames, messieurs,

En venant, au nom du canton de Brionne, exprimer au seuil de ce tombeau les regrets que cause la disparition de notre distingué conseiller général, M. Join-Lambert, je n'ai pas l'intention de retracer sa vie : elle

Digitized by Google

s'est passée au milieu de nous, nous le connaissions tous et lui-même connaissait une grande partie des habitants du canton.

Des voix beaucoup plus éloquentes que la mienne vous ont dit ce qu'il avait fait au point de vue du département tout entier en prenant une part active à tous les travaux du Conseil général depuis une cinquantaine d'années.

J'aurais voulu seulement rappeler ici les services rendus par M. Join-Lambert au canton de Brionne; mais, dès le début de mes recherches, je me suis heurté à une difficulté presque insurmontable : pour faire un compte rendu détaillé et à peu près exact, il eût en effet fallu prendre une à une les vingt-trois communes qui composent le canton, car dans chacune d'elles on trouve des traces de l'intervention de M. Join-Lambert : demandes faites par lui et subventions obtenues par son intermédiaire pour constructions et réparations de bâtiments communaux, amélioration des grandes lignes de chemins de fer, création de lignes d'intérêt local, routes départementales et chemins vicinaux, service des eaux et mesures de salubrité publique, tout l'intéressait et toute cause juste était assurée d'obtenir son appui.

Ancien président de la Société libre de l'Eure, il était en rapport direct et continuel avec les cultivateurs ; il connaissait les difficultés qu'ils ont à surmonter ; aussi s'inscrivit-il un des premiers lorsqu'il fut question, il y a quelques années, d'organiser le Crédit agricole, et c'est à juste titre et par acclamation qu'il en fut nommé le président d'honneur.

Accessible à tous et d'une générosité inépuisable, il était à la tête de toutes les souscriptions et membre

Digitized by Google

honoraire de toutes les sociétés. Quêtes, distributions de prix, fêtes locales, rien ne le laissait indifférent.

Donnant pour faire le bien, sans chercher les remerciements, M. Join-Lambert le faisait discrètement, se cachant même sous l'anonymat, et, maintenant qu'il n'est plus, je ne crois pas être indiscret en disant sur sa tombe que c'est à lui que la ville de Brionne doit d'être maintenant propriétaire des ruines du vieux donjon qui l'orne si bien et rappelle son passé historique et archéologique.

M. Join-Lambert était un travailleur instruit qui voulait faire profiter ses compatriotes de ses connaissances et des recherches qu'il avait faites. Il a contribué à enrichir les collections du musée de Bernay et laisse des œuvres très intéressantes, tant historiques que littéraires, parmi lesquelles je ne citerai que quelques-unes ayant un intérêt local :

« La Risle. »

« Un Vicomte de Briosne, conférencier et théologien à Elbeuf. »

« Recherches sur le trésor de Berthouville. »

« Inscriptions de l'église de Saint-Grégoire-du-Vièvre. »

« Lutte de saint Anselme, abbé du Bec, contre deux rois d'Angleterre. »

Nombreuses brochures sur l'agriculture et autres ouvrages qui lui survivront.

La fidélité de ses électeurs, qui depuis plus d'un demi-siècle lui ont renouvelé son mandat, est la meilleure preuve de l'estime et de la considération dont il jouissait dans le canton. M. Join-Lambert n'a jamais eu d'ennemis, mais il a eu des adversaires : ceux-ci eux-

Digitized by Google

mêmes lui ont rendu justice, ont renoncé à la lutte, et c'est sans concurrent qu'il fut élu les dernières fois.

N'ayant jamais voulu prendre de repos, il présidait encore, il y a quelques semaines, comme doyen d'âge, l'ouverture du Conseil général. Il meurt donc sur la brèche, après avoir travaillé toute sa vie.

La guerre n'étant, hélas! pas terminée, M. Join-Lambert a eu les angoisses du début et le chagrin de voir la France envahie. Il n'aura pas la joie d'assister à la victoire, mais il a eu la satisfaction de voir ses fils faire vaillamment leur devoir, et, après les inquiétudes d'une blessure grave, il a pu se réjouir avec nous tous de la magnifique citation et de la remise de la croix de la Légion d'honneur décernée à l'un d'eux.

Reposez en paix, cher monsieur Join-Lambert, dans cette petite vallée de Livet que vous avez tant aimée, aux côtés de celle qui fut votre compagne et votre collaboratrice pour faire la charité et qu'on appelait dans la contrée la « Providence des pauvres » : votre souvenir restera vivace dans le canton de Brionne, où votre nom sera toujours synonyme d'honneur, de travail et de générosité.

Puisse la respectueuse sympathie dont vous jouissiez parmi nous être un adoucissement à la douleur de vos fils, que je prie d'agréer, tant en mon nom personnel qu'en celui de tout le canton, dont je suis certain d'être l'interprète, l'expression de nos regrets et l'assurance de nos sincères condoléances.

Digitized by Google

DISCOURS DE M. CHAUVEL

MAIRE DE LIVET

Mesdames, messieurs,

Des voix beaucoup plus autorisées que la mienne viennent de nous retracer en termes éloquents et recueillis la vie de M. Join-Lambert, et d'apporter aux membres de sa famille le témoignage réconfortant des sympathies qu'éveille autour d'eux le deuil qui les afflige.

Je ne saurais mieux faire que de m'associer pleinement à ces paroles, au nom du conseil municipal de cette commune, dont M. Join-Lambert fut membre depuis 1870, et au mien.

Ses conseils éclairés sur toutes les affaires communales, son jugement sûr et équitable nous furent toujours précieux.

Très affable et d'une grande modération, il entraînait la conviction de ses auditeurs par la clarté et la loyauté de ses arguments.

Et s'il ne parvenait pas à rallier à ses idées ses contradicteurs, il conquérait toujours leur estime. Son accueil bienveillant était un plaisir pour nous et son concours éclairé fut toujours acquis à toute bonne cause ; il fut vraiment un ami de son pays. Permettez-moi de dire adieu à M. Join-Lambert, qui fut notre collègue honoré, à l'homme aimable qui se plut toujours à vivre quelques mois par an au milieu de nous, de notre vie un peu étroite, enserrée qu'elle est dans cette vallée qu'il affectionnait.

Digitized by Google

Digitized by Google

GÉNÉRAL VIGY

Digitized by Google

NOTICE

SUR

M. le général VIGY (Charles-Léon), 1847-1917.

PAR M. LE CAPITAINE BUCQUOY
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

LA CARRIÈRE DU GÉNÉRAL VIGY

Le général de division de réserve Léon Vigy, qui est décédé subitement, le 11 décembre 1917, en son domicile, à Évreux, rue Dubais, était né à Pogny (Marne), le 4 novembre 1847. Entré à Saint-Cyr en 1866, il en sortit en 1868 et fut nommé sous-lieutenant au 9e bataillon de chasseurs à pied.

Lorsque la guerre de 1870 éclata, il faisait partie du bataillon de chasseurs de la garde. Il fut blessé grièvement au combat de Ladonchamps, le 7 octobre 1870, lors de la dernière sortie de l'armée de Metz, et il put s'évader lors de la capitulation de Bazaine, avant la complète cicatrisation de sa blessure, et encore si affaibli, qu'en passant, quoique déguisé, devant des postes ennemis, il lui fallait une grande énergie pour redresser sa tête mutilée afin de ne pas attirer l'attention des sentinelles. Affecté, avant sa guérison, au 11e bataillon de chasseurs à pied, il prit part aux opéra-

Digitized by Google

tions de la 2e armée de la Loire, notamment à la bataille du Mans, avec le grade de capitaine ; il avait 23 ans.

Remis lieutenant en 1871, par la commission de revision des grades, il fut promu définitivement capitaine six mois après, à l'âge de 24 ans. Avec le 17e bataillon de chasseurs à pied, il fit un séjour en Algérie, à Batna, puis il le quitta pour suivre les cours de l'École supérieure de guerre et fut ensuite attaché à l'état-major de la place de Paris. Nommé plus tard major au 46e régiment d'infanterie, il quitta bientôt ce régiment pour prendre le commandement du 4e bataillon de chasseurs à pied. Puis il passa successivement lieutenant-colonel au 94e régiment d'infanterie et colonel au 32e de même arme.

Le colonel Vigy ne s'occupait nullement de politique, mais ses sentiments chrétiens et ses idées libérales, jointes à sa parenté avec le lieutenant-colonel Rousset, alors député nationaliste de Verdun, le rendirent suffisamment suspect pour retarder pendant de longues années sa promotion aux étoiles. Pendant cinq ans, il fut présenté avec le numéro 1 par ses différents commandants de corps d'armée, quelles que fussent les opinions de ceux-ci. De nombreux témoignages attestent encore aujourd'hui l'impression pénible que ressentaient ses subordonnés dévoués devant l'ostracisme dont était l'objet leur chef très aimé, et ils se rappellent encore avec émotion la parole vigoureuse avec laquelle il relevait leur moral en leur disant : « Nous ne servons pas pour des grades, Messieurs, nous servons pour la France ».

Après la chute du ministère André, l'injustice commise à l'égard du colonel Vigy fut enfin réparée.

Digitized by Google

Comme colonel, on lui confia un poste de général en le nommant au commandement de la subdivision de Laghouat, où les étoiles de général de brigade vinrent enfin le trouver le 25 septembre 1905. Après avoir commandé la 2e brigade d'infanterie d'Algérie, le général Vigy succéda au général Lyautey dans le commandement du territoire d'Aïn-Sefra. C'est dans ce poste qu'en 1908, lors des premiers événements du Maroc, il eut à diriger les opérations connues sous le nom de campagne du Haut-Guir, qui se terminèrent par l'occupation de Bou-Denib et la dispersion d'une harka de plus de 20.000 hommes, que l'agitateur Moulaï-Hassen avait soulevée contre nous.

A la suite de ce beau succès, le général Vigy reçut la troisième étoile, le 22 juin 1909, et prit le commandement de la 22e division d'infanterie à Vannes (Morbihan). C'est dans ce poste qu'il fut atteint par la limite d'âge.

En 1914, au début des hostilités, le général Vigy prit le commandement de la 82e division territoriale d'infanterie, composée de régiments normands. Il mena ces troupes au feu dans la Somme, où elles se trouvèrent en première ligne et firent largement leur devoir pendant les premiers mois de la guerre.

La 82e division ayant été dissoute en juillet 1915, le général Vigy fut, pendant un mois, adjoint au général commandant la 3e région à Rouen. C'est pendant ce laps de temps que lui furent remises la plaque de grand-officier de la Légion d'honneur et la croix de guerre avec palme qu'il avait méritées pendant le séjour au feu de la 82e division, comme l'attestait la citation suivante :

« Officier général d'une grande bravoure. A com-

Digitized by Google

mandé une division territoriale avec fermeté et bienveillance et en a fait une troupe modèle. Était adoré de ses hommes qui avaient en lui une grande confiance. »

Le général Vigy était, en outre, titulaire de la médaille du Maroc (avec agrafe Haut-Guir) et de la médaille de 1870. Ses états de service mentionnent une blessure de guerre et une blessure en service commandé.

Après ce court séjour à Rouen, le général Vigy reçut le commandement de la 105e division d'infanterie, à Dannemarie, puis à Suarce, en Alsace. Atteint de nouveau et définitivement par la limite d'âge dans le courant de l'année 1916, il se retira à Evreux pour y prendre un repos bien gagné. Hélas ! il ne devait pas survivre longtemps à sa mise à la retraite. Il emporte dans la tombe les regrets sincères de tous ceux qui l'ont connu et qui ont pu apprécier ses qualités de cœur, d'esprit et ses belles vertus.

OBSÈQUES DU GÉNÉRAL VIGY

Les obsèques de M. le général Vigy ont été une touchante manifestation de sincères regrets pour le défunt et de sympathie pour sa famille, si douloureusement éprouvée.

La levée du corps a été faite par Mgr Lucas, prélat de la maison de Sa Sainteté et archiprêtre de la cathédrale. Le char funèbre était orné de drapeaux aux couleurs des nations alliées, sans autre couronne que celle offerte par la 1111e section de vétérans, dont le général

Digitized by Google

Vigy avait accepté la présidence, et qui était représentée par une délégation avec son drapeau cravaté de crêpe.

Un drapeau tricolore recouvrait le cercueil, sur lequel avaient été placés l'uniforme et l'épée du défunt. Ses décorations, la plaque de grand officier de la Légion d'honneur, la croix de guerre avec palme et les médailles du Maroc et de 1870, étaient portées sur un coussin par un sous-officier.

Les honneurs militaires ont été rendus au dignitaire de la Légion d'honneur par la moitié des troupes de la garnison sous les ordres du commandant Maestracci.

Le deuil était conduit par M. A. Rousset, beau-frère du général, directeur honoraire de la Société générale à Versailles; par ses quatre fils, M. Jean Vigy, lieutenant de vaisseau à l'état-major de la marine à Dunkerque (en religion, le P. Vigy, de la Compagnie de Jésus), M. Pierre Vigy, rédacteur aux finances marocaines, caporal stagiaire d'administration, décoré de la médaille coloniale, officier du Ouissam Alaouitt chérifien, le sous-lieutenant Claude Vigy du 55e bataillon de chasseurs à pied, décoré de la croix de guerre, le sergent Jacques Vigy, du même bataillon depuis, également décoré de la croix de guerre et par son neveu M. Lauvray, ingénieur agronome, décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre; du côté des dames, par Mme la générale Vigy, par Mme Claude Vigy, sa belle-fille, et par Mme Lauvray, nièce du général.

Dans le nombreux cortège qui suivait la famille, on remarquait M. Robert Leneveu, préfet de l'Eure; M. le général Lanquetot, commandant par intérim la 3e région; M. le général Francfort, qui commandait une brigade d'artillerie à Vannes à l'époque où le général Vigy com-

Digitized by Google

mandait une division d'infanterie; M. le général Cheminon, originaire de la même commune que le défunt; les lieutenants-colonels Sanbourra, commandant d'armes; de Lignières, commandant le dépôt de cavalerie; Hardouin, retraité; les commandants Violette, Bénit, de Charant, Legréau, Sers, Maestracci, Beguin, Brail; M. le médecin-major Cravin, M. le sous-intendant Gaucher, M. le capitaine de gendarmerie Bucquoy, le capitaine Mouton, président du Souvenir français, et de nombreux officiers de la garnison; M. Henry Fauchet, conseiller général; M. Kuhn, secrétaire général de la préfecture; M. Goguet, conseiller de préfecture; M. Besnier, président du comité de la Croix-Rouge; M. Lecœur, administrateur de l'hôpital auxiliaire n° 12; MM. Cochin et Jacquelin, conseillers municipaux; M. Garnier, directeur de la Banque de France; M. Albert Doucerain, secrétaire perpétuel de la Société libre de l'Eure; plusieurs autres notabilités de la société d'Évreux, et d'anciens combattants de la 82e division territoriale, dont plusieurs mutilés, qui ont tenu à rendre un dernier hommage à leur ancien chef. Leur présence a particulièrement touché la famille du général.

Les cordons du char ont été tenus, de la maison mortuaire à la cathédrale, par MM. Henry Fauchet, le capitaine Mouton, Pierre Izarn, Besnier, le lieutenant-colonel Hardouin et Albert Doucerain.

La cérémonie religieuse a été présidée par Mgr l'évêque d'Évreux, qui était entouré des membres du chapitre. A l'issue de la messe, célébrée par M. le chanoine Delisle, Mgr Déchelette a donné l'absoute.

Le corps a été ensuite conduit à la gare, pour être transporté à Paris, et inhumé au cimetière Montpar-

Digitized by Google

nasse. De la cathédrale à la gare, les cordons du char ont été tenus par MM. le préfet de l'Eure, les généraux Lanquetot, Francfort et Cheminon, les lieutenants-colonels Sanbourra et de Lignières.

Devant le fourgon où le corps a été déposé, MM. le capitaine Mouton, le lieutenant-colonel Hardouin et le capitaine Bucquoy ont prononcé les discours suivants :

DISCOURS DU CAPITAINE MOUTON

Le capitaine Mouton, président du Souvenir français, secrétaire de la 1111e section des vétérans, a pris le premier la parole, et s'est exprimé ainsi :

« Quand, au commencement de cette année, je demandai à être présenté au général Vigy, nouvellement arrivé dans nos murs, j'étais loin de penser que, l'année à peine finie, cette belle figure de soldat sans peur et sans reproche viendrait tout à coup à disparaître.

« Quand, au mois de mai, sur ma demande en faveur du Souvenir français, il acceptait si aimablement de prendre la parole sur le monument du cimetière, je ne pouvais prévoir que le général nous serait sitôt ravi en quelques heures, lui dont la vie débordait dans sa parole si éloquemment persuasive. Ses accents de vibrant patriotisme sont restés gravés dans notre mémoire; nous les sentions à l'unisson de toutes nos épreuves et de toutes nos espérances.

« C'est au retour de cette manifestation, qui nous avait révélé la mesure de ses forces morales, que les Vétérans, guidés par leur chef, M. Fauchet, osèrent

Digitized by Google

offrir au général Vigy la présidence de notre section. Tout d'abord, il s'y refusa par déférence pour M. Fauchet, mais lorsque celui-ci eut allégué les raisons de santé qui ne lui permettaient plus de s'occuper activement de la section, le général accepta ce poste avec sa bonne grâce coutumière, fier, dit-il, d'être à la tête des Anciens de 70.

« Ce fut le commencement de l'estime et de la considération que nous lui vouâmes ; il sut bien vite les conquérir par plus d'un geste qui gravera parmi nous le souvenir ineffaçable de cette figure à peine entrevue. Je n'en citerai qu'un seul, le dernier : voulant récompenser le dévouement des vétérans qui rendent les honneurs militaires aux morts de la place, le général demanda des médailles qu'il voulait placer de sa main sur la poitrine de ces vieux soldats. La mort cruelle ne lui a pas permis de leur donner ce nouveau témoignage d'attachement, l'enlevant brusquement à notre respectueuse affection et à la salutaire influence qui s'ouvrait devant lui.

« Ce vaillant serviteur de la patrie ne pouvait se résoudre à l'inaction, en ces jours où la France demande à ses enfants le secours de toutes les énergies. A l'intérieur, comme naguère sur le front, il voulait lutter et agir... Comme cette action s'annonçait féconde !

« Au nom de la Société dont il fut trop peu de temps le zélé et si actif président, j'apporte sur le corps du général Vigy l'hommage de notre profonde douleur, et c'est avec la plus pénible émotion que je dépose l'humble palme du vétéran.

« Au nom de tous les membres de la section, au nom de M. Fauchet, président honoraire, j'offre à M^me^ la

Digitized by Google

générale Vigy, si cruellement éprouvée, nos plus vifs sentiments de condoléance, et à ses fils, si dignes de leur père et qui combattent tous depuis le début de la guerre, l'expression de notre douloureuse sympathie.

« Qu'il me soit permis d'adresser un personnel adieu au général, auquel j'avais voué une amitié sincère, cimentée chaque jour par nos fréquents rapports de service. Sa mort est pour moi un deuil douloureusement senti.

« Je vous salue une dernière fois, mon général, mais je ne vous dis pas adieu, car j'espère un jour vous revoir dans les légions célestes où je vous retrouverai à la tête de tous nos morts de la grande guerre. »

DISCOURS
DU LIEUTENANT-COLONEL HARDOUIN

Après le capitaine Mouton, M. le lieutenant-colonel en retraite Hardouin a pris la parole et s'est exprimé ainsi :

« Mon général,

« D'autres que moi, qui ont le privilège d'avoir été vos compagnons d'armes à la guerre actuelle, sont plus désignés et sauront certes mieux vous dire le dernier adieu. Puisque l'honneur m'échoit de parler ici, que ce soit pour retracer ce que fut votre belle carrière, achevée seulement lorsque, il y a quelques mois à peine, vous êtes venu habiter Évreux.

« Sergent-major à Saint-Cyr, sorti dans les tout premiers, ce qui vous donne le choix, vos préférences

Digitized by Google

vont droit aux chasseurs à pied, glorieux bataillons si jaloux de toujours grandir leur belle renommée acquise partout. C'est dans le bataillon des chasseurs de la garde impériale que vous partez à la guerre de 1870, prenant part à toutes les opérations de l'armée de Metz. Blessé à Ladonchamps d'une balle allemande reçue en plein visage, face à l'ennemi, et prisonnier, vous vous évadez hardiment et vous reparaissez au 11e bataillon, à la 2e armée de la Loire, à la bataille du Mans. C'est encore avec les chasseurs, au 17e, que vous faites trois ans de campagne sur les hauts plateaux de la province de Constantine.

« A votre retour en France, après deux ans passés à l'École de guerre, cette pépinière féconde des généraux et des états-majors que nous admirons aujourd'hui à l'œuvre, vous êtes promu officier supérieur et bientôt nommé commandant du 4e bataillon de ces mêmes chasseurs à pied. Là, comme avant, vous êtes ce que nous appelons l'officier fanatique, au zèle ardent, sincère et actif, concentrant toute la conception du service militaire dans le dévouement constant à l'armée, pour la force et la gloire de la patrie.

« Vous évoquiez volontiers, tout dernièrement encore, ce que vous appeliez vos belles années à votre 4e bataillon, et lorsque, il y a deux ans, au front, les hasards de la guerre le firent passer un jour au carrefour où était installé votre poste de commandement, vous avez eu la joie, me disiez-vous radieux, de savoir que votre nom n'y avait pas été oublié. Il était commandé ce jour-là par le brillant commandant Jean Cordier, enfant regretté d'Évreux, depuis tué à l'ennemi, mort glorieusement pour la France.

Digitized by Google

« Le commandement d'un bataillon de chasseurs à pied, considéré à juste titre comme un brevet de mérite et d'aptitude, vous fait nommer au grade de lieutenant-colonel du 94e, que vous franchissez rapidement, et vous voici à Tours, colonel du 32e — de la « 32e », comme vous aimiez à l'appeler, en souvenir de la 32e demi-brigade dont il est né, et qui s'est tant illustrée dans l'immortelle campagne d'Italie. Il est l'objet de vos soins assidus. Vous l'aimez. Votre corps d'officiers est fier de vous, et je vois encore tout dernièrement votre visage s'épanouir à la nouvelle qu'après les assauts du plateau de Californie, le 32e, deux fois cité, a reçu la fourragère. Elle venait, cette heureuse nouvelle, de son jeune chef actuel, le lieutenant-colonel Sauget, connu à Évreux comme chef de bataillon au 28e et qui vous prouvait ainsi que, là encore, votre souvenir est resté vivace.

« Du 32e, et sans attendre l'heure de votre promotion, vous allez à Laghouat exercer, comme colonel, le commandement de ce grand centre du Sud algérien. Les étoiles du général de brigade viennent vous le confirmer, puis vous êtes choisi pour commander la colonne qui va marcher, par le Guir, vers le Sud marocain. Les difficultés sont grandes à travers ce pays si jalousement gardé et défendu par ses farouches habitants. Vous les surmontez : c'est vous qui prenez Bou-Denid, mon général, ouvrant ainsi la porte du sud-est à notre pénétration militaire au Maroc.

« Là encore, vous avez laissé la marque de votre forte et salutaire empreinte ; on le verra bien à l'accueil fait à vos jeunes fils, à leur entrée dans l'armée, par ces mêmes officiers de Bou-Denib dispersés sur tous les fronts.

Digitized by Google

« Rentré en France, promu général de division à Vannes, vous prenez à cœur l'entraînement des contingents bretons, que nous verrons bientôt, à côté des normands, se distinguer dans la lutte contre l'Allemagne. C'est à Vannes que la limite d'âge vous atteint et vous fait passer, en 1912, au cadre de réserve.

« L'heure du repos n'a pourtant pas sonné. Vous êtes nommé au commandement de la division territoriale du 3e corps. Elle n'existe guère que sur le papier, mais les événements vont se précipiter :

« 1914 — 2 août — c'est la guerre. Vous courez à votre division ; elle vous trouve le premier au rendez-vous, et vous l'entraînez à l'ennemi. Vous la conduisez au feu dans cette région de la Somme, devenue fameuse, et où, en définitive, l'invasion allemande, après avoir été arrêtée net, est par la suite contrainte à un recul accentué. De cette division territoriale fait partie le régiment d'Évreux, où tous peuvent témoigner de l'entraînement que vous leur avez communiqué, préoccupé surtout d'élever les cœurs en même temps que de pousser l'instruction à la hauteur des exigences nouvelles. Vous avez toute leur confiance.

« Tout change constamment à la guerre. Les circonstances amènent la dissolution de votre division normande : on vous en donne une autre. C'est en Alsace, cette fois, et vous avez la grande joie de fouler avec des troupes françaises cette terre redevenue française. Mais il vous faut subir, enfin hélas ! la loi brutale et inexorable de la retraite.

« C'est alors que vous venez vous fixer à Évreux. Vous y arrivez, précédé du décret qui vous nomme grand officier de la Légion d'honneur. Après la croix de

Digitized by Google

guerre que vous a value une très belle citation à l'ordre de l'armée, c'est le couronnement de vos cinquante ans d'éminents services.

« Votre action ne cesse pourtant pas : votre grande expérience, votre influence, votre activité restent au service du pays. Vous apportez au Souvenir français la chaleur de votre parole convaincante ; à la Société des Vétérans, l'appui de votre haute autorité ; vous propagez avec audace et rapidité à Évreux la Ligue maritime française, si nécessaire à la vitalité et à la prospérité de la France de demain. Votre abord bienveillant, la sérénité de votre visage, reflet de votre âme si loyale, vous assurent tous les concours.

« De tout ceci, deux figures se dégagent, qui ne s'effaceront pas de notre souvenir : le chef de corps, instructeur, éducateur, qui inspire le devoir ; l'officier général, qui entraîne la confiance et l'élan devant l'ennemi : au Maroc, au front.

« Il en est une aussi qui doit être signalée ; celle du père de famille dirigeant lui-même l'éducation et l'instruction de ses enfants. Vous avez donné quatre fils à la patrie ; vous les avez voulus, vous les avez formés hommes du devoir et même, suivant votre expression, hommes du devoir à la manière cornélienne. Ils sont aujourd'hui tous les quatre soldats de la France, dont deux sous l'uniforme et dans les rangs de vos chasseurs à pied. L'un d'eux porte la croix de guerre.

« Dormez en paix, mon général, votre carrière si pleinement remplie est un modèle. En vous rappelant si vite à lui, vous, le chef chrétien, le père de famille très chrétien, Dieu, le seul maître, a voulu en hâter la

Digitized by Google

récompense. Vos fils perpétueront vos vertus. Votre exemple ne périra pas ! »

DISCOURS DU CAPITAINE BUCQUOY

Puis, le capitaine Bucquoy, docteur ès lettres, commandant l'arrondissement de gendarmerie d'Evreux, qui, pendant une année, fut en Alsace attaché à l'état-major du général Vigy, comme commandant de la prévôté, lui a adressé ce dernier hommage :

« Madame, mon général, messieurs,

« Permettez à un officier qui a eu le grand honneur de passer un an de cette terrible guerre auprès du général Vigy de venir, au nom de tous ceux qui ont servi sous ses ordres, apporter ici le témoignage de notre profond respect et de notre inébranlable attachement.

« J'étais à Dannemarie lorsqu'un matin de l'été 1915, descendant de la justice de paix, où se trouvait le quartier général, je croisai dans l'escalier le général Vigy, qui venait prendre son commandement. Je fus immédiatement frappé d'admiration et de respect devant cette belle figure, si jeune, si vigoureuse, si militaire. Cette impression qui est restée profondément gravée dans mon souvenir, est celle qu'ont ressentie, Messieurs, tous ceux qui voyaient pour la première fois le général. Mais bientôt nous vîmes que sous cet aspect énergique se cachait un cœur d'or ; en de multiples circonstances, nous pûmes éprouver les effets de cette bienveillance

Digitized by Google

paternelle qui, jointe à une juste fermeté, était la caractéristique de notre nouveau chef. « Adoré de ses hommes », disait la citation à l'ordre de l'armée qui couronnait la première partie de la campagne faite par le général. Ce fut aussi le sentiment de tous ceux qui ont fait avec lui la seconde.

« Dans cette Alsace dont la reprise était toute son ambition, le général allait achever sa carrière militaire. Pendant un an, il y commanda la 105e division, presqu'entièrement composée de territoriaux dont la résistance ne se démentit pas une heure. Plusieurs fois j'ai rencontré le général dans ses tournées aux tranchées, et je puis témoigner des soins qu'il apportait à cette organisation. Les noms de Carspach, de Largitzen, de Seppois, dont souvent ont retenti nos communiqués, peuvent en témoigner aussi.

Lorsqu'en 1916 je fus nommé à Évreux, c'est le général Vigy qui me renseigna sur ma nouvelle garnison, où il me donnait rendez-vous après la victoire. Mais bientôt, hélas ! l'inexorable limite d'âge le faisait habitant d'Évreux avant l'époque qu'il eût souhaitée. C'est là, Messieurs, que vous l'avez entendu, continuant à servir par la parole et cherchant, selon sa propre expression, « à inculquer à ses concitoyens la salutaire haine du boche ». C'est dans cette œuvre nouvelle, où il aurait pu rendre tant de services, que le général est frappé brusquement, en pleine force, laissant d'unanimes regrets.

« Aussi, malgré que la modestie de mon grade dût me convier au silence devant les hautes autorités qui sont venues rendre au général un suprême hommage, j'ai tenu à venir apporter à ses quatre fils les condo-

Digitized by Google

léances émues de leurs camarades de l'armée, et à Mme la générale Vigy le respectueux hommage de nos sentiments douloureux. J'ai tenu, mon général, à venir vous saluer une dernière fois au nom de tous ceux qui, pendant cette guerre, ont combattu sous vos ordres, au nom de tous ceux qui avec vous ont défendu le drapeau de la France et qui vous donnent rendez-vous dans le glorieux repos où déjà vous a reçu le Dieu des armées. »

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DÉCÉDÉS PENDANT L'ANNÉE

M. MIGNON (Pierre-Victor), greffier du Tribunal de commerce de Bernay, ancien archiviste de la Société libre de l'Eure (section de Bernay), décédé à Bernay, le 17 janvier 1917, dans sa 67e année.

M. LECOQ (Jules-Paul-Alfred), né à Evreux le 20 décembre 1846, chef de bureau honoraire aux Archives de l'Eure, officier d'Académie, décédé à Evreux le 21 février 1917.

M. ROUSSEL (Paul), notaire à Nonancourt, mobilisé comme maréchal des logis au 32e dragons, trésorier de l'Association amicale des Anciens élèves de l'Ecole Saint-François de Sales, décédé à Nonancourt, le 10 mars 1917, à l'âge de 40 ans.

M. BÉNET (Armand-Eugène), né à Evreux le 2 septembre 1858, lauréat de l'Ecole des Chartes, archiviste honoraire du Calvados, décédé à Evreux le 30 mars 1917.

M. FOUQUET (Alfred), ancien avoué à Paris, décédé accidentellement à Serez, le 12 juin 1917, dans sa 65e année.

M. LUCAS DE LESTANVILLE (Marie-Frédéric-François), né à Paris le 19 août 1844, décédé au Boulay-Morin (Eure), le 11 septembre 1917.

M. JOIN-LAMBERT (Arthur), né à Elbeuf-sur-Seine le 4 octobre 1839, auditeur au Conseil d'Etat, commissaire du gouvernement près le Conseil de préfecture de la Seine, conseiller général de l'Eure, Président de la Société libre de l'Eure en 1889 et 1899, Président de la Société normande du Livre illustré, décédé au château de Livet-sur-Authou le 17 septembre 1917.

M. VIGY (Charles-Léon), né à Pogny (Marne) le 4 novembre 1847, général de division du cadre de réserve, grand-officier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre, titulaire des médailles du Maroc et de la guerre de 1870, décédé à Evreux le 11 décembre 1917.

Digitized by Google

OUVRAGES ENTRÉS A LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ

Le Bureau exprime ici sa reconnaissance et celle des Membres de la Société aux personnes qui contribuent à enrichir la Bibliothèque.

Offerts par les auteurs, les éditeurs, les imprimeurs ou divers donateurs.

MM.

ADAM (Ch.). Notice sur la vie et les travaux de M. Louis Passy. Paris, 1916, broch. in-4°.

BLANCHEMAIN (Paul). Anatole Feugère, sa vie, ses œuvres, son enseignement. Paris, 1880, in 12.

BUCQUOY (lieutenant). Une relique : l'habit neuf du général de Songis (1810-11), Valognes, 1914, broch. in-8°.

CHANOINE-DAVRANCHES. La vie sociale pendant la première partie de la Révolution, 1789-98. Rouen et environs. Rouen, 1916, in-8°.

— Notes sur l'origine et l'histoire des jeux. Rouen, 1917, in-12.

CLERMONT-TONNERRE (E. de). Histoire de Samuel Bernard et de ses enfants. Paris, 1914, in-8°.

COLLIGNON (Maurice). Une tentative des Allemands dans l'Eure et la Seine-Inférieure en 1914. Evreux, 1917, broch. in-8°.

COUTIL (Léon). Collection de 102 brochures (Préhistoire) en 5 vol. in-8° reliés.

DUBREUIL (Léon). La Révolution dans le département des Côtes-du-Nord. Paris, 1909, in-12.

— La vente des Biens nationaux dans les Côtes-du-Nord, 1790-1830. Paris, 1912, in 8°.

— Le régime révolutionnaire dans le district de Dinan. Paris, 1912, in-8°.

— L'extraction du salpêtre dans le district de Dinan. Paris, 1913, in-8°.

Digitized by Google

FEUGÈRE (Anatole). Bourdaloue, sa prédication et son temps. Paris, 1889, in-12.

GUÉRY (abbé). Découverte archéologique au secrétariat de l'évêché d'Evreux. Evreux, 1916, broch. in-8°.

— Palinods ou puys de poésie en Normandie. Evreux, 1916, broch. in-8°.

GUILMARD (Emile). Maître François pendant la guerre. Paris, 1916, broch. in-8°.

HALÉVY (Ludovic). Criquette. Paris, 1884, in-16.

HAREL (Paul). Œuvres poétiques. Paris, 1904, in-12.

— En forêt (poésies). Paris, s. d., in 16.

— Poèmes mystiques et champêtres. *Id.*

— Mme de la Galaisière. *Id.*

— A l'enseigne du Grand-Saint-André. Paris, 1906, in-16.

— Hobereaux et villageois. Paris, s. d., in-12.

— Un mariage au XVIIIe siècle. Alençon, 1918, broch. grand in-8°.

L'HOPITAL (Joseph). Un clocher dans la plaine. Paris, s. d., in-12.

Lycée d'Evreux. Distribution des prix. Années 1916 et 1917, Palmarès.

MESNEL (abbé). Les saints du diocèse d'Evreux, 5e fasc. Saint Mauxe et saint Vénérand. Evreux, 1917, grand in-8°.

PICOT (Emile). Les professeurs et les étudiants de langue française à Pavie. Paris, 1916, broch. in-8°.

POUPÉE (Alph.). Au village, poésies rustiques. Andelys, 1909, broch. in-8°.

RÉGNIER (Louis). Louis Passy, sa vie et ses œuvres. Pontoise, 1917, in-8°.

SAINT-LÉGER (J. de). Louis XVII dit Charles de Navarre. Paris, 1916, in-8°.

THUILLIER (abbé). Roses-France, poésies. Paris, 1917, in-16.

VALVILLE (E.). Çà et là. Sens, 1894, in-16.

ZEYS (Louise). Les petites industries rurales et leur évolution. Paris, s. d., in-16.

Banque de France. Assemblée générale du 31 janvier 1918. Compte rendu, rapport des Censeurs, broch. in-4°.

Offerts par le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

BABELON (Ernest). Le trésor d'argenterie de Berthouville. Paris, Em. Lévy, 1916, in-f° illustré, 34 planches.

Digitized by Google

Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de France, par R. de Lasteyrie et Al. Vidier, t. VI, 3e livr., 1916, in-4°.

— des travaux scientifiques, par J. Deniker, t. I, 3e livraison 1916, in-4°.

Offerts par la Préfecture.

Conseil général de l'Eure. Sessions de mai et septembre 1916. Rapport du Préfet.

— Session d'avril 1917, broch. in-8°.

— Session d'août 1917. Rapport du Préfet; procès-verbaux des séances.

Achats ou Échanges.

ADAM (Mme). Chrétienne. Paris, s. d., in-12.

Annuaire de la noblesse, année 1914, in-12.

BARBIER (Paul). Des chants dans la tourmente, poésies de guerre. Paris, 1917, in-18.

BERGERAT (Emile). Théophile Gautier. Paris, 1879, in-18.

Bibliothèque de la ville de Rouen. Catalogues divers, 5 vol. et 4 brochures.

BILLAUD (Paul). Grichemidi (recueil de nouvelles). Paris, 1906, in-12.

— Au moulin de Virelune. Paris, s. d., in-4°.

BOURGET (Paul). Le sens de la mort. Paris, 1917, in-16.

— Lazarine. Paris, 1917, in-16.

BUCQUOY (lieutenant). Les gardes d'honneur du Premier Empire. Nancy, 1908, grand in-8°.

BRUNHES (Jean). La géographie humaine. Paris, 1912, in-8°.

BÜCHNER. Traduction Letourneau. L'homme selon la science. Paris, 1874, in-8°.

CONTEL. Celles qui s'en vont. Album de lithographies. Lisieux, 1917, in-4°.

DUBOSC (G.). Trois Normands : Corneille, Flaubert, Maupassant. Rouen, s. d., grand in-8°.

FEUILLET (Octave). Le roman d'un jeune homme pauvre. Paris, 1868, in-18.

GUÉRY (abbé). Histoire de l'abbaye de Lyre. Evreux, 1917, in-8°.

HAREL (Paul). Chansons de chasse. Argentan, 1911, in-16.

HARTOY (Maurice d'). Au front. Paris, 1916, in-16.

Digitized by Google

HÉRISSON (comte d'). Journal d'un officier d'ordonnance. Paris, 1885, in-18.

HEUZEY (J.-Ph.). Lucie Félix-Faure-Goyau; sa vie et ses œuvres. Paris, 1916, in-16.

HIRSCH (Ch.-Henry). Chacun son devoir. Roman d'un réformé. Paris, s. d., in-18.

HOUVILLE (Gérard d'). Jeune fille. Paris, s. d., in-18.

LAVEDAN (H.). La famille française. Paris, 1917, in-16.

MAÏTEN d'ARGUIBERT. Journal d'une famille française pendant la guerre. Paris, 1916, in 16.

MARGUERITTE (Paul). L'embusqué. Paris, s. d., in-18.

NADAILLAC (marquis de). Mœurs et monuments des peuples préhistoriques. Paris, 1888, grand in-8°.

OHNET (Georges). L'aventure de Raymond Dhautel. Paris, s. d., in-16.

RIVET (Ch.). Le dernier Romanoff. Paris, 1917, in-16.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER. Dix ans de l'histoire d'Allemagne (1847-1857). Paris, 1875, in-18.

SANDEAU (Jules). Sacs et parchemins. Paris, 1856, in-18.

THEURIET (André). Péché mortel. Paris, 1895, in-18.

TOUCHET (Mgr), évêque d'Orléans. S. G. Mgr Fuzet, archevêque de Rouen, 1899-1916. Paris, 1917, broch. in-8°.

TYSSANDIER (Léon). Figures parisiennes. Paris, 1887, in-18.

(Anonyme). Le marquis de Villeneuve-Trans et les syndicats agricoles en Provence (1889-1908). Lyon, 1916, in-18.

Digitized by Google

LISTE

DES

PRÉSIDENTS DE LA SOCIÉTÉ

Depuis sa réorganisation en 1832.

MM.

1832. Passy (Antoine), préfet de l'Eure.
1834. De Rancé, officier d'état-major, député.
1835. Gazan, ancien député.
1836. Hébert, juge de paix à Évreux.
1837. Robillard, ingénieur en chef du département de l'Eure.
1838. Passy (Antoine), ancien préfet de l'Eure.
1839. A. de Monicault, préfet de l'Eure.
1840. Cassen, ancien receveur de l'enregistrement.
1841. A. de Monicault, préfet de l'Eure.
1842. Cassen, ancien receveur de l'enregistrement.
1843. Zédé, préfet de l'Eure.
1844. Petit (Ange), membre du conseil général de l'Eure.
1845. Zédé, préfet de l'Eure.
1846. De Salvandy (le comte), ministre, député.
1847 De Bantel, préfet de l'Eure.
1848. De Salvandy (le comte), ancien ministre.
1849. Hébert, juge de paix, à Évreux.
1850. Vallon, préfet de l'Eure.
1851. Passy (Antoine), ancien préfet.
1852. De Sainte-Croix (le marquis), préfet de l'Eure.
1853. D'Albuféra (le duc), député.
1854. Troplong, président du Sénat.
1855. Lefebvre-Duruflé, ancien ministre, sénateur.
1856. De Lagrange (le comte), député.
1857. Janvier de la Motte, préfet de l'Eure.

Digitized by Google

MM.

1858. D'Albuféra (le duc), député.
1859. Mgr Devoucoux, évêque d'Évreux.
1860. Petit (Guillaume), membre du conseil général de l'Eure.
1861. Rouland, ministre de l'Instruction publique.
1862. De la Roncière le Noury (le baron), vice-amiral, membre du conseil général.
1863. De Clermont-Tonnerre (le duc), membre du conseil général.
1864. De Barrey (le comte), membre du conseil général.
1865. L'Hopital (Georges), maître des requêtes au conseil d'État.
1866. Boulatignier, conseiller d'État.
1867. Delisle (Léopold), membre de l'Institut.
1868. Duverger, président du tribunal civil.
1869. Tourangin, préfet de l'Eure.
1870. De la Roncière-le Noury (le baron), vice-amiral, membre du conseil général.
1871. De Blosseville (le marquis), membre du conseil général.
1872. Sers (le baron), préfet de l'Eure.
1873. De Blosseville (le marquis), membre du conseil général.
1874. De Broglie (le duc), vice-président du conseil général.
1875. Passy (Louis), sous-secrétaire d'État au ministère des Finances.
1876. De Clermont-Tonnerre (le duc), membre du conseil général.
1877. Tassin, préfet de l'Eure.
1878. De Blosseville (le marquis), vice-président du conseil général.
1879. Firbach, préfet de l'Eure.
1880. De Salvandy (le comte), ancien député.
1881. Delisle (Léopold), membre de l'Institut.
1882. Barrême, préfet de l'Eure.
1883. Pouyer-Quertier, sénateur, président du conseil général.
1884. Hébert (Émile), membre du conseil général.
1885. Barbié du Bocage, vice-président de la Société nationale d'agriculture de France (section de la Sylviculture).
1886. Passy (Louis), député de l'Eure, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture de France, membre du conseil général.
1887. Galtié, préfet de l'Eure.
1888. De Blangy (le comte), membre du conseil général.
1889. Join-Lambert, membre du conseil général.
1890. Frémont, préfet de l'Eure.

Digitized by Google

MM.

1891. Passy (Louis), député de l'Eure, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture, vice-président du conseil général de l'Eure.
1892. Pointu-Norès, préfet de l'Eure.
1893. Duméril, propriétaire-agriculteur à Émalleville.
1894. Izarn (E.), propriétaire à Évreux, vice-président.
1895. De Boury (le comte), membre du conseil général.
1896. Fortier (Charles), propriétaire, ancien chef du contentieux à la Banque de France.
1897. Bonjean (Georges), juge au tribunal de la Seine.
1898. Passy (Louis), député de l'Eure, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture de France, membre du conseil général.
1899. Join-Lambert, membre du conseil général.
1900. Omont, membre de l'Institut, conservateur à la Bibliothèque nationale (département des manuscrits).
1901. Prevost (Gustave), ancien magistrat.
1902. De Vilmorin (Maurice), membre de la Société nationale d'agriculture.
1903. Passy (Louis), député de l'Eure, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture, membre du conseil général.
1904. Fouquet (Camille), député de l'Eure.
1905. Sorel (Albert), membre de l'Académie française.
1906. L'Hopital (Joseph), président du syndicat agricole de l'arrondissement d'Évreux.
1907. Passy (Louis), député de l'Eure, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture, membre du conseil général.
1908. De Valon (vicomte), membre du conseil général.
1909. Hervey (Maurice), membre du conseil général.
1910. Picot (Émile), membre de l'Institut.
1911. Monnier (Léon), sénateur de l'Eure.
1912. Lerenard-Lavallée, juge au tribunal civil de Bernay.
1913. Passy (Louis), député de l'Eure, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture, membre du conseil général.
1914. } De Mare (Albéric), président de la caisse régionale de
1915. } crédit mutuel agricole de l'Eure.
1916. De Boury (le marquis), député de l'Eure, vice-président.
1917. Harel (Paul), homme de lettres.
1918. Modeste-Leroy (Louis), député de l'Eure, président du conseil généra

Digitized by Google

LISTE GÉNÉRALE

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ LIBRE D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS

ET BELLES-LETTRES DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

Membres du bureau et du conseil d'administration pendant l'année 1918.

BUREAU

Président	MM.	Modeste-Leroy, député de l'Eure, président du conseil général.
Vice-Président . . .		Le marquis de Bourdy, député, conseiller général, à Amfreville-la-Campagne.
Secrétaire perpétuel .		Albert Doucerain, avocat, à Évreux.
Trésorier		Albert Hubert, propriétaire, à Évreux.

SECTIONS

AGRICULTURE. — INDUSTRIE. — SCIENCES

Président	MM.	Bourgne, professeur départemental d'agriculture, à Évreux.
Secrétaire		Albéric de Mare, au château d'Orvaux.

LETTRES. — ARTS. — PHILOSOPHIE

Président	MM.	Joseph L'Hopital, à Angerville-la-Campagne.
Secrétaire		Ernest Guillemare, à Évreux.

Digitized by Google

CONSEIL D'ADMINISTRATION AVEC INDICATION DE LA DATE DE SORTIE

MM.

ALABOISSETTE, avoué	1918
HUBERT (Alphonse), directeur de la Coopérative agricole	
COURCELLES, avocat	1919
LAUVRAY, ingénieur-agronome	
BESNIER, ancien directeur de la Banque de France	1920
LAMIOT, agriculteur	

ARRONDISSEMENT D'ÉVREUX

Ville d'Évreux.

MM.

ADELINE, docteur en médecine.
ALABOISSETTE, avoué.
AUGER, négociant.
BAGOT, avocat.
BEAUJEAN (l'abbé), chanoine, secrétaire de l'Évêché.
BELLENGER (Pierre), avoué.
BERTIN (André), conseiller d'arrondissement.
BESNIER, ancien directeur de la succursale de la Banque de France.
BIARD, géomètre.
BIONVAL, représentant de commerce.
BIZET, directeur de la succursale du Crédit Lyonnais.
BLOT (Narcisse), propriétaire.
BONNEFOY, directeur de la *Liberté de l'Eure*.
BOUCHET, professeur à l'École normale d'instituteurs.
BOURGNE, professeur départemental d'agriculture.
BOURGUIGNON, caissier de la succursale de la Banque de France.
BRAIL, commandant en retraite.
BREUGNOT, négociant, secrétaire de la Société de géographie commerciale.
BUCQUOY, capitaine de gendarmerie.
CHAMAULT (Mme), rentière.

Digitized by Google

MM.

CHAUVIN, propriétaire.
CHAUVIN (Georges), avocat, conseiller d'arrondissement.
COCHIN, manufacturier.
CORBASSON, pharmacien.
COURCELLES, avocat.
COUSINOU, notaire.
CYR, rentier.
DÉCHELETTE (Mgr), évêque d'Évreux.
DEHAIS, propriétaire.
DELAUNAY, minotier.
DELISLE (l'abbé), chanoine de la cathédrale.
DELOUYE, propriétaire.
DENIS (Charles), entrepreneur de travaux publics.
DESDOUITS (l'abbé), vicaire à Saint-Taurin.
DOUCERAIN (Albert), avocat.
DUBREUIL, professeur au Lycée.
DULAC, entrepreneur de blanchisserie.
ECHALARD, directeur d'assurances.
EUDELINE (l'abbé Paul), chanoine de la cathédrale.
FAUCHET, conseiller général, directeur des usines de Navarre.
FAYET-CAUET, conseiller à la Cour d'appel de Douai.
FEUGÈRE, chef de bureau honoraire à la Préfecture de la Seine.
FRETEY, clerc de notaire.
GARNIER (Paul), directeur de la succursale de la Banque de France.
GASTEBLED, clerc de notaire.
GODARD (Paul), propriétaire à Navarre.
GONDARD, agent d'assurances.
GOSSART, architecte honoraire du département de l'Eure.
GOUHIER, directeur de l'imprimerie Hérissey.
GRELLET, receveur de l'enregistrement.
GUÉRY (l'abbé), aumônier du Lycée.
GUEST, avoué, président de la Société de géographie commerciale.
GUILLEMARE (Ernest), propriétaire.
GUTTIN (l'abbé), curé-doyen de Saint-Taurin.
HAIMET (Eugène), juge au Tribunal de commerce.
HALLIEZ, commissaire-priseur.
HÉE (Edmond), automobiles, juge au Tribunal de commerce.
HÉRISSAY (Émile), juge honoraire.
HÉRISSAY (Jacques), avocat.
HÉRISSEY (Paul), maître imprimeur.

Digitized by Google

MM.

Hervieu, négociant et apiculteur.
Hubert (Albert), propriétaire.
Hubert (Alphonse), directeur de la Coopérative agricole.
Izarn (Pierre), propriétaire.
Jacquelin, entrepreneur de travaux publics.
Koenig, commis-principal des ponts et chaussées.
Kretz (Paul), officier d'administration de 1re classe.
Laignel-Lavastine, ancien vice-président du conseil de préfecture.
Lamiray, marchand antiquaire.
Lamiot, agriculteur, à Cambolle.
Lapeltey père, propriétaire.
Lapeltey fils, horticulteur.
Laurent, médecin-major.
Lautour (Mlle), directrice d'école privée.
Lauvray (Léon), ingénieur-agronome.
Lebigre, libraire.
Leblond, agriculteur, à la Madeleine.
Leblond-Lesort, ancien négociant.
Lecœur, manufacturier.
Lecointe, professeur honoraire à l'École normale.
Leduc, représentant de commerce.
Légier, notaire.
Legué, ancien juge au Tribunal de commerce.
Leneveu (Robert), préfet de l'Eure.
Lenoir, directeur de la Fonderie de la Madeleine.
Le Sauvage, directeur d'assurances.
Letartre, industriel.
Letellier-Alaboissette, propriétaire.
Letellier-Petel (Mme ve), propriétaire.
Levasseur (le chanoine), curé de Navarre (Evreux).
Loiseleur, propriétaire.
Loiziel, avocat, conseiller d'arrond., adj. au maire d'Evreux.
Louvet, propriétaire.
Mahieu, professeur au Lycée.
Mathieu, professeur au Lycée.
Maxence, avocat.
Menon, avocat.
Minangoy-Pérignon (comte).
Momenteau (Alb), directeur de la succursale de la Société générale.
Monnier, capitaine des sapeurs-pompiers.

Digitized by Google

MM.

MORIN, tapissier-décorateur.
PARIS (l'abbé), professeur à l'Ecole Saint-François de Sales.
PASQUIER (Mme ve), propriétaire.
PETEL père, notaire honoraire.
PETEL (François), notaire.
PILLARD, avocat.
PITOISET, proviseur honoraire du Lycée.
PORTAIL, brasseur.
QUIRIÈRE, photographe.
RADIGUET, opticien.
RÉGNIER (Louis), propriétaire.
RÉVEILHAC (Pierre), propriétaire.
SAUVAGE, manufacturier.
SOUTY (Paul), propriétaire.
THINON DE LA TROCHE (l'abbé), professeur à l'École Saint-François de Sales.
TIXIER, notaire.
VARILLON, correspondant des chemins de fer de l'État.
VERRIER, archiviste départemental.
VINCENT, bibliothécaire.
Syndicat agricole de l'arrond. d'Évreux (M. L'HOPITAL, président).
Tribunal civil d'Évreux (M. HARDOIN, greffier).

CANTONS D'ÉVREUX

Évreux-Sud.

L'HOPITAL (Joseph), à Angerville-la-Campagne.
NOUVEL (Georges), au château de la Ronce (Fontaine-sous-Jouy).
PANTIN (l'abbé), curé de Guichainville.
PENCIOLELLI, au château de Bérou (Guichainville).
ROSTOLAN (comte DE), au château du Buisson-Garembourg (Guichainville).
SAISSET-SCHNEIDER (le général), au Moussel d'Arnières.
Comice agricole des deux cantons d'Évreux (M. MORISE, président).

Évreux-Nord.

BARRE DE NANTEUIL (baron DE LA), à la Chapelle-du-Bois-des-Faulx.
GLATIGNY (DE), maire de Normanville.

Digitized by Google

Canton de Breteuil.

MM.

BONALD (Mme DE), à Breteuil (et Boulevard Malesherbes, 31, Paris).
JARNAC (comte DE), au château de Condé-sur-Iton.
ROCHEGUDE (marquis de), au château de Souvilly, à Bémécourt.

Canton de Conches.

CLERMONT-TONNERRE (duc DE), au château de Glisolles.
GEOFFROY DE GRANDMAISON, au château de Nagel, près Conches.
MARE (Albéric DE), au château d'Orvaux.
PIJON (Mme), au Champ-Dolent.
PRÉAUX (marquis DE), au château de Quenet, près Conches.

Canton de Damville.

AGOUTIN, agriculteur, à Creton.
LESTANVILLE (DE), au château des Houlles, près Damville.
MEUNIÉ, au château de Bois-Giroult, près Damville.

Canton de Nonancourt.

LEFÈVRE (Théotiste), directeur de l'imprimerie Firmin-Didot, au Mesnil-sur-l'Estrée.
VIEL-CASTEL (Pierre DE), au château de Louye, par Dreux (E.-et-L.).
Comice agricole du canton de Nonancourt (M. DE VIEL-CASTEL, trésorier).

Canton de Pacy.

BERCHER (Eugène), propriétaire, à Pacy.
BONJEAN (Mlle), œuvre d'Orgeville, par Pacy-sur-Eure.
HAY (Léon), propriétaire, à Pacy.
LOISEL (Sylas), propriétaire à Menilles.
PETIT (Félix), à Boisset-les-Prévanches.
TRUTAT (Saint-Ange), au château d'Hardencourt.
Syndicat des Agriculteurs de la région de Pacy (M. MARIE, président).

Canton de Rugles.

THUILLIER (l'abbé), curé de la Neuve-Lyre.

Digitized by Google

Canton de Saint-André.

MM.

DUGUAY, agriculteur, maire de Saint-Germain-de-Fresney.
FESSARD (Émile), cultivateur, à Croth.
VERVILLE, aviculteur, à Saint-André.

Canton de Verneuil.

BARREY (comte DE), à Verneuil.
BERTIER, directeur de l'École des Roches, à Verneuil.
BOUCHARD (le chanoine), curé-doyen de Verneuil.
DES BROSSES (le vicomte), à Chennebrun.
OUDIN, conseiller général, maire de Verneuil.
MIGUET, à Chaise-Dieu du Theil, par Bourth.
PHÉLIZOT (Edmond), directeur des usines de Tillières-sur-Avre.
TASTEMAIN, ancien notaire, à Verneuil.
Comice agricole du canton de Verneuil (M. OUDIN, président).

Canton de Vernon.

D'ALBUFÉRA (le marquis D'), au château de Bizy, près Vernon.
BLOT (A), agriculteur à Houlbec-Cocherel.
LA CROIX DE LA NOUGARÈDE (comtesse DE), au château de Cocherel.
Comice agricole de Vernon (M. DELAPORTE, président).

ARRONDISSEMENT DES ANDELYS [1]

Canton des Andelys.

DECHAUMONT, cultivateur, à Boisemont.
DELAHAYE, cultivateur, à Fresne-l'Archevêque.
FESSART, agriculteur, à Mantelle-sur-Andelys.
* FLEURY, cultivateur, à la Bucaille (à Guiseniers).
* MILLIARD, sénateur de l'Eure, aux Andelys et à Paris.

[1] Dans les sections d'arrondissement, les membres dont les noms sont précédés d'un astérisque versent leur cotisation à Evreux et reçoivent en échange le *Recueil des Travaux de la Société.*

Digitized by Google

Canton d'Écos.

MM.

* Courbet (Ansbert), à Cantiers.
Hébert (Auguste) fils, cultivateur, à Cantiers.
* Villard, conseiller d'arrondissement, maire de Fours.

Canton d'Étrépagny.

* Chéron (Louis), cultivateur, à Gamaches.
* Doré (Henri), cultivateur, à Gamaches.
Hébert (Narcisse), à Hacqueville.
* Le Couteulx de Caumont (Henri), conseiller d'arrondissement, à Saint-Martin-d'Étrépagny.

Canton de Fleury-sur-Andelle.

* Bultel, conseiller d'arrondissement, à Gaillardbois (11, rue Sénart, Rouen).
* Defontenay, cultivateur, à Houville.
* Josse, député de l'Eure, conseiller général, à Perruel-sur-Andelle.
* Le Vavasseur (Jacques), conseiller d'arrondissement, à Radepont.
Milliard, propriétaire, à Écouis.

Canton de Gisors.

* Guesnier (Mme), propriétaire, à Vesly.
* Champy (Pierre), conseiller d'arrondissement, à Gisors.
* Thorel (l'abbé), curé de Mainneville.

Canton de Lyons-la-Forêt.

* Humblot (l'abbé), curé de Lisors.
* Valon (comte de), conseiller général, à Rosay.

Digitized by Google

ARRONDISSEMENT DE BERNAY

Membres du bureau de la section.

Président . . . MM. BROGLIE (le duc DE), au château de Broglie.
Secrétaire . . . X...
Trésorier . . . POTTIER, ancien notaire.

Canton de Bernay.

MM.

ADAM, marchand grainetier, à Bernay.
AMAT, avoué à Bernay.
BEAUMONT (Étienne DE), au château de Fontaine-l'Abbé.
BONNENFANT (l'abbé), directeur à l'Institut théologique à Bernay.
BREAVOINE, propriétaire, à Saint-Victor-de-Chrétienville.
BORDEAUX (René), propriétaire, à Bernay.
BUAT, escompteur, à Bernay.
CAHAGNE, propriétaire, à Menneval.
CANCLAUX (le comte DE), au château de Courcelles, par Serquigny.
CHAPRON, marchand mercier, à Bernay.
CHARETTE (DE), propriétaire, au Mont-du-Gord, à Menneval.
CLERC, conseiller à la Cour des comptes, au Bois-Taillefer, Bernay.
CORDIER (Raymond), à Bernay.
COUPEY, agent voyer en retraite, à Bernay.
DAUGER (le comte), à Menneval.
DESMAZERIE, propriétaire, à Menneval.
DURAND, maire de Carsix.
DURAND (Gustave), avocat, à Bernay.
DURAND (Maurice), avocat à la Cour d'appel.
FOCET (Jules), propriétaire-éleveur, à Bernay.
FROMENTIN, chef de culture, à Menneval.
GRASSAL, eleveur à Carentonne-Bernay.
HELOT, filateur, à Bernay.
JADIN, au Logis de Plasnes, près Bernay.
LEDOUX, propriétaire, à Serquigny.
LEHUEN-ROUSSELIN, agent principal de la Compagnie *Le Soleil*, à Bernay.
LEMAIRE, au château du Hazeray, à Saint-Aubin-le-Vertueux.
LEMAIRE fils, rue de la Charentonne, à Bernay.

Digitized by Google

MM.

LEPRESTRE, pharmacien, à Bernay.
LEROY, tanneur, à Bernay.
LESENS, propriétaire, à Bernay.
LEVAIN, au château de Caorches.
LINZELER, propriétaire, au château de Carsix.
MASSELIN (Camille), à Bernay.
MESNIL (le Dr Roger), à Bernay.
MIAULLE-DUVAL, imprimeur, à Bernay.
MIGNON (Louis), avocat, à Bernay.
MONTIGNY (le baron Jacques DE), au château de Granchain.
MORIN, notaire, à Bernay.
PHILIPPE DE LA LONDE, directeur de l'enregistrement en retraite, à Bernay.
PICKEL, pâtissier, à Bernay.
POTTIER, ancien notaire, à Bernay.
REISCHMUTH, ferme de Carentonne, à Bernay.
RIVIÈRE, avoué, à Bernay.
ROULLET, avoué, à Bernay.
SAILLARD (Fernand), agent général de Compagnie d'assurances.
SAUVAGE, notaire, à Bernay.
STILLIÈRES, agriculteur, à Menneval.
VOGUÉ (le comte DE), au château de Serquigny.
YVELIN, juge au tribunal de commerce de Bernay.

Canton de Beaumesnil.

ECALARD (Louis), horticulteur, à La Barre.
FÈRE (Charles), au château de Bosc-André, par La Barre.
MAISTRE (le comte DE), au château de Beaumesnil.
MARAIS, propriétaire, à Épinay.

Canton de Beaumont-le-Roger.

BERTIN (Charles), agriculteur, au Plessis-Sainte-Opportune.
BERTIN, agriculteur, à Beaumontel.
BEZAT, régisseur, à Beaumont-le-Roger.
BOISGELIN (le comte Bruno DE), à Beaumont-le-Roger.
BOISGELIN (le comte Georges DE), à Beaumont-le-Roger.
BOISGELIN (le comte Louis DE), à Fontaine-la-Soret.
BONNET, au châlet de Melleville, à Goupillières.

Digitized by Google

MM.

Société Albert Bouchon et fils, à Nassandres.
Chesnevarin, propriétaire, à Beaumontel.
Chesnot (Eugène), agriculteur, au Tilleul-Othon.
Danloux-Dumesnil (Roger), au château de Romilly-la-Puthenaye.
Dubost, agriculteur, à Barc.
Dufay, notaire, à Beaumont-le-Roger.
Harcourt (le comte d'), au château du Champ-de-Bataille, près le Neubourg.
Hervieu (Émile), à Beaumontel.
Hervieu (Gabriel), à la ferme de Pierrelée, à Beaumontel.
Hervieu (Albert), au Bourg-Dessus, à Beaumont.
Lascaze, propriétaire, à Bray.
Malhère, fabricant de dentelles, à Beaumont-le-Roger.
Martin, ferme du Champ de Bataille de Sainte-Opportune-du-Bosc.
Monnier (Georges), agriculteur, au Tilleul-Othon.
Moutardier (Achille), à Barc.
Ramier, agriculteur, à Écardenville-la-Campagne.
Thureau, agriculteur, à Écardenville-la-Campagne.
Varry, propriétaire, à Beaumont-le-Roger.
Vion, négociant, à Beaumont-le-Roger.

Canton de Brionne.

Amelot, imprimeur, à Brionne.
Bonnechose (Gaston de), conseiller d'arrondissement, à Brionne.
Cauvin, professeur d'horticulture, à Brionne.
Cesselin, conseiller d'arrondissement, à Brionne.
Cesselin (Félix) fils, agriculteur, à Saint-Eloi-de-Fourques.
Conard, maire de la Neuville-du-Bosc.
Conard (Raoul), à la Neuville-du-Bosc.
Duhamel (Émile), à Notre-Dame-d'Épine.
Foulongne, agriculteur, à la Haye-de-Calleville.
Join-Lambert (Octave), au château de Livet-sur-Authou.
Join-Lambert (André), au château de Livet-sur-Authou.
Lemoine (Henri), à Livet-sur-Authou.
Letailleur (Paul), maire d'Harcourt.
Mauconduit, au château de Beaufícel, à Harcourt.

Canton de Broglie.

Abaye (Charles), domaine du Tremblay, à la Goulafrière.
Bigot (Arthur), agriculteur, à Grandcamp.

Digitized by Google

MM.

Bonnechose (de), ancien conseiller référendaire à la Cour des comptes, au château de la Boulaie, à Grandcamp.

Bonnechose (Georges de), conseiller général, au château de la Boulaie, à Grandcamp.

Broglie (le duc de), au château de Broglie.

Charpentier (Arthur), cultivateur, à Broglie.

Chevallier, propriétaire, à Montreuil-l'Argillé.

Couteau, agriculteur, à Capelle-les-Grands.

Delarouzée, régisseur, à Broglie.

Deverre (l'abbé), curé de Grandcamp.

Ducy, agriculteur, à Saint-Denis-d'Augerons.

Escalopier (vicomte de l'), maire de Notre-Dame-du-Hamel.

Gatine, propriétaire, à Broglie.

Godin, propriétaire, à Broglie.

Latham, propriétaire, au château de Guenet, à Broglie.

Lecarbonnier (Maurice), au château de Gauville, par Montreuil.

Mazier (le docteur), à Broglie.

Menier, au château du Parc, à Grandcamp.

Meugnier (l'abbé), curé-doyen de Broglie.

Milleville (baron de), à Notre-Dame-du-Hamel.

Picard, propriétaire, à Broglie.

Protoy (Eugène), propriétaire, à Ferrières-Saint-Hilaire.

Rousselin, ancien conseiller d'arrondissement, maire de Grand camp.

Seigneur, agriculteur, à Gisay-la-Coudre.

Vandeul (de), au château des Bruyères, à Saint-Quentin-des-Iles.

Vigan (le baron Jacques de), château de Cernières, à Saint-Pierre-de-Cernières.

Canton de Thiberville.

Augé (Parfait), propriétaire, à Folleville.

Chennevière (Désir), agriculteur, au Theil-Nolent.

Fourquemin, agriculteur, à Folleville.

Koenig, ancien conseiller d'arrondissement, à St-Aubin-de-Scellon.

Koenig (Paul), à Saint-Aubin-de-Scellon.

Labbé (Paul), négociant, à Thiberville.

Lagarenne (le comte de), à Giverville.

Maillet (Ernest), agriculteur, à Giverville.

Manoury, propriétaire, à Folleville.

Digitized by Google

MM.

MESNEL (l'abbé), curé de Heudreville-en-Lieuvin.
MESNIL (Gustave), propriétaire, à Drucourt.
PELGAT (Alphonse), agriculteur, à Heudreville-en-Lieuvin.
PORÉE (le chanoine), inspecteur de la Société française d'Archéologie, curé de Bournainville.
SALABERRY (le comte DE), à Giverville.
SAYVE (le comte DE), à Saint-Germain-la-Campagne.

ARRONDISSEMENT DE LOUVIERS

Membres du bureau de la section.

Président . . . MM. le marquis DE BOURY, conseiller général, député, à Amfreville-la Campagne.
Secrétaire . . . LEFEBVRE, 16, rue de l'Écho, à Louviers.
Trésorier . . . DE CARRÈRE, ancien receveur particulier des finances, à Louviers.

Canton d'Amfreville-la-Campagne.

BELLEST (Robert), propriétaire, maire de Thuit-Signol.
BOSQUIER, propriétaire, à Amfreville-la-Campagne.
* BOURY (le marquis DE), député, conseiller général, à Amfreville.
DEBUS, cultivateur, à Amfreville-la-Campagne.
DELAMARE, maire de Thuit-Auger.
DELAQUÈZE, agriculteur, à Thuit-Signol.
DUMONTIER, maire de Vraiville.
GRIPPON, propriétaire-cultivateur, à Amfreville.
HERMIER (Armand), propriétaire, à Amfreville.
LEGRAND, restaurateur, à Amfreville.
LEMAITRE, cultivateur, à Vraiville.
LESAGE, ancien maire de la Haye-du-Theil.
LESIEUX (Arthur), cultivateur, à Vraiville.
MANSARD, propriétaire, à Saint-Cyr-la-Campagne.
METTAIS, cultivateur, à Amfreville.
PETIT (Albert), cultivateur, à la Haye-du-Theil.

Canton de Gaillon

BOUDEHAN, ancien maire, à Aubevoye.
BOURDON, ancien conseiller d'arrondissement, à Gaillon.

Digitized by Google

MM.

Bourdon fils, propriétaire, à Gaillon.
* Cordier (Marcel), artiste peintre, à La Croix-Saint-Leufroy.
Crépel (Joseph), à Saint-Aubin-sur-Gaillon.
Lemaitre (Gustave), à Saint-Pierre-la-Garenne.
Le Villain (Mme ve), à Aubevoye.
Marquais (Alphonse), propriétaire, maire d'Ailly.
Mognay (Alphonse), à Saint-Aubin-sur-Gaillon.
* Monnier (Léon), sénateur, conseiller général, à Gaillon.
Piedeleu (Désiré), cultivateur, à Venables.
Renoult, à Fontaine-Bellenger.
Saillot, cultivateur, à la Croix-Saint-Leufroy.
Seguin (de), maire de Tosny.
Thézard, propriétaire-cultivateur, adjoint, à Ailly.
Thorel, à Venables.
* Thureau-Dangin, propriétaire, château de la Croix-Saint-Leufroy.
* Thureau-Dangin (Mme), château de la Croix-Saint-Leufroy.
* Vigny, propriétaire, à Autheuil.

Canton de Louviers.

Amette, ancien adjoint, à Heudebouville.
Baret, à Saint-Cyr-du-Vaudreuil.
Bellemère (Désiré), à Saint-Étienne-du-Vauvray.
Bertin, rosiériste, à Saint-Pierre-du-Vauvray.
Bioche, docteur en médecine, à Louviers.
Bordel, représentant des Établissements Malétra, à Louviers.
Botté (Auguste), cultivateur, à Amfreville-sur-Iton.
Breham (Augustin), meunier, à Acquigny.
Breton (Paul), manufacturier, à Louviers.
Caron (Aimé), cultivateur, à Quatremare.
Carrère Saint-Béarn (de), ancien receveur des finances, à Louviers.
Cartier (Edmond) fils, propriétaire, à Crasville.
Chanteux, maréchal, à Louviers.
* Collignon (Maurice), publiciste, à Louviers.
Coquereaumont (de), propriétaire, à Incarville.
* Coutil (L.), correspondant du ministère de l'Instruction publique, à Saint-Pierre-du-Vauvray.
Dagommer, propriétaire, maire de Pinterville.
Damvy fils, à Quatremare.
Delacour (Georges), cultivateur, à Acquigny.

Digitized by Google

MM.

DELAMARRE, conseiller municipal, à la Haye-Malherbe.
DOUTTÉ, cultivateur, à Damneville-Quatremare.
DUFLOT (Mme), à la Haye-le-Comte.
FAYARD, propriétaire, à Pinterville.
FERRAND (Édouard-Honoré), maire de Surtauville.
FOURNIER, agent général de *l'Urbaine*, à Louviers.
GILBERT (Léon), propriétaire, à Louviers.
GONDARD (Albert), cultivateur, à Incarville.
GONDARD (Amédée), cultivateur, à Incarville.
HERSENT (René), cultivateur, à la Vacherie-sur-Hondouville.
HÉZON, vétérinaire, à Louviers.
IZAMBERT (Mme), à Louviers.
JEUFFRAIN (André), manufacturier, à Louviers.
JEUFFRAIN (Pierre), manufacturier, à Louviers.
LABELLE, manufacturier, maire de Saint-Pierre-du-Vauvray.
LAGUETTE, notaire, à Louviers.
LANGLOIS (Léon), cultivateur, à Louviers.
LANGLOIS (Maurice), entrepreneur, à Acquigny.
LAPORTE, notaire, à Louviers.
LEFEBVRE, secrétaire de la Section, à Louviers.
LEGUAY, greffier, à Louviers.
LEQUEU (Paul), ferblantier, à Louviers.
LÉZÉ, notaire, à Louviers.
MALLET, avoué, à Louviers.
MIQUEL, manufacturier, à Louviers.
MONTULLÉ (baron DE), à Amfreville-sur-Iton.
MOULIN (Émile), marchand de porcs, à Louviers.
PEUPION, vétérinaire, à Louviers.
PORTOIS, marchand de grains, à Louviers.
ROSTAND (Mlle), à Pinterville.
SAINT-PÉRIER (comte DE), aux Planches.
THOREL (Raoul), maire et conseiller général, à Louviers.
TRIBOUT (Eugène), cultivateur, à Louviers.
TRICHEUX frères, instruments agricoles, à Louviers.
Union horticole et agricole de Saint-Pierre-du-Vauvray.

Canton du Neubourg.

ANDRIVEAU, directeur de l'École d'agriculture.
AUGUET, maire du Tremblay.

Digitized by Google

MM.

Auzoux (Charles), agriculteur, à Feuguerolles.
Berrier, agriculteur, à Saint-Aubin-d'Écrosville.
Billon, grainetier, au Neubourg.
Bourcier (Raoul), au Tremblay.
Coudekerque-Lambrecht (de), propriétaire, à Houetteville.
Crestey, adjoint, à Crosville-la-Vieille.
Dannet (Mme ve), au Tremblay.
Dugord, maire d'Hectomare.
Duhamel, cultivateur, à Ecquetot.
Foucher (Eugène), propriétaire, à Épreville.
Gripon, à Amfreville-la Campagne.
* Haye-Jousselin (de la), conseiller général, maire de Saint-Aubin-d'Écrosville.
Hurel, cultivateur, à Bérangeville-la-Campagne.
Lalouelle, maire de Daubeuf.
Lasnon, cultivateur, à Villettes.
Legouez fils, à Hectomare.
Lemercier, propriétaire, au Troncq.
Lenoble, ancien maire, à Iville.
Olivier, propriétaire, au Troncq.
Polignac (prince François de), au château de Houetteville.
Turmel, grainetier, au Neubourg.

Canton de Pont-de-l'Arche.

Achard (Mme ve Louis), cultivatrice, à la Haye-Malherbe.
Béranger (Mme ve), à Léry.
Blondel, maire de Vatteville.
Cauchoix, industriel, à Saint-Cyr-du-Vaudreuil.
Desportes, cultivateur, à Connelles.
Foucher (Victor), cultivateur, à Léry.
Hellot (Louis), à Montaure.
* Hervey (Maurice), sénateur, agriculteur, à Notre-Dame-du-Vaudreuil.
Jouffroy, entrepositaire, à Pont-de-l'Arche.
Lanquest, à Herqueville.
Louée, maire de Léry.
Max Catoire, au château de la Garde-Châtel, à Montaure.
Milliard (Victor), à Alizay.

Digitized by Google

MM.

MILLIARD (Henry), cultivateur, à Montaure.
MOREAU (Victor), cultivateur, à Igoville.
MOREAU, cultivateur, à Alizay.
MOREAU, adjoint au maire, à Pitres.
NOUVEL, propriétaire, à Igoville.
PELLERIN (Léon), cultivateur, à Portejoie.
PÉRIER, maire d'Igoville.
PERRIER, cultivateur, ferme de Rouville, à Alizay.
POTTERIE (DE LA), au château de Rouville, à Alizay.
RAOUL-DUVAL (Mme vve), propriétaire, à Notre-Dame-du-Vaudreuil.
RAOUL-DUVAL (André), maire, à Notre-Dame-du-Vaudreuil.
* SOREL (le Dr), à Pont-de-l'Arche.
VAN GROOTVEN, propriétaire, à Saint-Cyr-du-Vaudreuil.

ARRONDISSEMENT DE PONT-AUDEMER

Canton de Bourgtheroulde.

* BOULET (Emmanuel), propriétaire à Bosc-Roger-en-Roumois.
* DERAIS, conseiller général, à Berville-en-Roumois.
* FOUCARD (Georges), pépiniériste, à Bourgtheroulde.

Canton de Pont-Audemer.

* LORIOT, député de l'Eure, à Saint-Germain-Village.

PARIS

MM.

ALBERT-PETIT, professeur au lycée Janson-de-Sailly, 3, rue Guichard (16e arr.).
BERANGER, directeur de contentieux, 12, boulevard Beaumarchais (4e).

Digitized by Google

DOUCET (Jacques), 16, rue Spontini (16e).
LABBÉ (Joseph), avocat, rue de Magdebourg, 3 (16e).
LEFÈVRE (Abel), député de l'Eure, 34, boulevard des Batignolles (18e).
LEROY (MODESTE), député de l'Eure, 57, boulevard Péreire (17e).
MIGUET (Émile), 1, boulevard Henri IV (4e), et Chaise-Dieu-du-Theil, par Bourth (Eure).
OMONT, membre de l'Institut, conservateur à la Bibliothèque nationale (département des manuscrits), rue Raynouard, 17 (16e).
PICOT (Émile), membre de l'Institut, avenue de Wagram, 135 (17e).
PRÉTAVOINE (Charles), rue Le Pelletier, 10 (9e).
VILMORIN (Maurice DE), 1, rue de Laplanche (7e).

DÉPARTEMENTS

MM.

BESNIER, archiviste départemental, à Caen.
CHANOINE-DAVRANCHES, président honoraire à la Cour d'appel, à Rouen.
DEVILLE (Etienne), 32, rue du Bouteillier, à Lisieux.
HAREL (Paul), homme de lettres, à Echauffour (Orne).
IZARN (Louis), au château de Saint-Martin, près Yerville (Seine-Inférieure).
L'HOPITAL (Henri), château des Bordes, par Brétigny-sur-Orge (Seine-et-Oise).
PREVOST (Gustave), ancien magistrat, rue Chasselièvre, à Rouen.
VERMONT, avocat, président de la Société de secours mutuel *l'Émulation chrétienne*, à Rouen.

ÉTRANGER

MM.

DUMONT (Fernand), membre de la Société de littérature wallonne, à Bressoux-Liège (Belgique).
GOSSELIN (Auguste), docteur ès lettres, prêtre habitué à Saint-Charles de Bellechasse, Québec (Canada).

Digitized by Google

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES [1]

Paris.

Académie d'agriculture de France.
Association française pour l'avancement des sciences.
La Pomme. Société littéraire et artistique.
Société nationale d'horticulture.
Société de l'Histoire de France.
Société d'Histoire contemporaine.
Société nationale des Antiquaires de France.
Société des Agriculteurs de France.
Société centrale d'apiculture et de zoologie agricole.
Club français du chien de berger.

Départements.

AIN . . . . . Société d'émulation et d'agriculture (lettres, sciences et arts), à Bourg.
AISNE . . . . . Société académique, à Laon.
ALPES-MARITIMES. Société des sciences et arts des Alpes-Maritimes, à Nice.
— Société centrale d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation, à Nice.
AUBE. . . . . Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres, à Troyes.
AUDE. . . . . Société centrale d'agriculture, à Carcassonne.
BASSES-ALPES . . Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes, à Digne.
BASSES-PYRÉNÉES. Société des sciences, lettres et arts, à Pau.
BOUCHES-DU-RHÔNE. Académie de Marseille, à Marseille.
— Université d'Aix, à Aix.

[1] La Société ne continuera l'envoi de son Recueil qu'aux Sociétés qui lui adresseront exactement les leurs.

Digitized by Google

CALVADOS. . . .	Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres, à Caen.
—	Association normande, à Caen.
—	Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.
—	Société française d'archéologie, à Caen.
—	Société linnéenne de Normandie, à Caen.
—	Société des amis de l'Université de Normandie, à Caen.
—	Société d'agriculture et du commerce, à Caen.
—	Société historique, à Lisieux.
CHARENTE. . . .	Société archéologique et historique de la Charente, à Angoulême.
CORRÈZE	Société scientifique, historique et archéologique, à Brives.
CÔTE-D'OR. . . .	Académie des sciences, arts et belles-lettres, à Dijon.
—	Société d'histoire, d'archéologie et de littérature, à Beaune.
CÔTES-DU-NORD .	Société d'émulation des Côtes-du-Nord, à Saint-Brieuc.
EURE.	Société des Amis des Arts du département de l'Eure, à Évreux.
—	Société normande d'études préhistoriques (bibliothèque à Evreux).
—	Les Amis de Verneuil, à Verneuil.
EURE-ET-LOIR . .	Société archéologique, à Chartres.
GARD.	Académie de Nîmes, à Nîmes.
—	Société d'étude des sciences naturelles, à Nîmes.
GIRONDE	Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Bordeaux.
—	Société d'agriculture, à Bordeaux.
—	Société d'horticulture de la Gironde, à Bordeaux.
HAUTES-ALPES . .	Société d'études, à Gap.
—	Société d'agriculture des Hautes-Alpes, à Gap.
HAUTE-GARONNE .	Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres, à Toulouse.
—	Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse.
HAUTE-MARNE . .	Société des lettres, des sciences, des arts, de l'agriculture et de l'industrie, à Saint-Dizier.
HÉRAULT	Société archéologique, à Montpellier.

Digitized by Google

Hérault	Société d'horticulture et d'histoire naturelle, à Montpellier.
—	Académie des sciences et lettres, à Montpellier.
—	Société archéologique, à Béziers.
Ille-et Vilaine .	Société archéologique, à Rennes.
—	Syndicat pomologique de France, à Rennes.
Indre	Société d'agriculture, à Châteauroux.
Indre-et-Loire .	Société archéologique de Touraine, à Tours.
—	Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres, à Tours.
Isère.	Académie delphinale, à Grenoble.
—	Société de statistique de l'Isère, à Grenoble.
Loire-Inférieure	Société académique, à Nantes.
—	Société nantaise d'horticulture, à Nantes.
Loiret	Société d'agriculture, des sciences, belles-lettres et arts, à Orléans.
—	Société horticole du Loiret, à Orléans.
—	Société d'agriculture de l'arrondissement, à Pithiviers.
Lozère	Société d'agriculture, industrie, sciences et arts, à Mende.
Manche.	Société archéologique, artistique, littéraire et scientifique, à Valognes.
Marne	Académie nationale, à Reims.
Meurthe-et-Moselle.	Académie de Stanislas, à Nancy.
—	Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain, à Nancy.
—	Société des sciences de Nancy.
Meuse	Société d'apiculture de la Meuse, à Bar-le-Duc.
Nièvre	Société départementale d'agriculture, à Nevers.
Nord.	Comice agricole, à Lille.
—	Société d'émulation, à Cambrai.
Oise	Société académique d'archéologie, sciences et arts du département, à Beauvais.
—	Société d'études historiques et scientifiques, à Beauvais.
—	Comité archéologique, à Senlis.
—	Comité archéologique et historique, à Noyon.
—	Sociétés d'agriculture de Beauvais, de Chaumont, de Clermont, de Compiègne et de Senlis, à Compiègne.
Orne.	Société hist. et archéolog. de l'Orne, à Alençon.

Digitized by Google

ORNE.	Société d'horticulture, à Alençon.
PAS-DE-CALAIS. .	Société académique de l'arrondissement, à Boulogne-sur-Mer.
PYRÉNÉES-ORIENT.	Société agricole, scientifique et littéraire, à Perpignan.
RHÔNE	Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Lyon.
—	Société d'agriculture, sciences et industrie, à Lyon.
SAÔNE-ET-LOIRE .	Académie de Mâcon.
—	Société d'histoire naturelle, à Mâcon.
—	Société Éduenne, à Autun.
—	Société d'histoire et d'archéologie, à Chalon-sur-Saône.
—	Société des sciences naturelles de la Saône-et-Loire, à Chalon-sur-Saône.
SARTHE.	Société d'agriculture, sciences et arts, au Mans.
—	Société d'horticulture de la Sarthe, au Mans.
SEINE-ET-MARNE .	Société d'agriculture, à Melun.
—	Société d'agriculture, sciences et arts, à Meaux.
SEINE-ET-OISE . .	Société d'agriculture et des arts, à Versailles.
—	Association agricole et horticole, à Mantes.
SEINE-INFÉRIEURE.	Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Rouen.
—	Bibliothèque de la ville de Rouen.
—	Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, à Rouen.
—	Société libre d'émulation, à Rouen.
—	Société normande de géographie, à Rouen.
—	Société centrale d'agriculture, à Rouen.
—	Société centrale d'horticulture, à Rouen.
—	Société des amis des sciences naturelles, à Rouen.
—	Société d'études diverses, au Havre.
—	Société géologique de Normandie, au Havre.
SOMME	Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
—	Académie des sciences, des lettres et des arts, à Amiens.
—	Société d'émulation, à Abbeville.
TARN-ET-GARONNE.	Société archéologique, à Montauban.
VAR	Société d'agriculture de commerce et d'industrie du Var, à Draguignan.

Digitized by Google

VIENNE . . . . . Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
— Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts, à Poitiers.
VOSGES . . . . . Société d'émulation, à Épinal.

Alsace-Lorraine.

Société d'histoire naturelle de Colmar.
Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace, à Strasbourg.

Angleterre.

Litterary and philosophical Society of Manchester.

Belgique.

Académie royale d'archéologie de Belgique, à Anvers.
Société des Bollandistes, à Bruxelles.
Abbaye de Maredsous.

Italie.

Institut international d'agriculture, à Rome.

Suède.

The geological institution of the University of Upsala.

Suisse.

Société neuchateloise de géographie, à Neuchatel.

États-Unis d'Amérique.

Ministère de l'agriculture, à Washington.
Smithsonian Institution, à Washington.
Missouri botanical Garden, à Saint-Louis, M. O.
Société américaine d'histoire naturelle, Central Parc de New-York.
Lloyd Library of botany, pharmacy and materia medica, Cincinnati, Ohio.

Mexique.

Observatoire météorologique central de Mexico.
Institut géologique du Mexique à Mexico.
Société scientifique Antonio Alzate, Mexico.

Digitized by Google

Uruguay.

Musée national de Montevideo.

Yucatan.

Section météorologique de l'État, à Mérida de Yucatan.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

064
So206
1916-18

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MINNESOTA
wils 1916-18
064 So206
Soci et e libre d'agriculture, sciences,
Recueil des travaux.
3 1951 002 256 625 J

Minnesota Library Access Center
9 ZA R10 D01 S11 TH 0

Digitized by Google